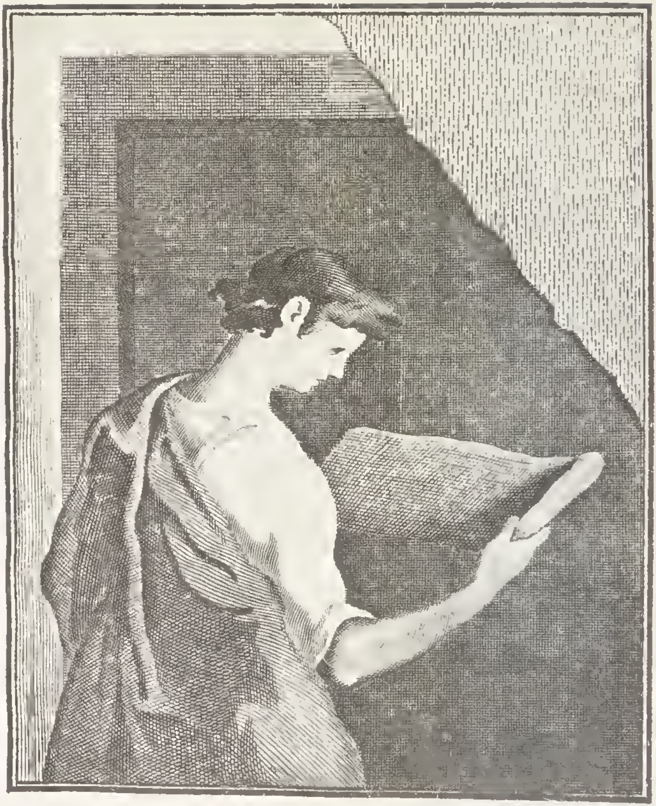

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1733unse_0

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1733.

/2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Avril 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15. ſ. le mois, en blanc; & brochés, 16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12 V.
——	1703.	12. V.
——	1704.	13. V.
——	1705.	12. V.
——	1706.	12. V.
——	1707.	12. V.
——	1708.	12. V.
——	1709.	12. V.
——	1710.	12. V.
——	1711.	12. V.
——	1712.	12. V.
——	1713.	12. V.
——	1714.	12. V.
——	1715.	12. V.
——	1716.	12. V.
——	1717.	12. V.
——	1718.	12. V.
——	1719.	12. V.
——	1720.	5. V.
——	1721.	12. V.
——	1722.	12. V.
——	1723.	12. V.
——	1724.	12. V.
——	1725.	12. V.
——	1726.	13. V.
——	1727.	12. V.
——	1728.	12. V.
——	1729.	12. V.
——	1730.	12. V.
——	1731.	12. V.
——	1732.	12. V.
——	1733.	4. V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1733.

ARTICLE XXVI.

THE GENTLEMON instructed, &c. *Ou, le jeune Seigneur instruit, &c. In 4° pag.* 350. *huitiéme Edition*, à Londres.

IL y a quelques années que la premiére partie de cet excellent Ouvrage parut avec succès, traduite en nôtre langue par le P. de MAREÛIL Jésuite, sous le Titre des *Devoirs d'un jeune homme de qualité.* Elle renferme les instructions

les plus propres à former la jeune Nobleſſe aux bonnes mœurs, & à l'y maintenir enſuite contre les écueils, qui ſe rencontrent dans le commerce de la Cour & du grand monde. La ſeconde partie contient des inſtructions, pour ſe conſerver dans la Foi de l'Egliſe de JESUS-CHRÎT, Dieu & homme, combattuë par trois ſortes d'ennemis; les *Athées*, les *demi-Athées*, & les *Tolerants*, ainſi que les appelle nôtre Auteur.

Ces trois Sectes, quoique différentes dans leur objet, ont leur ſource dans la corruption du cœur de l'homme. L'*Athée* travaille à ſe perſuader qu'il n'y a point de Dieu, de qui l'homme dépende en tout, & à qui il ſoit comptable de toutes ſes actions, parcequ'il veut pouvoir ſans remords ne ſuivre d'autre régle de conduite que ſa paſſion. L'idée d'un Etre infiniment parfait & tout-puiſſant, ne le trouble & ne l'inquiéte, que parcequ'il eſt ennemi de l'ordre & de la contrainte, que demande la pureté des mœurs. C'eſt pour la même raiſon qu'il dégrade la plus noble partie

de lui-même, en la dépoüillant de sa spiritualité & de son immortalité. Les *demi-Athées* ne portent pas si loin leur attentat; mais l'idée qu'ils ont d'un Dieu, ils ne se la forment que d'après les réveries d'*Epicure.* Ils conviennent de l'existence d'un souvérain Etre; mais ils lui ôtent tout soin de cet Univers pour le donner au hazard. Est-ce la lumiére de la raison qui leur dicte ce langage? Non, c'est la dépravation de leur cœur: ils redoutent la puissance d'un juste Juge, qui connoît tout, & à qui rien ne peut échaper. Les *Tolerants* convaincus de la nécessité d'un premier Etre, ne disconviennent pas de la nécessité d'une Religion; mais ils ne se fixent à aucune en particulier: ils errent de croyance en croyance suivant le Païs & les Sociétés où ils se rencontrent; aujourd'hui d'une Secte & demain d'une autre. Leurs principes de conduite, ils les puisent comme les premiers dans la corruption de leur cœur: les uns & les autres souhaiteroient également qu'il n'y eût ni Dieu, ni Religion; & ils vivent au

fonds, comme s'il n'y en avoit point.

Après cette exposition que nous avons beaucoup abregée, l'Auteur Anglois prouve qu'il n'est aucun de ces prétendus esprits forts, à qui son systême ne paroisse évidemment suspect par quelque endroit. Qu'ils réünissent ensemble, dit-il, toutes leurs démonstrations imaginaires, on les défie de se bien convaincre eux-mêmes de la solidité du systême, que leur passion s'est bâti ou leur a fait adopter. Quelque effort qu'ils fassent pour se rassûrer sur leurs principes, ils en soupçonnent, ils en sentent toûjours malgré eux l'insuffisance. C'est vainement que pour se calmer, l'Athée dit & répéte en son cœur, *il n'y a point de Dieu* : il craint toûjours, il tremble toûjours qu'il n'y en ait un. L'Epicurien de son côté éprouve des retours importuns sur l'idée extravagante, qu'il a d'un Dieu insensible au bien & au mal que font les hommes, & dans ces momens de réflexion inévitable, quoiqu'il dise, il appréhende que ce Dieu n'ait son tems pour récompenser la vertu & pour punir le

vice. Enfin le Deiste, ou le libertin de croyance, n'a pas un sort plus tranquille que les deux premiers. Cent fois, il est vrai, les vapeurs de sa passion ont obscurci les lumiéres de son esprit ; mais au milieu même de ces tenébres, des intervalles lucides lui font assés entrevoir le danger du parti qu'il a pris, & lui laissent du moins le doute fâcheux, si la Religion chrétienne, qui condamne ses mœurs, n'est point la seule véritable qu'il devroit suivre.

Ici l'Auteur demande aux Partisans de l'impiété, depuis quand la force d'esprit dont ils se glorifient, leur est venuë : & sans attendre d'eux la réponse à une question trop embarrassante pour ne leur pas déplaire, il produit lui-même la cause honteuse de leur silence. Il est certain, dit-il, & ils ne sçauroient se le dissimuler, que l'époque de leur prétenduë force d'esprit est celle même de leur abandonnement total au crime, & de l'empire absolu qu'ont pris enfin sur eux les passions de leur cœur. Tan-

dis qu'ils ont été réguliers & ſages, ou que du moins quelque vice capital ne les dominoit pas encore, ils ne penſoient point à ſe former aucun ſyſtême d'irréligion, ni à ſe ranger du parti de l'impiété. Ce qui fait aujourd'hui la matiére de leurs plaiſanteries ſacriléges, leur paroiſſoit auparavant digne de leur eſtime, de leur ſoumiſſion, de leur reſpect, de leur vénération. C'eſt donc, conclud l'Auteur; c'eſt donc la corruption de leur cœur, qui leur a inſpiré la force d'eſprit qu'ils s'attribuent : c'eſt donc du fonds de l'iniquité, qu'ils ont tiré des lumiéres ſupérieures à celles des plus grands Perſonnages dans tous les ſiécles. Mais après tout, des raiſonnemens puiſés dans une pareille ſource, ſont-ils capables de procurer un vrai contentement, un véritable repos à l'eſprit ? La raiſon éblouïe par quelques fauſſes lueurs que lui offre la paſſion, manque-t'elle de lumiéres, ſi-non pour les diſſiper tout-à-fait, du moins pour les appercevoir & s'en défier ? Et cela ſeul ne ſuffit-il

pas pour rendre ſuſpect à ces eſprits prétendus forts leur ſyſtême en fait de croyance.

Cette propoſition une fois établie, l'Auteur en expoſe une ſeconde qui ſuit naturellement de la premiére : c'eſt que l'eſprit prétendu fort, dans quelque ſyſtême qu'on le ſuppoſe, agit contre toutes les loix de la prudence. Dans la concurrence de deux opinions incertaines, dit nôtre ſçavant Anglois, toutes les loix de la prudence exigent de moi, que je m'attache à celle où je riſque peu, au cas qu'elle ſoit fauſſe, & où je gagne beaucoup, au cas qu'elle ſoit vraie : & que j'abandonne celle qui ne me laiſſe nul avantage conſiderable, quand même elle ſeroit vraie ; & me fait courir les riſques d'une ruine totale, ſi elle ſe trouve fauſſe. C'eſt-là un premier principe, & c'eſt ſur ce principe que tous les Politiques ſe réglent dans les affaires d'Etat, tous les Négocians dans l'exercice de leur commerce, tous les Sages dans la conduite de la vie. Or voici trois propoſitions : *il y a un Dieu ; un Dieu qui*

veille à tout ; un Dieu qui a révélé une Religion hors de laquelle il n'y a point de ſalut pour l'homme. Si ces trois propoſitions ſont vraies, à quels malheurs l'incrédule n'eſt-il point expoſé ? Que ſi ces trois propoſitions ſe trouvent fauſſes, quels grands avantages donc lui peuvent revenir de cette opinion ? L'Auteur entre là-deſſus dans un détail, qu'on lira avec fruit.

Mais l'incrédule objecte : au cas qu'il y ait *un Dieu*, une *Providence*, une *Religion révélée* ; au milieu de tous les ſyſtêmes de Religion, le moyen de fixer ma foi, ſi l'on ne me donne des preuves évidentes de ce qu'il faudroit que je cruſſe ? Il n'y a que l'évidence qui puiſſe prudemment captiver l'entendement de l'homme : je la cherche cette évidence, je ne la trouve point. *Réponſe.* Pour trouver l'évidence en queſtion, il faut commencer par la chercher en vérité : il ne ſe faut point faire un intérêt de la méconnoître, & encore moins une gloire d'y pouvoir fermer les yeux. Le Soleil a beau ſe montrer ;

ſi nous nous réfuſons à ſa lumiére, nous demeurons dans les tenebres. Encore une fois, il faut ſincérement vouloir être éclairé, pour l'être en effet.

On met en jour une infinité de raiſons, qui prouvent invinciblement l'exiſtence d'un Dieu, la néceſſité d'une Providence, la vérité d'une Religion révélée, hors de laquelle il n'y a point de ſalut : que fait l'eſprit fort, l'incrédule opiniâtre ? il paſſe legérement ſur tout cela, il incidente, il ſe jette, pour ainſi dire, à l'écart : tantôt il allégue l'impoſſibilité d'allier enſemble une juſtice infiniment rigoureuſe avec une miſericorde infinie ; l'impoſſibilité de concevoir l'Eternité, l'immenſité de Dieu, & ſurtout d'accorder ſon immutabilité avec une liberté parfaite : tantôt il infére des événemens dont il ne pénétre pas les cauſes, que tout eſt l'effet du hazard dans l'Univers : enſuite il conclut à ſa façon, que l'exiſtence d'un Dieu ne ſçauroit être une réalité, que nulle intelligence ne préſide à l'adminiſtration du monde ; comme ſi Dieu

devoit mesurer les effets de sa puissance sur la foiblesse, sur l'extravagance, & sur le fol orgueil d'un prétendu esprit fort, sous peine d'être dégradé de sa Divinité.

Quant au libertin de croyance en particulier, il demeure comme suspendu entre toutes les Religions, quelques preuves qu'on lui apporte d'une Religion révélée. Pourquoi cela ? parcequ'il trouve de l'obscurité dans les Mystéres de cette même Religion. Il voudroit qu'on lui démontrât, non pas que les Mystéres divins se sont effectivement operés, mais la maniére dont chacun d'eux s'est accompli ; ce qu'on ne lui démontrera pas, vû qu'il est infiniment au dessus de toute intelligence créée. Ainsi, sans vouloir rien approfondir quant au fait, il doute de toutes les Religions, il les embrasse toutes, mais sans se fixer à aucune. Par là il se maintient dans la possession de penser & d'agir à son gré, de ne géner en rien ses passions, & de se livrer sans remords à toute sa cupidité. L'insensé ! il ne se comprend pas lui-même, & il prétendroit

pénétrer la profondeur des Mystéres de son Dieu !

La troisiéme Section de cet Ouvrage est employée à prouver l'existence d'un Dieu par le sentiment universel des hommes, & à réfuter les vaines objections des prétendus esprits forts : l'idée de Dieu est si profondément gravée en nos ames, qu'elle semble faire partie de nôtre propre Être : elle est née avec le Genre-humain ; voila son époque: elle est si universellement répanduë, qu'elle est dans tous les tempéramens, de tous les lieux, de toutes les Nations, même les plus sauvages & les plus barbares. A ce sentiment général, l'abolition des Coûtumes, le changement des Loix, la révolution des Empires n'ont rien changé : & la multiplicité même des Dieux enfantée par la superstition, suppose une Divinité qui mérite des hommages, & qui les exige des mortels. Aussi les Partisans même les plus déterminés de l'Athéïsme, quelque intérêt qu'ils ayent qu'il n'y ait point de Dieu, quelques efforts qu'ils fassent pour se persuader qu'il n'y en

a point en effet, ils n'ont pas encore réüssi, & ils ne réüssiront jamais à s'en bien convaincre. En vain objectent-ils que cette idée de l'existence d'un Dieu n'a pour fondement qu'une frayeur accidentelle; & que les premiers hommes entendant gronder le tonnerre sur leurs têtes, saisis d'une terreur panique, se formérent l'idée d'une Religion. On leur demande les preuves d'un fait si extraordinaire, & ils n'en rapportent aucune. D'où l'ont-ils tiré ce fait, de qui le tiennent-ils, qu'ils en nomment les Auteurs ? ils n'en ont point qu'ils osent produire. Par quelles voyes la tradition d'un tel fait est-elle venuë jusques à nous depuis la naissance du monde ? ils les ignorent. Mais comment la frayeur a-t'elle pû faire naître dans l'esprit des premiers hommes l'idée d'un Dieu, sans qu'ils eussent auparavant la moindre notion d'un souvérain Etre ? Certes la frayeur ou la crainte ne produisit jamais en nous des idées des choses, dont nous n'avons eû ni pû avoir aucune connoissance. Que l'on craigne Dieu parce-

qu'on en a l'idée, rien n'eſt plus naturel; mais que l'on puiſſe concevoir l'idée de la Divinité, préciſément parcequ'on a peur, c'eſt ce qui paroît à tout homme raiſonnable, & ce qui eſt effectivement une chimére, pour qualifier ici la choſe de la maniére la plus douce.

Mais, ajoûtent les nouveaux *Lucreces*, l'éducation du moins peut donner à l'homme l'idée de Dieu, & ſervir enſuite à la répandre; nous en prenons aiſément la premiére impreſſion, & quand nous l'avons une fois reçûë, elle ne s'efface jamais: nos Péres par la maniére dont ils nous ont élevés, ont bien pû nous tranſmettre les Religions qu'ils profeſſoient, & en graver, comme à demeure, la créance dans nos eſprits; pourquoi n'auroient-ils pas pû également nous inſpirer l'idée de Dieu? & s'ils l'ont pû, on comprend aſſés comment cette idée s'eſt répanduë, à meſure que les hommes ſe multiplioient.

Si nos Péres nous ont tranſmis l'idée de Dieu, répond nôtre Auteur, il falloit ſans doute que de leur tems

l'idée de Dieu ſubſiſtât dans le monde ; car on ne tranſmit jamais à un autre une idée qu'on n'a point. Or, d'où cette idée étoit-elle donc venuë à nos Péres ? De qui & comment l'avoient-ils reçûë ? Son Epoque eſt-elle la même que celle de la création de l'homme ? ou bien ſubſiſte-t'elle de toute Eternité ? Dire que de toute Eternité elle a ſubſiſté dans l'homme, c'eſt prétendre que l'homme exiſte de toute Eternité : & fut-il jamais prétention plus chimérique ? Avoüer qu'elle eſt née avec l'homme, c'eſt convenir que Dieu l'a lui a imprimée dans l'ame en le formant : vouloir que l'homme ne l'ait reçûë que dans la ſuite des tems, c'eſt ſe charger, c'eſt ſe répondre d'en montrer le premier Auteur. Qu'on le produiſe donc, ſans quoi l'on nous laiſſe toûjours la liberté toute entiére d'inférer ce que nous avons avancé ; c'eſt-à-dire, que l'idée de Dieu univerſellement répanduë prouve l'exiſtence de Dieu ; & cela d'autant plus, que cette idée s'eſt maintenuë dans tous les tems, contre toutes les variations, contre toutes

les révolutions, contre tous les changemens de mœurs, de loix, &c.

Les autres difficultés, qu'opposent les incrédules par libertinage à ce sentiment universel sur l'existence de Dieu, font aussi peu d'honneur à leur raison. Nôtre Auteur en fait toucher au doigt, pour le dire ainsi, le foible & le ridicule : il les réfute avec cette solidité, cette précision qui ne laisse rien à desirer à tout esprit raisonnable. Enfin il conclut du consentement général des hommes pour l'existence d'un Dieu, qu'on ne peut pas plus douter de cette proposition, *il y a un Dieu* ; que de cette autre, *il y a eû un César*. Premiérement, dit-il, sur la foi d'un petit nombre d'Écrivains, l'incrédule ne balance pas à croire qu'il y ait eû un César : comment donc contre le sentiment de tout le Genre-humain peut-il nier qu'il y ait un Dieu ? Secondement, de tous ceux qui reconnoissent un César, pas un n'a intérêt à révoquer en doute ce fait : & au contraire, de ceux qui reconnoissent un Dieu existant, le plus grand nombre sans comparaison vou-

droit bien qu'il n'y en eût point. Troisiémement, qu'il y ait eû un César, c'est une simple tradition, un fait qui n'a pour garans que de simples écrits ; qu'il y ait un Dieu, c'est une tradition, si on le veut ; mais une tradition émanée du sentiment intérieur de chaque homme en particulier : c'est un cri général de la conscience, c'est la voix réunie de la nature. Ces témoignages sont-ils moins croyables que les Livres qui parlent d'un César ? &c. Enfin, nier qu'un César ait existé, ce seroit la plus haute extravagance au jugement même de l'incrédule le moins sçavant, qu'il définisse donc son propre sentiment, qu'il le qualifie, lorsqu'il soûtient qu'il n'y a point de Dieu, &c.

ARTICLE XXVII.

EXAMEN DE QUELQUES explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.

ON ose examiner dans cet Écrit, & même contredire les deux explications toutes différentes que le P. *Petau* & le P. *Hardoüin* ont faites des septante Semaines de Daniel. La grande réputation de ces deux sçavans Jésuites peut faire paroître l'entreprise très-teméraire. Ces deux Péres sont estimés les plus sçavans, chacun de son siécle. Il faut avoir bien de la présomption pour les attaquer sur une matiére dont l'éclaircissement demande la science la plus profonde, & la connoissance la plus sûre des anciens tems, & de l'Histoire.

L'Auteur de cet Écrit, espereroit-il de se faire un nom dans la Republique des Sciences, comme de jeunes Commandans de quelque Corps d'armée espérent de s'en faire un, à la guerre, en combattant contre ceux des Généraux ennemis qui ont le plus de réputation ?

Ce n'est nullement ce que l'Auteur prétend ; le seul desir de s'instruire sur l'endroit de la Prophétie de Daniel, que ces deux sçavans Jésuites

ont expliquée, lui a fait lire & étudier avec ſoin leurs explications. Il y a trouvé un grand nombre de difficultés qui l'ont fort ſurpris ; & l'importance de la matiére l'a déterminé à propoſer ſes réflexions aux perſonnes les plus éclairées, afin qu'elles en jugent.

Il repréſente d'abord la Prophétie telle qu'elle eſt dans la Vulgate. Il met enſuite des Notions préliminaires, pour faire comprendre de quoi il s'agit : puis il expoſe les deux ſyſtêmes, celui du P. *Petau*, & celui du P. *Hardoüin*. Ayant fini chaque expoſé, il marque ſes difficultés, ſans les prendre ailleurs que dans le ſyſtême même, qu'il compare avec les termes de la Prophétie, avec les autres endroits de l'Écriture qui ont rapport au ſujet, & avec ce que ces Péres ont eux-mêmes enſeigné. Il explique ordinairement ſes penſées par des queſtions, plûtôt que dans les formes d'une diſpute contentieuſe : il conclud néanmoins abſolument, ce qui lui ſemble ſuivre directement de ſes remarques & de ſes réflexions.

Comme ſes conclusions vont toutes à détruire les ſyſtêmes qu'il examine, il s'eſt apperçu qu'en cela elles pourroient ſembler très-dangereuſes, parcequ'elles paroîtroient perſuader que la Prophétie n'a point encore été bien entenduë, puiſque deux hommes auſſi ſçavans que le P. *Petau*, & le P. *Hardoüin* l'auroient ſi mal expliquée. C'eſt pourquoi il s'eſt particuliérement attaché à montrer que la Prophétie en elle-même eſt très-claire ſur les grands événemens qu'elle annonce, & qu'elle eſt très-évidemment accomplie dans la perſonne de JESUS-CHRÎT.

Les deux Auteurs qu'il attaque, en conviennent également & font hautement profeſſion de le croire. Auſſi n'eſt-ce pas ſur cela qu'on les contredit, c'eſt uniquement ſur l'arrangement qu'ils font pour expliquer les ſeptante Semaines de Daniel. L'Auteur de cet Écrit trouve que ces deux ſçavans hommes par leur trop grand ſçavoir, ſe ſont jettés ſur cela dans des embarras qui ſont de conſéquence pour le fond même de la Prophé-

tie, & qu'on peut aiſément éviter.

Il a cru en fournir le moyen en propoſant le plan de trois autres explications qui lui ont paru plus ſimples, plus conformes à l'Ecriture & moins chargées de difficultés. Il prie les perſonnes éclairées de les examiner, & de voir ſi elles peuvent être utiles pour l'intelligence d'une Prophétie qui certainement eſt des plus conſiderables & des plus efficaces, pour prouver la vérité de nôtre Religion. C'eſt là tout le but de cet Écrit, & tout le fruit que l'Auteur ſouhaite de ſon travail. Il ne veut pas même que ſon nom ſoit connu.

Entre toutes les Prophéties qu'on lit dans l'ancien Teſtament, celle qui eſt au Chap. IX. v. 20. &c. de la Prophétie de Daniel, a toûjours paru une des plus remarquables & des plus imporantes à nôtre Religion, par tout ce qu'elle prédit de particulier ſur ce qui regarde le Meſſie, ſur ſon onction, ſur ſa mort, ſur l'établiſſement de ſa loi, ſur la ceſſation de la loi ancienne, ſur la ruine entiére de Jéruſalem, de ſon Temple, & de la

République des Juifs. Voici cette Prophétie telle qu'elle est dans la Vulgate ; on va la traduire le plus exactement qu'on le pourra en nôtre langue.

Danielis, C. IX.	*Daniel, C. IX.*
℣. 20. *Cumque adhuc loquerer, & orarem, & confiterer peccata mea, & peccata populi mei Israël, & prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei.*	℣. 20. Tandis que je parlois encore, que je priois, que je confessois mes péchés, & les péchés d'Israël mon peuple, & que prosterné en la présence de mon Dieu, je faisois mes prieres pour la sainte montagne de mon Dieu.
21. *Adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel quem videram à visionis principio, citò volans tetigit me in tempore sacrificii vespertini.*	21. Je parlois encore, dans ma priére, & voila que l'homme Gabriël que j'avois vû au commencement de la vision, me toucha en volant avec vîtesse au tems du Sacrifice du soir.
22. *Et docuit me & locutus est mihi, dixitque Daniel, egressus sum ut docerem te & intelligeres.*	22. Il m'instruisit: me parla, & me dit. Daniel je suis maintenant venu pour vous instruire & vous faire comprendre.
23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo : ego autem veni ut docerem te, quia vir*	23. Dés le commencement de vos priéres la parole a été dite : je suis venu pour vous

desideriorum es tu : ergo animadverte sermonem, & intellige visionem.

l'expliquer, parce que vous êtes un homme de desirs : remarqués donc bien la parole, & comprenés la vision.

24. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum & super urbem sanctam tuam, ut consumatur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, & adducatur justitia sempiterna, & impleatur visio, & prophetia, & ungatur Sanctus Sanctorum.*

24. Soixante dix semaines sont abregées pour vôtre Peuple & pour vôtre Ville sainte, afin que la prévarication soit consommée, que le péché cesse, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit amenée, que la vision & la prophétie soit accomplie, & que le Saint des Saints reçoive l'onction.

25. *Scito ergo & animadverte ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem usque ad Christum ducem, hebdomades septem & hebdomades sexaginta duæ erunt ; & rursùm ædificabitur platea & muri in angustia temporis.*

25. Sçachés donc & observés. Depuis la parole dite, afin que Jérusalem soit bâtie de nouveau, jusqu'au CHRÎT Chef, il y aura sept semaines & soixante-deux semaines, & on fera de nouveau les ruës & les murailles dans la difficulté des tems.

26. *Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : & non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem & Sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : & finis ejus vastitas, &*

26. Et après soixante-deux semaines le CHRÎT sera mis à mort : & ce ne sera point son peuple qui le renoncera. Un peuple avec un Chef qui viendra, détruira la Ville & le Sanctuaire;

post finem belli statuta desolatio.	la ruine entiére en sera la fin, & après la guerre finie la désolation resoluë.
27. Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ & in medio hebdomadis deficiet Hostia, & Sacrificium: & erit in Templo abominatio desolationis: & usque ad consummationem & finem perseverabit desolatio.	27. Or il confirmera l'alliance avec plusieurs dans une semaine, & au milieu de la semaine l'Hostie manquera avec le Sacrifice; l'abomination de la désolation sera dans le Temple, & la désolation continuera jusqu'à la consommation & à la fin.

Qui ne voit pas que cette Prophétie concerne toute entiére le Messie qui a été annoncé dés le commencement du monde. Les Juifs qui l'ont toûjours attendu, parcequ'il avoit été particuliérement promis à leurs Péres, Abraham, Isaac, & Jacob, conviennent que cette Prophétie marque clairement ce qui regarde le Messie. Peut-on en effet ne le pas reconnoître aux noms *de Saint des Saints*, *de Chrît Chef*, ou du *Chef qui a* par excellence *l'onction* divine : sous lequel *la prévarication sera consommée, le péché cessera, l'iniquité sera effacée, la justice éternelle sera amenée*, ou établie, *la Vision & la Prophétie sera accomplie.*

C'est-à-dire, les Prophéties seront vérifiées en sa personne, & on ne prophétisera plus rien de lui ; car il ne sera plus seulement promis, il sera en effet venu selon la promesse tant de fois réïterée. Voila ce qu'on voit au ℣. 24. de cette Prophétie.

Les Juifs qui l'entendent du Messie, ne conviennent pas qu'il soit effectivement venu ; c'est pourquoi ils donnent à cette Prophétie des explications forcées, pour persuader qu'elle n'est pas encore accomplie, & qu'ils doivent toûjours attendre le Messie qu'elle annonce : mais l'état où ils se voyent reduits depuis plus de dix-sept siécles, & qu'elle prédit si clairement, ne devroit-il pas leur ouvrir les yeux, & les détromper ? N'est-ce pas une preuve sensible & évidente de l'accomplissement de ce qui est dit au ℣. 26. & 27. ? Où est *leur Ville & leur Sanctuaire ?* N'ont-ils pas été détruits par les Romains, sous la conduite de Tite *leur Chef* ? La ruine n'en est-elle pas entiére ? les Juifs ont-ils pû depuis les rétablir, quelque desir qu'ils en ayent eû, & quelques efforts qu'ils

ayent faits ? *L'Hostie & le Sacrifice* n'ont-ils pas manqué parmi eux depuis ce tems-là, jusqu'à présent ? l'*abomination de la désolation* n'a-t'elle pas été *dans leur Temple*, lorsque les Romains l'ont profané, & renversé ? Cette désolation ne dure-t'elle pas encore maintenant ? Et n'est-ce pas un juste sujet de penser qu'elle *continuera jusqu'à la consommation & à la fin* des siécles.

Selon le ℣. 26. de la Prophétie tous ces malheurs ont dû arriver quand le *Chrìt* ou le Messie auroit été *mis à mort*. Elle ajoûte. *Ce ne sera pas son peuple qui le renoncera.* C'est-à-dire, qu'en le renonçant, le peuple qui étoit auparavant son peuple, cessera de l'être. Or cela n'est-il pas arrivé à l'égard de JESUS de Nazareth, & des Juifs qui étoient son peuple, & qui l'ont crucifié en le renonçant, & déclarant qu'ils ne vouloient point le reconnoître ? N'est-ce pas presqu'aussi-tôt après sa mort que tous les malheurs prédits ci-dessus, ont commencé à tomber sur les Juifs, & les ont enfin entiérement accablés en assés

peu d'années ? Ne devroit-il donc pas leur être évident, comme il nous l'eſt, que JESUS de Nazareth a été & eſt le véritable CHRÎT, ou le Meſſie marqué dans cette Prophétie ?

Voila ce qui la rend très-importante à nôtre Religion, comme une des preuves les plus ſenſibles de ſa vérité. Il eſt donc d'une extrême conſéquence d'en bien dévélopper le ſens & tous les termes. Auſſi l'Ange Gabriel diſoit-il à Daniel, ℣. 23. *Remarqués donc bien la parole, & comprenés la viſion :* & encore ℣. 25. *Sçachés donc & obſervés.* Saint Jerôme cet excellent Interpréte de l'Ecriture dans ſon Commentaire ſur cette Prophétie, n'a pas crû pouvoir mieux l'éclaircir qu'en rapportant les différentes explications qui en avoient été faites juſqu'à ſon tems ; & il laiſſe aux Lecteurs la liberté de choiſir celle qui lui paroîtra la plus juſte. Celle que ce ſaint Docteur rapporte la premiére, eſt le fondement de celle qui eſt communément reçûë dans les Ecôles Catholiques. Il s'y trouve pourtant des difficultés qui ont déterminé un homme

très-sçavant à en proposer une autre : & celle-ci est ingénieusement insinuée dans *l'Histoire du Peuple de Dieu*, qui a été donnée au Public, il y a quelques années. On entreprend d'examiner ces deux explications, & de voir si on ne peut point en trouver d'autres qui soient plus simples, plus conformes aux termes de la Prophétie, & moins chargées de difficultés.

Notions préliminaires.

Pour exécuter le dessein qu'on se propose, on observe ce qui suit. Premiérement, il s'agit de trouver les tems que la Prophétie marque par le nom de Semaines. Ce ne doit point être des Semaines de jours ; parce qu'au nombre de soixante-dix que l'Ange détermine, elles feroient bien moins de deux ans : or il est certain que la Prophétie n'a pas été accomplie en moins de deux ans, depuis le tems qu'elle indique. On ne doit pas encore, ainsi que plusieurs des Juifs l'ont voulu, entendre des Semaines de dix années, qui feroient soixante-dix fois dix ans, c'est-à dire sept cens ans. La seconde partie de la Prophétie,

sçavoir la ruine de Jérusalem & la désolation des Juifs n'a pas tardé si long-tems à arriver. On doit bien moins entendre avec d'autres Juifs, des Semaines d'années de Jubilé, qui étoient parmi eux de cinquante en cinquante ans : & bien moins par conséquent des Semaines de siécles entiers. Les Juifs donnent ces différens sens au nom de Semaines, par l'aveuglement qui leur fait soûtenir que le Messie n'est point effectivement venu.

On doit donc prendre les Semaines en question pour des Semaines d'années, en sorte que chaque Semaine soit de sept années. C'est ainsi que Dieu dans le Levitique, Chapitre XXV. ℣. 8. ordonne à son peuple *de compter sept Semaines d'années*; où comme il l'explique lui-même, *sept fois sept années qui font ensemble quarante-neuf ans* : afin que l'année immédiatement suivante fût l'année du Jubilé. En ce sens les soixante-dix Semaines de Daniel font quatre cens quatre-vingts dix ans. C'est le nombre d'années qu'il faudroit trouver entre le tems auquel on place le commence-

ment de ces Semaines, & celui auquel ce que la Prophétie dit du Messie, a été accompli.

Secondement, ces mots de l'Ange, ℣. 24. de la Prophétie, *soixante-dix semaines sont abregées*, ne signifient pas qu'il y en aura moins, puisque ce nombre est ensuite marqué tout entier en trois termes *sept, soïxante-deux, & une*, ce qui fait soixante-dix. Cette division paroît désigner le tems de chaque évenement prédit, l'un après quarante-neuf ans, qui composent sept Semaines, une autre après quatre cens trente-quatre ans, qui font soixante-deux Semaines, & enfin un troisiéme au milieu de sept ans qui font la derniére Semalne : car ℣. 27. il est dit, qu'il arrivera au milieu de cette Semaine qui est marquée, seule, & sans conjonction avec les autres.

Troisiémement, on a rendu ces mots latins du ℣. 25. de la Prophétie : *Ab exitu sermonis*, par ces mots françois, *depuis la parole dite*, parce-qu'ils répondent aux mots du ℣. 23. *Egressus est sermo*, qui sont une façon

de parler hébraïque, laquelle peut ſeulement ſignifier, comme on l'a traduite. *La parole a été dite.* Pluſieurs donnent des interprétations différentes à ces mots : *Ab exitu ſermonis.* On n'a pas voulu en déterminer aucune dans la traduction. On les verra dans les deux explications que l'on ſe propoſe d'examiner. Car c'eſt ſelon les ſens divers que chacune donne à ces paroles, qu'elles fixent le commencement des Semaines, & leur ſuputation.

Quatriémement, l'Ecriture ne marque point toutes les années du Régne des Rois de Perſe qui ont été Maîtres de Babylone, ni toutes celles des Succeſſeurs d'Alexandre le Grand qui ont dominé dans la Syrie ; une partie de celles des premiers ſe trouve à la fin du ſecond Livre des Paralipoménes, dans la Prophétie de Daniel, dans les deux Livres d'Eſdras, & dans celui d'Eſter. Une partie des années des ſeconds eſt dans les deux premiers Livres des Machabées. Il faut chercher le reſte du Régne de tous ces Princes dans les Hiſtoires prophanes ; & on a beaucoup de pei-

ne à l'y découvrir ſûrement. C'eſt ce qui cauſe par rapport à Nous toute l'obſcurité de la Prophétie, & la diverſité des explications qu'on lui donne. Il ſemble pourtant qu'on devroit moins s'embarraſſer des hiſtoires prophanes, & qu'au lieu d'en dépendre pour éclaircir la Prophétie, il faudroit plûtôt les reduire au nombre des Semaines déterminé par Daniel, puiſque c'eſt la parole de Dieu. Tout ceci ſuppoſé comme certain; car on ne croit pas qu'aucun de ces articles puiſſe être contredit, on va commencer l'examen que l'on a entrepris des deux principales explications. Après cela on expoſera celles que l'on a promiſes, afin que l'on voye ſi elles ne ſont pas plus recevables.

Examen de la premiére Explication.

Un des plus anciens Auteurs Ecléſiaſtiques nommé *Julius Affricanus*, Jule l'Affricain, fait cette premiére explication, dans ſon cinquiéme Livre de Chronologie, & ſaint Jerôme en rapporte les propres termes dans ſon Commentaire ſur le Chapitre IX. de Daniel, où on lit la Prophétie.

Cet Affricain fixe le commencement des Semaines à la vingtiéme année d'Artaxercés, lequel, comme il est dit au Livre deuxiéme d'Esdras, Chapitre II. ℣. 1. permit alors à Nehemie d'aller rebâtir les murs de Jérusalem. Cet Auteur montre ensuite que si on supposoit quelque autre commencement des Semaines, le nombre des années depuis là jusqu'à JESUS-CHRÎT se trouveroit considérablement trop grand, ou trop petit; & qu'il se rencontre juste en commençant le compte des Semaines à la vingtiéme année d'Artaxercés. Il le prouve par une supputation qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici.

Le sçavant Jésuite le P. Petau, sans s'arrêter à la supputation de l'Affricain, prend la même Epoque, avec cette différence qu'il attribuë le commencement des Semaines à la vingtiéme année de l'Artaxercés que les Historiens prophanes appellent *Longimanus* ou Longuemain; surnom qui exprime l'étenduë de la puissance, & de la domination de ce Prince. L'Affricain ne désigne point cet Artaxercés

plûtôt qu'un autre. Le commun des Théologiens ſuit à préſent le Syſtême du P. Petau.

Ce Pére & ceux qui le ſuivent, ſe fondent ſur l'interprétation qu'ils donnent à ces mots du ℣. 25. de la Prophétie : *Ab exitu ſermonis*, depuis la parole dite. Cela ne peut ſignifier, diſent-ils, qu'un Edit publié, par lequel quelque Prince ait permis de rebâtir Jéruſalem ; puiſque l'Ange ajoûte. *Ut iterùm ædificetur Jeruſalem* ; afin que Jéruſalem ſoit bâtie de nouveau. Cela ne peut, croyent-ils, s'entendre de la révélation que l'Ange fait à Daniel, car ce n'eſt nullement elle qui a autoriſé les Juifs à rebâtir Jéruſalem. L'Ange prédit ſeulement que l'autorité leur en ſera accordée, & elle n'a pû l'être que par l'Edit de quelque Prince. Le P. Petau convient bien que Cyrus, Darius & un Artaxercés par les Edits qu'ils donnérent en faveur des Juifs, & que l'on voit dans Eſdras, leur permirent de rebâtir Jéruſalem ainſi que le Temple : mais ce Pére obſerve que ces Edits n'eurent leur effet entier que par la

force de celui qu'un autre Artaxercés, ſçavoir Longimanus, accorda à Nehemie, la vingtiéme année de ſon Régne. Il eſt donc, conclut ce Pére, très vrai-ſemblable que c'eſt de ce tems-là qu'on doit commencer à compter les Semaines. Seroit-il naturel de penſer que l'Ange ait voulu qu'on les comptât du tems des Edits qu'il ſçavoit ne devoir point être, & qui n'ont point en effet été exécutés. C'eſt donc à la vingtiéme année du Régne d'Artaxercés Longimanus qu'il faut placer le commencement des Semaines dont l'Ange détermine le nombre.

Cette Epoque étant ainſi établie, le P. Petau vers la fin du Chap. XXXII. de ſon Livre douziéme, ſur la doctrine des tems, la fixe à l'an du monde trois mille cinq cens vingt-neuf, & comptant de là les ſoixante-dix Semaines, ou quatre cens quatre-vingt dix ans, il les fait aller à l'an du monde quatre mille dix-huit. L'intervalle entre ces deux tems eſt de quatre cens quatre-vingt neuf ans, on le voit par la ſouſtraction. Il manque une année; cela n'eſt d'aucune conſéquence, il

suffit que l'événement prédit, sçavoir la mort du Messie, soit arrivée avant la fin de la derniére Semaine, qui est celle à laquelle il manque une année dans la supputation.

Voila comme le P. Petau Chapitre XXXII. de son Livre douziéme, sur la Doctrine des tems, s'explique sur le commencement des Semaines; après quoi il développe toute la Prophétie. Voyons les difficultés qui se rencontrent dans cette Epoque, qui est la seule chose qu'on puisse contester dans l'explication de ce sçavant Jésuite.

Premiérement, l'Ange parloit à Daniel la premiére année de Darius, ainsi qu'il est marqué au commencement du Chapitre IX. de ce Prophéte, où la Prophétie en question est rapportée. Ce Darius, selon le même Prophéte avoit succedé à Balthazar, & précéda Cyrus dans l'Empire de Babylone. Daniel Chap. V. ℣. 31. & Chap. VI. ℣. 28. Or sans compter les années que ces Princes ont regné dans Babylone, le P. Petau dans la Table des Rois de Perse qu'il a dressée au Chap. XXIX. de son Livre

dixiéme, ſur la Doctrine des tems, met plus de quatre-vingts ans entre ces deux Princes & la vingtiéme année d'Artaxerces Longimanus. Il donne ſept ans & demi de régne à Cambyſés Succeſſeur de Cyrus, ſept mois à Smerdis Succeſſeur de Cambyſés, cela fait huit ans, & pour les Rois ſuivans il donne trente-ſix ans à Darius, fils d'Hyſtape, & vingt ans à Xercés ſucceſſeur de ce Darius; ajoûtés les vingt ans d'Artaxercés Longimanus, fils de Xercés, vous trouverés quatre-vingts quatre ans.

Il eſt vrai que le P. Petau retranche dix ans du Régne de Longimanus, dans ſa ſupputation des Semaines, pour la raiſon que l'on examinera enſuite. Mais les dix ans ôtés, il reſtera toûjours ſoixante-quatorze ans, qui avec les années que Darius Mede & Cyrus ont régné dans Babylone, quelque peu qu'on en ſuppoſe, approche de quatre-vingts ans. Eſt-il probable que ce ſoit à un terme ſi éloigné que l'Ange a voulu que Daniel, & les autres enſuite commençaſſent à compter les Semaines dont il parloit?

L'Ange ℣. 26. de la Prophétie avoit dit à Daniel : *Je suis maintenant venu pour vous instruire , & vous faire comprendre.* Étoit-ce là véritablement l'instruire , & le faire comprendre ? Quelle marque lui donne-t'il pour connoître que ce qu'il lui prédit, n'arrivera qu'environ quatre-vingts ans aprês le tems où il lui parle. L'Ange pour donner à Daniel l'entiére intelligence qu'il lui promettoit , n'auroit-il pas plûtôt multiplié les Semaines, & distingué celles qui précéderoient l'Edit duquel on prétend qu'il faut compter celles qu'il détermine ? On répond que ce n'étoit pas la connoissance distincte des tems que l'Ange avoit promise à Daniel , mais seulement celle des événemens qui arriveroient dans la suite à son Peuple, & à sa sainte Cité , afin que ce Prophéte les annonçât aux Juifs , & que ceux-ci en voyant l'Edit dont l'Ange avoit parlé , pûssent compter les Semaines qu'il avoit en même tems annoncées pour l'exécution de ce qu'il avoit aussi prédit.

En vérité cette réponse peut-elle

satisfaire ? L'Ange ℣. 23. de la Prophétie, disoit à Daniel. *Je suis venu vous expliquer la parole dite* par le Seigneur, *parceque vous êtes un homme de desirs*. Les desirs de Daniel pouvoient-ils être remplis par une connoissance si vague des tems ? Ou si l'Ange ne devoit pas lui en donner une plus distincte, comme on le veut, pourquoi lui parloit-il des Semaines ? Est-il probable qu'il lui en ait assigné un commencement que ce Prophéte ne pouvoit point esperer de voir ? Comme Daniel ne pouvoit guére l'esperer ; car il avoit du moins quatre-vingts ans, lorsque l'Ange lui apparut cette fois là, ce Prophéte pouvoit-il se promettre de vivre encore près de quatre-vingts ans.

Quand même par un esprit de soumission, il se seroit contenté d'apprendre les grands événemens qui lui étoient révélés, & de sçavoir que, comme on le veut, son Peuple par l'Edit qui étoit en même tems annoncé, connoîtroit assés le commencement des tems & des Semaines, dont le nombre étoit marqué ; l'Edit que

l'on prend pour Epoque étoit-il assés désigné par ces termes de la Prophétie : *Ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem* : depuis la parole dite, afin que Jérusalem soit bâtie de nouveau ?

On a déja observé page 21. que le Pére Petau convient que Cyrus & Darius par les Edits qu'ils accordérent aux Juifs pour rebâtir le Temple, leur permettoient aussi de rebâtir Jérusalem. En effet quelle apparence que ces Princes leur ayent donné la liberté d'élever un Temple, sans leur accorder tout à la fois celle de se faire tout autour une demeure sûre, c'est-à dire, une Ville fermée, les Juifs donc & Daniel lui-même avoient un juste sujet de penser que l'Edit promis par l'Ange pour rebâtir Jérusalem, étoit celui de Cyrus, & qu'ils ne devoient point en attendre d'autre pour commencer à compter les Semaines. Ils en avoient d'autant plus de sujet, que le Prophéte Isaïe fort long tems auparavant leur avoit prédit au Chapitre XLV. de sa Prophétie, en parlant de Cyrus, qu'il

rebâtiroit Jérusalem. ℣.1. *Christo meo Cyro, & ℣.13. Ipse ædificabit civitatem meam, & captivitatem meam reducet.* Mon CHRÎT, Cyrus : c'est lui qui bâtira ma Cité, & raménera mes Captifs. Quel indice l'Ange donne-t'il pour faire juger aux Juifs que ce n'étoit pas de cet Edit de Cyrus qu'il avoit parlé, mais d'un autre qui ne sera porté qu'après environ quatre-vingts ans. Sa prédiction étoit donc également inintelligible pour Daniel, & pour son Peuple, & par conséquent inutile par rapport aux circonstances des tems & au nombre des Semaines qu'elle détermine. Donc il n'est nullement vrai-semblable que l'Edit prétendu d'Artaxerces Longimanus soit la véritable Epoque d'où l'on doive commencer à compter les Semaines.

Secondement, le P. Petau, Chapitre XXXV. de son Livre douziéme, sur la Doctrine des tems, reconnoît que dans son Systême on ne voit pas à quoi sert la distinction que l'Ange fait des sept Semaines, d'avec les soixante-deux ? Ce Pére dit qu'il est vrai-semblable que les Maisons par-

ticuliéres & les Edifices publics de Jérusalem furent faits pendant ces sept premiéres Semaines, & que c'est ce que l'Ange a voulu indiquer. Cette pensée n'a rien que de très probable; mais elle fait voir que l'Epoque fixée à l'Edit d'Artaxerces Longimanus n'est pas juste; car c'est dire que les Juifs depuis leur retour de la captivité furent plus de cent ans à rétablir leurs Edifices publics & particuliers. En effet ajoûtés les quarante-neuf ans, que font les sept Semaines, aux quatre-vingts ans ou environ, après lesquels on a montré ci-dessus que l'Edit de Longimanus a dû être porté; vous trouverés cent vingt-neuf ans. Toutesfois le Prophéte Aggée Chap. I. ℣. 4. à la seconde année de Darius reprochoit aux Juifs qu'ils avoient des maisons bien orneés, & qu'ils s'empressoient de s'y loger, tandis qu'ils négligeoient le Temple du Seigneur. Donc la Ville de Jérusalem étoit déja bien rebâtie à la seconde année de Darius, c'est-à-dire, un nombre assés médiocre d'années depuis le retour de la captivité. De plus on lit au L. 2.

d'Eſdras, Chap. XIII. ℣. 6. que les murs de Jéruſalem étoient achevés à la trente-deuxiéme année d'Artaxercés, c'eſt-à-dire, quarante ans & guéres plus après le retour de la captivité. Cela convient-il avec les cent années & plus, depuis ce retour, que l'on ſuppoſe avoir été employées à rebâtir Jéruſalem? L'Artaxercés nommé dans l'endroit d'Eſdras que l'on vient de citer, n'eſt point celui qui eſt appellé Longimanus. C'eſt un autre que le P. Petau dans ſon Livre treiziéme, ſur la Doctrine des tems, pag. 561. penſe avoir été Smerdis Succeſſeur de Cambyſés, qui avoit ſuccédé à Cyrus. On examinera bientôt cette conjecture.

Troiſiémement, le P. Petau pour arranger ſon ſyſtême, ſuppoſe qu'Artaxercés Longimanus a eû deux commencemens de Régne, l'un quand Xercés ſon pére le déclara Roi pendant ſon abſence lorſqu'il alloit à quelque expédition militaire : l'autre dix ans après quand ſon pére fut mort. C'eſt du premier commencement du Régne du fils que le P. Petau compte la vingtiéme année de ce Ré-

gne. Il n'y a rien dans cette ſuppoſition qui ſoit hors de vrai-ſemblance. Le P. Petau en donne des conjectures probables au Chapitre XXV. de ſon Livre dixiéme, ſur la Doctrine des tems. Il eſt néanmoins évident qu'il ne fait cette ſuppoſition que pour accommoder le nombre des Semaines à l'Epoque à laquelle il en fixe le commencement, & c'eſt ce qui doit faire douter de la vérité de cette Epoque ; en voici la raiſon.

Il paroît dans l'Ecriture qu'il n'y a eû qu'un Artaxercés qui ait eû rapport aux Juifs. Il fit d'abord interrompre le rétabliſſement de Jéruſalem ; Livre premier d'Eſdras, Chap. IV. ℣. 24. Il le permit enſuite à la ſeptiéme année de ſon Régne, Liv. I. d'Eſdras, Chap. VII. ℣. 8. Le P. Petau s'eſt vû obligé d'en ſuppoſer deux, & on vient de remarquer qu'il a penſé que celui dont parle Eſdras dans le premier endroit, étoit Smerdis, quoi qu'il ne donne que ſept mois de Régne à ce Prince. Il fonde apparemment ſa conjecture ſur ce qu'au Livre premier d'Eſdras, Chap. VI.

il est dit que Darius leva la défense qu'Artaxercés avoit faite de continuer la construction du Temple. Cela probablement a fait croire au P. Petau qu'Artaxercés qui avoit fait cette défense, n'est pas le même que celui qui à la vingtiéme année de son Régne permit le rétablissement de Jérusalem.

Mais cela n'oblige nullement à supposer deux Artaxercés qui se soient intéressés aux Juifs. Cela oblige seulement à dire, ce qui semble beaucoup plus probable, que le Darius, & l'Artaxercés d'Esdras ont régné ensemble, & que le premier après avoir régné peu de tems dans Babylone, en remit l'Empire à l'autre qui l'avoit eû d'abord. On apportera ensuite une preuve particuliére de ceci : & le P. Petau lui-même en met un exemple très-marqué dans son Livre treiziéme, sur la Doctrine des tems, pag. 560. où il dit que Cyrus devint Roi de Babylone, en donnant la Caramanie à Darius Mede, qui selon que le dit Daniel, Chap. V. de sa Prophétie, ℣. 31. avoit succedé à Balthazar dans le Royaume de Babylone.

Quatriémement, l'Ecriture ne nomme que trois des Rois de Perſe & de Babylone qui ayent contribué au rétabliſſement de Jéruſalem, & de ſon Temple. Les voici ſelon ce qu'on lit au Chap. VI. du Livre premier d'Eſdras, ℣. 13. & 14. *Les Anciens des Juifs bâtiſſoient & proſperoient, ſelon la prédiction des Prophétes Aggée, & Zacharie qui étoit fils d'Addo, ils élevérent & conſtruiſirent par le commandement du Dieu d'Iſraël, & par le commandement de Cyrus, de Darius, & d'Artaxercés, Rois de Perſe, & ils furent juſqu'au troiſiéme jour du mois d'Adar de la ſixiéme année du Régne de Darius, pour achever cette Maiſon de Dieu.*

Il n'eſt nullement vrai-ſemblable qu'Artaxercés qui eſt là nommé, ſoit celui qui a été appellé Longimanus. Celui-ci à peine étoit-il né dans le tems que ce Texte déſigne, puiſqu'il marque expreſſément que les Juifs agiſſoient par la confiance que leur donnoit la prédiction des Prophétes Aggée, & Zacharie qui, comme on le voit au commencement de leur

Prophétie, à la seconde année de Darius, leur promettoient qu'ils auroient la liberté de rébâtir le Temple, & les exhortoient à y travailler. Ce Darius a regné trente-six ans & son Successeur Xercés a regné vingt ans, selon la Table du P. Petau qu'on a citée ci-devant. Ces deux Régnes comprennent cinquante-six ans: ôtés deux ans de celui de Darius, puisque les Prophétes nommés ci-dessus ne parurent qu'à la seconde année de ce Prince: ôtés encore dix ans du Régne de Xercés, suivant la supposition du P. Petau qu'on a rapportée ci-dessus, ce sont douze ans qui étant déduits des cinquante-six, il restera quarante-quatre ans. Donc Artaxercés Longimanus à qui le même P. Petau donne dans sa Table quarante ans de Régne, ne faisoit guéres que de naître.

On dira peut-être que l'endroit d'Esdras sur lequel on raisonne, renferme toutes ces années & la vingtiéme d'Artaxercés *Longimanus*, l'Historien sacré ayant voulu nommer ensemble tous ceux par l'autorité des-

quels Jérusalem & le Temple ont été rétablis. Si cela est, pourquoi n'est-il fait dans ce Texte aucune mention de Xercés, que le P. Petau dit avoir regné vingt ans, ou du moins dix ans entre Darius & Longimanus? Le silence de l'Ecriture sur Xercés, dont elle ne parle nulle part, n'est-il pas un juste sujet de penser que dans l'endroit cité d'Esdras il ne s'agit nullement du fils de ce Prince; mais d'un autre Artaxercés qui regnoit plusieurs années avant lui.

Quel est cet autre Artaxercés, peut-on demander s'il ne s'en trouve point dans la Liste des Rois de Perse depuis Cyrus, avant celui qui est surnommé Longimanus. Bien que les Histoires prophanes, sur lesquelles cette Liste a été dressée, ne marquent point d'autre Artaxercés depuis Cyrus, jusqu'à Longimanus; on ne doit pourtant point douter, qu'il n'y en ait eû un autre qui a régné dans Babylone, puisque l'Ecriture en nomme un, & que les Faits qu'on y lit ne peuvent convenir au tems de Longimanus, ainsi que les observations précédentes

le montrent assés. On ne trouve point non plus dans la même Liste l'Assuerus dont l'Ecriture fait mention au Livre premier d'Esdras, Chap. IV. ℣. 5. où on lit que les ennemis des Juifs au commencement du Régne d'Assuerus les accusoient. Doutera-t'on que cet Assuerus n'ait pas été véritablement, parcequ'il ne se trouve point dans les Histoires prophanes? D'où vient cette diversité entre-elles & l'Ecriture? Voici ce qui paroît en être la cause. Herodote & les anciens Historiens prophanes n'ont écrit que les actions éclatantes des Rois de Perse, à l'égard des autres Nations que de la Juive, ne la connoissant presque pas, & l'estimant très peu. Au contraire les Historiens sacrés n'ont rapporté que ce qui regardoit cette Nation qui formoit le Peuple de Dieu. De là vient qu'ils n'ont parlé que des Rois qui dominoient dans Babylone, parceque c'est d'eux seulement que les Juifs dépendoient. On ne doit donc point être surpris qu'ils parlent d'un Assuerus, & d'un Artaxercés dont les autres Historiens ne

diſent rien. Il faut plûtôt conclure que ces Princes étoient Maîtres de Babylone, quoi qu'ils n'ayent point eû de part à ce que faiſoient les Rois de Perſe ; & il eſt à croire que ceux-ci par quelque raiſon de parenté ou d'alliance, les laiſſoient gouverner cet Etat, à condition de quelque tribut, ou de quelque autre marque de dépendance.

En effet le P. Petau dans ſon Livre treiziéme, ſur la Doctrine des tems, pag. 562. dit que Darius à la douziéme année de ſon Régne aſſiégea Babylone, & la prit. Cela ſuppoſe manifeſtement qu'un autre que lui étoit maître de cette Ville, & s'étoit révolté. Ç'a été très-probablement l'Artaxercés nommé au Chap. IV. ỳ. 7. du Livre premier d'Eſdras, lequel avoit ſuccedé dans Babylone à l'Aſſuerus nommé au Chap. IV. Darius qui régnoit en Perſe, l'ayant ſoumis, le laiſſa pourtant régner dans Babylone ; en s'aſſurant de ſa fidélité. C'étoit un uſage aſſés commun en ces tems-là, comme on le voit dans le Livre quatriéme des Rois, par l'e-

xemple de Nabuchodonosor Roi des Chaldéens, & de Pharaon Roi d'Egypte, lesquels après avoir vaincu les Rois de Juda, les laisserent pourtant en possession de leur Royaume aux conditions qu'ils leur imposérent.

Cette conjecture éclaircit l'endroit d'Esdras, dont il a été parlé ci-devant, & l'éclaircissement qu'elle y donne, la rend elle-même très-vraisemblable. On a remarqué là, qu'Artaxercès défendit de continuer le rétablissement du Temple & de la Ville de Jérusalem, Livre premier d'Esdras, Chap. IV. ℣. 24. que Darius le permit à la seconde année de son Régne dans Babylone, Livre premier d'Esdras, Chap. VI. ℣. 7. & qu'Artaxercés à la vingtiéme année de son Régne dans Babylone permit à Nehemie de fermer de murs Jérusalem, Livre second d'Esdras, Chap. II. ℣. 5. Il est très facile de comprendre que le même Artaxercès, avant d'avoir été soumis par Darius, avoit défendu le rétablissement de cette Ville; & qu'il le permit ensuite quand Darius son vainqueur eut levé sa défense, &

l'eut lui-même rétabli dans l'Empire de Babylone. Cet éclairciſſement ne rend-il pas très-croyable la conjecture qui le donne.

Or cette priſe de Babylone par Darius eſt arrivée quarante-quatre ans avant l'Edit prétendu d'Artaxercés Longimanus : car ſelon le P. Petau, dans ſa Table citée ailleurs, Darius a régné trente-ſix ans, ôtés en douze, à cauſe qu'il ne prit Babylone qu'à la douziéme année de ſon régne, il reſte vingt-quatre ans : ajoûtés les vingt ans que le P. Petau donne au régne de Xercés pére & prédeceſſeur de Longimanus, vous trouverés quarante-quatre ans : ôtés-en dix que le P. Petau donne à Longimanus ſur le Régne de ſon pére, il reſtera trente-qnatre ans ; ajoûtés les dix de ſon Régne pour venir à la vingtiéme année que le P. Petau prend pour l'Epoque du commencement des Semaines, vous retrouverés le même nombre de quarante-quatre ans.

Eſt-il probable que pendant l'intervalle de ces quarante-quatre ans les Juifs ne ſe ſoient point ſervi de la per-

miſſion que Darius leur avoit donnée, ſelon la prédiction des Prophétes Aggée & Zacharie ? Eſt-il donc probable que l'Artaxercés qui la continua à la vingtiéme année de ſon régne, & que l'Ecriture nomme immédiatement après Darius, ait été ce Roi que les Hiſtoriens prophanes appellent Longimanus ? Donc c'eſt un autre Artaxercés duquel les Hiſtoires prophanes ne parlent point, lequel règnoit ſeulement dans Babylone, & auprès duquel Nehemie trouva graces. Donc, bien que l'Edit que ce Favori obtint, pût être le commencement des Semaines, il n'eſt nullement probable que cet Edit ait été donné par l'Artaxercés Longimanus. Voila les difficultés qui ſemblent détruire l'explication du P. Petau.

On donnera la ſuite de cette Piéce, Article XXXVIII. au mois prochain.

ARTICLE XXVIII.

HISTOIRE DE DANNEMARC avant & depuis l'établiſſement de la Monarchie, par M. Des Roches *Ecuyer, &c. Nouvelle Edition revûë & corrigée ſur l'Edition de Hollande, avec la ſuite de la même Hiſtoire juſqu'en* 1732. *in* 12. *neuf Volumes. A* Paris, *chés les Fréres* Barbou, *ruë ſaint Jacques.*

ON trouve à la tête du premier Volume de cette Hiſtoire, une longue Préface qui mérite que nous nous y arrêtions, avant que de parler de l'Hiſtoire même de la Monarchie Danoiſe, à laquelle elle ſert d'introduction. M. *Des Roches* y fait d'abord remarquer que les Danois n'ont pas été exempts de la vanité commune à toutes les Nations, de ſe donner une origine fort ancienne : ils prétendent même le droit d'aîneſſe ſur tous les autres Peuples, puiſqu'ils reconnoiſſent pour Pére ou premier Chef, *Gomer* fils aîné de *Japhet*, à qui ils don-

nent pour Successeur *Thogorma* pére d'un *Gomer* second, lequel, si l'on en croit les anciennes Chroniques Gothiques & Danoises, fut le premier qui vers l'an du monde 1850. amena une Colonie de la Scythie dans la Cimbrie, & y fixa sa demeure. Sa mort arriva l'an du monde 1690. & c'est de son nom que le Païs fut appellé Cimbrie. Le nouvel Historien pense qu'on ne doit pas refuser toute créance à ces vieilles traditions, qui chés tout autre seroient trop honorées du nom de Fables. La forme du Gouvernement changea en 1960. la Cimbrie fut gouvernée par des Juges ou Ducs, qui étoient choisis par la Nation déja si fort accruë, qu'elle formoit un Peuple considérable. Les Rois prirent la place des Ducs en 2910. On distingue les Rois Payens d'avec les Rois Chrétiens : le régne des premiers a duré jusques à l'an de Jesus-Christ 812. que *Huraldklac*, qui monta sur le Trône en 813. fut baptisé à Mayence en 826. M. *Des Roches* avoüe ici de bonne foi, que le tems des Rois payens est regardé par

quelques Auteurs comme fabuleux, & par d'autres comme fort douteux ; mais celui des Rois Chrétiens est assés universellement reconnu pour certain, du moins par rapport aux faits : car on ne laisse pas d'y rencontrer quelquefois une diversité fâcheuse dans la Chronologie. Les Écrivains Danois s'accordent rarement sur ce point avec les Étrangers, & ceux même du Païs ne conviennent guére entre eux, surtout dans les premiers siécles après l'établissement du Christianisme. On divise encore ce tems de l'Etat Monarchique en huit Dynasties ou Races, qui se sont succédées les unes aux autres : sçavoir, des Danois, des Dano-Suedois ou Hotterides, des Goths, des Scaniens, premiére des Norwegiens, seconde des Norwegiens, des Anglois ou Suenoniens, & enfin la Race d'Oldembourg aujourd'hui régnante.

Quoique l'origine de la Monarchie Danoise, telle qu'on vient de la rapporter, ait été jusqu'ici la plus suivie ; elle n'est peut-être pas la plus vraie, au jugement même de nôtre Histo-

rien, qui rend en ce point justice aux sçavantes recherches du célébre Thormon *Torsæus*. Les Auteurs Danois sont en effet peu exacts dans l'ordre & dans la suite des Régnes, qu'ils donnent des premiers Rois de Dannemarc : ils en placent quelques-uns avant la naissance de JESUS-CHRÎT, qui n'ont régné que long-tems après. *Torsæus* pour rectifier cette ancienne Chronologie, met l'Epoque de l'établissement de la Monarchie Danoise beaucoup plus tard, que ne la placent communément les Historiens. Il ne commence sa Chronologie qu'à la transmigration des Asiatiques dans le Septentrion, au de-là de laquelle il soûtient avec assés de vrai-semblance, qu'on ne peut trouver aucune Epoque certaine pour l'Histoire du Nord. Ainsi, conformément aux anciennes Chroniques, il pose pour principe que cette transmigration des Asiatiques se fit environ l'an 70 avant J. C. sous la conduite d'*Odin* fameux Magicien ; que cet *Odin* employa dix années à conquérir la Russie, le Dannemarc, la Norwerge, la Suede, &

quelques Païs voisins ; & qu'environ l'an soixante avant Jesus-Chrît, il établit dans le Dannemarc son fils *Schiold*, qui en fut le premier Roi. Cependant il n'est pas certain que les Princes, qui ont fondé la Monarchie Danoise, ayent d'abord pris le tître de Rois : on en trouve même qui se sont contentés de la qualité de *Drotter*, *Seigneur* ; & il seroit difficile de marquer le tems précis, où l'on a commencé d'employer le nom de *Konning*, c'est-à-dire, *Roi*.

Mais quelque tître qu'ayent pris ces Souvérains, M. *Des Roches* soûtient que leurs États étoient héréditaires : le mort, comme l'on dit, saisissoit le vif, & le plus proche héritier étoit mis sur le Trône. Telle fut, selon lui, la pratique constante que l'on observa dans tous les tems. Il est vrai que nous voyons en quelque maniére le Royaume devenu électif sous le Régne de *Waldemar* I., lorsque les Senateurs s'obligérent de reconnoître son fils *Canut* pour son Successeur. Avant le Régne de ce Prince les Sénateurs ne s'étoient jamais attribué le

droit d'élection : ils avoient quelquefois offert de reconnoître pour leur Roi le fils, du vivant du pére, & ils l'avoient exécuté en effet ; mais cette anticipation étoit volontaire, & ne préjudicioit en rien au droit de la succession héréditaire. C'est ainsi que le nouvel Historien tâche d'établir son sentiment particulier, contre l'opinion commune des meilleurs Auteurs, qui conviennent que ce Royaume a toûjours été électif jusqu'en 1660.

Quant à l'étenduë du Royaume de Dannemarc, on lui donne communément 80. à 90, lieuës du Midi au Septentrion, & 45. à 50. lieuës de l'Orient à l'Occident, depuis Coppenhague jusqu'à la Côte Occidentale du Diocése de Ripen. De tout tems on a divisé ce Royaume en Continent & en Isles, le Continent ne consiste plus aujourd'hui que dans le Juthland, qui est une Presqu'isle d'environ 13. à 14. lieuës d'Allemagne en longueur du Midi au Nord, & de neuf lieuës d'Orient en Occident. Les Isles sont en grand nombre : on remarque comme les plus considera-

bles, celles de *Zelande*, de *Fionie*, de *Laland*, de *Langelland*, de *Falster*, de *Mone*, de *Samsoc*, d'*Arroc.*, de *Bornholme*, & d'*Amack*. Le Duché de Holstein est possedé par le Duc de Holstein Gottorp, & par le Roi de Dannemarc qui en a la plus grande partie : l'un & l'autre le tiennent comme Fief de l'Empire. Les Comtés d'*Oldembourg* & d'*Helmenhorst* sont deux Provinces d'Allemagne, détachées de tous les autres Païs du Roi de Dannemarc : c'est l'ancien Patrimoine de la maison d'Oldembourg. On dit ici peu de choses de la Norwege, qui fait partie du Royaume de Dannemarc depuis la fameuse union de Calmar.

M. *Des Roches* fait ensuite un portrait de la Nation Danoise, ou plûtôt un éloge, qui en donne une haute idée. Si nous nous en rapportions, dit-il, aux Historiens Romains, ou à ceux des autres Nations, plus curieux d'exalter leurs Compatriotes que de rendre justice aux Etrangers, nous regarderions les anciens Danois comme un Peuple sauvage, sans édu-

cation & ſans politeſſe ; mais ſi l'on fait attention aux belles Loix qu'ils ont établies, aux grandes actions qu'ils ont faites ſoit dans la paix, ſoit dans la guerre ; & que c'eſt ce Peuple généreux, qui a le plus contribué à renverſer la puiſſance monſtrueuſe de l'Empire Romain; on conviendra ſans peine qu'il eſt dans le monde peu de Nations, dont la valeur & la ſageſſe méritent de plus juſtes éloges. Ces traits généraux ſont appuyés ſur des faits, dont la vérité ne peut guére être conteſtée. Les Danois, dit nôtre Hiſtorien, ont ſoûmis l'Irlande huit fois : l'Angleterre a ſubi leur joug à dix repriſes différentes, & a obéï en dernier lieu à quatre Rois de Dannemarc, qui y ont régné ſucceſſivement : l'Ecoſſe a reſſenti pluſieurs fois la force des armes des Danois, & leur a payé tribut de même que la Saxe : ils ont ſubjugué quatre fois les Eſclavons ou Sclaves : la Suede & la Norwege, non-ſeulement leur ont été tributaires ; mais le dernier de ces Royaumes eſt devenu un État héréditaire de la Couronne de Danne-

marc, & le premier n'a ſecoüé que dans ces derniers tems le joug qu'ils lui avoient impoſé.

Leurs navigations & les grands exploits qu'ils ont faits ſur mer, ſont trop célébres dans toutes les Hiſtoires pour les paſſer ſous ſilence. Il n'y a peut-être pas dans toute l'Europe une ſeule Côte maritime, où ils n'ayent porté la terreur de leurs armes. Leurs incurſions dans la Friſe, chés les anciens Bataves, dans la Grande Bretagne, dans l'Eſpagne, dans l'Italie, & juſqu'à Conſtantinople, les enrichirent & leur acquirent une gloire immortelle. La France enfin ne ſe délivra de leur joug, que par la ceſſion d'une de ſes plus belles Provinces, où ils s'établirent ſous le nom de Normands ou de Peuples du Nord. On admire auſſi parmi eux des Héroïnes, qui ſe rendirent illuſtres par l'exercice des armes; en ſorte que la valeur ſemble avoir fait le caractére de tout ſexe, comme de tout état. Les dangers, les ſupplices, la mort même, n'avoient rien qui pût les effrayer; & le ſoin principal des an-

ciens Danois fut toûjours de se prémunir contre toute sorte de crainte. La cause de cette indifférence pour la mort & pour les supplices, ajoûte M. *Des Roches*, venoit de l'amour de la gloire, qu'ils regardoient comme le souvérain bien. Il ne faut pourtant pas que nos Lecteurs se laissent tellement prévenir, par ce qu'on nous dit ici des anciens Danois, qu'ils perdent tout-à-fait l'idée qu'on en a eû de tout tems, comme de fameux Pirates encore plus animés par l'intérêt & l'amour du butin, que par cette noble ambition qui fait les vrais Héros. Nôtre Historien n'en disconvient pas lui-même : il avoüe que la part, que chaque soldat avoit aux dépoüilles de l'ennemi après la victoire, ne contribuoit pas peu à les affermir dans ce mépris de la mort.

Nous laissons aux Amateurs des Fables tout ce qui est rapporté dans le cours de cette Préface, touchant les mœurs, les coûtumes, & la fausse religion de cet ancien Peuple ; pour nous arrêter à des objets plus réels & plus solides. Ce fut vers le milieu du

huitiéme ſiécle depuis la naiſſance de JESUS-CHRÎT, que la lumiére de l'Evangile commença à luire dans le Dannemarc. Tout y changea alors de face : l'amour de la Juſtice succéda à une valeur brutale, qui tenoit de la férocité, de la violence, & du brigandage. Les Nations les plus jalouſes de la gloire des Danois, dit nôtre Auteur, ſont forcées de leur rendre ce témoignage ; que non-ſeulement la briéveté & la netteté de leurs Loix ſurpaſſent toutes celles des Peuples, mais qu'elles ſont fondées ſur la plus exacte équité. Elles ſont contenuës dans un petit Volume *in* 4° écrit en la langue du Païs avec tant de ſimplicité & de clarté, qu'il n'y a perſonne qui ſçache lire & écrire, quelque peu pénétrant qu'il ſoit, qui ne s'en puiſſe ſervir, les citer dans ſa propre cauſe, & en former ſon Plaidoyer ſans avoir beſoin de Conſeil ni d'Avocat. Toutes les formes, qui ne ſervent ailleurs qu'à prolonger les Procès, ont été bannies des Tribunaux ; ce qui rend l'adminiſtration de la Juſtice beaucoup plus courte &

plus aiſée. Il ne faut pas s'étonner après cela, que de tout tems les Loix Danoiſes ayent été en ſi grande réputation. La Grande Bretagne s'eſt toûjours glorifiée, & ſe glorifie encore d'avoir reçu des Danois ſes meilleures Loix. Tout le monde ſçait que Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, qui deſcendoit des Princes Danois, ſe ſervit utilement des Loix de Dannemarc dans les Ordonnances, qu'il fit pour l'uſage de ſes nouveaux Sujets, lorſqu'il fut parvenu à la Couronne d'Angleterre. Les Loix, que *Rollon* Prince Danois & premier Duc de Normandie y établit, furent trouvées ſi ſages & ſi belles, qu'elles méritérent à ce Duché le ſurnom de *Païs de Sapience*, & qu'elles eurent la force d'abolir entiérement le vol parmi des gens, qui juſqu'alors n'avoient vécu que de brigandages.

Avant le changement, qui s'introduiſit ſous le Roi Frideric III. dans la forme du Gouvernement, on diſtinguoit dans le Royaume de Dannemarc cinq ordres ou états différens. Dans le premier étoit compris

le Roi avec la famille Royale. Le fils aîné du Roi, deſtiné à monter ſur le Trône, étoit élû par les ſuffrages des Sénateurs, & nommé ſimplement le Prince. Ses autres fréres étoient appellés Ducs; & à cette qualité depuis la mort du Roi *Chriſtian* I. ils y joignirent celle d'Héritier de Norwege, parceque ce Royaume étoit réputé Etat héréditaire. M. *Des Roches* eſt obligé d'avoüer ici, malgré ſes premiéres préventions, que dans la ſuite des tems on avoit rendu le Dannemarc un Etat électif.

Le ſecond ordre étoit celui de la Nobleſſe, parmi laquelle on ne connoiſſoit aucun tître de Ducs, de Marquis, de Comtes, ni de Barons. Les Nobles poſſédoient leurs terres avec droit de Juſtice haute & baſſe, & de Chaſſe tant avec des chiens que des oiſeaux, de la même maniére qu'en uſent les Comtes en Allemagne. Leurs terres étoient héréditaires; ils ne les poſſédoient point en fiefs; & c'étoit à proprement parler, des francs alleux. Les Sénateurs du Royaume étoient pris du Corps de la Nobleſſe, & leur

nombre n'excédoit pas ordinairement XXVIII. Le Roi & l'Etat étoient obligés de pourvoir à leur entretien, pendant qu'ils étoient en Charge, & ils administroient gratuitement la Justice.

Le troisiéme ordre étoit celui des Ecclésiastiques : il pouvoit passer pour le plus puissant avant l'introduction de la Réforme prétenduë ; mais depuis ce tems-là il est déchu de toute sa puissance temporelle. Les Bourgeois & les Marchands, qui habitoient dans les Villes, composoient le quatriéme ordre : ils avoient leurs Priviléges particuliers. Le cinquiéme ordre étoit celui des Païsans, que l'on distinguoit en deux Classes : sçavoir premiérement, les Païsans libres qui possédoient des Domaines héréditaires, chargés néanmoins de quelques redevances annuelles ; mais ils n'étoient point obligés aux corvées, & ne payoient aucune taxe que du consentement du Sénat du Royaume. Secondement, les Païsans qui ne possédoient point de Domaines héréditaires, mais qui exploitoient les Fer-

mes du Roi, & celles de la Nobleſſe & du Clergé. Ils étoient tenus aux corvées & autres ſervices, dont les Poſſeſſeurs des terres convenoient avec eux.

Dans ces derniers tems le pouvoir de la Nobleſſe s'étant accru à un point, que le Roi n'avoit plus la liberté de rien faire ſans ſon conſentement, & le Païs ſe trouvant dans un état déplorable : tous les ordres du Royaume convinrent en 1660. de rendre le Roi abſolu, & renoncérent d'eux mêmes à l'ancienne liberté, qui leur avoit été ſi fatale par les diviſions continuelles, qui s'élevoient entre le Roi & ſes principaux Sujets. Les Aſſemblées des Etats Généraux, qui ſe tenoient réguliérement tous les ans, ont été abſolument abolies ; de ſorte qu'aujourd'hui le principal Article des Loix de Dannemarc, eſt que le Roi a le Privilége d'expliquer la Loi, de l'alterer, & de la changer lorſqu'il le juge à propos. Tel eſt le Gouvernement préſent de ce Royaume. L'Extrait de cette Préface eſt déja aſſés long, & l'importance des ma-

tiéres ne nous permettoit pas d'être plus courts : c'eſt ce qui nous oblige de renvoyer au mois prochain l'Extrait de l'Hiſtoire même de Dannemarc.

ARTICLE XXIX.

OBSERVATIONS ſur quelques endroits de l'Ouvrage de M. Hécquet, *intitulê* de la Digeſtion, *Tome* I. *ſur une brochure de M. de* Woolhouſe *contre M.* Morand ; *& ſur ſes Diſſertations critiques contre Meſſieurs* Antoine, Briſſeau, *&* Heiſter.

CE n'eſt pas un eſprit critique qui me fait prendre la plume, mais plûtôt un deſir d'apprendre, qui me rendra toûjours docile aux avis que les Sçavans voudront bien me donner ; en conſéquence j'ai tenté toutes les voyes convenables pour demander l'éclairciſſement de quelques doutes, qui ſe trouvent dans le premier Tome du Traité de la Digeſtion de M. *Hecquet* ; dans la brochure de M. de *Woolhouſe* contre M. *Morand*, &

dans ses Dissertations critiques contre Messieurs *Antoine*, *Brisseau*, & *Heister*.

Il y a environ deux ans que j'envoyai ces réflexions à M. de *Woolhouse*, célébre par son érudition profonde, sans en avoir eû aucune réponse : j'ai pris aussi la liberté de m'adresser à l'illustre Compagnie de l'Académie Royale des Sciences pour la supplier de vouloir bien se donner la peine de résoudre pour le bien du Public, toutes les difficultés que j'ai trouvé dans les écrits de ces Messieurs.

J'ai eû l'honneur de lui proposer la premiére difficulté, qui se trouve dans le premier Tome du Traité de la Digestion de M. *Hecquet* : elle consiste dans une observation qu'il rapporte de M. de *Mayerne*, qu'il tâche de faire valoir avec autant d'ardeur qu'il la croit véritable ; elle est à la page 600. du premier Tome de son Traité de la Digestion, dans laquelle M. de *Mayerne* dit » avoir vû un homme » porter une cataracte pendant vingt-» trois ans. Au bout de ce tems cet » homme se trouva délivré à son re-

„ veil de cette cataracte, que son œil „ étoit clair-voyant, que cela étoit „ arrivé par la chûte du cristallin des- „ séché & détaché de son pedicul de „ soi-même, & tombé dans le fond „ de l'œil, comme un fruit bien mûr „ tombe de soi-même de l'arbre „. Il y a deux choses à considerer dans cette observation : la premiére, c'est qu'il est impossible, comme l'expérience le fait voir, qu'un cristallin ainsi desséché, puisse se précipiter au fond de l'œil aussi-tôt après le détachement de son pedicul, parceque l'humeur aqueuse ayant une consistance capable de le soûtenir, empêche qu'il ne se précipite au fond de l'œil. D'ailleurs n'est-ce pas le propre des corps desséchés de flotter au-dessus des liquides ? un cristallin ainsi desséché peut-il se précipiter ? sera-ce par son propre poids ? peut-on dire qu'il en a ? M. de *Woolhouse* ne dit-il pas à la page 201. & 202. de ses Dissertations, quand un cristallin est desséché il se détache, & quitte de soi-même le sinus du vitré, il s'avance dans l'humeur aqueuse, justement

où la véritable cataracte se forme. Après une autorité aussi respectable, y a-t'il encore sujet d'en douter, l'expérience ne prouve-t'elle pas aussi que dans l'abbatement des cataractes cristallines, le cristallin détaché de son pedicul, par l'aiguille, ses attaches étant desséchés, se précipite au fond de l'œil par son propre poids, & que lors qu'il est desséché, au lieu de se précipiter au fond de l'œil, il se porte naturellement à l'intérieur de la prunelle, il s'y colle quelquefois si fortement que plusieurs Oculistes ont fait souvent des tentatives pour l'en faire déloger, sans y avoir pû réüssir : ainsi il ne sera pas hors de propos de conclure que lors qu'on suit ses propres idées, qui ne sont point fondées sur l'expérience, on court grand risque de se tromper.

La seconde, il est rapporté aussi page 600. dans cette *Observation, que l'œil de cet homme étoit clair-voïant.* Un œil dépoüillé de son cristallin desséché, dont la membrane postérieure est restée au giron du vitré, peut-il être clair-voyant ? puis qu'il

n'y paſſe aucuns eſprits viſuels, qui ſe portent à la retine. *Gallien* ne dit-il pas qu'il eſt le principal inſtrument de la vûë. Pour pouvoir réſoudre & juger ſainement cette difficulté, il ne faut que jetter les yeux ſur la plûpart de ces perſonnes à qui on a fait cette opération, & examiner comment elles voient; à peine ſe peuvent-elles conduire, & ils n'apperçoivent que les gros objets, encore eſt-ce confuſément, parceque les eſprits viſuels ſe portent ſur la retine avec confuſion & ſans ordre; ſi ces mêmes perſonnes avoient leurs yeux clair-voyans après l'opération de la cataracte criſtalline, auroient-elles beſoin de lunettes convexes pour écrire & lire diſtinctement? mais c'eſt avec beaucoup plus de raiſon, & de fondement, que l'on peut dire que cette prétenduë cataracte, n'étoit que la membrane du criſtallin devenuë pliſſée & froncée par une trop grande évaporation des humeurs naturelles de l'œil, qui faiſoit illuſion tant à ce malade qu'à cet Oculiſte, ſelon le ſentiment du célébre M. de *Woolhouſe*, parcequ'elle imite

la ſuffuſion & le glaucome du criſtallin ; après cela il n'y a pas lieu de s'étonner que l'œil de cet homme ſoit devenu clair-voyant, parceque cette membrane s'étant remiſe dans ſon état naturel à la faveur d'un bon régime, & par des reſtaurants, peut bien reprendre ſa clarté naturelle, ſon brillant, & devenir clair-voyante. Pour confirmer ce que je viens de prouver, je rapporterai ici cet exemple ; Meſſieurs les Adminiſtrateurs de la Charité de Reims m'envoyérent, il y a environ deux ans, un jeune homme aveugle, âgé de trente-deux ans, d'un temperament excellent, pour avoir mon avis par écrit ſur ſa maladie ; je répondis à ces Meſſieurs que la maladie de cet homme, n'étoit autre choſe que les deux criſtallins deſſéchés & déchatonnés, qui s'étoient portés à l'intérieur de la prunelle, qu'ils bouchoient dans ſa plus grande partie, que ſi on en faiſoit l'opération, ce qui n'étoit pas facile, la cure ne ſeroit que palliative ; parceque la membrane poſtérieure du criſtallin, comme je l'ai déja dit, eſt demeurée

au giron du vitré, qui empêche la vûë. Ainſi cette obſervation de M. de *Mayerne*, rapportée par M. *Hecquet*, n'eſt point recevable.

M. *Hecquet* fait une demande, qui a beſoin d'une explication, lorſqu'il dit au bas de la page 594. premier Tome de ſon Traité de la Digeſtion, conçûë en ces termes : *un glaucome eſt-il eſſentiellement différent d'une cataracte glaucomatique* : il eſt certain qu'à en juger par la vûë, les glaucomes & les cataractes glaucomatiques ont beaucoup de reſſemblance, quoiqu'ils différent eſſentiellement ; car le glaucome eſt formé par l'épaiſſiſſement, par la ſechéreſſe, ou opacité du criſtallin ; au lieu que la cataracte glaucomatique eſt une cataracte membraneuſe adhérente au criſtallin, ou à la ſurface antérieure de la tunique criſtalline devenuë graſſe, denſe, calleuſe, par obſtruction, ou par accretion d'humeurs, ſelon M. de *Woolhouſe*.

M. *Hecquet* dit encore à la page 595. „Les dangers de l'opération „qui va à abbatre une cataracte „glaucomatique, ont-ils quelque

» chose de différent de ceux de l'opé-
» ration, qui abbatroit un glauco-
» me, au sens des anciens Medécins ?
» ce sont les mêmes attaches à rom-
» pre dans l'une & dans l'autre opé-
» ration, puisque c'est le cristallin en
» entier qu'on abbat dans l'une & dans
» l'autre ». Si M. *Hecquet* avoit fait réflexion qu'il y a deux sortes de cataractes glaucomatiques, il auroit sans doute fait voir la différence qui se trouve entre l'une & l'autre cataracte. Car dans la cataracte glaucomatique adhérente au cristallin, son sentiment n'est que trop véritable & bien sensé, puisqu'en effet c'est le cristallin en entier qu'on abbat: mais il n'en doit pas juger ainsi à l'égard de la cataracte glaucomatique adhérente à la surface antérieure de la tunique cristalline, parceque dans celle-ci on n'abbat point le cristallin en entier; ce ne sont point les mêmes attaches à rompre, comme dans l'autre cataracte: qu'est-ce que l'on fait donc ? on sépare seulement, selon M. de *Woolhouse*, la tunique antérieure cristalline devenuë grasse, dense, ou calleuse

du corps criſtallin, & l'humeur aqueuſe par ſon beaume facilite au criſtallin la génération d'une nouvelle eſpéce de membrane, qui lui fait conſerver ſa tranſparence originale; mais le ligament ciliaire, dans cette opération, n'en ſouffrira-t'il pas ? lui qui meût & comprime le criſtallin, qui l'avance en devant ou le recule, & le tient plus ou moins au centre; c'eſt un abus de le croire, pourvû quelle ſoit faite ſelon toutes les régles de l'art; il eſt vrai cependant qu'il ſe trouvera un peu gêné dans ſon action tonique. Ainſi ſi M. *Hecquet* avoit pû s'imaginer qu'il y eût de la différence entre ces deux cataractes glaucomatiques, il ſe ſeroit mieux expliqué en faiſant voir qu'il y avoit une diſtinction à faire.

II.

Si M. de *Woolhouſe*, qui tient un rang ſi diſtingué dans la République des Lettres, ne m'avoit pas témoigné par ſes Lettres obligeantes en datte du 16. Juillet 1730. & du 16. Mars

1731. qu'il recevroit avec plaiſir tout ce qui viendroit de ma part, je ne me ſerois pas hazardé à lui communiquer quelques Obſervations que j'ai faites ſur ſes Ouvrages ; mais je connois ſa droiture, & je ſuis même convaincu qu'il eſt trop judicieux pour improuver cette liberté, il les recevra avec joye parce qu'il les regardera avec juſtice, comme des queſtions que le deſir d'apprendre oblige quelquefois un Éléve de faire à ſon Maître.

Dans ſa Brochure contre M. *Morand*, page 16. & 17. il avance que les Oculiſtes entendus & habiles ont de tout tems pratiqué l'opération de la cataracte „ glaucomatique avec „ ſuccès, en ſeparant la ſurface anté„ rieure de la tunique criſtalline, &c. „ & que le criſtallin garde ſa tranſ„ parence originale „. Y a-t'il quelque apparence qu'on puiſſe ſéparer la tunique antérieure du criſtallin ſans rompre ſes vaiſſeaux ? M. de *Woolhouſe* lui-même pourroit-il ſe promettre une pareille réüſſite ? cela ne paroît pas poſſible : ſes vaiſſeaux étant rom-

pus, peut-il ſubſiſter ſans leur ſecours ? peut-il garder ſa tranſparence originale ſans recevoir de nourriture? d'où lui viendra-t'elle, s'il n'a point de vaiſſeau pour lui en porter ? dira-t'on qu'il la recevra par imbibition, comme M. *Antoine* le dit dans ſon Traité des maladies des yeux, page 58. Voila une autre propoſition d'où naiſſent d'autres difficultés ; on doit cependant ſe perſuader que c'eſt une erreur de le croire, parcequ'une partie ne nourrit pas l'autre ; d'ailleurs, ſi cela ſe pouvoit faire, comme M. *Antoine* le prétend, on ne verroit jamais de criſtallins deſſéchés ; ce qui eſt cependant contraire à l'expérience.

M. de *Woolhouſe* dit encore à la page 23. de ſa brochure contre M. *Morand*, que „ quelquefois les vaiſſeaux nourriciers de la tunique criſtalline ſe „ détachent entiérement de cette tu„ nique, & le glaucome ſe forme en „ trois ou quatre jours de tems „. Oſerois-je demander pourquoi le glaucome ſe forme-t'il ici en ſi peu de tems ? c'eſt apparemment parceque le criſtallin ne reçoit plus de nourri-

ture ; pourquoi n'en reçoit-il plus ? c'eſt parceque ſes vaiſſeaux ſe ſont détachés de ſa membrane : on peut donc conclure qu'il n'en doit point auſſi recevoir après l'opération de la cataracte glaucomatique adhérente à la ſurface antérieure de la tunique criſtalline ; parcequ'il eſt impoſſible, comme je l'ai prouvé, de ſéparer cette membrane du criſtallin, ſans rompre ſes vaiſſeaux, leſquels étant rompus, d'où veut-on qu'il reçoive de la nourriture ?

M. de *Woolhouſe* dit auſſi à la page 30. de ſes Diſſertations critiques ; „ quand l'opération de la cata-„ racte eſt bien faite, la prunelle eſt „ auſſi claire & brillante que celle de „ l'œil ſain „ : ce n'eſt pas une conſéquence de dire que l'opération ſoit bien faite, parceque la prunelle eſt claire & brillante ; car on voit ſouvent des perſonnes à qui on a fait cette opération, qui ont la prunelle claire & brillante, & qui cependant ne voyent point, & d'autres qui ont vû pendant des cinq & ſix mois, & qui après ce tems, ne voyent plus.

M. de *Woolhouſe* lui-même détruit ce ſentiment, en diſant à la page 202, de ſes Diſſertations critiques que l'opération de la cataracte doit être faite ſans aucune ruption, ni ſéparation des fibres, ni du ligament ciliaire, & ſans faire la moindre enfonçûre, brêche, ni entamure à l'humeur vitrée; marque certaine qu'il eſt bien perſuadé que la réüſſite de l'opération de la cataracte conſiſte à éviter tous ces accidens, mais non pas dans la conſervation de la clarté de la prunelle, qui eſt ſouvent un ſigne fort équivoque, & un ſubterfuge dont les Oculiſtes vulgaires ſe ſervent pour mettre leur opération en crédit.

Je ſuis ſenſible aux intérêts du Public, & c'eſt ce qui m'empêche de garder le ſilence ſur une matiére qui lui eſt importante; je veux lui apprendre, & lui faire connoître en même tems; pourquoi la plûpart des perſonnes à qui on a fait l'opération de la cataracte criſtalline, voyent pendant des cinq & ſix mois, & après ce tems, ne voyent plus; j'oſe aſſûrer avec tous les habiles connoiſſeurs, que

c'eſt un effet de la mauvaiſe manœuvre de l'Opérateur qui a pouſſé ſon aiguille en droite ligne, au lieu qu'il la devoit pouſſer obliquement, & c'eſt encore par une pareille mépriſe, qu'il a fait une entamure au corps vitré, & les deux humeurs, par ſucceſſion de tems, s'étant mêlées enſemble, ont cauſé la Synchyſis, c'eſt-à-dire, la confuſion.

Je ne vois pas quelles ſont les raiſons qui ont porté M. de *Woolhouſe* à dire à la page 203, de ſes Diſſertations critiques, „ que l'humeur aqueuſe „ peut probablement faire les fonc„ tions du criſtallin dans le tems mê„ me du déplacement du criſtallin „. Si cela ſe pouvoit faire, comme il le penſe, cela ſe feroit encore après le déplacement du criſtallin, parceque l'humeur aqueuſe demeure toûjours la même, tandis qu'elle n'a pas occaſion de contracter d'altération; car il n'y a pas plus de raiſon pour ce ſentiment que pour celui qui tendroit à ſoûtenir que l'humeur aqueuſe peut faire les fonctions du criſtallin après ſon déplacement : ce qui eſt tout-à-

fait contraire à l'expérience ; car, selon quelques Auteurs, l'humeur aqueuse sert d'avantgarde pour arrêter & rompre le premier abord des objets : ainsi je ne vois pas ce qui pourroit donner du poids à cette proposition.

M. de *Woolhouse*, dit encore à la page 18. de ses Dissertations critiques ; souvent il n'y a de l'humeur cristalline qu'un seul point d'alteré en apparence, qui correspond au centre de la prunelle, & cependant le malade „ est „ tout-à-fait aveugle, ensuite il ajoûte, „ ce phénomene fréquent de la petitesse d'altération du cristallin m'a „ souvent surpris & clairement convaincu de la nécessité indispensable „ du cristallin pour la vision „. Ce n'est pas une chose surprenante de voir des points d'altération au cristallin ; je les ai toûjours vû placés au bord du cristallin, à l'œil droit du côté du petit angle, & à l'œil gauche du côté du grand angle, mais les malades voyoient encore assés pour distinguer les objets ; si l'on veut sçavoir d'où vient cette situation différente

des points d'altération du criſtallin ; dans la ſuite je contenterai ſur cela les curieux. Cette difficulté eſt trop peu de conſéquence pour la mettre au nombre de celles qui ſont la ſource de quelques doutes ; car qu'ils ſoient au centre ou au bord, c'eſt à peu près la même choſe, il n'y a pas ſujet de relever cet endroit & de le faire valoir. La difficulté eſt dans ce qu'il ajoûte au même endroit. „ Ce phé-„ nomene fréquent de la petiteſſe d'al-„ tération du criſtallin m'a ſouvent „ ſurpris „. De quoi M. de *Woolhouſe* eſt-il ſurpris ? c'eſt apparemment de ce que les malades ne voyent point : qu'il modére un peu ſa ſurpriſe, & qu'il donne un moment d'attention à l'exemple que je vais rapporter. Un nommé *Deſitre* âgé d'environ 50. ans, Maître Cordonnier à Chaalons, eut deux glaucomes du criſtallin, qui parûrent viſiblement pendant près d'un an : au bout de ce tems, il lui ſurvint par communication, deux glaucomes du vitré, qui l'ont rendu tout-à-fait aveugle, de ſorte qu'il ne pouvoit pas même appercevoir la lumiére. La

prunelle s'eſt un peu dilatée, parceque le corps vitré étant groſſi par accrétion d'humeurs, s'appuye ſur le pertuis de l'iris, qu'il dilate un peu ; ce point d'altération paroît encore au bord du criſtallin, à l'œil gauche du côté du grand angle, & à l'œil droit du côté du petit angle ; comme je l'ai vû : & comme M. *Rauſſin*, célébre Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Chaalons, & fameux Oculiſte, l'a auſſi remarqué avant que le corps vitré fût alteré ; après cela M. de *Woolhouſe* n'a plus ſujet d'être ſurpris de la petiteſſe d'altération du criſtallin, puiſque ce n'eſt point elle qui éteint tout-à-fait la vûë, mais bien la perte de la tranſparence du criſtallin & du corps vitré tout enſemble. Enſuite il ajoûte, & „ clairement convaincu de la néceſſi- „ té indiſpenſable du criſtallin pour la „ viſion „. Apparemment que M. de *Woolhouſe*, en diſant que le criſtallin eſt d'une néceſſité indiſpenſable pour la viſion, a eû intention de dire que c'étoit pour une viſion parfaite ; car autrement il ſe ſeroit bien gardé de dire à la page 171. de ſes Diſſertations

critiques ; „ c'eſt qu'à l'inſtant que le „ criſtallin commence a être détourné, le malade diſtingue les objets, & à la page 202. du même Livre il tient à peu près le même langage, en diſant: „ s'il arrive jamais qu'on voye „ diſtinctement après le déplacement „ du criſtallin, il faut que la place „ du criſtallin, ſoit remplie ſans aucune confuſion ni dérangement des „ parties internes de l'œil „. M. de *Woolhouſe* à la page 278. de ſes *Diſſertations critiques*, „ avoüe que la „ viſion ſe peut faire ſans criſtallin, „ tant bien que mal „. Par conſéquent on peut donc conclure qu'il n'eſt pas d'une néceſſité indiſpenſable pour la viſion, & qu'on voit ſans criſtallin ; puiſque M. de *Woolhouſe* en convient, & que M. *Antoine* le prouve dans ſon Livre des maladies des yeux, page 104. L'expérience ne prouve-t'elle pas encore que les malades reçoivent du ſoulagement de l'opération de la cataracte criſtalline, lorſqu'elle eſt faite ſelon toutes les régles de l'art, & que ceux qui ont de gros yeux à fleur de tête, & la vûë

longue, en reçoivent encore davantage.

La crainte que l'on ne croye que dans cet Écrit, j'ai plûtôt pensé à me singulariser qu'à m'instruire, m'engage à repeter en le finissant ce que j'ai déja dit ci-dessus; je ne suis par rapport au célébre M. de *Woolhouse*, que ce qu'est un Éléve docile & respectueux par rapport à son Maître: l'amour que j'aurai toûjours pour la vérité me fera recevoir avec un vif sentiment de reconnoissance les réponses qu'il voudra bien faire à mes observations, telles qu'elles puissent être: s'il les trouve justes, son approbation me sera glorieuse, & sa critique utile, s'il me démontre que je me suis trompé.

A Chaalons en Champagne, le 20. de May 1732. BLANCHART, Prêtre du Diocése de Chaalons, Chapelain de l'Eglise Collégiale de Nôtre-Dame.

ARTICLE XXX.

LES METAMORPHOSES d'Ovide avec des Remarques & des Explications Historiques, par M. l'Abbé Banier *de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres. Ouvrage enrichi de Figures en Taille-douce; trois Volumes in* 12. *A Amsterdam, chés R. & J.* Westein, *& G.* Smith, *& se vend à* Paris, *chés J. B.* Coignard *fils.* 1732.

IL n'appartenoit qu'à un des plus beaux esprits de la Cour d'Auguste, de concevoir & d'exécuter avec succès le dessein d'un Ouvrage tel que les Métamorphoses, c'est-à-dire, de représenter en divers Tableaux, tout ce que la Fable raconte des changemens merveilleux de certains corps en d'autres corps; changemens opérés par la toute-puissance des Dieux; & de réünir tous ces Tableaux dans une espéce de Poëme, dont l'Univers entier est la Scéne, & qui embrasse tous les âges depuis le commencement du

monde jusqu'au tems où il écrivoit. Mais si *Ovide* seul étoit capable de produire un Ouvrage si ingénieux & si pénible, on peut dire aussi qu'il étoit réservé à un des plus célébres Membres de l'Académie des belles Lettres, tel que M. l'Abbé *Banier*, d'en donner une traduction parfaite en nôtre Langue avec des Explications historiques de chaque Fable.

Mais avant que de tracer à ses Lecteurs le vrai caractére du Poëte qu'il traduit, d'où naissent des difficultés extrêmes de le bien traduire: L'Auteur dans sa Préface, qui est comme le fruit & l'abregé des sçavantes Dissertations, dont il a souvent entretenu l'Académie, remonte jusqu'à l'origine des Fables, & prétend qu'elle se perd dans l'antiquité la plus reculée... Selon lui la communication que Dieu voulut bien avoir avec les anciens Patriarches, & dont la connoissance se conserva par tradition dans le Paganisme, a été la premiére source de ce mélange continuel des Dieux & des hommes, qui fait tout

le merveilleux de ces anciennes fictions.

„ Dans les premiers tems, dit M.
» l'Abbé *Banier*, les hommes n'ado-
» roient qu'un ſeul Dieu. Noé con-
» ſerva dans ſa famille le culte que
» ſes Péres avoient rendu au Créa-
» teur ; mais ſes deſcendans ne furent
» pas long-tems à en alterer la pureté.
» Les crimes auſquels ils s'abandon-
» nérent, affoiblirent bientôt l'idée
» de la Divinité, & on commença à
» l'attacher à des objets ſenſibles. Ce
» qui parut dans la Nature de plus
» brillant & de plus parfait, enleva
» leurs hommages, & par cette raiſon
» le Soleil fut le premier objet de
» leur ſuperſtition. Du culte du So-
» leil, on paſſa à celui des autres Aſ-
» tres, & des Planétes : toute la Mili-
» ce du Ciel, pour uſer de l'expreſ-
» ſion de Moïſe, s'attira un culte
» Religieux, ainſi que les Elémens,
» les Fleuves & les Montagnes : on
» n'en demeura pas là ; la Nature
» elle-même fut regardée comme une
» Diviniré ; & ſous differens noms,
» elle devint l'objet du culte de diffé-

„ rentes Nations. Enfin les grands „ hommes parurent mériter ou par „ leurs conquêtes, ou par l'invention „ des Arts, des honneurs qui n'étoient „ dûs qu'au Créateur de l'Univers : „ & voila l'origine de tous ces Dieux „ que le Paganiſme adoroit „.

A cette premiére ſource des Fables, l'Auteur en joint pluſieurs autres, qui toutes ſont fondées en raiſons & dans l'Hiſtoire ancienne dont il a une connoiſſance très-étenduë.

De l'origine de la Fable, M. l'Abbé *Banier* paſſe aux divers Auteurs tant Poëtes qu'Hiſtoriens, qui entreprirent en différens tems des compilations de Fables avant Ovide; mais il montre que celui-ci les ſurpaſſa tous, ſoit par la multitude & la varieté de ſes Tableaux, ſoit par les nuances fines & délicates par où il différencie les Fables qui ſe reſſemblent; Aglaure métamorphoſée en rocher eſt différente d'Anaxarette qui éprouve le même changement, & ainſi des autres Nimphes changées en arbres ou en fontaines; rien de commun dans le détail de leur changement,

ce sont toûjours de nouvelles images, & des beautés singuliéres : on peut voir dans l'Auteur même le reste du caractére d'Ovide. On y verra aussi que parmi tant de beautés avouées de tous les siécles, l'Auteur ne dissimule point les défauts, & la franchise avec laquelle il les expose, justifie suffisamment les loüanges qu'il donne à son Poëte. Des beautés & des défauts ainsi exposés naissent également les difficultés de la traduction. Il est difficile, dit M. l'Abbé *Banier*, de bien rendre *Ovide* dans ses beaux endroits, & presque impossible de le faire goûter dans ceux qu'on juge dignes de censures. Les répétitions fréquentes, dans ce Poëte, les pointes & les jeux de mots ne sont point du tout de nôtre goût, les détails aussi trop circonstanciés nous déplaisent, ils nous arrêtent trop long-tems sur le même objet. „ Contens d'apprendre par exemple „ qu'une personne a été changée ou „ en fontaine, ou en arbre, ou en „ rocher ; nous sommes choqués des „ détails anatomiques dans lesquels „ entre *Ovide* pour décrire ces chan-

„ gemens. Le Poëte paré des plus „ belles expreſſions devient froid, & „ le Traducteur à qui elles manquent „ ſouvent, languit encore davan- „ tage „.

Outre ces difficultés qu'on conçoit aiſément; M. l'Abbé *Banier* dont on ne peut ici trop loüer la modeſtie & la retenuë, avouë franchement, que ce qui lui a fait le plus de peine dans ſa traduction, a été de rendre dans une langue chaſte, un Poëte qui l'eſt peu. Les Métamorphoſes, dit-il, à les bien définir, ne ſont que l'Hiſtoire des paſſions des Dieux, ou plûtôt des hommes traveſtis en Dieux, & ſur-tout de leurs amours; or les effets de cette derniére paſſion y ſont toûjours expoſés avec trop de licence. Les portraits que fait *Ovide* dans cette occaſion ſont trop vifs, la pudeur y eſt peu ménagée, & c'eſt dans ces endroits là ſeulement que ce Poëte accuſé partout ailleurs d'être naturellement trop diffus, ne laiſſe que trop à penſer à ſes Lecteurs. Le nouveau Traducteur eſpére avec raiſon que les précautions qu'il a priſes pour ne ſe

servir d'aucune expression qui pût blesser les oreilles délicates ; seront du goût de ceux qui n'apprennent l'Histoire des foiblesses des Grands hommes, que pour tâcher de s'en garentir. A quoi nous ajoûtons que cette sage retenuë dans le choix de ses expressions n'est pas une des moindres perfections de son Ouvrage, qui d'ailleurs est un des plus parfaits en ce genre que nous ayons dans nôtre Langue. *Ovide* ici ne perd rien de ses graces naturelles ; toutes les fleurs répanduës dans le vaste champ des Métamorphoses semblent renaître avec un nouvel éclat sous la main du Traducteur.

Passons aux explications des Fables jointes à la traduction, & qui font comme une seconde Partie de l'excellente Préface, où l'Auteur rend compte de son travail.

On reconnoît ici avec M. l'Abbé *Banier* que les Fables envisagées sous différens rapports, peuvent renfermer plusieurs sens. De-là cette diversité qu'on remarque dans les Mythologues sur la maniére de les interpré-

ter ; chacun ayant saisi l'Allégorie qui étoit la plus conforme à sa maniére de penser. Sous cette mystérieuse obscurité qui les envelope on y a trouvé tout ce qu'on a voulu, Physique, Morale, Chimie, Medecine. Pour nôtre Académicien, accoûtumé qu'il est depuis long-tems à ne regarder les Fables, que comme les dépositaires des évenemens du monde naissant, il laisse là toutes les Allégories pour ne s'attacher qu'à découvrir les vérités purement historiques qu'elles renferment. Nous n'en donnerons ici qu'un exemple, par où l'on pourra juger de la méthode qu'il a suivie dans ses explications, & de la prodigieuse lecture qu'elles supposent de la part de l'Auteur, qui s'est donné la peine de réduire à peu de pages ce que d'amples récueils lui ont fourni sur chaque sujet qu'il traite. L'exemple que nous donnons est tiré de la page 332. du Livre VI. à l'occasion d'*Arachné*, qui ayant défié Minerve, à qui travailleroit le mieux dans des ouvrages de laine ou de soïe, traça sur sa toile quelques métamorphoses

des Dieux que l'Auteur explique fort naturellement, en établiſſant un principe général qui peut ſervir de clef pour l'interprétation de pluſieurs autres Fables ſemblables.

Anciennement les hommes & les Rois mêmes, dit M. l'Abbé *Banier*, étoient fort peu polis. Le défaut d'éducation & encore plus celui des principes d'une bonne Morale, les avoient rendus également groſſiers & féroces. Lorſqu'ils alloient demander quelque Princeſſe en mariage, & qu'on la leur refuſoit, ils armoient pour l'enlever. Les Drapeaux militaires & les Vaiſſeaux portoient des figures qui faiſoient reconnoître leurs Maîtres; & ces Enſeignes étoient ou des animaux, ou des oiſeaux, ou quelque monſtre d'une figure bizarre & inconnuë. Cette obſervation, dit le ſçavant Traducteur, n'a pas beſoin de preuve; on trouve ces repréſentations ſur les monumens, ſur les médailles & ſur les monnoïes. Or ceux qui décrivoient ces ſortes d'expéditions, au lieu de dire qu'un tel Prince avoit enlevé ſur ſon Vaiſſeau ou pris

par la force des armes quelque Princesse, dont il étoit amoureux, publioient qu'il s'étoit changé en taureau, en lion, en aigle, &c. Palephate a donné une explication à ces Métamorphoses, qui au fond n'est pas fort différente de celle-ci. Cet Auteur prétend que l'origine de ces changemens vient de ce qu'autrefois on faisoit graver sur les monnoïes la figure de différens animaux, & que cet argent donné aux maîtresses qu'on vouloit séduire, fit dire dans la suite que les amans eux-mêmes avoient pris ces différentes figures.

C'est ainsi que M. l'Abbé *Banier*, par des explications toutes naturelles & purement historiques de chaque Fable des Métamorphoses, a sçû dissiper les ombres que les anciennes fictions des Poëtes avoient répanduës sur l'Histoire des premiers tems.

ARTICLE XXXI.

SECONDE LETTRE du P. Castel *Jésuite, à M. le Chevalier* de Ramsay, *au sujet de la pesanteur.*

Monsieur, je crois vous avoir prouvé dans ma premiére Lettre que ce monde n'est qu'un amas de petites roües engrainées de très-près, entremêlées par-tout d'un fluide infiniment subtil qui en remplit tous les vuides, & qui étant dans une continuelle agitation, les fait sans cesse tourner chacune autour de son propre centre ou de son axe. C'est de-là que je prétens faire resulter tout le jeu général de l'Univers, & le mécanisme particulier de la pesanteur, par le simple principe de l'homogeneité ou plûtôt de l'heterogeneité des corps.

Car je ne reconnois point d'homogeneité principe, point d'attraction, point de tendance proprement dite, & qui ne soit l'effet immédiat de l'he-

terogeneité, & de la repulſion : les parties ne ſe portant les unes vers les autres, que parceque d'autres parties les chaſſent avec plus de force qu'elles ne ſe chaſſent entre-elles, l'union n'étant qu'une ſéparation ; & la tendance vers la terre, qu'un éloignement ou une fuite du Ciel.

Tous les corps ſe repouſſent, par l'effort que la matiére fluide qui les penétre, fait pour les ſéparer, ou pour faire tourner les atomes qui les compoſent. Ce principe porte plus loin celui de Deſcartes, qui vouloit que tout ſe fît par impulſion : mais il ne le contredit pas. Et c'eſt ainſi qu'il faut perfectionner le ſyſtême général de ce grand homme ; non pas en ſe jettant dans un ſyſtême d'attraction qui n'explique rien, & qui commence pourtant à nous gagner : ce qui marque que le goût de la ſaine Phiſique eſt bien tombé parmi nous.

Tous les corps ſe repouſſent ; & la Phiſique toute *mécanique* ſelon Deſcartes, eſt toute *ſtatique* ſelon moi : ce qui n'eſt pas indifférent pour ceux qui veulent avoir des idées préciſes

des choſes. Tout ſe fait donc dans la nature par des contrebalancemens & par une réaction fondée ſur les loix du plus exact équilibre. Sans ceſſe les corps font entre-eux eſſai de leurs forces, & la loi du plus fort décide de tous les mouvemens. Car il n'y a de mouvement, que lorſque l'équilibre eſt rompu ; & lorſque l'équilibre eſt rompu, tout le mouvement n'eſt qu'un balancement qui tend à le rétablir & à rétablir le repos le plus parfait.

Mais d'où vient le mouvement, & en quoi conſiſte ſa force ? je le dirai avec ma franchiſe ordinaire. On tâtone depuis long-tems autour de ce point-là. Le mouvement vient de la matiére ſubtile ; mais comment en vient-il, & qui eſt-ce qui fait ſa force? car plus un corps eſt fluide, moins il eſt actif, & puiſqu'elle eſt infiniment fluide, il ſemble qu'elle doive être ſans action. Ce n'eſt qu'en réüniſſant leur action comme infiniment petite ſur un tronc d'arbre continu & ſolide, que les filets d'eau qui l'entrainent, lui communiquent une

force, qu'aſſûrément ils n'ont pas par eux-mêmes, à cauſe de leur grande déſunion.

C'eſt donc la *ſolidité* & ce qu'on appelle juſqu'ici la *maſſe* des corps; la *réünion*, parlons clair, le *repos* de leurs parties qui donne au mouvement une force qu'il n'a pas. Et voila qui nous dévoile le grand principe auquel viſoit Deſcartes, & qu'il a manqué en donnant une force complette au repos & au mouvement, pris chacun à part, principe qu'*Ariſtote* non plus n'avoit fait qu'indiquer en définiſſant la nature, *le principe du mouvement & du repos*.

Non, non, le mouvement ni le repos n'ont par eux-mêmes aucune véritable force: ou s'ils ont une force, c'eſt une force incomplette. Le mouvement n'eſt que *viteſſe*, le repos n'eſt que *maſſe*. Il faut la réünion des deux *maſſe & viteſſe*, *viteſſe & maſſe*, pour faire la force ſoit du repos, ſoit du mouvement. Car du reſte il eſt indifférent de quelle part vienne le plus ou le moins de force, pourvû qu'elle vienne des deux: ce qui prou-

ve bien que le repos influë autant que le mouvement dans tout ce qu'il nous plaît de nommer la force du mouvement. Car ſoit qu'avec un degré de viteſſe vous augmentiés la maſſe, ou qu'avec un degré de maſſe vous augmentiés la viteſſe, la force en eſt également augmentée : quoiqu'un degré de viteſſe & trois degrés de maſſe, ou bien un degré de maſſe & trois degrés de viteſſe font toûjours trois degrés de force, au moins ſelon le compte des Carteſiens.

La matiére ſubtile dépoſitaire de tout le mouvement de la nature en eſt comme l'ame : la matiére craſſe dépoſitaire de tout le repos en eſt comme le corps. Leur mélange intime fait la nature. L'une n'a que de la viteſſe ; l'autre n'a que du repos ; les deux enſemble ont de la force. Deſcartes en compoſant tout le grand corps du ſoleil & des étoiles, de pure matiére ſubtile, en faiſoit des corps inanimés & ſans vertu, que la ſeule reaction des globules auroit anéantis dés le premier effort.

La matiére ſubtile ſera, ſi vous

voulés, le principal agent de l'Univers, & le premier principe de toute son action; mais à condition qu'elle ne sera pas le seul. Plus on entassera de matiére subtile quelque part, plus on énervera son action. La matiére subtile n'agit & n'a de force que lorsqu'elle est en petite quantité, lorsqu'elle est infiniment resserrée. Et ce principe qui nous paroît d'abord paradoxe, est le principe général de tous les fluides les plus grossiers.

Lorsqu'ils sont rassemblés en trop grande quantité, & que leurs parties nagent en quelque sorte librement les unes dans les autres, elles ne font que flotter, & se prêter de mutuels subterfuges pour se dérober à leur propre action; mais lorsque le voisinage des corps solides dont elles sont entremêlées de près, les resserre comme en une masse continuë & solide, c'est alors qu'on sent leur action & leur efficace. Un batteau trop chargé s'enfonce dans une grande eau, & se soûtient dans un canal étroit. Plus le lit d'une riviére se retrécit, plus l'eau y est forte, non seulement, comme on

le pense, parcequ'il y a plus de vitesse : mais sur-tout parcequ'il y a plus de masse, parcequ'elle y est plus resserrée, & que ses filets y agissent plus *per modum unius*, comme on dit.

Plus un corps est comprimé, plus son ressort est vif : plus il est dilaté, plus sa force est énervée. Et que fait-on en effet lorsqu'on fléchit un bâton? on resserre quelques-uns de ses pores, & on dilate les autres. L'équilibre est donc rompu ; les parties resserrées deviennent plus fortes, les dilatées plus foibles. Or avant ce changement leurs forces étoient égales en équilibre ; cet équilibre doit donc en se rétablissant, rétablir le bâton.

Ce principe explique donc le ressort ou la vertu élastique des corps. Mais il explique tout le mécanisme général & particulier de l'Univers, en y joignant toûjours le grand principe de l'interruption de l'équilibre par les créatures libres, & nommément par les hommes.

Car de soi toute la nature mécanique tend à l'équilibre & par conséquent au repos. Il y a déja huit ans

que j'ai démontré ce principe. Bien des Philoſophes l'ont adopté, & je n'en ſçache aucun qui l'ait contredit. Je le crois en effet inconteſtable, lorſqu'on voudra le diſcuter ſelon les regles d'une ſaine & legitime critique. Or, c'eſt par les mêlanges qu'ils font ſans ceſſe que les hommes rompent cet équilibre, & occaſionent des mouvemens de répulſion & de balancement dans tous les corps. Ce point eſt certain auſſi.

Le balancement eſt inconteſtablement le mouvement propre d'un équilibre rompu, & qui tend à ſe rétablir & au plus parfait repos. Ce balancement eſt ſenſible dans les aſtres, dans les mers, dans les vents, dans les alternatives des ſaiſons, dans nos corps, dans tous les corps un peu animés, reſulte ſans doute d'un balancement ſecret, d'un mouvement d'oſcillation, de vibration, dont ſont agitées toutes les parties de tous les corps terreſtres & autres.

C'eſt donc ce mouvement ſecret de vibration & d'oſcillation qui produit toutes les générations de la nature &

tous les phenoménes de l'Univers. La lumiére, la chaleur, le ſon, &c. qui ſont les principaux phenoménes des corps ſenſibles, ont toûjours aſſés été regardés comme l'effet d'un pareil tremouſſement des parties inſenſibles.

Pour ce qui eſt des génerations des corps, comme elles ſont l'effet de la fermentation, de la chaleur, & d'un accroiſſement plûtôt continuel que continu, on ne ſçauroit douter qu'elles ne ſe faſſent comme à petits coups redoublés, qui ne ſont autres que les oſcillations dont je parle. Peut-on douter par exemple que dans nos corps la digeſtion de l'éſtomac, la circulation du ſang dans les artéres & même dans les veines, les diverſes coctions, les diverſes digeſtions & altérations d'humeurs, les nutritions ne ſe faſſent à l'aide d'un mouvement periſtaltique & oſcillatoire, qui broye ce ſang & ces humeurs, & les fait avancer dans tous les plis & replis les plus tortueux de la circulation organique.

Pour les plantes il n'y a nul lieu

de douter que tout ne s'y paſſe à cet égard ſelon les mêmes loix que dans les animaux. Le mouvement de vegétation & de nutrition n'y eſt évidemment qu'un mouvement periſtaltique & oſcillatoire. En particulier on ne peut pas croire que le ſuc nourricier, la ſéve, y monte d'un mouvement continu depuis la racine juſqu'à la cime des arbres les plus élevés. Mais les conduits de la circulation s'y ouvrent & s'y referment ou ſe reſſerrent alternativement, en commençant par le plus bas du canal juſqu'au plus haut, par une eſpéce d'ondulation vermiculaire, pareille à celle d'une longue corde pendante qu'on agite un peu. Or en s'ouvrant, le ſuc y entre, & quand il y eſt entré, l'endroit ouvert ſe reſſerre, & force ce ſuc à monter plus haut dans la partie immédiatement ſupérieure du canal qui s'ouvre à ſon tour.

Les valvules dont tous ces canaux ſont pleins d'eſpace en eſpace comme nos veines, favoriſent ce mouvement, & le prouvent même, puiſque ſi la ſéve alloit d'un mouvement continu,

& qu'elle ne retombât pas en quelque ſorte à chaque inſtant ſur elle-même par un mouvement oſcillatoire & alternatif, elle n'auroit nul beſoin de ces points d'apui & d'entrepôt.

Tout le mécaniſme de la nature ſe fait donc par un mouvement de balancement & de vibration. Or ce mouvement eſt l'effet naturel & immédiat du tournoyement continuel des petites roües dont tous les corps ſont primitivement formés. Car les roües d'une montre, ſi leurs centres n'étoient fixes & arrêtés, baloteroient ſans ceſſe & ſeroient agitées d'une continuelle oſcillation. Nos petites roües n'ont point de centre ou d'eſſieu qui les fixe, & doivent continuellement ſe tremouſſer.

Il doit arriver pis que cela, me dirés-vous, elles doivent ſe déſengrainer, ſe détacher; puiſque nul eſſieu ne les retient, & que nul crochet ne les lie. Je veux répondre à cette difficulté à la maniére des Geométres ou de quelques Geométres, entre autres de *Tacquet*, & en ſuppoſant l'ob-

jection vraye, j'en vais démontrer la fausseté.

Soit un corps *A*, investi de près des corps *D*, *C*, *D*, &c. Vous dites que les parties du corps *A*, doivent s'en détacher, & moi je dis en suivant vôtre raisonnement, que les parties du corps *B*, du corps *C*, du corps *D*, doivent aussi s'en détacher. N'est-il pas vrai que dans un état ordinaire, une partie d'air qu'on voudroit assigner au milieu de l'air, ne peut se rarefier sans comprimer les autres portions d'air qui lui sont contiguës? Cette portion d'air tend, il est vrai, à se dilater & repousse les autres portions qui l'environnent. Mais ces autres portions tendent aussi à se dilater avec des forces égales, & la repoussent autant qu'elles en sont repoussées. Les loix d'un juste équilibre maintiennent l'union des parties, & à moins que cet équilibre ne soit rompu, cette union doit perseverer à jamais. Une legére interruption d'équilibre ne doit même occasioner aucune désunion, & la vertu du ressort

doit rétablir, comme j'ai dit, la réunion & le repos.

Voila, Monſieur, en peu de mots, comment j'explique par mes petites rouës le ſyſtême général de cet Univers. Je n'aime pas les détails. En tout cas vous les trouverés dans le cours complet de Phiſique & de Philoſophie, auquel travaillent à force les trois ou quatre perſonnes que vous ſçavés. Vous y verrés, dans la forme ordinaire à ces ſortes d'Ouvrages faits pour tout le monde & ſur-tout pour les jeunes Étudians, tout le détail & l'enchaînement de mes principes, avec l'explication diſtincte & préciſe de tous les phenoménes. Mais je vous ai promis encore un point qui eſt même le principal, c'eſt-à-dire, de nouveaux éclairciſſemens ſur le jeu de mes petites roües dans le ſyſtême de la peſanteur, & particuliérement dans la chûte des corps. Ce ſera le ſujet d'une troiſiéme Lettre. Je ſuis, &c.

ARTICLE XXXII.

HISTOIRE ROMAINE; les Empereurs; Jules César, avec des Notes historiques, géographiques & critiques, des gravûres en Taille-douce, des Cartes géographiques & plusieurs Médailles authentiques. Par les RR. PP. Catrou & Roüillé *D. L. C. D. J. Tome dix-septiéme, depuis l'an de Rome 765. jusqu'à l'an 710. vol. in 4° à Paris chés Jacques* Rolin, de l'Epine *pere & fils, &* Coignard *fils*, 1732.

L'Histoire Romaine est d'une étenduë si immense, que les seize Volumes que les PP. *Catrou* & *Roüillé* ont déja donnés au Public, ne font presque pas encore la moitie de l'Ouvrage. De-là on peut juger que si cette Histoire exige de ses Ecrivains beaucoup d'art & d'intelligence pour traiter avec dignité les grands évenemens dont elle est remplie, elle ne demande pas moins de travail & de constance pour la conduire jusqu'à son

dernier terme. On ſçait bien qu'il y a des gens à qui les Volumes ne coûtent rien, & qui trouvent le moyen d'enfanter, pour parler avec *Despréaux*, quatre ou cinq in folio en moins de tems qu'un bon Auteur n'aura produit trois in douze; mais il y a des Volumes de compilation, & des Volumes de compoſition. Les premiers ſont aiſés à faire; il ne faut, pour ainſi dire, que ſçavoir copier; les ſeconds, outre le travail commun qui eſt inſéparablement attaché à tout les grands Ouvrages, demandent tout à la fois & des talens qui ſont rares, & un courage & une conſtance qu'il eſt encore plus rare de trouver joints aux grands talens. L'Hiſtoire Romaine en particulier exigeoit non-ſeulement plus qu'une habileté ordinaire, mais encore un prodigieux travail par l'immenſité des recherches & des connoiſſances néceſſaires pour la mettre à la portée de tous les Lecteurs, & lui donner en même tems une majeſté proportionnée à la grande idée que nous avons du Peuple Romain. Le Public paroît avoir bien

ſenti tout le prix du travail que les PP. *Catrou* & *Roüillé* ont entrepris pour lui, & comme ſa reconnoiſſance & ſes applaudiſſemens ſont tout ce qu'il y a de plus capable d'encourager dans une penible carriére, il faut avoüer que les deux Ecrivains de l'Hiſtoire Romaine n'ont rien à déſirer de ce côté-là. Outre le grand débit qui s'eſt fait en France de leur Ouvrage, ils ont la ſatisfaction de le voir traduit en Anglois & en Italien, qui ſont depuis long-tems les deux ſeules langues vivantes où l'on faſſe des traductions d'Ouvrages françois. Animés par un ſuccès ſi univerſel ils entreprennent de conſommer leur Ouvrage, & ſi l'on juge des Tomes ſuivans par le nouveau Volume qu'ils viennent de donner au Public, on peut aſſûrer que l'Hiſtoire des Empereurs Romains ne cédera en rien à celle de la République : nous ne ſerions pas même ſurpris que quelques-uns lui donnaſſent la préférence.

Les deux Auteurs commencent par nous donner dans une fort belle Préface le plan & le deſſein du nouvel

Ouvrage. „ Il nous reste , disent-ils, „ un vaste champ à parcourir. Nous „ nous sommes proposés de pousser „ l'Histoire du renouvellement de la „ Monarchie Romaine jusqu'à la „ mort de *Domitien.* Ainsi nous ren- „ fermerons dans un seul corps les „ régnes & les diverses avantures „ de ces Souvérains de Rome qu'on „ nomma autrefois & qu'on nomme „ encore aujourd'hui *les douze Césars.* „ Ce sera là le premier terme ; ou „ bien pour parler ainsi, le premier but „ où nous nous empresserons d'arri- „ ver. Bien des Historiens de l'anti- „ quité n'ont pas jugé à propos de „ passer au de-là , & se sont renfer- „ més dans les bornes des douze pre- „ miers Empereurs. Après avoir four- „ ni à leur exemple cette pénible car- „ riére , las d'une course si fatigan- „ te nous reprendrons haleine ; dans „ la suite , si le Public paroît content „ de nôtre travail , nous continuerons „ l'Histoire Romaine , jusqu'à la dé- „ cadence & au démembrement de „ l'Empire „.

Il y a de l'apparence que cette His-

toire n'en demeurera pas aux douze Césars ; sans doute le Public en exigera dans la suite la continuation jusqu'à la décadence de l'Empire Romain ; & il en sera de nos deux Historiens comme de ceux qui entreprennent des bâtimens ; ils feront beaucoup plus qu'ils ne promettent. Après tout, quand les deux Auteurs s'en tiendroient aux douze Césars, ce seroit toûjours un assés grand Ouvrage, sur-tout après l'Histoire de la République Romaine, pour mériter l'estime & la reconnoissance de tous les Gens de lettres. On nous donne par avance dans la Préface une idée de ces douze premiers Empereurs de Rome. Ce sont de legers crayons des Portraits que leur Histoire représentera en grand & avec toutes leurs couleurs. Mais ceux qui sont déja un peu au fait de l'Histoire Romaine, y trouveront de la justesse & de la vérité. Nous n'en rapporterons qu'un pour donner quelque idée des autres, c'est celui de l'Empereur Claude. „ Le petit-fils de Livie, ce fils du courageux Drusus n'hérita ni de l'esprit

» de sa grand-mére, ni de la valeur
» de son pére. Stupide presque jus-
» qu'à la démence, & plus timide
» que ne le sont d'ordinaire les plus
» lâches d'entre les hommes, Claude
» ne monta sur le Trône que pour y
» être le joüet & le mépris de ses Su-
» jets. Il gouverna différemment la
» Capitale & les Provinces, selon les
» diverses impressions qu'il reçût des
» Courtisans qui s'emparérent succes-
» sivement de son esprit. Comme il
» se laissoit conduire au hazard, il
» trouva quelquefois de bons guides
» qui le firent marcher par les sentiers
» de la raison & de l'équité. Plus
» souvent des Conducteurs peu fidé-
» les l'égarérent, & l'écartérent de
» la route du bon sens. Claude n'eut
» d'inclinations que celles des bêtes.
» Intempérant & voluptueux il se li-
» vra sans goût & sans délicatesse à
» ses appetits dereglés, & pour parler
» ainsi, il n'obéït qu'à l'instinct. In-
» sensible jusqu'à souffrir patiemment
» les désordres publics de Messaline
» sa femme, il sembloit avoir remis
» sa puissance entre les mains de la

„ Furie qui le couvroit d'opprobres.
„ Auſſi preſque tous les Arrêts de
„ mort qui partoient du Palais Impé-
„ rial étoient dictés par Meſſaline, &
„ ne tomboient guéres que ſur ceux
„ qui par reſpect ou par pudeur re-
„ fuſoient de deshonorer la couche de
„ leur Maître. Pour l'Empereur lui-
„ même ſa timidité l'empêcha d'a-
„ bord de paroître formidable. Enſui-
„ te de mauvais conſeils le rendirent
„ féroce. Il répandit le ſang de ſes
„ proches & celui de quelques-unes
„ de ſes femmes, en donnant des or-
„ dres que la crainte ou la ſtupidité
„ lui arrachérent. Un Régne ſi ex-
„ traordinaire fournira d'ailleurs bien
„ des Scénes comiques, capables de
„ diſſiper l'ennui que cauſe quelque-
„ fois le récit des exécutions cruel-
„ les „ ?

Tels ſont les Portraits qu'on nous donne ici des douze Céſars, & quoique ce ne ſoit qu'une legére ébauche, elle excite la curioſité du Lecteur, & lui fait naître l'envie de connoître en détail ces fameux Maîtres du monde, ſi différens entr'eux par la diverſité

de leurs caractéres, & dont les uns pleins de vices & de foiblesses paroissent sur le premier Trône de l'Univers les plus petits de tous les hommes, tandis que les autres par la supériorité de leur mérite & l'éclat de leur vertu semblent vraiment dignes de l'Empire du monde. Il faut même remarquer que les spectacles que fournit l'Histoire Romaine, deviennent beaucoup plus intéressans sous le Régne des Empereurs que sous le Gouvernement de la République. Car ce qui nous intéresse dans une Histoire, c'est le rapport que nous trouvons en nous-mêmes dans ce qu'on nous raconte des autres, & l'application secrette que nous en faisons à nôtre état & à nos sentimens. Or dans l'Etat Monarchique où nous vivons avec presque tous les Peuples du monde, ce rapport de l'Histoire Romaine est beaucoup plus sensible sous les Empereurs que sous la République. On verra donc désormais, parmi les Romains, comme chés nous, un Monarque placé au centre de l'Etat, & autour de ce centre l'intrigue,

l'adresse, l'ambition, la cupidité & toutes les passions humaines s'empresser de s'en approcher, renverser les concurrens, & mettre en usage tous les ressorts de la politique.

Mais autant que l'Histoire des Empereurs Romains a par sa grandeur & sa beauté de quoi exciter & satisfaire la curiosité des Lecteurs, autant elle a de difficultés capables de rebuter des Écrivains. Celle de la République a été moins difficile, parceque dans une République où presque tout est public & connu de tout le monde, & où l'on fait part au Peuple de tous les motifs des entreprises & des déliberations qui intéressent l'Etat, les Historiens contemporains travaillent sur des Memoires sûrs & autentiques; mais l'Histoire des Empereurs n'a pas cet avantage. Sous un gouvernement Monarchique on connoît bien tout ce qui se passe au dehors, on sçait tous les faits & les grands événemens; mais il est difficile d'en pénétrer les véritables motifs. Le Monarque trompe souvent son Conseil même, & son Conseil le trompe encore plus sou-

vent. L'un & l'autre s'étudient à tromper le Public & à lui cacher les véritables ressorts de leur Gouvernement. Il faut deviner, conjecturer, faire des systêmes; & de-là les diversités qui se trouvent dans les Auteurs. Les uns par flatterie donnent à tout une interprétation favorable, les autres enveniment tout par malignité. Tout ce qui reste à faire aujourd'hui pour démêler le vrai du faux dans cette opposition de sentimens, c'est de prendre un juste milieu entre les divers Historiens. Pour cela il faut étudier non-seulement leur stile & leur génie, mais leur caractére, leurs passions, leurs interêts. C'est ainsi que lorsqu'on découvre qu'un Auteur a été ou ennemi personnel, ou d'une Nation ennemie de celui dont il écrit l'Histoire, le témoignage désavantageux qu'il en rend, doit être suspect, parcequ'il peut avoir été dicté par la passion. Au lieu qu'il est très-digne de foi dans les témoignages favorables, parcequ'on doit présumer que c'est la vérité seule qui les lui a arrachés. Si au contraire on sçait qu'un

Écrivain a été un Courtisan servilement attaché à son Prince, esclave de la fortune & de l'ambition, on doit compter sur tout ce qu'il rapporte de désavantageux, & se défier de tout ce qu'il écrit de favorable. C'est dans ces cas là qui ne sont pas rares dans l'Histoire Romaine, qu'il faut corriger un Historien par l'autre, temperer, pour ainsi dire, le témoignage de l'un par celui de l'autre, afin d'adoucir ce que la passion a dicté de trop odieux, de retrancher ce que la flatterie ou l'intérêt a suggeré de trop avantageux; & de remplacer ce que l'ignorance ou une dissimulation affectée a omis de bon ou de mauvais.

La difficulté d'un discernement si sage & en même tems si nécessaire, a obligé les PP. Catrou & Roüillé d'étudier à fond les Auteurs qui leur fournissent les Mémoires de leur Histoire; & cette étude nous a procuré dans leur Préface des caractéres de ces divers Auteurs. Ce sont des portraits qui paroîtront faits de main de Maître, & dont la lecture ne sçau-

roit manquer de faire beaucoup de plaiſir. Ces Auteurs ſont Dion Caſſius, Corneille Tacite, Suetone, Velleïus Paterculus, Joſephe, Aurelius Victor, Eutrope, Nicolas de Damas, le vieux Pline, Aule Gellius, Macrobe & Strabon. Outre ces Hiſtoriens qu'on doit regarder comme les principaux Auteurs de l'Hiſtoire des Empereurs Romains, on eſt encore obligé d'avoir recours à pluſieurs autres ſoit ſacrés, ſoit profanes, & les PP. Catrou & Roüillé nous promettent de n'en négliger aucun de ceux dont ils peuvent eſperer quelque éclairciſſement. Tels ſont Diodore de Sicile, Pline le jeune, Frontin, Vegece, Suidas, Xiphilin, Zonaras, Oroſius, dont on verra dans leur Hiſtoire les noms mêlés avec ceux de ſaint Jerôme, de ſaint Auguſtin, de ſaint Juſtin, d'Arnobe, de Tertulien, de Clement d'Aléxandrie, d'Euſebe de Céſarée & d'autres Écrivains Eccléſiaſtiques. Les Médailles leur ſeront encore d'un grand ſecours. Elles ſuppléront quelquefois au défaut de l'Hiſtoire écrite, & elles ſerviront

de Piéces justificatives des Faits rapportés par les Historiens. Mais il est tems de rendre compte de ce qui fait la matiére de ce premier Volume : c'est le Régne de Jule César ; car c'est avec raison qu'on le met à la tête des Empereurs Romains, quoiqu'il n'ait pas mis la derniére main à l'établissement de la Monarchie Romaine.

Tout le monde sçait en général que Jule César est un des plus célébres Héros de l'antiquité ; mais rien n'est si brillant ni si intéressant que le détail de ses exploits & de ses actions. On a vû dans le seiziéme Volume de l'Histoire de la République ses conquêtes, & la suite de ses projets jusqu'à la bataille de Pharsale inclusivement. Il n'étoit encore que Citoyen Romain. Ici on reprend son Histoire depuis la bataille de Pharsale, parceque c'est l'Époque de sa Grandeur & de l'Empire souvérain qu'il usurpa sur la République. On expose d'abord les grands mouvemens que causa cette fameuse victoire dans tout l'Empire Romain, les justes allarmes des Partisans de Pompée & de tout ce

qu'il y avoit de Citoyens zélés pour la République tels qu'étoient Caton d'Utique, le jeune Pompée, & Labienus qui avoit abandonné depuis peu le parti de César pour se jetter dans celui de Pompée. Ciceron étoit aussi de ce nombre; mais il prit bientôt son parti. Dégoûté, dit-on, d'une guerre où il avoit joüé un mauvais rôle, il revint en Italie pour y attendre le moment favorable de se reconcilier avec le parti des victorieux; & ce n'est pas le seul trait qui a fait juger de lui qu'il étoit plus propre à briller dans le Sénat par son éloquence, qu'â se signaler dans la guerre. Ciceron ne fut pas aussi le seul qui changea de parti. Cassius suivit son exemple, & fit plus encore; puisqu'au lieu de demeurer neutre comme Ciceron, il se livra à César avec la Flotte qu'il commandoit, & cela dans un de ces momens décisifs où il y a tout lieu de croire qu'il auroit eû la gloire de défaire le Vainqueur de Pharsale, s'il avoit eû le courage de se servir contre lui de la supériorité de ses forces. „ La voix de Neptune,

„ disent les Historiens, lorsqu'il or-
„ donne aux flots de se calmer, ne fut
„ jamais plus efficace au gré des Poë-
„ tes, que celle de César le fut sur
„ l'Amiral de Pompée. De dessus son
„ bord Cassius tendit les bras au
„ Vainqueur, se livra à sa bonne foi,
„ joignit ses Galéres à la foible Esca-
„ dre de César, & se rangea sous ses
„ Aigles. Fût-ce l'effet du bonheur
„ qui suivoit par-tout le Conquerant,
„ ou l'impression de la crainte que
„ sa présence faisoit sur tous les
„ cœurs „ ?

Il est certain que si César dût beaucoup à sa valeur & à son habileté; il fut aussi assés redevable à la fortune pour faire douter si quelquefois il ne fut pas, comme on dit, plus heureux que sage. Le danger qu'il courut à Aléxandrie en est une preuve. Après avoir parcouru en Conquerant la Macedoine, la Gréce & l'Asie Mineure, il passe en Egypte suivant Pompée à la trace, & n'ayant que trois mille hommes à sa suite. Tout le monde sçait les sentimens de générosité avec lesquels il apprit la mort

funeste de Pompée, la conspiration que les Ministres du Roi Ptolomée firent contre lui ; & la passion qu'il conçût pour Cléopatre sœur du Roi. Ces grands événemens si singuliers par leurs circonstances nous ont fourni de belles Tragédies de nos meilleurs Poëtes. Mais le détail que nos deux Historiens nous donnent du séjour de César dans Aléxandrie & de la maniére dont il se défendit avec une poignée de soldats contre une multitude furieuse & redoutable par le nombre, est tout-à-fait intéressant. On craint à chaque moment de voir le Vainqueur des Legions Romaines tomber sous les coups de vils Egyptiens. On ne peut s'empêcher de l'accuser d'une foiblesse trop coupable dans une situation si perilleuse, lorsqu'on le voit donner à sa passion pour Cléopatre des momens si critiques pour sa vie & pour sa gloire ; mais on admire en même tems l'adresse, le courage, la prévoyance avec laquelle il se défend contre toute une grande Ville, enfermé dans la Ville même, environné d'ennemis & de traî-

tres, & n'ayant qu'un très-petit nombre de soldats accablés de lassitude. Tout autre que César eût péri dans un danger si pressant, & si César y avoit péri en effet, on ne manqueroit pas d'attribuer son malheur à sa témerité, parcequ'il paroît dans cette occasion s'être livré trop inconsidérément à un Peuple suspect & capable des plus grands attentats. Mais le succès l'a justifié, ou du moins sa valeur & la sagesse que ce grand homme fit éclater dans ce danger, font oublier l'obligation qu'il eut à la fortune de l'en avoir si heureusement tiré. Tout le récit de cette expédition de César est accompagné dans cette Histoire de tout ce qui peut le rendre intéressant. On y donne une description exacte de la célébre Ville d'Aléxandrie, avec une Carte ou un plan de cette même Ville tracé sur les meilleurs Auteurs. On y trouvera encore un Portrait de Cléopatre qui seroit capable de justifier la foiblesse que César eut pour cette fameuse Reine, si les foiblesses étoient pardonnables aux Héros. Les intérêts de la Cour

d'Egypte y ſont dévéloppés avec exactitude, & en général toute cette narration eſt ſi nette que le Lecteur s'imagine être préſent à l'action. Une perte que les Gens de Lettres de ce tems-là dûrent beaucoup regretter, ce fut la riche Bibliotéque des Ptolomées, qui fut conſumée par le feu dans le déſordre où ſe trouva la Ville d'Aléxandrie pendant ce tumulte. Enfin le jeune Ptolomée victime des mauvais conſeils de ſes Miniſtres, périt dans une défaite entiére de ſes troupes. Cléopatre fut reconnuë Réine d'Egypte & Céſar ſe prépara à faire de nouvelles conquêtes.

On le voit entrer en Aſie moins, diſent les deux Hiſtoriens, „ comme un „ Dictateur de la République Romai„ ne, que comme le Monarque de „ Rome & du monde „. Il y eſt l'arbitre ſouvérain des Rois & des Peuples. Il pardonne aux uns, il punit les autres ; il uſe de clemence envers le Roi Dejotarus & il dompte la fierté de Pharnace fils de Mithridate, qui avoit hérité de ſon pére la haine du nom Romain. Céſar n'eut qu'à ſe

montrer pour vaincre, & c'eſt dans cette occaſion qu'il écrivit au Senat de Rome ce mot ſi fier & ſi digne d'un Céſar : *je ſuis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.*

La facilité avec laquelle Céſar termina cette expédition, lui donna la liberté de retourner promptement à Rome, où il étoit impatient de ſe montrer paur y joüir de ſa gloire & en recüeillir les fruits que ſon ambition ſe propoſoit. Son arrivée dans l'Italie remplit les uns de joye, les autres d'effroi, & tint les eſprits dans l'incertitude du caractére de domination qu'il prendroit. L'incertitude ne fut pas de longue durée. Céſar abhorroit les proſcriptions ſanguinaires, qui avoient rendu la domination de Marius & de Sylla ſi odieuſe. Il prit le parti de la clemence plus conforme à ſon caractére, & Ciceron avec ſon ami Titus Pomp. Atticus furent les premiers qui en reſſentirent les effets. Les autres Partiſans de Pompée éprouvérent auſſi la clemence du Vainqueur, & il ne fit périr que ceux qui refuſérent le pardon. On a beau van-

ter les victoires & les grands exploits des Conquerans ; la gloire de pardonner est plus grande que celle de vaincre. Quelque brillante que soit la suite des triomphes de César, son Histoire plaît encore davantage, lorsqu'après tant de victoires on le voit dans Rome gagner tous les cœurs par son affabilité, sa générosité & sa clemence. Dans les proscriptions que Sylla & Marius firent tour à tour, il entroit peut-être plus de timidité que de cruauté, parcequ'ils ne connoissoient d'autre moyen d'assûrer leur victoire que de faire mourir des ennemis qu'ils craignoient. Mais les Ames heroïques sçavent pardonner, parcequ'elles ne sçavent pas craindre.

A peine César a-t'il réglé presqu'en Souvérain les affaires de Rome, qu'on le voit se hâter de s'embarquer pour l'Afrique. La faction de Pompée y dominoit, il falloit l'abbattre. Il falloit vaincre le monde entier pour être maître de Rome seule. Mais une réflexion qui ne sçauroit manquer d'étonner le Lecteur, est la célérité des expéditions de César. Quand après

l'avoir vû passer de la Thessalie dans la Macédoine, traverser la Gréce, entrer dans l'Asie Mineure, débarquer en Egypte & de là parcourir la Syrie, la Phénicie & la Judée, avant que de reparoître à Rome, quand aussi-tôt après on le voit partir de Rome, se rendre en Sicile & passer en Afrique, y faire la guerre, défaire les troupes Pompeïennes, reduire Caton & le Roi Juba à se tuer eux-mêmes, & delà repasser en Italie, & que l'on compare une course si rapide à la lenteur avec laquelle nous faisons aujourd'hui la guerre, on regarde avec raison cette activité de César comme un prodige. L'abondance de la matiére ne nous permet pas de suivre les deux Historiens dans le détail qu'ils font de ces diverses expéditions. Ceux qui ont quelque teinture de l'Histoire Romaine, sçavent combien la guerre de César en Afrique, est pleine d'événemens curieux & intéressans, & on peut s'assûrer qu'on les trouvera dans cette Histoire peints des plus belles couleurs. La mort de Caton y fait un morceau touchant. Le caractére de

Juba & ſa mort ne ſont pas moins frappans ; mais ſur-tout que l'habileté que César fit paroître dans toute la ſuite de cette expédition ; ses marches , ſes contre-marches , ſes campemens , ſon courage , ſa valeur , ſon adreſſe , ſont des leçons admirables pour les Militaires.

Soit modeſtie , ſoit politique , César n'avoit pas juſqu'alors demandé les honneurs du triomphe. A ſon retour d'Afrique il les demanda , ou plûtôt il ſe les décerna lui-même , & ce qu'on n'avoit point encore vû , il voulut avoir quatre triomphes conſécutifs pour les diverſes guerres qu'il avoit terminées, quoiqu'il les eût terminées plus glorieuſement pour lui qu'heureuſement pour la République. Auſſi peut-on dire que dans ces quatre triomphes César triompha moins des ennemis de Rome, que de Rome même & de ſes meilleurs Citoyens. C'eſt ainſi que le ſuccès couronne quelquefois les plus grands attentats. Nos deux Hiſtoriens ſemblent avoir pris plaiſir à décrire la magnificence de ces triomphes , & le détail en eſt

tout-à-fait ſurprenant. Quelle profuſion ! quelle abondance ! que de richeſſes ! Loüis XIV. dans la plus grande ſplendeur de ſon Régne n'auroit pû rien faire qui en approchât.

Tant de largeſſes & de magnificences jointes à un mérite ſi ſupérieur firent oublier au Peuple Romain que Céſar opprimoit la liberté publique, en diſpoſant de toutes les Charges de la République en Souvérain. Les Sénateurs pour la plûpart ſentoient tout le poids de la ſervitude, mais ils n'oſoient entreprendre de ſecoüer le joug. Les ſoldats de quelques legions s'étant mutinés, Céſar ſçut les réprimer avec une fierté & une intrépidité qui ne pouvoit réüſſir qu'à lui. Enfin tout plioit dans Rome ſous l'autorité du Dictateur ou de l'Empereur ; car les deux Hiſtoriens font remarquer que Céſar affecta de ſe donner ce dernier nom comme un titre permanent qui déſignoit la puiſſance Souvéraine. Mais il y avoit encore en Eſpagne une faction puiſſante qui lui diſputoit la Souveraineté de l'Empire du monde. C'étoit une armée commandée par les

deux fils de Pompée, & qui étoit maîtresse de la plûpart des Villes. Chose étonnante! pendant les préparatifs de cette nouvelle guerre, & les soins continuels que le Gouvernement de Rome exigeoit, César a assés de loisir pour reformer l'ancien Calendrier & en substituer un nouveau. On en explique ici le systême.

La guerre d'Espagne fut pour César une nouvelle occasion de vaincre & de triompher. La suite de cette expédition paroîtra encore très-interessante aux Gens de guerre; mais il est vrai que César y courut un extrême danger de sa gloire & de sa vie. Les deux fils de Pompée qu'il appelloit deux enfans, se virent au moment de remporter sur lui une victoire complette, & il y a de l'apparence qu'ils l'auroient en effet remportée, sans un de ces accidens imprévûs que toute la prudence humaine ne sçauroit ni ménager parcequ'elle n'en peut pas prévoir le succès, ni éviter parcequ'elle ne les peut pas prévoir. La bataille se donna dans la plaine de Munda; & les Historiens ne se sont pas contentés

de la décrire, ils en ont donné un plan en gravûre, ainſi que de la bataille de Thapſe en Afrique. Toute la ſuite de cette guerre eſt bien détaillée, & a tous les charmes d'un beau morceau d'Hiſtoire.

Combien d'autres particularités n'aurions-nous pas à rapporter ici ſi les bornes d'un Extrait nous le permettoient? Tout ce que le Peuple Romain fit pour Céſar eſt étonnant, quand on fait réflexion combien ce Peuple étoit jaloux de ſa liberté, & ennemi de tout ce qui avoit l'air de domination & de tirannie. Auroit-on jamais crû que ce même Peuple qui avoit ſouffert ſi impatiemment la réputation brillante & le grand crédit d'un Publicola & d'un Camille, dût s'empreſſer de ſon propre mouvement à entaſſer lui-même ſur la perſonne de Céſar plus d'honneurs, de titres & de dignités, que ſon ambition même ne déſiroit. Tout ce détail eſt traité avec ſoin dans cette Hiſtoire. Il eſt vrai que ſi le Peuple Romain fit beaucoup pour Céſar, Céſar ne fit pas moins pour lui, & comme rien n'étoit plus

propre à lui gagner les cœurs du Peuple, que d'embellir & d'orner Rome, il n'épargna rien de ce côté-là. Mais enfin on ſçait que tant de mérite, de vertus & de ſervices ne pûrent le ſouſtraire à la juſte punition du Ciel pour les fleuves de ſang que ſon ambition lui avoit fait répandre dans toutes les parties du monde. Nous ne rapporterons point ici le détail de l'aſſaſſinat de Céſar. C'eſt un fait trop connu. Il eſt parfaitement décrit dans cette Hiſtoire, & le complot de Brutus & de Caſſius eſt détaillé dans toutes ces circonſtances. Ce récit eſt terminé par un caractére de Céſar qui ſera lû avec plaiſir de tous les connoiſſeurs.

„ Après la mort de Céſar, ajoûtent „ les deux Hiſtoriens, Rome n'eut „ plus de Souvérain; mais on peut „ dire qu'en recouvrant la liberté Ré- „ publicaine elle perdit le bonheur „ & la tranquillité dont elle n'avoit „ fait qu'une trop courte expérience „ ſous un Gouvernement Monarchi- „ que. Bientôt les guerres civiles ſe „ ranimérent, & les triſtes tems de „ Sylla, de Marius, de Cinna & de

„ Carbo reparoîtront. Enfin les Ro„ mains reconnoîtront un peu tard & „ après de dangéreux eſſais, qu'un „ Domaine preſqu'auſſi étendu que „ le monde, ne pouvoit être régi que „ par un ſeul Maître. C'eſt une nou„ velle carriére où nous allons en„ trer „. Cette nouvelle carriére eſt en effet très-digne de la curioſité des Lecteurs. Rien n'eſt plus intéreſſant que les mouvemens que l'aſſaſſinat de Céſar cauſa dans Rome. L'incertitude des Romains, les intérêts oppoſés, la crainte des uns, l'eſperance des autres, la haine, la politique, l'ambition des divers partis ſont un de ces tableaux qui attachent les yeux & remuent les cœurs. Dolabella, Marc-Antoine, Ciceron, Lepide, Cinna, Brutus & Caſſius en ſont les principaux Perſonnages; Decimus Brutus, l'un des principaux aſſaſſins de Céſar, fait auſſi un des premiers Rôles dans cette nouvelle Scéne. Tout ce détail eſt accompagné de toutes ſes circonſtances, & dans une ſi belle Hiſtoire on doit ſçavoir gré aux Auteurs de n'en avoir omis aucune. Mais tout ce

grand mouvement s'éclaircit peu à peu, & il ne reste plus, pour ainsi dire, sur la Scéne que trois Acteurs principaux qui attirent tous les regards. Ce sont Antoine, Decimus Brutus, & le jeune Octavien héritier & fils adoptif de César, si connu sous le nom d'Auguste, & dont le Régne doit faire la matiére du second Volume de cette Histoire. On ne laisse sur-tout rien ignorer de ce qui regarde ce dernier. On nous apprend sa naissance, sa famille, son éducation, ses mœurs, son caractére; ses liaisons avec Ciceron ont quelque chose de singulier, en ce qu'on voit un vieux Politique Républicain être la dupe d'un jeune homme de dix-huit ans. Le Siége de Modéne est un morceau bien écrit & très-intéressant. La Ville est défenduë par Decimus Brutus & attaquée par Antoine. La République entreprend de secourir la Place: & Octavien entraîné par les circonstances & par les suites nécessaires du plan qu'il s'étoit formé, est obligé de prêter pour un tems ses forces à la République contre son projet même; & on le

voit forcé d'attaquer & de battre dans Antoine un homme avec qui ses intérêts exigeoient qu'il fût intimement lié, du moins pour un tems. Tout ce détail renferme une politique trés-adroite & fort curieuse. On voit peu à peu les desseins secrets se dévélopper, à mésure que le tems de la dissimulation s'écoule, & que les événemens deviennent favorables. Enfin le Triumvirat se forme. Antoine assûré d'Octavien gagne Lepide, & la réünion de ces trois hommes est l'Epoque fatale de la ruine de la République. Il ne reste plus que de vains noms de liberté & de suffrages. Tous les Citoyens zélés sont consternés & découragés. Les uns se tuent eux-mêmes pour ne point survivre au malheur de la République, les autres se laissent entraîner par le torrent. Cependant le sang coule sans cesse dans toutes les Provinces de l'Empire Romain, & toutes les Scénes finissent par des catastrophes tragiques. Enfin le jeune Octavien est élû Consul long-tems avant l'âge que les Loix exigeoient. Aussi n'est-ce plus le Sénat & le Peu-

ple qui élit les Magiſtrats. C'eſt une Armée redoutable qui aux portes de Rome donne la Loi au Sénat & au Peuple. C'eſt par ce dernier événement que finit ce Volume, & nous n'en dirons pas davantage pour ne pas paſſer les bornes d'un Extrait. La ſeule choſe qui nous reſte à faire, c'eſt de témoigner le regret que nous avons de ne pouvoir pas donner un plus grand détail de ce Volume, & d'avoir été obligés de paſſer ſous ſilence pluſieurs morceaux travaillés & curieux; telle eſt entr'autres l'Hiſtoire abregée de Tullia, de Porcie, & d'Atticus, la Vie domeſtique de Céſar, de Brutus & de Caſſius. Mais nous nous en conſolerons aiſément parceque nous ſçavons que le Public n'y perdra rien, par la raiſon que l'Ouvrage eſt entre les mains de tout le monde, & qu'il eſt ſi répandu qu'il n'eſt plus permis, pour ainſi dire, de ne l'avoir pas lû. Il faut avoüer auſſi que l'Ouvrage le mérite non-ſeulement par le ſtile & l'érudition qui y eſt répanduë; mais encore par ſon étenduë. Car il faut bien diſ-

tinguer une Histoire générale & détaillée comme celle-ci, de ces Extraits historiques qui paroissent depuis quelques années dans le Public, & qui portent le nom d'Histoire sans le mériter; Ouvrages imparfaits d'Auteurs superficiels & de peu d'érudition, qui peuvent bien avoir quelque succès pendant un tems, sur-tout lorsque leurs Auteurs ont des amis qui affectent d'en faire de grands éloges à une multitude ignorante, mais qui s'éclipsent & tombent dans l'oubli dés qu'on leur oppose une Histoire générale; c'est ainsi que certains abregés qu'on nous a donnés depuis peu de l'Histoire ancienne, disparoîtront, dés que quelqu'Aureur nous donnera certe même Histoire dans tout son détail, & revêtuë, pour ainsi dire, comme l'Histoire Romaine de tous ses ornemens. Ce n'est pas que ces abregés n'ayent leur utilité, sur-tout pour les jeunes gens & les femmes dont l'esprit n'est capable que d'une legére teinture de connoissances; si d'ailleurs leurs Auteurs n'ont point assès de fond & de génie pour soûte-

nir la compoſition d'une Hiſtoire plus étenduë, il faut toûjours leur ſçavoir gré de ce qu'ils donnent ce qu'ils peuvent donner. Mais il n'en eſt pas moins vrai que ce n'eſt que dans les grandes ſources qu'on peut puiſer les grandes connoiſſances, & que les abregés ne doivent point entrer en comparaiſon avec les Hiſtoires générales; & pour ce qui eſt des Auteurs ils pourront bien mériter comme *Xiphilin* le nom d'abbreviateurs, mais ils ne doivent point ſe flatter de mériter le nom d'Hiſtoriens.

Article XXXIII.

DISCOURS SUR LES DIFFERENS Signes des Aſtres; d'où l'on tire des conjectures ſur les Etoiles qui paroiſſent changer de grandeur & ſur l'anneau de Saturne. Avec une Expoſition abregée des Syſtêmes de M. Deſcartes *& de M.* Newton. *Par M.* de Maupertuis *de l'Académie Royale des Sciences, & de la Societé Royale de Londres. A* Paris *de l'Imprimerie Royale* 1732. *Brochure in* 8° *pp.* 83.

LE premier Chapitre contient des réflexions générales ſur la figure de la terre. C'eſt-à-dire, que l'Auteur rend un compte hiſtorique de l'état, où les recherches de ceux qui l'ont dévancé, ont mis cette célébre queſtion. Elle ſe réduit à ceci.

De tout tems on avoit cru la terre ronde & ſphérique à cauſe de la peſanteur uniforme de ſes parties. En 1672. M. *Richer* étant allé à la Cayenne trouva qu'un pendule qui avoit battu les ſecondes juſte à Paris, devoit être accourci pour les battre juſte dans ce Païs-là. D'où il conclut & on a conclu que le pendule & tous les corps peſoient moins, près de l'équateur que vers les pôles; & tout de ſuite que la figure de la terre devoit être un ſpheroïde applati aux pôles, rehauſſé à l'équateur.

Une concluſion de cette conſéquence pour les ſciences Phyſico-Mathématiques devroit ce ſemble être un peu plus autoriſée que ne l'eſt celle-ci, & c'eſt dommage qu'on n'ait jamais d'autre Obſervation à citer que celle

de M. Richer. Il eſt vrai que le raiſonnement tiré de la force centrifuge du mouvement de la terre autour de ſon axe, ſemble rendre cette figure ſpheroïde & cette inégalité de peſanteur fort vrai-ſemblable.

Il eſt cependant douteux ſi cette inégalité doit être fort grande en vertu de cette force centrifuge. M. *Huguens* la met dans le rapport de 578 à 577. M. *Nevvton* dans celui de 230 : 229. M. *Herman* & d'autres en aſſignent d'autres. Et ces diverſités mêmes prouvent l'incertitude de cette découverte.

Meſſieurs *Caſſini* & *Maraldi* la déconcertent bien mieux en prétendant d'après leurs Obſervations ſur la meſure de la terre ; que la terre, au lieu d'être un ſphéroïde rehauſſé à l'équateur & rabaiſſé aux pôles, eſt un ellipſoïde allongé aux pôles & rabaiſſé à l'équateur.

De ſorte que pour toute conciliation, il paroît déſormais plus naturel de laiſſer la terre en poſſeſſion de ſon ancienne ſphéricité, que de prétendre avec M. *de Mairan* aſſés refuté

dans les *transactions Philosophiques* de 1725. allier la figure ellipsoïde toûjours subsistante avec les principes toûjours subsistans de la figure spheroïde.

Ces sortes d'Observations Geographico-Astronomiques sont si délicates, ou peut-être necessairement si grossiéres, qu'encore est-ce un bonheur lorsque les erreurs allant en dessus & en dessous comme celles de M. Richer & celles de Messieurs Cassini & Maraldi, elles servent de limites naturelles à la vérité, qui se place alors naturellement & selon la loi même des Geométres dans l'entre-deux. M. de Maupertuis content d'avoir exposé les faits & les opinions ne prend point de parti jusqu'ici.

Dans le Chapitre second il annonce une *discussion métaphysique sur l'attraction*. L'Auteur rend à M. Newton la justice de remarquer qu'il n'a point employé l'attraction comme une *cause physique* ni par conséquent comme un *principe d'action*, mais seulement comme *un fait*, comme un principe mathématique de la sup-

position duquel résultent d'autres faits.

Monsieur de Maupertuis voudroit-il donner à l'attraction plus de force que ne lui en a donné M. Newton ? car ce qu'il recherche ici, passe les bornes de la physique & du simple fait, & iroit à établir l'attraction comme un principe métaphysique & tout-à-fait primitif d'action, de mouvement, de pesanteur.

Si nous avions des corps, dit l'Auteur, des idées complétes, nous ne serions pas embarrassés pour décider si l'attraction est une proprieté de la matiére. Est-il necessaire de remonter jusques-là ? Non. M. de Maupertuis après quelques discussions fort subtiles sur l'étenduë, l'impénétrabilité & la mobilité des corps, se contentant de reconnoître que l'attraction prise comme une loi arbitraire n'a rien de métaphysiquement contradictoire, reconnoît aussi que c'est une question physique & de pur fait, de sçavoir si l'attraction est une loi physique, & si en effet elle a lieu dans la Nature comme l'impulsion,

ou plûtôt, auroit-il pû dire, comme la *repulsion.*

Car il n'est plus question de la *simple impulsion* : puisqu'il est désormais comme démontré que rien ne se fait par là non plus que par la *simple attraction*, mais uniquement par le principe de la répulsion qui concilie les deux, l'attraction n'étant absolument qu'une moindre répulsion, & la pierre tombant sur la terre uniquement parceque repoussée de toutes parts, la terre la repousse moins que le Ciel avec qui elle est plus hétérogéne.

A propos d'attraction & d'impulsion, M, de Maupertuis juge convenable de donner une courte exposition des deux systêmes ci-devant à la mode, des tourbillons Cartésiens & de l'attraction Newtonienne. Le Chapitre troisiéme explique le mouvement des Planétes par les tourbillons. L'Auteur y parle de l'ellipticité de ce mouvement, de l'égalité des aires décrites en tems égaux, du rapport des *TT* : aux *D D D*, &c.

Il s'arrête à l'objection faite par

M. Newton contre les tourbillons, qui paroiſſent incompatibles avec la derniére loi de Kepler ; mais qui ne le ſont pas pour quiconque ſçait remarquer que les aſtres à cauſe de l'ellipticité de leur mouvement, participent ſucceſſivement au mouvement de diverſes couches concentriques, à celui même des divers plans paralléles à l'équateur des tourbillons. La difficulté tirée de la route bizarre des Cométes paroît plus ſolide. Mais auparavant il faut être bien ſûr que les Cométes traverſent en effet nôtre tourbillon : ce qui ne ſeroit pas encore démontré, quand même il ſeroit ſûr qu'elles approchent du Soleil plus que Saturne & que Jupiter.

Au quatriéme Chapitre il s'agit de la peſanteur des corps, expliquée par les tourbillons. Il y a ſi long-tems qu'on ſent l'inſuffiſance de cette explication, qu'il ne devroit plus en être queſtion, ſi ce n'eſt tout au plus pour rendre cette inſuffiſance ſenſible de plus en plus. C'eſt ce que fait nôtre Auteur en rapportant ſuccinctement le ſyſtéme Cartéſien avec ſes inconvé-

niens & les correctifs de M. *Huguens* & de M. *Bulffinger*, dont les systêmes ont de plus grands inconvéniens encore que celui de Descartes, en ajoûtant les contradictions à l'insuffisance. En un mot la chûte des corps par la force centrifuge du tourbillon, paroît un systême absolument désesperé, qui doit faire place à quelque chose de mieux, & de tout différent, nul correctif ne pouvant le rétablir.

Le cinquiéme Chapitre est consacré à l'explication des Phenoménes par le systême de M. Newton. Le premier principe de l'uniformité des aires décrites autour d'un centre, n'est pas d'une *Géométrie* aussi *sûre* que le dit M. de Maupertuis, à qui il paroît que la profondeur géométrique du célébre Anglois impose un peu. Le second principe du rapport des tems périodiques aux distances ou aux racines de leurs cubes d'où découle la loi de la force centripéte en raison renversée des quarrés des distances, ce second principe fait aussi beaucoup d'impression sur nôtre Auteur,

qui auroit dû pourtant s'appercevoir que c'eſt un principe purement géométrique & mathématique, qui n'explique rien de phyſique.

Il auroit pû faire la même réflexion ſur tout le détail du ſyſtême qu'il expoſe ſans le prouver ni le confirmer, mais uniquement en homme qu'on voit bien qui eſt tenté d'y ajoûter beaucoup de foi. Il termine ce Chapitre en inſinuant qu'il croit l'attraction bien établie par les faits qu'il vient de rapporter. Mais ce qu'il appelle des faits, ſont la plûpart des hypothéſes uniquement mathématiques, comme par exemple, quand il dit que la Lune privée de mouvement tomberoit à la maniére des corps peſans, que le Soleil eſt en mouvement comme les autres Planétes autour de leur commun centre de gravité. Les faits ſur leſquels les Cartéſiens ont toûjours appuyé leurs hypothéſes, reſſembloient bien mieux à des faits que tous ceux que M. de Maupertuis qualifie ici de ce nom. Car des faits purement mathématiques ſont bien

plûtôt des poſſibilités abſtraites que des faits.

Le ſixiéme Chapitre traite des différences que la différente nature de la peſanteur doit oppoſer à la figure des fluides qui tournent autour d'un axe. Le ſeptiéme eſt une recherche mathématique des figures que doivent prendre les fluides qui tournent autour d'un axe.

Dans le premier Problême il eſt queſtion de trouver la figure d'un ſphéroïde fluide qui tourne ſur ſon axe, en ſuppoſant que chaque partie du fluide peſe vers le centre ſelon quelque puiſſance que ce ſoit de la diſtance à ce centre. Dans le ſecond Problême, un torrent de matiére fluide circulant autour d'un axe hors du torrent, par une force centripete proportionnelle à une puiſſance quelconque *M*, de la diſtance au centre pris ſur l'axe, & dans chaque ſection perpendiculaire à la révolution, la peſanteur réſultante des parties du fluide vers un centre pris dans cette ſection étant proportionnelle à une puiſſance quelconque *N*, de la diſtance à ce cen-

tre, il faut déterminer la figure du torrent. L'Auteur manie fort bien l'Analyſe dans ces deux Problêmes. Il eſt pourtant vrai qu'un peu moins de calcul, & un peu plus de diſcours donneroit une idée un peu plus diſtincte de tous ces ſphéroïdes que tout le monde peut voir reſulter plus ou moins applatis du rapport; plus ou moins grand de la force centrifuge de la révolution combinée avec la force centripete de la peſanteur.

Le huitiéme Chapitre, qui eſt le dernier, & qui paroît le but de ce petit Ouvrage, eſt ſur les figures des corps celeſtes, ſur les Étoiles qui nous paroiſſent changer de grandeur, & de l'annéau de Saturne. Il y a bien ſouvent de l'eſprit & du génie d'invention dans les conjectures dont ce Chapitre eſt plein. En voici le précis qui merite de l'attention.

La terre paroît être un ſphéroïde applati aux pôles ſelon les Obſervations géographiques. Il paroît naturel que la Lune & toutes les autres Planétes ſoient auſſi ſphéroïdes. Mais les Obſervations aſtronomiques ne

favoriſent cette figure que pour Jupiter, que M. Flamſtaud & après lui M. Newton, ont cru trouver applati auſſi par les pôles. Il n'eſt pas nouveau de conjecturer que tous les aſtres & même leurs tourbillons ſont ſphéroïdes. Mais il eſt nouveau de faire l'application qu'en fait aſſés heureuſement M. de Maupertuis à l'anneau de Saturne & à d'autres étoiles.

Dés que tous les aſtres peuvent & ſemblent même devoir être ſphéroïdes, ils peuvent & doivent l'être plus ou moins, ſuivant le rapport de leur force centrifuge à leur force centripete. Nôtre Auteur conjecture que cette ſpheroïdité peut être fort grande, & aller même juſqu'à émincer tout-à-fait un aſtre & à le reduire en un plan circulaire ou en une eſpéce d'anneau. Cela eſt pourtant un peu fort.

Nous ne connoiſſons par aucune Obſervation la figure des Étoiles fixes. M. de Maupertuis conjecture donc qu'il y en a de tout-à-fait applaties. Ce ſont celles qu'on apperçoit lorſqu'elles nous préſentent leur plan

lumineux, & qui disparoissent lorsqu'elles se présentent de profil par leur trenchant. Son explication des Cométes n'est pas si heureuse. Aussi est-elle toute ou fort à peu près celle de M. Newton, qui a mieux traité cette matiére comme la plûpart des autres en Géométre par rapport à la trajectoire des Cométes, qu'en Physicien par rapport à leur nature & à la nature de la queuë, barbe, ou chevelure qui les accompagne.

Mais en revanche M. de Maupertuis conjecture fort heureusement que l'anneau de Saturne pourroit bien n'être qu'une atmosphére grossiére fort applatie par la force centrifuge de la révolution de cet astre.

En général, comme nous l'avons dit ailleurs, la révolution des astres autour de leur axe doit les applatir tous un peu plus ou un peu moins vers leurs pôles. Mais c'est sur-tout sur les liquides qui composent ces astres, que la force centrifuge doit faire de plus grands effets, & sur l'air encore plus que sur l'eau, & à plus forte raison sur l'éther qui forme

le tourbillon d'un aſtre encore plus que ſur l'air qui tient de près au corps ſolide de l'aſtre, & en reçoit une eſpéce d'adhérence & de ſolidité.

Il paroît que les tourbillons ſont des ſphéroïdes fort aplatis, & ont à peu près la figure d'une lentille. Le Zodiaque paroît rendre cette figure inconteſtable pour le tourbillon du Soleil lequel, à en juger par les mouvemens & les poſitions de toutes les Planétes, a bien plus d'étenduë en hauteur qu'en largeur. Et les excurſions de toutes les Planétes ſatellites en latitude étant auſſi fort bornées, les tourbillons des Planétes principales paroiſſent auſſi avoir la même inégalité d'axes tranſverſaux.

Et c'eſt par là que les Cométes, ſans traverſer le tourbillon, & ſans qu'on ſoit obligé de le livrer à des vuides affreux, peuvent deſcendre plus près de nous que n'eſt Saturne ou même Jupiter. Que ne doit point tenter la ſaine Philoſophie, plûtôt que d'admettre le vuide & les attractions? M. Newton lui-même paroît n'en avoir jamais oſé ſoûtenir ni pré-

ſenter l'idée, qu'après s'être envelopé de la plus profonde Géométrie. Toutes les fois qu'il a parlé à découvert & pour le Public, il a toûjours modifié ſon diſcours, & adouci ces idées par des peut-être, par des ſuſpenſions, par des correctifs.

ARTICLE XXXIV.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques...... Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c.* A Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Meſnil, & Lottin. 1727. *In 4° Tome I. pp. 699. ſans la Préface & les Tables. Tome II. pp. 782.*

Voyés les Articles CIII. au mois de Décembre 1732. IX. XII. & XX. aux trois mois précédens.

CE qui nous reſte à repréſenter de ce ſecond Volume, contient onze Chapitres : le trente-huitiéme mérite ſur-tout l'attention des Lecteurs, & nous en allons donner un

Extrait aussi détaillé qu'il nous sera possible.

Chapitre XXXVIII. *Origene Prêtre & Confesseur.* Qui ne connoîtroit Origene que par l'idée que D. *Ceillier* tâche de nous donner de ce Pére & de sa Doctrine, le connoîtroit assés mal, & l'on peut dire que nôtre Auteur ne soûtient pas ici le caractére de sincerité & d'impartialité, qu'il avoit fait paroître jusques-là. Il pouvoit ne rien rabattre des éloges, que les Anciens ont donnés à la vertu d'Origene, à son zéle, à ses travaux, à ses souffrances pour la Foi, à l'éminence de sa doctrine, & le faire même mourir historiquement en Confesseur, après l'avoir fait vivre dans la pratique de presque toutes les vertus, qui font les Saints, on n'auroit pas même trouvé mauvais qu'il eût rapporté tout ce que ses Apologistes modernes ont écrit en sa faveur; mais devoit-il passer sous silence ce que tant de Grands hommes en ont pensé dans la suite, & l'anathême dont l'Eglise, supérieure à tous les Docteurs, a frappé sa personne & sa doctrine? Juge-

ment irréfragable, qui doit être auprès de tout Catholique une décision en faveur de ceux, qui sans rien ôter au mérite réel de ce grand homme, le regardent comme un des plus dangéreux Hérétiques des premiers siécles, & contre ceux qui comme D. Ceillier nous le représentent comme l'Oracle de l'Eglise, & prétendent qu'il n'a erré qu'en doutant, & n'a soûtenu aucune de ses erreurs. Nous sçavons tout ce qui a été écrit contre les Actes du cinquiéme Concile, qui regardent Origene, & on les peut voir dans les éclaircissemens que le sçavant Historien de l'Origenisme a mis à la fin de son Ouvrage; mais quand la chose seroit demeurée problématique, convenoit-il à D. Ceillier de n'en point parler dans un Ouvrage, où il fait profession de ne rien laisser ignorer de ce qui regarde les Écrivains ecclésiastiques, & où il semble qu'il n'est point permis de s'éloigner de la simple exposition, & des dissertations nécessaires, où le pour & le contre soit fidellement rapporté, sans prendre d'autre parti,

que celui de l'Eglise, quand elle a parlé ?

Avant que de venir au particulier des Ouvrages d'Origene, D. Ceillier nous en donne le Catalogue, & met à la fin celui des écrits qu'on lui a faussement attribués; mais il nous avoüe que ce Catalogue n'est pas complet. Celui que saint Jerôme en avoit fait dans une Lettre adressée à sainte Paule, n'étant pas venu jusqu'à nous, on sçait ce que saint Jerôme disoit, qu'il étoit difficile de lire autant de Livres, qu'Origene en avoit écrit, & que selon saint Epiphane on en comptoit jusqu'à six mille. Ce qui ne seroit pas incroyable, dit nôtre Auteur, si sous le nom de Livres on comprenoit ses Homélies, & ses Lettres un peu considerables. D. Ceillier ne s'attache point à l'ordre dans lequel ces Ouvrages ont été composés, & le premier dont il traite, sont les *Héxaples*.

Pour les mieux faire connoître il commence par nous donner une idée des Versions de l'Ecriture qui les composent. Cet endroit est enrichi

de Notes sçavantes, qu'on verra avec plaisir dans nôtre Auteur. Comme tous les Livres de l'Ecriture n'ont pas le même nombre de Versions, & que dans quelques-uns Origene en a recueilli plusieurs, ce qu'on appelle *Héxaples*, ne sont quelquefois que *Tetraples*, & quelquefois aussi ce sont des *Octaples* & des *Enneaples*. D. Ceillier les représente toutes suivant ces différens noms dans un modéle, qu'il nous en a donné. Il croit que les *Tetraples* étoient achevées en 235. & qu'alors il commença ses *Hexaples*; ce n'est pas le sentiment du P. Douccin, qui ne met le commencement de ce grand Ouvrage qu'en 238. Quoi qu'il en soit, il s'en faut bien que nous ayions les Hexaples d'Origene dans leur entier, on trouve même peu d'Auteurs, qui les ayent citées depuis le siécle de Théodoret. On a fait plusieurs recueils de fragmens, qui nous en sont restés, & le plus ample de tous est celui de D. Bernard de Montfaucon imprimé à Paris en 1713.

Saint Epiphane dit qu'Origene

avoit commenté toute l'Ecriture, & rien n'empêche, dit D. Ceillier, de le croire : cependant il paroît, dit-il peu de lignes après, que les Commentaires ſur la Geneſe n'ont été pouſſés que juſqu'au cinquiéme Chapitre, quoiqu'ils fuſſent en treize Tomes. Euſebe, ſaint Baſile, ſaint Gregoire de Nazianze, Théodoret & Euſtache d'Antioche nous en ont conſervé quelques fragmens ; & ce dernier blâme beaucoup l'Auteur d'avoir traité de Fables, tout ce qui eſt dit du Paradis terreſtre, & des arbres fruitiers, qui y avoient été plantés. D. Ceillier croit que ces treize Tomes étoient la même choſe que l'*Exameron*, ou l'Ouvrage des ſix jours, que ſaint Ambroiſe a tellement compilé au rapport de ſaint Jerôme, qu'il s'eſt pourtant plus attaché aux ſentimens de ſaint Hippolite & de ſaint Baſile. Les deux Livres d'*Homélies myſtiques ſur la Geneſe* ſont poſterieurs aux treize Tomes, dont nous venons de parler. Mais D. Ceillier n'eſt pas tout-à-fait de l'avis de Sixte de Sienne, qui a cru que c'étoit la même

chofe que les dix-fept Homélies, que nous avons fur le même fujet, & il aime mieux dire que celles-ci avoient été copiées, lors qu'Origene les prononçoit fur le champ.

Nous avons peu de chofes des Commentaires fur l'Exode; mais nous avons treize Homélies fur le même Livre, feize fur le Levitique, vingt-huit fur les Nombres, toutes de la traduction de Ruffin, & rien fur le Deuteronome. Les Centuriateurs de Magdebourg ont prétendu que les vingt-fix Homélies, qui nous reftent fur Jofué de la traduction du même Ruffin, ne font point d'Origene, mais la fameufe *Philocalie* de faint Bafile & de faint Gregoire de Nazianze rapporte un fragment de la vingtiéme qui fe trouve dans cette traduction, laquelle, dit Dom Ceillier, n'eft pas auffi fidelle, que l'Auteur l'avoit fait efperer. Nous irions trop loin, fi nous voulions fuivre nôtre Auteur dans tout ce qu'il dit des Commentaires, des Scholies, & des Homélies d'Origene fur tous les autres Livres de l'Ecriture. On fçait que faint Jerôme

en écrivant au Pape Damaſe dit qu'il ſurpaſſe dans chacun de ſes Ouvrages tous les autres Interprétes ; mais que dans ſes dix Livres ſur le Cantique des Cantiques il s'eſt ſurpaſſé lui-même. Il ne faut pourtant pas prendre à la lettre tout ce que ſaint Jerôme a dit en faveur de ce Docteur, avant que d'avoir approfondi ſa doctrine. On ſçait qu'il a bien changé de langage depuis, & qu'il n'a point fait difficulté d'appeller Origene le Précurſeur d'Arius: nôtre Auteur devoit, ce ſemble, appuyer au moins également ſur les deux maniéres dont ce ſaint Docteur a parlé en différens tems. Il eſt bon auſſi d'obſerver que ſuivant D. Ceillier le Commentaire ſur le Cantique, dont ſaint Jerôme a dit tant de bien, eſt différent de celui que la Philocalie appelle *le petit Tome*, & que nous en avons un fragment en Grec. On trouve au même endroit un autre fragment de la quatriéme Homélie ſur les Actes des Apôtres, & D. Ceillier en rapporte un paſſage aſſés curieux, que voici. *Perſonas fingit Spiritus ſanctus in Pro-*

phetis : & si Personam induxerit Dei ; non est Deus, qui loquitur, sed Spiritus sanctus ex Personâ Dei loquitur. Si Christum induxerit, non est Christus, qui loquitur, sed Spiritus sanctus ex Personâ Christi loquitur : ita & si personam Prophetæ exhibuerit, vel hujus aut illius Populi, quamcumque tandem Personam introducit, Spiritus sanctus est, qui omnes illas Personas fingit. Il remarque ensuite que Ruffin nous a donné une traduction Latine des quinze Livres d'Origene sur l'Epître de saint Paul aux Romains si infidelle, ajoûtant, retranchant, & abregeant ce qu'il jugeoit à propos, que quand elle parut, on lui dit qu'il auroit dû mettre son nom à cet Ouvrage plûtôt que celui du Prêtre d'Aléxandrie. Les Auteurs de l'Edition de Basle ont attribué cette Version à saint Jerôme, erreur, dit D. Ceillier, dans laquelle ils ne seroient point tombés, s'ils eussent pris garde que le nom de *Jerôme*, qui se trouve dans le Prologue, étoit un nom emprunté.

D. Ceillier avoit déja parlé de la

Lettre de *Jules Afriquain* à Origene au ſujet de l'Hiſtoire de Suſanne, que le premier rejettoit. Il en fait ici l'Analyſe, & tout de ſuite celle de la réponſe d'Origene : il remarque que ces deux Lettres ſont un témoignage du ſçavoir & de la modeſtie de leurs Auteurs, & peuvent ſervir de modéle de la Charité chrétienne avec laquelle on doit ſe conduire dans les diſputes, qui naiſſent dans l'Egliſe, ſur divers points de critique & de diſcipline.

Nous n'avons plus le *Periarchon* ou le Livre des Principes, ni en Grec ni en latin, de la traduction de ſaint Jerôme ; nous n'avons que celle de Ruffin, qui pourroit, dit D. Ceillier, paſſer pour un original, vû les corrections, les retranchemens & les additions, qu'il avoüe lui-même y avoir faits. Cependant, dit nôtre Auteur, malgré toutes ſes précautions pour purger cet Ouvrage, on y trouve encore des Propoſitions hardies & ſingulières, qui ont été rejettées de tout le monde. Il ſemble que cette critique, toute moderée qu'elle eſt, ait

encore paru trop dure à nôtre Auteur, & il l'adoucit en disant qu'Origene s'est plaint que l'on avoit corrompu ses Ecrits & qu'il n'avoit proposé ses sentimens, que comme des questions problématiques; enfin, dit-il, plusieurs Anciens ont cité le *Periarchon* avec éloge, & saint Jerôme devenu l'ennemi d'Origene, y renvoyoit saint Paulin pour s'instruire sur des questions importantes. C'est que les premiers n'avoient apparemment pas découvert le venin, qui y est caché, & que le second parloit à un habile homme, capable de demêler le bon du mauvais, & d'en profiter.

Le traité *de la Priére*, que nous avons sous le nom d'Origene, en Grec & en Latin, n'a aucune marque de supposition; il est certain d'ailleurs, que cet Auteur en a composé un sous ce Tître; mais les deux Versions en sont également défectueuses. Dans l'explication du *Pater*, l'Auteur ne veut point que le pain qu'on demande à Dieu, soit le pain matériel qui nourrit le corps; mais celui qui

est descendu du Ciel pour nous sanctifier. Rien n'est plus modeste, ni plus édifiant que le Traité *sur le Martyre.* Origene le composa pour animer ses deux amis, Ambroise & Protoctete, à mourir pour JESUS-CHRÎT. Un Philosophe Epicurien nommé *Celse*, à qui D. Ceillier croit qu'étoit adressé le Dialogue de Lucien, intitulé *le faux Prophéte*, avoit composé un Livre sous le Tître fastueux de *Discours véritable.* Cet Ouvrage étant tombé entre les mains d'Ambroise, dont nous venons de parler, il l'envoya à Origene, & le pria de le refuter, ce qu'il fit avec quelque répugnance dans un Traité contenant huit Livres *contre Celse*, que nous avons en Grec. Saint Jerôme en a parlé avec éloge, & l'on en trouve des fragmens dans le Philocalie. L'Analyse, que D. Ceillier nous en donne, est extrêmement détaillée.

Mais l'Article le plus important de ce Chapitre est le cinquiéme, dans lequel nôtre Auteur prétend faire le plan de la doctrine d'Origene sur tous les points qu'il a traittés, & qu'on

pouvoit à juste titre intituler l'*Apologie de ce Pére.* En parlant de l'Ecriture sainte, il remarque entre-autres choses qu'Origene y distingue toûjours trois Sens, le littéral ou l'historique; le mystique ou l'allégorique, & le moral, & qu'il mettoit ce dernier beaucoup au dessous du second. Qu'il attribuoit à Moyse, onze Pseaumes, le quatre-vingt neuviéme, & les suivans jusqu'au centiéme: aux fils de *Coré* & à *Asaph*, ceux qui portent leurs noms: ceux qui sont sans nom, aux Auteurs des précédens, & le soixante & onziéme & les Graduels à Solomon. Qu'un Auteur plus ancien qu'Origene expliquant cet endroit de la Génése, *les Enfans de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles*, l'entendoit du desir que les ames avoient eû d'être unies à des corps: ce qui prouveroit qu'Origene n'est pas le premier Auteur de la préexistence des Ames: que selon ce Docteur les Exemplaires hébreux sont plus dignes de foi que les autres, que les Juifs en ont néanmoins corrompus quelques-uns: que

le Sauveur n'a prêché que pendant un an, & quelques mois, & qu'il souffrit la mort quarante-deux ans avant la ruine de Jérusalem ; que Marie enfanta de même que les autres femmes, quoique d'une maniére beaucoup plus pure, qu'elle souffrit quelque affoiblissement dans sa Foi au tems de la Passion de JESUS-CHRÎT, qui sans cela ne seroit pas mort pour les péchés de sa mére, si elle n'en avoit commis aucun ; qu'elle est toûjours demeurée Vierge, que JESUS n'est nommé *Charpentier*, que dans les Livres apocryphes, & qu'au sentiment de quelques-uns, ceux, qui dans l'Evangile sont appellés *ses fréres*, étoient fils de Joseph, nés d'un premier mariage.

L'Eglise, selon Origene, est aussi ancienne que le monde ; JESUS-CHRÎT qui étoit l'Epoux de la Synagogue l'a abandonné pour s'unir à l'Eglise, dont il est l'Ame ; car de même que l'ame anime le corps, & lui donne le mouvement animal, le Verbe agissant sur tout son Corps, qui est l'Eglise, fait aussi mouvoir

chacun des Membres, qui la composent : ainsi, ajoûte D. Ceillier, on peut selon lui définir l'Eglise, le Corps de Jésus-Chrît animé par le Fils de Dieu, & dire que les particuliers, qui croient, sont les Membres de ce Corps consideré comme un tout. L'Eglise est fondée sur tous les Apôtres & sur les Saints, non en particulier sur saint Pierre, & ce n'est pas à lui seul qu'ont été données les Clefs du Royaume des Cieux : il tenoit néanmoins le premier rang entre les Apôtres, comme le plus honorable de tous, & Origene le reconnoît ailleurs comme la pierre très-solide, sur laquelle Jesus-Chrît a fondé son Eglise. Il dit encore que Jesus-Chrît est le Chef de l'Eglise, que les Evêques en sont les yeux ; les Diacres & les autres Ministres, les mains ; & le Peuple ; les pieds ; & que les Prêtres tiennent le premier rang dans l'Eglise avec l'Evêque. En parlant de la Pénitence il dit, qu'il est plus dangereux de s'égarer dans la Doctrine que dans les mœurs ; que toutes les vertus paroissent être dans les Héréti-

ques ; mais qu'elles y ſont fauſſes, & le Martyre même, & que les Hérétiques, dont les mœurs ſont bonnes, ſont les plus pernicieux ; s'attendoit-il qu'il ſeroit lui-même regardé comme un grand exemple de ce qu'il diſoit, & qu'avec les mœurs les plus ſaintes, & tout le courage, qui a fait les Martyrs, il deviendroit un des plus grands ſcandales du Chriſtianiſme ? Enfin il remarque que de ſon tems les Chrétiens n'avoient point d'Images de Dieu, dont ils ne vouloient point qu'on limitât la forme par des figures.

Après l'Expoſition de la doctrine d'Origene, où l'on ne voit preſque rien de ce que l'Egliſe y a vû en le condamnant, D. *Ceillier* venant au jugement de ſes Écrits, dit qu'on ſera peut-être ſurpris qu'il ne parle point des erreurs, qui lui ont été reprochées ; mais qu'il a cru devoir prendre ce parti. Premiérement, parcequ'il n'eſt pas certain qu'il les ait enſeignées, qu'il paroît au contraire qu'il a eû des ſentimens tout oppoſés à ceux que l'on a condamnés en lui,

ſur quoi il renvoye à l'Apologie que ſaint Pamphile a faite de ce Docteur. Voila donc l'Egliſe univerſelle qui voit l'erreur, où elle n'eſt pas, & qui croyant frapper un Héréſiarque ſemblable à Neſtorius, à Eutichés, anathématiſoit un Catholique. Secondement, parceque du vivant même d'Origene on corrompit ſes Ecrits, & on lui en ſuppoſa, qui étoient pleins d'erreurs, comme il nous l'apprend lui-même dans une lettre, dont on trouvera ici l'Analyſe : mais ſi Dom *Ceillier* avoit lû les Ouvrages de ce Pére avec des yeux moins prévenus & dans l'eſprit de déférence, qui eſt dûë aux déciſions d'un Concile œcumenique, il auroit vû que les erreurs, pour leſquelles il a été condamné, n'ont pû y être miſes après coup, que dans le Livre *des Principes*, ce qui eſt hérétique & digne de cenſure, n'eſt ni une, ni deux Propoſitions étrangéres au ſujet, c'eſt le corps même de la Doctrine, c'eſt la ſubſtance de l'Ouvrage, ce ſont les Propoſitions fondamentales, ſur quoi tout le ſyſtême porte, & que ces mêmes erreurs

se trouvent répanduës dans tous ses autres Livres, de maniére que c'est par-tout le même esprit, par-tout les mêmes idées, qui se manifestent, comme le P. Doucin l'a invinciblement prouvé, & que pour les lui ôter, il faut détruire jusqu'aux premiers élemens de sa doctrine. Troisiémement, parcequ'il ne paroît par aucun endroit qu'on ait fait aucun reproche à Origene sur sa doctrine pendant sa vie, & qu'on s'est même servi de lui pour ramener les Hérétiques à l'Eglise. Cela prouve qu'il a bien sçu se cacher, & que l'éclat de sa réputation a éblouï les yeux les plus clairs-voyans; mais l'Eglise a enfin dissipé ce faux éclat, & aussitôt on a vû que dans presque tous les articles du Symbole, Origéne s'est éloigné de la créance orthodoxe par des explications frivoles, & qui ne peuvent subsister sans un renversement total de l'Evangile: que la Trinité, la Création du monde, le Péché originel, l'Incarnation, la Mort de Jesus-Chrît pour tous les hommes, la Grace & la Liberté, la Résurrection derniére, &

le Jugement général, l'Eternité des peines & des récompenſes, le Feu de l'Enfer & la Félicité du Paradis ont été pour lui autant de différens ſujets d'erreur, & qu'on peut aſſurer ſans témérité que dans le Chriſtianiſme jamais il n'y a eû de Religion plus éloignée que la ſienne de celle de JESUS-CHRÎT. D'ailleurs comment Dom Ceillier peut-il avancer qu'Origene n'a point été condamné de ſon vivant ſur la Doctrine. Ignoroit-il ce que dit ſaint Jerôme que toutes les Egliſes du monde, excepté quatre Provinces, ſe joignirent à celle d'Aléxandrie pour le condamner ? & Origene lui-même ne fait-il pas bien connoître que c'étoit ſur la Doctrine qu'on l'attaquoit, puiſqu'il ne ſe défendit que ſur ce point ? Quatriémement, parceque ſi dans ſes Ouvrages il ſe rencontre quelques endroits difficiles, & auſquels il n'eſt pas aiſé de donner un ſens orthodoxe, il ne faut pas pour cela l'abandonner & le traiter d'Hérétique, & qu'il vaut mieux, ſuivant la penſée de ſaint Athanaſe, regarder comme étranger à Origene

tout ce qu'il traite d'une maniére problématique & par conjecture. Cela étoit bon du tems de saint Athanase que le charme n'étoit point encore levé, mais après la décision de l'Eglise, régle plus infaillible que le sentiment particulier de saint Athanase, il faut le regarder comme un Hérésiarque rejetté & abhorré de l'Eglise, parcequ'il n'a pas cru comme Elle. Heureux si mourant dans les tourmens qu'on lui fit souffrir pour la confession de Jesus-Chrît, il eût pû laver de son Sang les taches de sa Doctrine. Mais Dieu ne le permit pas, il souffrit beaucoup, dit saint Epiphane, & n'arriva point au terme, où le Martyre conduit. Enfin s'il n'avoit fait que douter & proposer ses sentimens comme des opinions, s'il avoit soûmis sa Doctrine non au jugement des Lecteurs la plûpart aisés à séduire, sur-tout par un homme du caractére d'Origene, mais au Tribunal infaillible de l'Eglise, l'Eglise en foudroyant ses erreurs, eût épargné sa tête, & il ne sied pas bien à un Auteur Catholique de faire sentir

qu'il croit que de tels coups portent à faux ; ni à un Auteur sincére, de n'en point parler.

ARTICLE XXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ASTRONOMIE.

DE MARSEILLE. *Observation de l'Eclipse de Lune du* 1. *Decembre* 1732. *par le P.* PEZENAS, D. L. C. D. J. *Professeur Royal d'Hydrographie.*

Commencement à 8. h. 25. m.

Grimaldus touche l'ombre, 8. h. 25. m. 40. s.

Grimaldus dans l'ombre, 8. h. 26. m. 51. s.

Galileus dans l'ombre, 8. 28. 16.

Mare humorum, touche l'ombre, 8. 30. 50.

Gassendus dans l'ombre, 8. 33. 10.

Keplerus, 8. 34. 17.

Immersion de *mare humorum*, 8. 34. 45.

Capuanus dans l'ombre, 8. 37. 13.

Bullialdus, 8. 37. 33.

Reinoldus,	8. 38. 33.
Copernicus,	8. 40. 58.
Heraclides,	8. 44. 19.
Tycho,	8. 44. 40.
Helicon,	8. 48. 44.
Ptolomeus entre,	8. 52. 48.
Immersion de Ptolom.	8. 53. 48.
Insula sinus medii entre,	8. 55. 35.
Immersion de *Insula sinus medii*,	8. 56. 37.
Plato dans l'ombre,	8. 58. 11.
Mare serenitatis entre,	8. 59. 4.
Mare tranquillitatis touche l'ombre,	8. 59. 22.
Plinius dans l'ombre,	8. 59. 42.
Vitruvius,	9. 2. 42.
Mare nectaris touche,	9. 3. 18.
Possidonius,	9. 6. 10.
Taruntius,	9. 8. 53.
Proclus,	9. 10. 9.
Langrenus,	9. 11. 25.
Mare crisium entre,	9. 14. 28.
Messala,	9. 16. 28.
Cleomedes,	9. 18. 12.
Immersion de *Mare crisium*,	9. 19. 2.
Immersion totale,	9. 22. 50.

Emersion.

Commencement,	11.h. 1.m. 30.s.
Grimaldus sort,	11. 2. 21.
Grimaldus tout dehors,	11. 5. 0.
L'ombre touche *Mare imbrium*,	11. 8. 30.
Galileus dehors,	11. 9. 58.
L'ombre touche *mare humorum*,	11. 11. 31.
Gassendus dehors,	11. 12. 37.
Emersion de *mare humorum*,	11. 14. 19.
Helicon dehors,	11. 20. 7.
Copernic dehors,	11. 21. 45.
Tycho dehors,	11. 26. 54.
Plato dehors,	11. 26. 36.
Archimedes dehors,	11. 29. 35.
Insula sinus medii dehors,	11. 30. 38.
Emersion de *mare imbrium*,	11. 33. 11.
Aristoteles dehors,	11. 35. 29.
Hermes,	11. 36. 23.
Plinius, Vitruvius,	11. 37. 25.
Dyonisius,	11. 44. 20.
Emersion de *mare serenitatis*,	11. 44. 56.

Possidonius dehors, 11.h. 46.m. 56.s.
Promontorium acutum, 11. 47. 32.
Emersion de *mare nectaris*, 11. 48. 0.
Petavius dehors, 11. 49. 25.
Promontorium somnii, 11. 50. 53.
Messala dehors, 11. 53. 56.
Cleomedes, 11. 55. 33.
Emersion de *mare fœcunditatis*, 11. 56. 42.
Langrenus dehors, 11. 57. 8.
Emersion de *mare crisium*, 11. 57. 32.
Fin de l'Eclipse, 12. 0. 23.

Au commencement de l'Emersion Grimaldus paroissoit au milieu du croissant qui formoit l'ombre de la terre. J'ai réglé l'horloge par l'observation du moment où le Soleil avoit passé par le Méridien le premier & le second Decembre : c'est-à-dire, par le moyen du quart de cercle que j'ai fixé au Méridien. Je l'ai aussi reglée par la hauteur de Sirius à 12.h.20.m. 36. sec. qui fut de 26. d. 27. min. 30. s.

Le bord Occidental de la lune passa par le Méridien après l'Eclipse à

12. h. 4. m. 30. s. & le bord Oriental à 12. h. 7. m. 0. s. La hauteur meridienne apparente du bord inférieur de la lune fut de 68. d. 44. min. 0. sec.

Si on veut avoir le tems vrai & corrigé, on n'a qu'à retrancher une minute & 50. secondes de toutes les phases.

DE COPENHAGUE. M. *Pierre* HORREBOW Docteur en Philosophie & en Médecine, & Professeur d'Astronomie, donna il y a sept ans sa *Clef* pour cette derniére Science, *Clavis Astronomiæ*, en fixant la parallaxe du Soleil à 20. secondes, par une démonstration contre laquelle personne n'a reclamé. Aujourd'hui faisant usage de sa Clef il nous introduit dans l'Astronomie par un second *Traité* qu'il appelle *Atrium Astronomiæ.* Il y donne à la suite de *Romer* son Maître, une Méthode pour connoître exactement la refraction du Soleil ; il assigne ensuite l'obliquité de l'Écliptique & l'élevation du Pôle. Il publie enfin de nouveau un petit Ouvrage qu'il fit imprimer l'an passé sous le

Tître, *de Arte interpolandi*, &c. 1732. in 4° 17. feüilles.

MÉDECINE. BOTANIQUE.

DE PARIS. *Le Brigandage de la Médecine dans la maniére de traiter les petites véroles & les plus grandes maladies par l'Emetique, la saignée du pied & le Kermès minéral. Avec un Traité de la meilleure maniére de guérir les petites véroles par des remédes & des observations tirées de l'usage.* 1732. Vol. *in* 12. pp. 220.

Que le mot de *Brigandage* n'offense personne, l'Auteur déclare qu'il ne l'employe point comme une injure, mais seulement comme un nom qui exprime la chose au naturel. D'ailleurs il ne l'applique qu'à certains Praticiens, qui négligeant l'étude & méprisant ceux qui s'y adonnent, reduisent toute la Médecine à saigner du pied & au Kermès, en quoi ils se rendent doublement coupables aux yeux de l'Auteur; puisque non-seulement ils exposent la vie des hommes, mais même ils ruinent la Mé-

decine ; & pour commencer par le ſecond danger, comme le plus eſſentiel, l'Auteur fait conſiſter en quatre malheurs *ce ſaccagement de la bonne Médecine*, par le *brigandage* des *guériſſeurs* à la moderne. Premiérement, la lecture des anciens Médecins devient inutile ; ce qui a deux ſens ; l'un que la lecture des Ouvrages des anciens Médecins devient inutile à faire ; l'autre que les lectures qu'ont faites les anciens Médecins d'aujourd'hui ne leur ſervent plus de rien. C'eſt d'abord au premier ſens qu'on le prend, & l'on rapporte en preuve de cette facilité à ſe paſſer des Livres anciens, qu'un de ces jeunes Praticiens mort depuis peu, n'a pas laiſſé pour plus de vingt francs de Livres. Secondement, ces nouveaux n'ont pas plus le dehors de Médecin que le dedans : ces dehors qui leur manquent, ſont premiérement la contenance grave : ſecondement, la modeſtie du vêtement : le velours, l'or, l'hermine, ſont aujourd'hui le *traveſtiſſement* du Médecin ; troiſiémement, *parler ſentence*. Or, » à la maniére

„ dont ils ſont vêtus, on voit bien „ qu'ils n'ont point encore formé leur „ jugement „. Quatriémement, les maniéres déſintéreſſées : ils vont de porte en porte comme à la quête : *Nihil turpe, quod quæſtuoſum eſt.* A l'égard du ſecond inconvénient du *brigandage* qui en veut à la vie des Particuliers ; l'Auteur décrit à peu près comme une déſolation qui arriveroit dans un État par les trois Fleaux, le ravage que cauſe dans la ſociété humaine, la Médecine reduite à la ſaignée du pied, à l'émetique & au Kermés ; les femmes enlevées à leurs maris, les maris aux femmes, les uns & les autres aux enfans, &c. Pour réparer, reſtituer, il faudroit reſſuſciter; „ mais *numquid Medici ſuſcïtabunt ?* Pſ.87. ℣. 11 „. Pour prévenir ces dégats irréparables, l'Auteur enſeigne diverſes maximes : que dans la petite vérole la ſaignée du bras eſt préferable à celle du pied; parcequ'elle déſemplit de plus près, & par conſéquent plûtôt les ventricules du cœur & les vaiſſeaux, par leſquels eſt porté le ſang qui doit groſſir le volume,dont

on craint les amas inflammatoires au cerveau & dans ses dépendances, & parceque c'est la saignée du bras & non celle du pied, qui évacuë le sang qui fait actuellement, ou qui va faire ces amas *phlegmoneux* dans le cerveau, & celui qui va faire les pustules sur la peau. Que dans la petite vérole il faut saigner au bras de bonne heure, parceque cette saignée calmant les humeurs, le sang & les esprits, favorise l'éruption. Qu'il ne faut point mettre l'émetique à toute occasion, comme font les Médecins *de nouvelle fabrique*; qu'Hippocrate qui avoit l'équivalent de l'antimoine dans les ellebores blanc & noir, dans le *peplium*, les élatéres, &c. n'emploïoit ces *agitatavia* qu'en peu de cas & avec de grandes reserves. La petite vérole est une maladie inflammatoire, les purgatifs n'y conviennent pas; *Riviere* Praticien fameux & avoüé, regarde la purgation comme funeste dans le commencement de cette maladie; Sydenham attend la convalescence pour permettre la

purgation. L'Auteur prétend que même à la fin des petites véroles, la purgation est plus de stile que de nécessité, &c. L'Auteur donne avis aux Médecins qui commencent, de lire d'abord *Hippocrate*, puis *Galien*, *Aretée*, *Celse*, *Rhasis*, de lire ensuite ceux qui ont perfectionné la pratique, *Fernel*, *Duret*, *Hollier*, *Baillon*, avec *Platerus Forestus*, *Zacutus*, *Valesius*, *Riviére*, *Henricus*; enfin les Auteurs qui ont produit les nouvelles découvertes, Sylvius d'Hollande, Willis, Sydenham; Norton, Pitcerné, Etmuller, Stalh, Hoffman. L'Auteur ne nomme point les Médecins François vivans dont il semble qu'il devroit conseiller de lire les Ouvrages : ce n'est pas qu'il les compte parmi les Praticiens de nouvelle fabrique; mais c'est qu'il ne pourroit se mettre dans cette liste sans blesser sa modestie, & que s'il y mettoit son nom, dèslors il se feroit connoître pour Auteur de cet Ouvrage, tout autre que lui ne pouvant manquer de le compter parmi les plus célébres.

En ſupplément, il marque ſon Édition à Utrecht, où il a été bien ſervi.

De Paris. Deſcription des principales Plantes de l'Amérique par le P. Le Breton D. L. C. D. J.

Geſſe. Cette eſpéce de Geſſe pouſſe des tiges foibles, très-pliantes, & rampantes à terre, aileronnées, & aïant dans toute leur longueur des côtes ſaillantes, leſquelles ſe partagent en quantité de petites branches; ce qui occupe un grand terrain.

Les feüilles comme toutes les autres de même genre croiſſent enſemble deux à deux ſur une ſeule queuë, qui eſt terminée par de longs filets villebrequinés, avec leſquels elles s'entortillent autour des plantes voiſines, pour s'y appuïer, & s'y ſoutenir élevées en l'air; leur figure eſt allongée, étroite & pointuë.

Voici ce qui diſtingue ce ſimple, c'eſt ſa fleur dont le tympan eſt grand, & pour m'exprimer ainſi, magnifique. Sa couleur violéte ou purpurine a beaucoup d'éclat; elle eſt legumineuſe. Le piſtil en groſſiſſant donne une

ſilique courte, compoſée de deux coſſes qui contiennent des graines barloques ou anguleuſes.

Gommier blanc. *Chiboüé*. C'eſt une choſe étonnante de voir la quantité de gomme, ou réſine, qui découle durant les grandes chaleurs de l'année, de cet arbre lequel ſur les hautes montagnes croît d'une groſſeur, & grandeur prodigieuſe. On en voit dont le tronc étant creuſé, & travaillé en canot, ou pyrogue, eſt capable de porter ſur mer, trente & quarante perſonnes, avec leurs armes, & bagages : c'eſt-à-dire, qu'ils ont cinq à ſix piés de diamétre, ſur un jet de 35. à 40. pieds de long. Comme la réſine qui en découle eſt blanche, c'eſt pour cela qu'on l'a ſurnommé *Gommier blanc*; pour le diſtinguer d'un autre, qui en produit de rouge.

Ceux qui font du ſucre, lorſqu'ils manquent d'huile à brûler, envoient leurs eſclaves chercher cette gomme, dont ils ſe ſervent dans leurs ſucreries, pour y éclairer pendant la nuit, parcequ'elle brûle parfaitement, & répand une lumiére, & une odeur

vive, & agréable. C'est l'*Elemy* espéce d'encens. D'abord qu'elle sort à travers de l'écorce fenduë de l'arbre, elle est molle, fluide, grasse, ou gluante; ensuite elle se séche, & devient dure, & friable sous les doigts, comme de la chaux.

Sa feüille est d'un demi-pié de long, sur trois pouces de large, elle est pointuë par les deux bouts. ferme, lisse, luisante, & assés épaisse; elle vient par paire; excepté la derniere, qui est toûjours seule, attachée sur une côteléte.

Sa fleur est une rose, laquelle est suivie d'un fruit fait en façon d'olive.

TABLE

DES ARTICLES.

Art. XXVI. THe Gentleman instructed ...... *Le jeune Seigneur instruit, &c.* p. 563

Art. XXVII. *Examen de quelques expli-*

cations de la Prophétie de Daniel par les LXX. Semaines. p. 578

Art. XXVIII. *Histoire de Dannemarc, &c.* p. 615

Art. XXIX. *Observations sur divers Ouvrages de Médecine.* p. 630

Art. XXX. *Les Métamorphoses d'Ovide, &c.* p. 649

Art. XXXI. *Seconde Lettre du* P. Castel, *au sujet de la pesanteur.* p. 659

Art. XXXII. *Histoire Romaine, &c. Tome 17.* p. 672

Art. XXXIII. *Discours sur les différentes figures des Astres, &c.* p. 703

Art. XXXIV. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 717

Observation de l'Eclipse de Lune du premier Décembre 1732. faite à Marseille, &c. 737

Le Brigandage de la Medécine, &c. p. 742

Description des principales Plantes de l'Amérique. p. 747

Art. XXXV. *Nouvelles Littéraires.* p. 737

De Coppenhague. p. 741

De Paris. pp. 742. 747

De Marseille. p. 737

FIN DE LA TABLE.

Page 563. *ligne 6. lisés* THE GENTLEMAN.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Mai 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.
A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1733.

ARTICLE XXXVI.

RERUM ITALICARUM Scriptores, &c. *C'est-à-dire, Recüeil Latin des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, &c. Par M.* Muratori *& MM. de la Société Palatine de Milan, &c. Tome IX. A* Milan, &c.

CE n'est pas seulement chaque État, ou grande Province d'Italie ; c'est chaque Ville un peu distinguée, à qui l'on procure aujour-

d'hui la ſatisfaction de voir ſes Annales particuliéres recüeillies avec ordre, & répanduës avec éclat dans le monde.

Parme déja célébre, avant le nouveau luſtre qu'elle a reçû de ſes Ducs, n'a pas manqué d'Hiſtoriens, même pour les tems, où elle avoit forme de République, & ſe gouvernoit par ſes Loix. Mais il n'en avoit encore rien parû de plus ſuivi ni de plus plein, qu'une Chronique anonyme, ajoûtée aux autres découvertes de M. *Muratori* ſur un Manuſcrit de la Bibliotéque d'*Eſt*. Les premiers indices alloient à l'attribuer à un *Salimbeno de Salembenis* cité par *Voſſius* & par pluſieurs autres. On ſçait cependant que la Chronique de *Salimbeno* étoit reſtrainte dans l'intervale des années 1070. & 1280. au lieu que celle-ci s'étend depuis 1038. juſqu'en 1309.

Elle débute par deux horribles incendies, qui en dix-ſept ans conſumérent ſucceſſivement l'ancienne & la nouvelle Parme. Ces accidens étoient extraordinaires; mais ce que l'on trouve communément, ce ſont des

Villes voiſines, ou des factions domeſtiques toûjours aux mains, & aveuglément acharnées â la ruine les unes des autres : nul repos, nulle ſûreté dans l'intérieur des maiſons. A contempler des ſituations auſſi déſagréables, & des fortunes auſſi incertaines qu'elles étoient alors, on ne comprend pas, comment le ſeul dégoût de la vie ne changeoit pas les ſociétés en ſolitudes, & ne rompoit pas tout commerce entre des hommes, qui ne pouvoient ni en garder les conventions, ni en reſſentir les avantages. M. *Muratori* en accuſe ſouvent la cruelle diſtinction du *Guelphe* & du *Gibellin.* Elle y entra pour quelque choſe; mais elle n'étoit en une infinité d'occaſions qu'un prétexte vague, qui couvroit l'ambition & l'inimitié des Particuliers, pour qui les cauſes de s'entrebattre & de s'entredétruire ne manquérent jamais, indépendamment des Papes & des Empereurs. Parme généralement parlant tenoit pour les Papes, & leur donna des preuves éclatantes de fidélité. Elle fit échoüer toute la puiſſance de Fri-

deric II. dans une des plus longues & des plus belles défenſes qu'il y ait jamais eû. Le Siége levé, l'Empereur revint un an après avec une nouvelle armée ; livra bataille ſur les débris de *Vittoria*, ce fameux Camp, qui étoit une grande & forte Ville ; mais ſa bravade lui coûta cher. *Et poſt modicum temporis ivit in Apuliam in ſuo malo nomine : Deo gratias ; Amen.* C'eſt la concluſion de nôtre Auteur, qui par un leger trait montre aſſés la naïveté de ſon caractére.

Il a au reſte un objet fort intéreſſant pour la Ville de Parme. Depuis 1165. il marque ponctuellement d'année en année tous ceux qui y ont exercé la charge de *Podeſtat* ; auſquels il joint quelquefois les Capitaines, les Conſuls, & autres principaux Officiers. Pour le *Podeſtat* il nous paroît par les ſurnoms ou les qualités qui le déſignent, que c'étoit preſque toûjours un Étranger, mais Lombard ou Toſcan ; & qu'il ne l'étoit que pour ſix mois. Les trente-cinq ou quarante derniéres années ſont fournies très-abondamment.

Mai 1733.

M. *Muratori* se flattoit de communiquer le premier au Public la *Relation d'un Voyage de l'Empereur Henri VII. en Italie* ; Ouvrage curieux de *Nicolas*, Evêque de *Butrento* en Epire, adressé au Pape Clement V. quelques mois après la mort de ce Prince. M. *Vandalli*, sçavant Ecclésiastique de Modéne, étant venu en France avec M. le Marquis *Fontanelli*, en avoit vû le Manuscrit à la Bibliotéque du Roi, & l'avoit copié de sa main pour MM. de la Société Palatine. Mais M. *Baluze*, sans qu'ils le sçussent, avoit pris les devans dans ses *Vies des Papes d'Avignon*. Le monument néanmoins sied trop bien à une collection, comme la leur, pour ne l'y pas insérer. Outre ce qu'il contient d'historique, c'est un éclaircissement politique sur l'étenduë & les conditions de la dépendance, où étoit anciennement l'Italie par rapport aux Empereurs ; de quelque Maison qu'ils fussent.

Sur la fin de l'année 1308. Henri Comte de Luxembourg avoit été élû Roi des Romains à Francfort : cou-

ronné à Aix-la-Chapelle le sixiéme Janvier de l'année suivante, & six mois après reconnu à Avignon par le Pape Clement V. qui promit d'aller à Rome le couronner Empereur dans l'Eglise du Vatican. Ce Pontife étant retenu en France pour le Concile de Vienne; Henri se disposa toûjours au voyage d'Italie en 1310. mais après lui avoir juré solemnellement un dévoûëment inviolable pour la défense de la Foi, la destruction des Hérésies, la protection du saint Siége, & la conservation de ses droits. Tout cela étoit très sincére du côté de Henri, Prince véritablement religieux. Il passa les Alpes avec de bonnes troupes; & moyennant les arrangemens pris entre lui & le Pape, il se proposoit de couper cours aux divisions par une conduite si mesurée, qu'il éteindroit jusqu'au nom de *Guelphes* & de *Gibellins*. La Relation de l'Evêque de *Butrento* persuade que c'étoit réellement ses vûës & celles de Clement; mais elle montre aussi qu'il s'en fallut bien que le succès y répondît. Depuis l'arrivée du Prince à Turin elle rend

un compte fort détaillé de tout ce qu'il y eût de mouvemens publics & ſecrets, parmi les Seigneurs & les Chefs de Communauté, elle en démêle habilement les reſſorts; tantôt connoiſſances, tantôt conjectures; elle a au moins de quoi ſatisfaire les eſprits qui aiment à ſuivre & à pénétrer les démarches & les intentions. Les la Tour & les Viſconti à Milan; d'autres à Breſce, à Crême, à Cremone, chacun dans leur diſtrict, ourdirent des trames, & ſuſcitérent des obſtacles qui mirent plus d'une fois la vie de l'Empereur en danger. Le principe ſur la grande agitation où ſa préſence jettoit l'Italie, c'eſt que dans l'oppoſition toûjours ſubſiſtante des deux partis, elle enhardiſſoit les uns, & rempliſſoit les autres de défiances. Il y avoit continuellement ou à négocier, ou à combattre. Mais les négociations même étoient rarement ſans tumulte. L'Evêque de *Butrento*, un de ceux qui y furent le plus employés, trouvoit aſſés ſouvent, ou la priſon ou quelque autre ſemblable violence à eſſuyer pour préliminaire. Henri,

qui avoit reçû la ſeconde des trois Couronnes à Milan, s'avança enfin juſqu'à Rome, pour y recevoir la troiſiéme. Le Pape abſent, il devoit être couronné par les Cardinaux commis à cet effet ; mais à ſaint Pierre du Vatican, ſelon la Bulle de leur commiſſion. Le chemin lui en étoit fermé par les troupes de Robert Roi de Naples, & par la faction des *Urſins*, qui balançoit celle des *Colonnes*, déclarée pour lui. Il eſſaya de s'y faire jour les armes à la main : ſes gens eurent du deſſous ; & ce déſavantage joint aux cris du Peuple, miſérablement en proye à deux armées, le mit dans la néceſſité de fixer la cérémonie à ſaint Jean de Latran, malgré la répugnance des Cardinaux. Beaucoup de réſolution, & un procedé extrêmement ſage lui aſſûrérent peu à peu la ſupériorité dans Rome. Il ſe vengea du Roi Robert par une Sentence infamante, au même tems que par des expéditions bien ménagées, il déconcertoit ſes Alliés, particuliérement les Florentins. La Sentence étoit une entrepriſe d'éclat, qu'il lui im-

portoit, qui fût dans les régles. Il avoit averti ſes Juriſconſultes, qu'en cas du moindre défaut de formalité, il y alloit de leur honneur & de leur tête. Ils la ſoûtinrent hautement hors d'atteinte; prêts, dirent-ils, d'en défendre la validité à la face du monde entier; *ante omnes clericos mundi.* Ils en devoient excepter la Cour du Pape, qui l'annulla; mais, quand il le fit, l'Empereur étoit mort. L'Evêque de *Butrento* l'avoit quitté dés le tems de ſon ſéjour à Piſe; lorſqu'il penſoit sérieuſement à oppoſer au Roi de Naples quelque choſe de plus formidable, que des Actes judiciaires. Les Galéres Génoiſes & Venitiennes, & celles de Frideric Roi de Sicile, étant toutes diſpoſées pour une deſcente dans la Poüille, l'Evêque eut peur, que Henri ne ſe broüillât avec le Pape, & il lui en repréſenta les terribles ſuites; ce qui occaſionna une converſation aſſés vive, mais conſolante pour l'Evêque, par les fortes preuves que l'Empereur lui donna de ſa piété & de ſon zéle. „ Saint Pere „, écrit-il, à la fin de ſa Relation: „ ſoyés ſûr

„ qu'il n'y a point de Souvérain, qui „ aime plus Dieu, l'Eglise de Rome, „ & tout homme vertueux, que l'a „ fait l'Empereur Henri, tant qu'il a „ vécu „. A considérer néanmoins le trouble & la désolation, où il laissoit l'Italie, l'animosité des *Gibellins*, le mécontentement des *Guelphes*, le ravage de la Toscane : & sur-tout plusieurs belles terres abandonnées aux Étrangers & aux Tyrans ; nous ne sommes point surpris qu'on ait pensé diversement de ses dispositions, ni même qu'on ait osé soupçonner qu'il avoit péri de mort violente. L'Evêque de *Butrento* ne va pas jusques-là : quoique sa Relation soit postérieure, comme nous l'avons observé, il dit seulement en passant, dans une occasion, où il avoit à parler du Frére Bernard de *Montepulciano* ; „ que c'é„ toit celui qu'on accusoit faussement „ de cet exécrable attentat; qu'il étoit „ *Gibellin*, & très cher au parti des „ *Gibellins* „ ; eux qui avoient le plus à perdre à la mort de Henri.

Mais pour en dresser une justification complette, on n'a pas même be-

soin de consulter, quelques pages plus bas, *Ferreti* de Vicenze, Historien d'autant moins suspect là-dessus, qu'il n'épargne personne. Cet Auteur singuliérement distingué entre ceux du XIV. siécle, par les ornemens du stile, embrasse en sept Livres tout ce que l'Italie fournit de mémorable, depuis la mort de Frideric II. jusques aux guerres des deux Compétiteurs à l'Empire, Loüis de Baviére, & Frideric d'Autriche. Tout le mérite de *Ferreti* ne le garantissoit pas du malheureux sort de pourrir en manuscrit dans l'obscurité d'une Bibliotéque. M. *Muratori* lui-même ne le connoissoit que par les éloges de *Vossius* & de Felix *Osio*; & il lui a également coûté soit pour déterrer, soit pour corriger les deux Exemplaires, qui ont servi à cette Édition, la plus exacte qu'il ait pû donner, quoique toûjours un peu défectueuse. Ajoûtés que *Ferreti* de son propre fond a un défaut considérable. Puriste scrupuleux, & plus esclave que disciple des Anciens, il affecte d'obscurcir une élocution très-facile & très-claire par des noms

de Peuple & de lieu, qui ne présentent point ce qu'on attend aujourd'hui, & qu'il est naturel qu'on attende. Les Vicentins, ses Compatriotes, ne sont point chés lui *Vicentini* mais *Cimbrici*; les Florentins *Fæsulani*; les Toscans de *Pistoia Piceni*; & ainsi du reste; ce qui ne va qu'à répandre la confusion, & se rendre inintelligible par élégance. Quelques-uns jugeront plus excusable sa malignité; d'autres la lui pardonneront moins aisément. Si elle ne consistoit qu'à saisir le vice où il est, & à le peindre fortement: c'est le droit de l'Histoire; mais elle le suppose où il ne paroît pas, & creuse les volontés; en quoi il n'y a pas moins d'infidélité, que de noirceur pour un Historien.

Ferreti étoit Poëte. Dans le peu qui nous reste de ses Poësies, on a placé ici un long Panégyrique des Seigneurs de la *Scala* sur l'origine de leur Maison, & sur les Exploits particuliers du fameux *Canis Grandis*, à qui l'Ouvrage est dédié. On peut bien compter qu'avec une telle Dédicace, ce sont deux Personnages fort différens

que le même *Ferreti* écrivant en Prose & en Vers. La Prose a tout le fiel & toute l'âcreté de son génie mordant ; & les Vers en récompense la complaisance souple, & les douces insinuations d'un esprit cultivé. Ce qu'il y a de ridicule dans ce contraste, c'est que la satyre & la loüange tombent successivement sur le même homme, le Seigneur *Canis Grandis* ; & s'appliquent précisément aux mêmes objets ; c'est-à-dire, qu'injuste, ou équitable ; avide ou désintéressé dans son gouvernement : *Canis Grandis* d'une part est toûjours blâmé, de l'autre toûjours vanté. Fiés-vous après cela à pareil Historien & à pareil Poëte.

Mais si on a quelquefois lieu de ne s'y pas fier, même quant à l'Histoire, il y régne avec la beauté du langage un goût & une finesse de pensées, qui plaît infiniment. Nous avons à ce moment sous les yeux l'élection d'Adolphe de Nassau pour Roi des Romains, contre les prétentions d'Albert fils de Rodolphe d'Autriche, Empereur dernier mort. Peut-être sera-t'on bien-

aiſe d'en conſulter le texte même de *Ferreti*, plûtôt que ſa traduction, pour en apprendre de ſource, le tour & l'expreſſion qui lui ſont propres. Voici le commencement du ſecond Livre. *Defuncto Rodulpho... multi ad hoc Cæſareæ ſublimitatis faſtigium vehementi deſiderio ferebantur, quos inter.... jam adultus ex ipſo Rodulpho natus Albertus totis conatibus æſtuabat.... ſed aliquid ſemper votis humanis accidit, raro quoque quod cupimus ſine labore aut animi perturbatione contingit. Convenientibus igitur in unum Principibus Alemanniæ; qui decernendi Cæſaream poteſtatem habent, ut de Rege ſibi digniſſimo providerent, magnus inter ipſos tumultus, magna animorum diſſimulatio variis ſtudiis orta eſt. Nam priuſquàm illic; ubi loci congrua exigit opportunitas pro futuro Cæſare conveniſſent, quidam ex ipſis jam pollicitis donis, aut pretio corrupti, quidam amore vel odio ducti, quem potiùs conſequantur mente conceperant.... Dux Bavariæ & Rex Bohemiæ, nè quis præter ipſos tolleretur Monarcha, verbis rigidis adversùs Collegas ſuos utique decerta-*

bant : præsertim de Alberto malè judicantes, dùm ob imperium sui genitoris, quem avara tabes & dolus in vitium deflexere, non eum dignum tantæ sublimitatis judicabant. Archiepiscopus autem Moguntinus vir fallax & versutus, nunc uni, modò alteri, ut omnium vota tacitè intelligeret, obsequi videbatur. De cette premiére situation des Electeurs, que *Ferreti* représente tous avec leurs penchans & leurs intérêts, il passe aux impressions qu'on en prenoit dans le Public, & au danger qu'il y avoit, qu'on n'en vint contre eux aux voyes de fait & de contrainte. Il décrit leurs irrésolutions, leurs lenteurs, leurs variations ; puis enfin le parti où ils s'arrêtérent de chercher un Empereur dans la noblesse d'un moindre rang ; puisque leurs jalousies réciproques & leurs contentions ne leur permettoient pas de le choisir dans la premiére Classe. Adolphe de Nassau, simple Comte dans le Cercle du Haut-Rhin, étoit venu à Francfort pour y faire sa cour à celui qui seroit élû ; & joüoit tranquillement aux dés avec Albert même, à ce qu'on prétend,

lorſqu'il apprit ſon élévation. *Tandem cùm alter alteri ad ſupremos apices favere dedignaretur*, dit nôtre Auteur, *ad eos quos mediocris generis & opum fortuna reſpexit, ſermo dirigitur, quos inter vir ſtrenuus ſatis & fortis, Adulphus de Naſſavio, formâ præclarus, gratior viſus eſt.... Venit igitur ad hunc nuntius properans & rem lætus aperuit; qui nunquàm ſperatæ vel creditæ dignitatis ſpe ductus, dolens pariter & gaviſus obſtupuit.... quod audiens Albertus, dum ſe illâ, quâ vix falli poſſe credebat, fruſtratum ſpe cerneret.... invidus versùs illum majoris odii concepit indignationes; & veluti ſibi pollicitum decus arripuiſſet, tetram mentem & faciem induit. Deindè Moguntinum Præſulem verbis increpat, &c.*

Quelque fâcheux qu'il ſoit d'avoir été ſi long-tems privé de l'Hiſtoire de *Ferreti*, on pourroit dire après tout, que ce n'étoit qu'un ſatyrique de moins; mais un ſatyrique qui va de pair avec les plus eſtimés de ſon eſpéce. Il eſt diffus & foible dans ſes Vers; où il fait voir plus d'enflure que d'énergie.

Ces différences délicates de la belle Littérature entrent pour peu de chose dans le jugement qu'on doit porter de l'Historien Milanois, Jean de *Ceremate.* Il avoit été Syndic à Milan au passage de l'Empereur Henri III. & il s'est borné à cette Epoque, assés marquée dans son païs par une foule de circonstances recommandables, pour en faire le sujet d'une instruction utile à la postérité. Car il sentoit qu'on en pouvoit tirer des leçons excellentes: & dans la crainte de n'y pas réüssir lui-même, il proteste qu'il a cherché de meilleures plumes que la sienne, qui ne manque pourtant ni d'agrément ni de vigueur: mais il vise à des avantages plus réels; & son Histoire a de quoi les procurer. Il l'accompagne, par forme de préambule, d'une courte recherche sur les antiquités de Milan & des environs; & en vient au plus vîte à l'interrégne qui précéda l'élection de Henri. Des divers Princes qui concoururent avec lui, Philippe le Bel est le seul dont il parle; mais d'une maniére qui approche fort de la

malignité de *Ferreti* ; tant les hauteurs de Philippe en avoient inspiré d'éloignement. Entre autres Partisans de la France ; les Electeurs apprehendoient l'Archevêque de Tréves ; qui le portoit avec chaleur ; & ce fut pour l'empêcher d'en faire même la proposition, dit Jean de *Ceremate* ; qu'ils se hâterent unanimement de nommer la personne qu'il aimoit le plus ; sçavoir Henri de Luxembourg ; son frére.

Jean de *Ceremate* va encore plus loin que l'Evêque de *Butrento* dans ce qui regarde l'intérieur du Milanès. Il intéressa sur-tout par la teneur des déliberations & des avis qu'il a conservés exactement. Ces génies supérieurs qui remuoient à leur gré le Peuple & les Nobles s'y peignent au naturel : mais ils y témoignent d'ordinaire beaucoup de timidité : non, que leur courage les abandonnât ; & que dans l'action même ils ne se fissent souvent bien connoître : c'est qu'entre-eux ils ne pouvoient compter sur aucune correspondance ; ni aucune liaison. Ils exaggeroient les

dangers en public, afin que la crainte commune les unît tous ensemble plus étroitement contre ce qu'ils appelloient l'Ennemi commun : mais ils sçavoient que dévoüés chacun à leur fortune ils ne demeuroient unis, qu'autant que l'intérêt personnel ne les exposeroit pas à se diviser. Henri pouvoit peu par ses propres forces : il devint capable de tout entreprendre par leurs dissensions.

Il n'est pas toûjours bien clair, au rapport des autres Historiens, si le Pape Clement V. ne fomentoit pas secrettement contre Henri le parti des *Guelphes*. Jean de *Ceremate* dissipe ces iniques soupçons. Qu'on le lise au Chapitre 61, on y trouvera la preuve & l'éloge de la fidélité constante de Clement, à qui Philippe le Bel ne le fit reprocher qu'en termes trop amers ; irruption & visite faite par son ordre dans la Chancellerie du sacré Palais, pour en examiner tous les Actes. Le Pape depuis changea de conduite, mais sans hostilité, & à découvert. L'Empereur ne lui en

voulut pas plus de mal. Il sçavoit d'où partoit le coup.

A la réédition de cette Histoire, déja imprimée au I. & au IV. Tome des Anecdotes, M. *Muratori* ajoûte quelques variantes & quelques supplémens, qui sont venus un peu tard à sa connoissance. Le même Manuscrit, qui les lui fournit, contient une Epigramme, où l'Auteur frappé des choses extraordinaires qu'il raconte, se défie fort de la crédulité des Lecteurs. Il finit par ces Vers.

Omnia nunc credo, quia plus mirabile vidi.
Sic, Lector, scriptis tu quoque crede meis.

ARTICLE XXXVII.

ESSAY SUR LES ERREURS Populaires, ou examen de plusieurs opinions reçûës comme vrayes, qui sont fausses ou douteuses, traduit de l'Anglois de Thomas BROWN, *Chevalier & Docteur en Médecine. A* Paris, *chés Pierre* Witte, *ruë saint* *Jac*

Mai 1733.

Jacques, 3. Voll. in 12. *dont les deux premiers, qui composent le premier Tome, sont de* 546. *pp. & le dernier de* 342.

Les meilleures recherches qu'on puisse faire peut-être pour le progrès de la vérité, consistent dans la discussion de certaines opinions, que l'usage, la crédulité, le goût du siécle, ont fait trop legérement recevoir, & qu'une raison plus éclairée fait ensuite rejetter. Rien de plus utile à la Litterature que de repasser ainsi sur nos connoissances, sans quoi les erreurs se multiplieroient chaque jour & se fortifieroient avec le tems. Plus il est difficile de renoncer à des préjugés que la prescription a, pour ainsi dire, consacrés; & plus l'examen des opinions populaires qui s'introduisent, est nécessaire avant que l'âge les accrédite, & leur imprime sans aveu le caractére propre de la vérité.

C'est le dessein que s'est proposé un Auteur Anglois dans le Livre de *Pseudodoxia Epidemica, &c.* qu'on vient

de traduire ſous le tître plus clair, *d'Eſſay ſur les erreurs populaires.* Il a plu dans ſa langue originale, puiſqu'il en a paru juſques à ſept Éditions en Angleterre ; & il y a lieu de croire qu'il plaira de méme dans nôtre langue par l'utilité & la diverſité des matiéres qui y ſont traitées. L'Ouvrage eſt diviſé en ſept Livres.

On recherche dans le premier quelles ſont les ſources des *Erreurs populaires*, & on aſſigne entre autres cauſes, la foibleſſe de l'homme qui par ignorance ſe forme de fauſſes idées ; la crédulité qui fait adopter tout ce qui eſt preſenté comme vrai ; ou l'incrédulité qui fait rejetter des vérités conſtantes ; la pareſſe qui fait croire ou douter ſans fondement plûtôt que d'examiner ; enfin la prévention pour l'antiquité dont le culte ſuperſtitieux ſupprime les doutes les plus raiſonnables. Nôtre Auteur s'étend ſur cette derniére cauſe de nos égaremens, & tâche de prouver que rien n'eſt plus injuſte & ne nous éloigne davantage du vrai que cette déference aveugle à l'autorité des Anciens. Leurs

Partiſans jugeront ſi ſes raiſons ſont ſolides. „ S'attacher ainſi à l'antiqui-
„ té, dit-il, c'eſt aſſervir nos Con-
„ temporains ſous un joug inſuppor-
„ table, & que les plus préſomptueux
„ de nos Anciens n'ont jamais préten-
„ du leur impoſer ; c'eſt oublier que
„ les Anciens ne l'ont pas toûjous été,
„ que nous ſerons à l'égard de la poſ-
„ térité ce qu'ils ſont aujourd'hui
„ par rapport à nous. D'ailleurs on
„ doit faire réflexion que les témoi-
„ gnages des Anciens, de quelques-
„ uns même que nous regardons com-
„ me des Oracles, ne ſont pas toû-
„ jours de nature à nous convaincre
„ qu'ils avoient bien étudié la ma-
„ tiére qu'ils traitoient. Il faut conve-
„ nir encore que les plus anciennes
„ productions ſont auſſi les plus éloi-
„ gnées du vrai. Témoin le caracté-
„ re des Grecs de qui nous tenons
„ preſque toute l'Hiſtoire, princi-
„ palement celle des ſiécles reculés
„ qu'ils nomment eux-mêmes fabu-
„ leux „.

Dans le ſecond Livre on examine pluſieurs *Opinions touchant les mine-*

raux & les vegetaux, qui quoique fausses ou douteuses, sont généralement reconnuës pour vrayes, ou l'étoient du moins lorsque l'Auteur écrivoit. On a crû par exemple que le cristal n'étoit autre chose qu'une glace ou de la neige tellement condensée par le tems qu'elle ne peut plus se fondre, & une recherche exacte nous apprend que l'opinion contraire a plus de vrai-semblance, parcequ'on croit découvrir une différence totale entre les proprietés specifiques du cristal & de la glace ou de la neige. On s'est imaginé que le diamant ne se doit qu'à sa propre poussiére, quoiqu'il soit amolli & brisé par le sang de bouc. C'est encore un sentiment presque reçû que la Rose de Jéricho fleurit tous les ans la veille de Noël, c'est pourtant une pure supercherie inventée par de pieux Charlatans. Peut-être ce qui a produit cette erreur, est une qualité singuliére de cette plante, qui après qu'elle s'est séchée, s'épanoüit quand elle s'est imbibée de quelque humidité; ce qui arrive non-seulement lorsqu'elle est encore sur sa

tige, mais aussi lorsqu'elle en est détachée & qu'on nous l'a apportée privée de son suc. Voici encore une de ces traditions que les personnes sensées ne rejettent pas tout-à-fait, & qui sont néanmoins sans aucun fondement. C'est une idée presque reçûë qu'à la faveur de l'aiman on pouvoit se communiquer ses pensées à la maniére des Esprits. Tel est, dit-on, l'effet de la sympathie de deux aiguilles touchées du même aiman & placées dans le centre de deux cercles ou anneaux avec des lettres autour, dont l'un seroit tenu par un ami & l'autre par un second, qui s'accorderoient sur l'heure de cette communication invisible; car alors, dit-on, à quelque distance qu'ils soient, quand l'une des aiguilles tournera vers quelqu'une des lettres; l'autre par un secret mouvement tournera vers la même lettre. La recette seroit admirable, & presque divine si l'effet y répondoit; mais par malheur l'expérience la contredit.

Le troisiéme Livre est tout entier pour *les animaux*. L'Auteur en sui-

vant la même méthode, y diſcute *les opinions reçûës* en ce genre, *quoique ſans aucun fondement & malgré les découvertes contraires*. Ainſi c'eſt une erreur de croire que l'élephant n'aye point de jointures, & qu'il ſoit obligé de dormir debout ou appuyé contre un arbre comme on l'a cru; que le cheval & les pigeons n'ayent point un fiel; que le blereau ait les jambes plus courtes d'un côté que de l'autre; que l'ourſe donne la forme à ſes petits en les léchant; que l'alcyon ſoit une giroüette naturelle, en ſorte que ſuſpendu par le bec il déſigne le côté du vent en tournant ſa poitrine vers cette partie de l'horiſon; qu'il y ait dans la nature des griphons ou des phenix, ou même des amphisboenes, c'eſt-à-dire, une eſpéce entiére de ſerpens qui ait deux têtes à ſes deux extrémités; que les lamproyes en ayent neuf, parcequ'étant placés comme ils le ſont ſur une ſeule & même ſurface, cette pluralité ſeroit ſuperfluë; que les taupes ſoient aveugles; que le Cameléon vive ſeulement d'air; que l'Autruche digére le fer; que

nous ayons la corne de licorne dont les Anciens ont parlé,ou même qu'elle ait toutes les vertus qu'on lui a attribuées ; que toutes les eſpéces d'animaux que l'on trouve ſur la terre ſe trouve auſſi dans la mer ; que le cigne ait un chant mélodieux ; que la fourmi morde l'extrémité du grain pour le préſerver de la corruption, & que les ſerpens piquent ou empoiſonnent par la queuë.

Le quatriéme Livre traite de *l'homme* & de ce qui y a quelque rapport : on y verra dans quel ſens il eſt vrai que la Nature lui ait donné une figure droite excluſivement aux autres animaux. S'il eſt véritable que le quatriéme doigt de la main gauche ou le doigt annulaire ait une vertu cordiale, qui lui eſt communiquée par un vaiſſeau aboutiſſant à ſes deux termes. Il n'y a nulle vrai-ſemblance, ſans doute l'uſage de porter les bagues à la main gauche vient de ce qu'on s'en ſert moins, & de ce que les anneaux ſe conſervent mieux. On examine encore ſi, comme l'on prétend, l'homme nage naturellement à moins qu'il ne

ſoit détourné par la crainte, s'il péſe plus étant mort que lorſqu'il eſt vivant ; ſi l'uſage de ſaluer ceux qui éternuent, tire ſon origine d'une maladie épidemique dans laquelle on éternuoit jusqu'à extinction de vie : ſi les Juifs ont naturellement une mauvaiſe odeur qui leur ſoit particuliére ; s'il y a jamais eû des Pygmées, c'eſt-à-dire, un Peuple de Nains n'ayant qu'une coudée. Mais l'opinion la plus curieuſe à examiner eſt celle de l'année climaterique. Tout ce qu'on en peut dire, ſelon nôtre Auteur, c'eſt que les raiſonnemens de ceux qui meſurent la vie humaine par des périodes fixes, ſont frivoles, & qu'à en juger par l'expérience, la ſoixante-troiſiéme année n'eſt pas funeſte à plus de gens que toute autre.

On développe dans le cinquiéme Livre pluſieurs *erreurs en fait de peinture*, dont voici le détail. Rien n'eſt plus ordinaire que de voir dans les tableaux qui repréſentent le Paradis terreſtre & la chûte du premier homme, le ſerpent qui le tenta, dépeint avec une face humaine à peu près

comme Cadmus & sa femme dans l'instant de leur métamorphose. On dépeint les Orientaux & les Juifs dans leurs festins, & le Sauveur en particulier dans la solemnité de la Pâque, assis, ce qui ne paroît pas naturel à consulter l'usage du Païs. Isaac est représenté comme un enfant, ce qui s'accorde mal avec le Texte sacré & l'explication des Interprétes, dont quelques-uns lui donnent vingt-cinq ans quand son pére voulut l'immoler. A-t'on bien fait de représenter Alexandre sur un élephant, Hector monté sur un cheval, & César avec une selle & des étriers ? Pour ce qui est des tableaux où on représente Jephté sacrifiant sa fille de la même maniére qu'Abraham immolant son fils, l'Auteur remarque que l'opinion contraire qui explique ce sacrifice, non d'une mort naturelle mais civile, & d'une consécration spéciale au Seigneur, est plus vrai-semblable. Il examine si on a raison de peindre saint Jean avec une peau de chameau, saint Christophle portant l'Enfant Jesus sur ses épaules, Aman pendu à un

gibet, genre de ſupplice qui paroît avoir été inconnu aux Perſes, &c.

Quelque curieux que ſoit l'examen de ces divers ſentimens, la plûpart mal fondés, la lecture du ſixiéme & ſeptiéme Livre ſera encore plus agréable. On y agite pluſieurs opinions qui ont rapport à la Coſmographie ou à l'Hiſtoire. On y décide qu'il eſt impoſſible de ſçavoir préciſément le tems de la Création : que les recherches de nos Philoſophes ſur la ſaiſon préciſe où le monde a été créé, ſont incertaines & frivoles ; que les conſéquences que le Peuple tire de certains jours des mois, ſont contraires à la vérité ; on trouvera à l'occaſion des erreurs qui regardent la meſure des années & des ſaiſons, une digreſſion pleine de réflexions également ingénieuſes & ſolides ſur la Sageſſe de Dieu, par rapport au mouvement & à la poſition du Soleil. Les autres ſentimens qu'on avance contre l'opinion du Vulgaire, ſont, que la terre étoit déja bien peuplée avant le Déluge ; que le Nil n'eſt pas le plus grand fleuve de la terre ; que la mer

rouge ou le golphe Arabique eſt ainſi nommée, parcequ'en effet c'eſt la reflexion qu'elle reçoit de quelques Iſles rougeâtres qui donnent au corail cette couleur. On y propoſe de nouvelles conjectures ſur les cauſes de la noirceur des Négres. On y examine enfin quelle eſt l'origine des Bohémiens ou de ces Noirs artificiels qui s'étoient répandus dans nôtre Continent.

Le ſeptiéme Livre eſt deſtiné tout entier à l'examen de pluſieurs *Opinions hiſtoriques qui ſont communément reçûës.* Le fruit défendu étoit-il véritablement une pomme? n'y eut-il point d'Arc-en-Ciel avant le Déluge? Les trois fils de *Noé* ſont-ils nommés dans l'Ecriture ſuivant l'ordre de leur naiſſance, & eſt-il bien ſûr que *Japhet* fut le dernier? La *Tour de Babel* fut-elle bâtie contre un nouveau Déluge? Les trois Rois de Cologne étoient-ce les *Mages*, qui guidés par l'Etoile ſe rendirent à Bethléem pour adorer le Sauveur? Eſt-il bien conſtant que ſaint *Jean* ne devoit point mourir? Les Oracles ſe ſont-ils tûs,

comme on le prétend, à la venuë de JESUS-CHRÎT? Lorſque *David* eut fait le dénombrement de ſon Peuple, fut-il puni, comme l'on croit, uniquement à cauſe d'un ſentiment de vanité qu'il conçut, ou comme le prétendent *Joſeph* & quelques autres, parcequ'il negligea encore de payer le tribut que le Seigneur avoit impoſé ſur chaque tête? De ces queſtions l'Auteur paſſe à quelques autres Traditions hiſtoriques; par exemple, *Ariſtote* s'eſt précipité dans l'Euripe parcequ'il ne pouvoit en expliquer le flux & le reflux; ſi les corps peſans nagent ſur les eaux du Lac *Aſphaleite*; ſi chaque dixiéme onde eſt plus groſſe & plus dangereuſe que les autres, comme le prétend *Ovide*. Si on a eû raiſon de blâmer la Doctrine d'*Epicure*, telle qu'il l'a débitée lui-même; puiſqu'il ne fait point conſiſter la félicité dans les plaiſirs du corps, mais dans ceux de l'ame & dans la tranquillité, que ſelon lui on ne peut trouver que dans la pratique de la vertu? &c.

Telle eſt la matiére de l'Ouvrage

dont on donne la Traduction ; Ouvrage, comme on le voit, méthodique & varié, agréable & instructif. L'Auteur commence toûjours par alléguer les témoignages qui favorisent l'opinion reçûë ; & il n'embrasse point de sentiment nouveau, qu'il ne l'appuye par des témoignages supérieurs, qu'il n'y joigne même l'expérience & les faits lorsqu'ils peuvent y avoir lieu ; & il finit toûjours par indiquer ce qui a pû occasionner les erreurs qu'il combat. Peu de gens peuvent juger si la Traduction est conforme à l'Original ; mais il n'est personne qui n'y reconnoisse la netteté, la précision, & l'élégance dont le genre Didactique est susceptible. C'est aux Sçavans à profiter de ces découvertes pour reformer leurs idées, & à sçavoir gré à quiconque a le courage de les redresser.

Disce ; sed ira cadat naso, rugosæque sanna,
Dum veteres avias tibi de pulmone revello.

PERS.

Mai 1733.

ARTICLE XXXVIII.

EXAMEN DE QUELQUES Explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.

Suite de l'Article XXVII. au mois précédent.

Examen de la seconde Explication.

LE P. *Hardoüin*, ce Jésuite qui a passé dans toute l'Europe pour un des hommes des plus sçavans, pour ne pas dire, le plus sçavant de son tems, est l'Auteur de cette seconde Explication : voici comme il parle dans sa Chronologie de l'ancien Testament, & à l'Article où il traite des septante Semaines de Daniel, p. 189. de l'Edition de Paris, & p. 593. de l'Edition d'Amsterdam, colonne 2. *Il doit*, dit-il, *passer pour constant que les 70. Semaines se sont écoulées beaucoup avant la naissance de JESUS-CHRIST, si on commence à les compter depuis la vingtiéme année de l'Artaxer-*

cès qui est nommé au second Livre d'Esdras. Il avoit auparavant montré que cet Artaxercès n'a pû être celui qui est surnommé Longimanus. *Il faut donc*, conclut-il, *trouver une autre maniére d'expliquer, qui montre qu'il est vrai que le* CHRIST *a été mis à mort après les 62. Semaines, afin que le très-saint Prophéte Daniel ne paroisse pas aux Impies avoir dit faux, ou avoir fait une Prophétie vaine & inexplicable.* Examinons la maniére que ce Pére a choisie & inventée.

Il déclare d'abord qu'il reconnoît que la Prophétie annonce véritablement la mórt du Messie, qui est le CHRIST par excellence, & qu'on ne doit nullement l'entendre d'un autre que de JESUS-CHRÎT, quoiqu'on le pût absolument sans intéresser la Foi. Car les Péres Grecs qui se sont servis de la Version des Septantes, ont lû: *cessabit unctio*, l'onction où le Sacerdoce cessera, & non pas, comme il y a dans la Vulgate: *occidetur Christus*, le CHRIST sera mis à mort. Quelques anciens Auteurs Latins ont lû comme les Grecs, & les uns & les autres pour

la plûpart l'ont entendu de la fin du Sacerdoce des Juifs. Cette déclaration faite, le P. Hardoüin dit que la Prophétie a été véritablement toute accomplie en la personne de JESUS-CHRÎT : mais qu'elle l'a aussi été auparavant dans la personne du grand Prêtre Onias, qui étoit la figure de JESUS-CHRÎT. De cette sorte l'Ange a annoncé tout à la fois à Daniel la figure & la chose figurée, avec cette différence néanmoins que le tems ou bien les Semaines déterminées par l'Ange ne regardent que la figure. Mais afin que la chose figurée puisse être reconnuë quand elle sera arrivée dans un tems qui n'est point marqué par l'Ange, & qui est assés éloigné de la figure, le P. Hardoüin observe dans la Prophétie une circonstance qui doit, dit-il, faire reconnoître la chose figurée, sçavoir la venuë, & la mort du Messie.

Cette circonstance est l'entiére & derniére ruine du Temple de Jérusalem que l'Ange prédit comme une suite de la mort du Messie. Cette ruine, dit ce Pére, a été aussi figurée

par la prophanation qu'Antiochus fit du Temple, très-peu de tems après la mort d'Onias. Donc, conclut-il, ceux des Juifs qui ont vécu depuis, & entendu la Prophétie de Daniel, pouvoient dire; le Temple a été prophané après la mort d'Onias, il ſera de même entiérement détruit après la mort du Meſſie le véritable CHRIST. Et depuis que le Temple a effectivement été détruit, les Juifs ainſi que les Chrétiens doivent connoître par là que le Meſſie eſt venu, & eſt mort: & par conſéquent que J. C. eſt le vrai Meſſie; puiſque c'eſt peu d'années après ſa mort, que les Romains qui ſont aſſés clairement deſignés dans la Prophétie, ont renverſé le Temple, détruit Jéruſalem & diſſipé la Nation Juive.

Cela ſuppoſé, le P. Hardoüin fixe la fin des ſoixante-deux Semaines à la mort d'Onias, laquelle, dit-il, eſt arrivée l'an cinq cens quatre-vingt trois depuis la fondation de Rome, car c'eſt de-là qu'il compte: & il place le commencement des mêmes ſoixante-deux Semaines à l'an cent quarante-

ſept de la même fondation. La différence de ces deux nombres eſt de quatre cens trente-ſix ans, comme on le voit par la ſouſtraction, & l'addition. Les ſoixante-deux Semaines ne font que quatre cens trente-quatre ans, comme on le voit encore par la multiplication, les deux années qui ſe trouvent de plus dans le compte du Pére Hardoüin, vont ſelon lui ſur la derniére Semaine que l'Ange marque ſeule, & à laquelle le Temple fut prophané pas Antiochus. Reſtent les ſept Semaines que l'Ange avoit annoncées les premiéres. Le P. Hardoüin les fait courir avec les ſoixante-deux Semaines, en leur donnant le même commencement; ſçavoir, l'an cent quarante-ſept de Rome, qu'il dit avoir été la quatriéme année du Régne de Joakim Roi de Juda. Par là, dit ce Pére, on voit le compte juſte des 70. Semaines, qu'on ne ſçauroit, dit-il, découvrir dans tous les autres arrangemens, ſans faire des ſuppoſitions arbitraires, incertaines, & peu conformes à l'Ecriture.

Pour justifier son arrangement, ce Pére observe premiérement, que ces paroles de la Prophétie: *Ab exitu Sermonis*, dans le stile de l'Ecriture, ne peuvent signifier aucun Edit de Prince ou de Roi; mais seulement une parole dite par le Seigneur. Il le prouve par les autres termes de la Prophétie même ℣. 23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo.* La parole a été dite dés le commencement de vos priéres; cela ne peut signifier que la parole du Seigneur, puisque l'Ange ajoûte: *Ego autem veni ut docerem tibi.* Or je suis venu vous l'expliquer. ..... *Ergo animadverte Sermonem & intellige visionem:* Remarqués donc bien la parole, & comprenés la vision. Le P. Hardoüin prétend qu'on ne trouvera pas un endroit dans l'Ecriture, ni même ailleurs, où le mot *Sermo* parole, seul, & sans qu'un autre y soit joint, signifie en son sens précis aucun Edit de Prince, ou quelque autre chose que la revélation, ou la parole de Dieu.

Secondement. Il observe que l'Ange apparut & parla à Daniel au mo-

ment que ce Prophéte, comme on le voit au Chap. IX, de sa Prophétie, ℣. 2. venoit de comprendre que le nombre des années pendant lesquelles la captivité de son Peuple devoit durer, seroit de soixante dix ans, selon la revélation que Dieu en avoit faite au Prophéte Jerémie, dans le Livre duquel Daniel avoit découvert ce nombre d'années. Or, dit le Pére Hardoüin, c'est par rapport à ces 70. ans, que l'Ange parle des 70. Semaines à Daniel, pour l'instruire de ce qui arriveroit à son Peuple, & à sa sainte Cité pendant ce long espace de tems, ainsi que l'Ange le déclare lui-même au ℣.24. de la Prophétie. Il est donc clair, conclut le P. Hardoüin, que l'Ange par ces mots, *ab exitu Sermonis*, depuis la parole dite, a voulu marquer qu'on doit commencer le compte des Semaines, du tems où Jerémie avoit fait la Prophétie que Daniel venoit de lire; c'est-à-dire, de la quatriéme année de Joakim Roi de Juda, à laquelle Jerémie, Chap. XXV. ℣. 1. dit qu'il avoit eû cette revélation.

Mai 1733.

Troisiémement. Le P. Hardoüin observe que ces mots du ℣. 24. de la Prophétie : *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt*, soixante-dix Semaines sont abregées, ne peuvent s'entendre que de la diminution de ce nombre. Toutesfois, dit-il, l'Ange compte ensuite 70. Semaines, sçavoir 7. puis 62. puis 1. ce qui fait en tout 70. Donc afin que ce nombre soit dit avec verité abregé, comme l'Ange le dit, il faut commencer à compter les 7. & les 62. Semaines du même point. Car alors les 70, seront reduites à 63. en y comprenant la derniére Semaine que l'Ange sépare des autres. Voila pourquoi le P. Hardoüin commence à compter tout ensemble les 7. & les 62. Semaines à la quatriéme année de Joakim, ainsi qu'on l'a dit ci-devant. Ce Pére rejette l'explication que quelques-uns donnent au mot hébreu que la Vulgate a rendu par le mot latin, *abbreviatæ sunt*, sont abregées. Cette explication est que le mot hébreu signifie, *définir*, *statuer*, *déterminer*, *fixer*. Le P. Hardoüin soûtient que le mot hébreu & chaldéen

signifie seulement *couper, diviser, retrancher, abreger* : & il cite ces paroles du Chap. XXIV. de saint Matthieu, ℣. 22. *Nisi abbreviati fuissent dies illi*, si ces jours n'étoient abregés ; cela certainement ne veut pas dire ; s'ils n'étoient déterminés & fixés. Quatriémement. Le P. Hardoüin trouve bien de la différence entre ces mots du ℣. 25. de la Prophétie : *Usque ad Christum ducem*, jusqu'au CHRIST Chef, & ceux du ℣. 26. *Occidetur Christus*, le CHRIST sera mis à mort. Les derniers, dit-il, expriment absolument le Messie, parceque le mot *Christus*, le CHRIST est seul, & sans aucun autre mot qui y soit joint ; ainsi il signifie le CHRIST par excellence, ce qui ne peut convenir qu'au Messie. Au contraire le mot de *Christ* étant joint à celui de *Chef* dans le premier endroit, ne signifie nullement le Messie, mais seulement un Chef ou Commandant d'armée qui soit particuliérement choisi de Dieu. Cela est d'autant plus vrai, dit ce Pére, que le mot de Chef, n'a que ce sens-là dans ce qui suit de la

Prophétie, ℣. 26. *Cum duce venturo*, avec le Chef qui viendra : parole qui ne peut certainement être entenduë que de Vespasien ou de Tite, Commandans des Troupes Romaines, avec lesquelles ils ont exécutés ce que la Prophétie prédit de la ruine de Jérusalem.

Cinquiémement. Suivant cette Observation le P. Hardoüin applique à deux personnes différentes ces mots de la Prophétie : *Usque ad Christum ducem*; jusqu'au CHRIST Chef; & il veut que les sept Semaines distinguées des autres par l'Ange, marquent le tems jusqu'à Cyrus, parceque Dieu appelle ce Prince son CHRIST dans Isaïe, Chap. XLV. ℣. 1. *Christo meo Cyro*, & que ce Roi de Perse devoit délivrer les Juifs de la captivité. De même le P. Hardoüin prétend que les soixante-deux Semaines désignent le tems de Judas Machabée, duquel il est dit, Livre I. des Machabées, Ch. IX. ℣. 21. qu'il sauveroit son Peuple, & Chap. II. ℣. 66. qu'il étoit le Chef de la Milice, & qu'il faisoit la guerre pour son Peuple. D'ailleurs il a pû

être nommé CHRIST, c'eſt-à-dire Oint du Seigneur, puiſqu'il étoit de la Race Sacerdotale : & ce que la Prophétie dit ℣. 27. de la confirmation de l'Alliance, convient à ce Chef des Juifs, puiſqu'après la mort d'Onias, & la ſoixante-troiſiéme Semaine paſſée, il rétablit l'honneur du Temple prophané par Antiochus.

Sixiémement. Le P. Hardoüin veut encore que ces mots du ℣. 26. de la Prophétie : *Occidetur Chriſtus*, le CHRIST ſera mis à mort, ſignifient à la Lettre deux choſes. Premiérement, que le vrai Meſſie ſeroit certainement tué dans un tems que l'Ange ne détermine point. Secondement, qu'il le ſeroit au tems précis que l'Ange marque, en la perſonne de celui qui devoit être ſa figure, ſçavoir Onias. La raiſon de cette ſubtile diſtinction eſt ſelon le P. Hardoüin, que ce tems précis ne ſe rencontre qu'à la mort d'Onias, & qu'on ne ſçauroit le trouver juſte à la mort de J. C.

Ce Pére tâche fort de perſuader à ſon Lecteur qu'il n'a garde de ne pas

entendre du vrai Meſſie & de J. C. ces paroles : *Occidetur Chriſtus* , le CHRIST ſera mis à mort. Mais il avance en même tems que par rapport au tems précis & déterminé par l'Ange, le vrai Meſſie eſt exprimé dans la perſonne de celui qui , dit-il , devoit en être la figure ; quoique l'Ange par un myſtére propre des Oracles , & des Prophéties , ne diſe pas que le vrai Meſſie ſera alors tué dans la perſonne de celui qui le repréſentera. Voici donc , dit ce Pere , le ſens des paroles de l'Ange. *Chriſtus Meſſias in ſuo typo tunc occidetur* , le CHRIST Meſſie ſera alors tué dans celui qui ſera ſa figure. Ce ſont les propres termes du P. Hardoüin dans l'article de ſa Chronologie où il traite des 70. Semaines de Daniel , Edition de Paris , p. 199. & Edition d'Amſterdam , p. 396. Colonne 1.

Septiémement. C'eſt ſur ces Obſervations que le P. Hardoüin explique toute la Prophétie. Ce n'eſt pas, ajoûte-t'il , que je veüille qu'elle ait été entiérement accomplie par la mort d'Onias, & par la prophanation qu'An-

tiochus fit du Temple, comme Estius Docteur de Doüay, & Sixte de Sienne Dominiquain l'ont prétendu. A Dieu ne plaise, la Prophétie est directement de J. C. & de la derniére ruine du Temple, en sorte néanmoins qu'elle promet aussi une figure de ces grands événemens pour un tems déterminé. Certainement, continuë-t'il, c'est ce que le Sauveur a entendu lorsqu'au Chap. XXIV. de saint Matthieu, ℣. 15. il disoit: *Cùm videritis abominationem desolationis quæ dicta est à Daniele Prophetâ*; & non pas, *qualis dicta est*: lorsque vous verrés l'abomination de la désolation qui a été prédite par le Prophéte Daniel, & non pas telle qu'elle a été prédite, ainsi qu'Estius l'interpréte. Mais continuë le P. Hardoüin, elle n'a pas été prédite seulement par les paroles du Prophéte, elle l'a encore été par la figure que le Prophéte promet, sçavoir la mort d'Onias, & la prophanation du Temple qui a suivi d'assés près cette mort.

Voila le sistême que le P. Hardoüin s'est formé pour expliquer les

70. Semaines de Daniel. Il le propose dan sa Chronologie de l'ancien Testament, Edition de Paris, p. 186. disant qu'il souhaite connoître ce que les Sçavans en pensent, afin de se conformer à leur jugement, n'étant, dit-il, attaché qu'à ce que l'Eglise décide, mais se servant de la liberté qu'elle laisse, puisqu'elle n'a rien decidé sur cela. Toutesfois dans l'Edition que l'on a faite de plusieurs de ses Ouvrages à Amsterdam p. 880. on voit une réponse aux difficultés que le Pére Lamy de l'Oratoire a opposées à ce systême. Cette réponse est en faveur du P. Hardoüin, & il est facile de reconnoître qu'elle est de lui, quoiqu'il n'y parle qu'en tierce personne ; il y soûtient & il y confirme davantage son opinion. Elle a été depuis adroitement insinuée dans l'Histoire du Peuple de Dieu, comme on l'a déja dit ; l'Auteur de cette Histoire y fait raisonner & parler Daniel, comme si ce Prophéte avoit véritablement pensé ce que le P. Hardoüin a imaginé. Examinons à présent chaque article

de son systême pour voir ce que l'on en doit juger.

Premiérement. On doit croire très-sincére la déclaration que le P. Hardoüin fait en plus d'un endroit, d'être persuadé que la Prophétie regarde directement J.C. & a été entiérement accomplie en sa personne. On peut même accorder à ce Pére qu'Onias par son Onction Sacerdotale, par sa qualité de Grand-Prêtre a pû être nommé CHRIST, ou Oint du Seigneur, & que par ses vertus singuliéres, & par la violence de sa mort, il peut en quelque sorte être pris pour une figure de J. C. le seul vrai Messie.

Ce Pére semble pourtant contredire sa déclaration en disant que c'est seulement le tems de la mort d'Onias, & nullement celui de la mort de J.C. qui a été déterminé & marqué précisément par l'Ange. Ceux qu'il dit avoir cru que les Semaines que l'Ange annonce, n'assignent point le tems précis de la mort du Messie, ont erré plus conséquemment, en disant que la Prophétie ne regarde point le Mes-

ſie, ni la mort de J. C. En effet n'eſt-ce pas donner une interprétation illuſoire à ces paroles de la Prophétie : *Poſt hebdomades ſexaginta duas occidetur Chriſtus*, après ſoixante-deux Semaines le CHRIST ſera mis à mort : n'eſt-ce pas une interprétation illuſoire que de dire que ces paroles regardent directement la mort du Meſſie J. C. & que néanmoins elles n'en déterminent point le tems, & marquent ſeulement celui de la mort d'un autre qui a été ſa figure? N'eſt ce pas même donner aux Juifs une occaſion naturelle de dire que la Prophétie n'eſt pas accomplie dans la perſonne de J.C. & par conſéquent qu'il n'eſt pas le Meſſie.

En vain le P. Hardoüin a-t'il cru prevenir cette difficulté, en diſant, comme on l'a vû, la ruine entiére de Jéruſalem, & de ſon Temple, qui a ſuivi de près la mort de J. C. montre aſſés aux Juifs, de même qu'aux Chrétiens, qu'il eſt le vrai Meſſie. Les Juifs ne peuvent-ils pas lui répondre. Qu'eſt-ce que la ruine de Jéruſalem fait à nôtre ſujet ? Selon vous la

Prophétie regarde directement le Messie ; selon vous le tems qu'elle détermine n'est point pour la mort de Jesus de Nazareth, car il ne s'y trouve point juste ; donc Jesus de Nazareth n'est point le Messie : selon vous encore le tems se rencontre juste à la mort du Grand-Prêtre Onias, & cependant selon vous Onias n'est point le Messie ; donc le Messie annoncé dans la Prophétie, n'est point encore venu.

Mais, dit le P. Hardoüin, Onias a été la figure du Messie, la prophanation du Temple faite après sa mort par Antiochus, a aussi été la figure de la destruction du même Temple par les Troupes Romaines ? D'où le sçavés vous, lui peuvent repartir les Juifs ; vous vous le figurés ainsi, quelle preuve en donnés vous ? Le tems précis désigné se trouve à la mort d'Onias, & la prophanation du Temple l'a suivie de près. Vous comptés ce tems, comme il vous plaît ; comment justifiés vous vôtre compte ? Ce compte ne se peut faire autrement, le nombre des Semaines

marquées ne va point juſqu'au tems de la mort de J. C. Cependant, reprendront les Juifs, c'eſt ſa mort que la Prophétie prédit directement ſelon vous, en prédiſant celle du Meſſie. Or ſelon vous les Semaines ne vont point juſqu'au tems de la mort de JESUS que vous nommés le CHRIST. Donc ce JESUS n'eſt point en effet le CHRIST ni le Meſſie. Onias ne l'eſt point non plus, ſelon vous : donc la Prophétie n'eſt point encore accomplie. Ce raiſonnement qu'il paroît que les Juifs ont droit de faire ſur les principes du P. Hardoüin, montre clairement non-ſeulement le foible, mais auſſi le danger de ſon ſyſtême.

Secondement. Ce Pére inſiſte fort ſur l'interprétation de ces mots : *ab exitu Sermonis*, & défie de montrer que ce mot *Sermo*, ſans être joint à aucun autre mot, ait jamais ſignifié dans l'Ecriture quelque Edit d'un Roi, ou quelque autre choſe que la revélation, ou la parole de Dieu. Mais ſi cette revélation ou cette parole

ne doit s'exécuter que par l'Edit d'un Prince, comme elle ne s'eſt en effet exécutée que de cette ſorte pour mettre les Juifs en liberté, ce qui eſt le ſujet dont il s'agit, quelle erreur de fait y a-t'il à les confondre, & à compter depuis l'Edit qui a accompli la revélation, la parole & la promeſſe du Seigneur. Quand même le mot *Sermo* n'auroit que le ſeul ſens que le P. Hardoüin lui donne, ne ſeroit-il pas naturel d'entendre ces termes: *ab exitu Sermonis*, de la revélation que l'Ange Gabriel fait à Daniel, & de commencer de-là le compte des Semaines, plûtôt que de la revélation faite à Jerémie, plus de ſoixante-dix ans auparavant.

Le P. Hardoüin répond que ſi l'on comptoit les Semaines depuis le diſcours de l'Ange à Daniel, elles finiroient trop long-tems après la mort d'Onias, ou trop tôt avant la mort de J. C. cette raiſon même, lui diront les Juifs, fait voir clairement qu'il ne s'agit ni d'Onias, ni de Jesus de Nazareth dans la Prophétie. Sans fai-

re parler davantage les Juifs ; cependant on ſoûtient dans la réponſe au P. Lamy qui a déja été citée, on y ſoûtient que le ſyſtême du P. Hardoüin eſt très-efficace contre les Juifs. On voit combien il l'eſt, ſans donc les faire parler davantage, on peut dire à ce Pére qu'en fixant le commencement des Semaines à la Prophétie de Jerémie, il le prend de beaucoup trop loin par rapport du moins aux ſept Semaines que l'Ange a diſtinguées. La Prophétie de Jerémie a été faite la quatriéme année de Joakim, lequel a enſuite regné encore ſept ans, puiſqu'il en a regné onze en tout, ainſi qu'il eſt remarqué dans le Livre IV. des Rois, Chap. XXIII. ℣. 36. Or il eſt certain qu'il y avoit près de ſoixante-dix ans que les Juifs étoient en captivité, quand l'Ange parla à Daniel, cela fait environ ſoixante-dix-ſept ans depuis la Prophétie de Jerémie, c'eſt donc beaucoup plus que ſept Semaines, qui ne font que quarante-neuf ans. Donc le P. Hardoüin commence de beaucoup trop

loin le compte de ces sept Semaines. Aussi avoüe-t'il qu'il se trouve de plus qu'il ne faut quatre Semaines qui font vingt-huit ans. Mais, dit-il, les sept Semaines distinguées par l'Ange étoient écoulées avant que l'Ange parlât à Daniel, & cela suffit pour expliquer la Prophétie. N'est-ce pas là faire entendre que l'Ange a inutilement distingué les sept Semaines d'avec les soixante-deux ? On verra dans la suite ce que le P. Hardoüin dit encore touchant ces quatre Semaines, qu'il avoüë être au dessus des sept dans son calcul.

Dira-t'on que cela ne doit pas être pris pour une difficulté, puis qu'il veut que les sept Semaines fassent partie des soixante-deux, en les commençant toutes au même point. On lui demande pourquoi il le fait de la sorte. Il répond : c'est que les 70. Semaines sont abregées, & qu'elles ne peuvent l'être autrement qu'en confondant les sept avec les soixante-deux, ainsi qu'on le remarque ci-dessus ; mais on a aussi remarqué que

ce Pére convient que le mot hébreu traduit dans la Vulgate par celui d'*abbreviatæ*, abregées, peut signifier, *couper*, *diviser*, autant qu'*abregées*; pourquoi donc prendre ce mot dans ce dernier sens plûtôt que dans l'autre. L'Ange ne semble-t'il pas diviser seulement les Semaines, & nullement les abreger, ou en diminuer le nombre, puisqu'il en marque 70. & qu'il ne fait que les distinguer en trois parties, sçavoir sept, puis soixante-deux, puis une. N'est-il donc pas plus vraisemblable que le terme de la Vulgate exprime cette division, & ce partage, plûtôt qu'une diminution du nombre. N'est-ce pas même abreger un tout que de le diviser en différentes parties, quoi qu'elles ne soient point confonduës l'une dans l'autre. Le P. Hardoüin ne trouveroit pas son compte de la sorte, c'est pourquoi il s'arrête à son explication du mot *abbreviatæ*. Mais cela ne fait-il pas voir que son compte n'est pas bon, & qu'il est établi sur une interprétation purement arbitraire.

Troisiémement. La raison pour si-

xer le commencement des ſept & ſoixante-deux Semaines à la quatriéme année de Joakim, eſt, dit-il, que Daniel, quand l'Ange lui apparut, venoit de lire & de comprendre la Prophétie de Jerémie faite en cette année là, comme il eſt marqué au Chap. XXV. de ce dernier Prophéte. L'admirable raiſon, parceque Daniel venoit de lire la Prophétie de Jerémie plus de ſoixante-dix ans après qu'elle avoit été faite, il faut compter les années que l'Ange lui marque, en commençant depuis celle où Jerémie a fait cette Prophétie! Qu'il l'ait faite plus de ſoixante-dix ans avant que l'Ange ait apparu à Daniel, il eſt aiſé de le montrer. Il reſtoit ſept ans du Regne de Joakim qui en a régné onze en tout, comme on l'a déja obſervé à la p. 47. Son ſucceſſeur Jechonias ſurnommé Joakim a régné trois mois, Liv. IV. des Rois, Chap. XXIV. ℣. 8. Le Succeſſeur de celuici, Sedecias a régné onze ans, Liv. IV. des Rois, Chap. XXIV. ℣. 18. Il y avoit du moins ſoixante-huit ans de la captivité paſſés, au tems où

l'Ange apparut à Daniel, lesquels joints aux années des deux Régnes ci-dessus, font quatre-vingts six ans, sans y comprendre les trois mois de Jechonias. Le P. Hardoüin fait commencer la captivité après ces trois mois, ainsi il faut selon lui retrancher les onze ans de Sedecias; or en les retranchant on trouve encore soixante quinze ans. Est-il probable que l'Ange ait voulu que Daniel comptât les Semaines qu'il lui annonçoit, en commençant au tems d'une Prophétie faite un si grand nombre d'années auparavant.

Si cela étoit, l'Ange auroit-il dit, positivement, comme il le dit ℣. 25. de la Prophétie, sept Semaines & soixante deux Semaines seront: *Hebdomades septem & hebdomades sexaginta duæ erunt.* Il dit *erunt*, elles seront: cela signifie-t'il qu'elles étoient passées, du moins en partie, comme elles l'auroient été si elles avoient commencé à s'écouler dés la quatriéme année de Joakim, c'est-à-dire, plus de 70. ans avant que l'Ange les annonçât. De plus la Prophétie de Jerémie qu'on

lit à ſon Chap. XXV. que le P. Hardoüin cite pour le fondement de ſa penſée, cette Prophétie ne prédit nullement le rétabliſſement de Jeruſalem, que l'Ange indique par ces paroles. *Ab exitu Sermonis ut iterum ædificetur Jeruſalem*, depuis la parole dite afin que Jeruſalem ſoit bâtie de nouveau. Comment Daniel pouvoit-il ſur ces paroles rapporter le commencement des Semaines prédites enſuite, à la Prophétie de Jerémie, qui ne dit rien de ſemblable? Le P. Hardoüin répond que Daniel en liſant dans Jerémie que la captivité finiroit après 70. ans, ſçavoit fort bien ce qu'Iſaïe avoit auſſi prédit, Chap. XLV. ℣. 13. que Cyrus rebâtiroit Jéruſalem & délivreroit les Juifs de la captivité: *Ipſe ædificabit civitatem meam, & captivitatem meam reducet....* Sans doute, dit ce Pere, Daniel joignoit dans ſon eſprit cette Prophétie avec celle de Jerémie, leſquelles reviennent au même; & c'eſt conformément à la penſée dont il étoit alors occupé, que l'Ange lui a parlé.

Hé bien, que cela ſoit ainſi, ſuit-il

de-là que Daniel ait dû comprendre que les Semaines annoncées par l'Ange avoient commencé à l'année, où Jerémie avoit fait sa Prophétie, plûtôt que celle où Isaïe avoit fait la sienne? Celle-ci n'a-t'elle pas bien plus de rapport au discours de l'Ange, & n'est-ce pas d'elle qu'il faudroit commencer le compte des Semaines, plûtôt que de l'autre, s'il falloit les compter depuis le tems de l'une des deux. Le P. Hardoüin ne trouveroit pas son compte, & c'est ce qui l'a empêché d'y fixer son époque; la Prophétie d'Isaïe la rejetteroit trop loin. Car le dernier des Rois de Juda sous lesquels ce Prophéte dit, Chap. I. ℣. 1. qu'il a prophétisé, est Ezechias, c'est-à-dire, que sa Prophétie en question a precédé celle de Jerémie au moins de quatre-vingts ans. Mais ce terme a paru trop éloigné au P. Hardoüin; celui de la Prophétie de Jerémie devoit aussi le lui paroître, puisqu'il est de soixante quinze ans, avant que l'Ange parlât à Daniel, ainsi qu'on l'a montré ci-devant.

Quatriémement. Le P. Hardoüin donne-t'il une bonne interprétation à ces mots de la Prophétie : *uſque ad Chriſtum ducem*, juſqu'au CHRIST Chef ; en diſant qu'ils ſignifient ſeulement Commandant d'armée, & nullement le Meſſie ; parceque le mot de *Chriſt* eſt là joint avec celui de *Chef*, lequel eſt enſuite dans la même Prophétie pour exprimer le Chef des Troupes Romaines : *cum duce venturo*, avec le Chef qui viendra. Ce Pére qui dans tout ſon Ouvrage fait profeſſion de s'appuyer ſur l'Ecriture, d'en avoir étudié tous les termes, & de les expliquer les uns par les autres : ce Pére a-t'il donc oublié que ce fut par le nom de *Chef*, que les Docteurs de la Loi à l'arrivée des Mages, connurent & dirent à Herode le lieu où le Meſſie devoit naître ; parcequ'ils liſoient dans une Prophétie, ſçavoir celle de Michée, Chap. III. ℣. 3. Vous Bethléem terre de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les principales Villes de Juda : car il ſortira de vous un *Chef* qui gouvernera mon Peuple d'iſraël, ainſi qu'il eſt rappor-

té dans l'Evangile de ſaint Matthieu, Chap. II: ℣. 6. *Et tu Bethléem terra Juda, nequaquam minima es in Principibus Juda: ex te enim exiet Dux qui regat Populum meum Iſraël.* Le nom de *Chef* ne ſignifie-t'il donc qu'un Commandant d'armée ? Et s'il a ce ſens dans un endroit de la Prophétie, s'enſuit-il qu'il n'en ait point d'autre dans l'endroit qui précéde ? Et loin de le réduire à ce ſeul premier ſens, parcequ'il eſt joint avec le mot de CHRIST, comme le fait le P. Hardoüin, ce ſecond mot ne le détermine-t'il pas à ſignifier le Meſſie, que Dieu avoit ſi ſouvent repréſenté par ſes Prophétes, comme un Chef qui gouverneroit ſon Peuple ?

Cinquiémement. A quoi penſoit le P. Hardoüin, lorſqu'il a avancé ſans aucune preuve, que les mêmes paroles, *uſque ad Chriſtum ducem*, annoncent deux Chefs d'armée, l'un après les ſept Semaines, ſçavoir Cyrus, & l'autre après les ſoixante-deux Semaines, ſçavoir Judas Machabée. Ne faut-il pas que la fauſſe lueur de ſes conjectures trop hardies l'ait étran-

gement éblouï, pour lui faire donner à ces paroles un ſens ſi peu propre. Il a voulu expliquer à quoi ſervoit la diſtinction que l'Ange a faite des ſept Semaines avec les ſoixante-deux. Auſſi-tôt il lui eſt venu à l'eſprit que Dieu dans Iſaïe, Chap. XLV. ỳ. 1. appelle Cyrus ſon CHRIST, *Chriſto meo Cyro*, & que Judas Machabée a auſſi pû être appellé CHRIST, à cauſe de l'Onction Sacerdotale, & parcequ'il commandoit les armées d'Iſraël, comme on l'a rapporté ci-devant. Il n'en a pas fallu davantage au P. Hardoüin pour dire affirmativement que les deux tems diſtingués par l'Ange déſignent ceux où ces deux Chefs paroîtroient.

Ont-ils du moins paru exactement dans ces deux termes qu'il leur aſſigne? Examinons-le: on a déja obſervé que ce Pére avoüe que depuis la quatriéme année de JOAKIM à laquelle il fait commencer les ſept Semaines, juſqu'à la premiére année de Cyrus dans Babylone, il ſe trouve quatre Semaines, ou vingt-huit de trop. Ce mécompte dont il convient, ne l'ar-

fête point, il s'efforce de le rectifier, plûtôt que d'abandonner sa pensée. Ce n'est pas, dit-il, du Régne de Cyrus dans Babylone, que l'Ange a indiqué le commencement, par les sept Semaines; c'est du Régne de ce Prince en Medie, & Daniel quand l'Ange lui parloit, n'ignoroit pas que Cyrus régnoit depuis dix ans en Medie. Quand cela seroit, comme il plaît à ce Pére de l'assurer, Daniel pouvoit-il conclure de-là que les sept Semaines avoient commencé à la quatriéme année de Joakim? Qu'est-ce que lui faisoit le commencement du Régne de Cyrus en Medie, par rapport à la délivrance du peuple d'Israël, sur laquelle seule ce Prophéte étoit inquiet? N'étoit-ce pas du Régne de Cyrus en Babylone qu'il souhaitoit d'être instruit, puisque c'étoit par lui qu'Isaïe avoit prédit que les Israëlites seroient mis en liberté? Cependant l'Ange ne lui dit rien de ce Régne, & marque exactement, selon le P. Hardoüin, le tems de celui que ce Prince avoit commencé en Medie, y a-t'il aucune vrai-semblance dans une

pareille explication ? D'ailleurs l'Ange dit que les ſept Semaines ſeront, *erunt*, & ne dit pas, qu'elles avoient été, comme on l'a déja obſervé ci-devant.

Quant à Judas Machabée, le Pére Hardoüin dit que ce grand Chef de l'Armée des Juifs purifia le Temple l'an cent quarante-huit du Régne des Grecs en Syrie : c'eſt en effet ce qu'on lit au Liv. I. des Machabées, Chap. IV. ℣. 52. Ce Pére ajoûte qu'en remontant depuis là juſqu'à la quatriéme année de Joakim, on trouve juſte ſoixante-deux Semaines. C'eſt la preuve qu'il apporte pour juſtifier que ces mots, *uſque ad Chriſtum ducem*, ſignifient que ce Judas Machabée paroîtroit après les ſoixante-deux Semaines. N'a-t'il donc paru que quand il purifia le Temple ? N'avoit-il pas auparavant combattu contre les Grecs & diſſipé leur armée ? Il eſt vrai qu'il n'y a mis que deux ans qui peuvent être attribués à la ſoixante-troiſiéme Semaine.

Mais quel rapport la purification qu'il fit du Temple, a-t'elle avec ce

que l'Ange dit à Daniel ? Le P. Hardoüin répond. N'est-il pas marqué au ℣. 27. de la Prophétie, que celui qui est prédit pour la fin des 62. Semaines, confirmeroit l'alliance avec plusieurs, dans une Semaine ? Or c'est ce que Judas Machabée fit à la soixante-troisiéme Semaine en purifiant le Temple, & en rétablissant les Sacrifices. Si cette réponse est bonne, Judas Machabée est le CHRIST qui devoit être tué après les 62. Semaines : car il n'y a qu'à lire la Prophétie, pour voir qu'elle dit que le CHRIST qui aura été tué, confirmera l'alliance avec plusieurs. Le Pére Hardoüin n'a-t'il pas dû le voir ? Ne devoit-il pas encore remarquer que la Prophétie ajoûte au même endroit, qu'au milieu de la 63. Semaine dans laquelle l'alliance aura été confirmée, *l'Hostie manquera avec le Sacrifice* ? Cela convient-il à Judas Machabée ? Il ne purifia le Temple que pour y faire des Sacrifices, on y en a fait depuis lui jusqu'à JESUS-CHRÎT, & ce n'est que depuis la mort de ce vrai Messie qu'ils ont entiérement cessé,

Rien donc de mieux solidement inventé que l'application que le P. Hardoüin fait des sept Semaines à Cyrus, & des 62. à Judas Machabée.

Sixiémement. Ce Pére a encore plus mal pensé, quand il s'est figuré, & qu'il a osé avancer que ces mots du ℣.26. de la Prophétie : *Occidetur Christus*, le CHRIST sera mis à mort, expriment à la lettre deux choses. Premiérement, que le vrai Messie sera certainement tué dans un tems que l'Ange ne détermine point. Secondement, qu'il le sera dans la personne de celui qui devoit être sa figure, au tems précis que l'Ange marque : on a déja observé quel est le danger de cette interprétation, & l'avantage que les Juifs peuvent en tirer, pour montrer que la Prophétie ne s'est point accomplie en J. C. & qu'il n'est point le vrai Messie. Voyons maintenant, s'il y a aucune sorte de probabilité dans cette explication. Ces paroles de la Prophétie que le P. Hardoüin explique ainsi, sont immédiatement suivies de celle-ci : *Et non erit ejus populus qui eum negaturus*

est., & ce ne ſera point ſon Peuple qui le renoncera. Cela ſignifie que le CHRIST ſera tué par ceux qui étoient ſon Peuple, mais qu'ils ceſſeront de l'être : s'ils ne l'avoient pas été auparavant, ils n'euſſent pû le renoncer : on ne renonce que la perſonne avec qui on a du rapport, & quelque union : l'on ne renonce point un Etranger, & on en peut ſeulement dire qu'on ne le connoît point, & qu'on ne s'intéreſſe point à lui.

Or voici comme la mort d'Onias eſt rapportée au Liv. II. d'Eſdras, Chap. IV. ℣. 33. *Onias ayant appris cela avec certitude*, ſçavoir, que Menelaüs avoit volé dans le Temple des vaſes d'or, en avoit donné quelques-uns à Andronique, & avoit vendu les autres à Tyr, & dans les Villes voiſines; *Onias l'en reprenoit ſe tenant dans un lieu ſûr à Antioche près de Daphmé : Menelaüs étant allé de-là trouver Andronique, le prioit de tuer Onias, Andronique étant allé joindre Onias lui perſuada (en lui donnant la main & lui faiſant un ſerment, quoiqu'il lui fût ſuſpect) lui perſuada de ſor-*

tir de ſon azile, & le tua auſſi-tôt qu'il en fut ſorti, ſans reſpecter la Juſtice. Pour ce ſujet non-ſeulement les Juifs, mais auſſi toutes les Nations furent indignées & ſouffrirent avec chagrin la mort d'un ſi Grand-homme.

Où eſt-là le Peuple qui renonce celui que l'Ange avoit dit devoir être tué après 62. Semaines par un Peuple qui le renonceroit ? On ne voit là qu'un Particulier qui ſe vange des reproches qu'un Grand-Prêtre lui a faits : il lui procure la mort non au milieu de ſa Nation, mais dans une Ville étrangére ; où la crainte l'avoit fait ſe refugier : un autre Particulier l'engage à ſortir de ſon azile, & le tuë : toute ſa Nation, & même les Etrangers ſont indignés d'une mort ſi injuſte. Quelque grand qu'ait été celui qui l'a ſoufferte, peut-on penſer que ce ſoit celui dont l'Ange avoit prédit le tems précis, avec une circonſtance qui ne ſe trouve nullement dans celle de ce Grand-homme, & dans laquelle on voit tout le contraire de cette circonſtance.

Comment le P. Hardoüin n'y a-t'il

point fait attention, lui qui se dit par tout si appliqué à combiner ensemble tous les termes de l'Ecriture ? Le voici : il a consideré que saint Jerôme rapporte sans la blâmer, l'opinion d'Eusebe qui applique toute la Prophétie à Hircanus dernier Grand-Prêtre, & Chef des Juifs qu'Herode fit mourir, en usurpant par l'autorité des Romains, le Royaume de Judée. Le P. Hardoüin en voyant cela, ou quelque autre chose semblable, a conçû une vive idée, qu'il lui étoit également permis d'attacher la Prophétie à quelque Pontife, que le tems qu'elle marque conviendroit à Onias, & que ce seroit une découverte qu'il auroit fait le premier ; il ne lui en a pas fallu davantage pour le déterminer à chercher des convenances aussi peu naturelles, & même aussi dangereuses, que celles que l'on vient de remarquer. On va à présent proposer trois autres explications, qui paroissent plus simples, plus conformes à l'Ecriture, & moins chargées de vrayes difficultés. On commencera par celle qui en a le plus.

Voyés la suite de cette Piéce Article XLVII. au mois prochain.

ARTICLE XXXIX.

CONJECTURES SUR UNE gravûre antique, qu'on croit avoir servi d'amuléte ou de préservatif contre les rats. In 8° 1733. pp. 16.

L'Illustre Auteur ne se nomme point. Nous nous tairons aussi par respect. Son nom d'ailleurs est si connu des Sçavans qu'ils ne s'y méprendront pas. La pierre qu'il explique, „ est une agathe-*sardonyx* rouge & „ blanche, gravée en relief, plus re„ marquable par la singularité du Ty„ pe, que par la beauté du dessein & „ la délicatesse du travail. Elle repré„ sente un Autel ou *Cippus*, sur lequel „ on voit un rat qu'un coq prend par „ la queuë pour l'attirer à soi & pour „ le faire tomber au bas de l'Autel. „ Il paroît resister ; & il semble tenir „ quelque chose à la bouche avec ses „ deux pattes. De l'autre côté un au-

„ tre coq tient un ſecond rat de la „ même façon. Il a été mis hors de „ combat, & amené par force au pied „ de l'Autel. On lit au haut CΥCKH- „ NE BOHΘI, & au bas ou à l'exer- „ gue KPATOΥME „.

L'Auteur ſuppoſe cette gravûre inconteſtablement antique, ſans vouloir toutefois rien prononcer à cet égard, fondé ſur la juſte défiance que donne aux Antiquaires l'art qu'on emploïe à leur impoſer, ſource de diſputes qui rendent ces matiéres ſouvent problématiques. Cela ſuppoſé, il croit pouvoir regarder cette pierre comme un préſervatif ou *amuléte* pour détruire les rats. Ses preuves ſont auſſi ſolides que ſçavantes. Premiérement, l'Autel eſt dedié à Apollon. Les deux coqs en ſont foi. (V. *Pauſan. in Eliac. c.25.*) Secondement; il eſt queſtion ici de l'Apollon Sminthien à cauſe des rats dont il preſervoit. (V. Schol. in Homer. l.1. Iliad. & Strab. l. 13. & Arnob. adv. gentes, l.3. p.151.) D'autres monumens faits en l'honneur d'Apollon Sminthien pour avoir purgé quelques Contrées

de rats, & rapportés par Elien, Strabon & Goltzius, achévent la preuve de celui-ci. Troisiémement, les deux rats représentés sur cette pierre se déclarent victimes dévoüées à la colére d'Apollon. Le premier qui resiste encore, s'écrie *contubernalis succurre*. Le second qui est abbatu de l'Autel, répond *vincimur* ΚΡΑΤΟΥΜΕ, abbreviation causée peut-être par le défaut de la couche blanche pour ΚΡΑΤΟΥΜΕΘΑ, ou si l'on veut ΚΡΑΤΟΥΜΕ pour ΚΡΑΤΟΥΜΑΙ *vincor*. ΒΟΗΘΙ pour ΒΟΗΘΕΙ, ne doit pas faire plus de peine, vû l'ignorance ou le peu d'exactitude des Graveurs, & d'autres raisons que l'Auteur allégue. Une autre pierre *agathe-onix* que *le Pois* a fait graver, confirme tout cela par son rapport avec la pierre en question. On y voit un coq, un rat, & une corbeille ouverte avec le mot *Aprilis*.

Le reste de la Dissertation roule sur quelques faits fort recherchés, qui montrent que les rats ont été redoutables en divers païs.

ARTICLE XL.

REFUTATION DES CRITIQUES de M. Bayle *sur saint Augustin, où sont contenus trois Traités, &c. Volume in 4° de 428. pages, sans les Tables. A* Paris, *chés* Rollin *fils, Quay des Augustins.*

Suite de l'Article V. au mois de Janvier.

NOus allons achever de donner l'Extrait du premier Traité, qui est intitulé : *véritable Clef des Ouvrages de saint Augustin contre les Pélagiens.* Il nous reste à parler de la troisiéme partie de ce Traité, laquelle contient l'examen d'une autre Clef des Ouvrages de saint Augustin, qu'un Ecrivain d'Italie prétend avoir trouvée. Son Écrit a pour Titre.

Dissertatio Theologico-Analytica de vero intellectu trium celeberrimorum capitum, &c. C'est-à-dire, Dissertation Théologique & Analytique sur le véritable sens des trois fameux Chapitres X. XI. XII. du Livre de

la Correction & de la Grace de saint Augustin, ou sur la véritable & la fausse distinction des secours de la Grace. Par Etienne Lorenzoni Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Padoüe, in 4°, pages 144. sans compter l'Epître dédicatoire, la Préface, & l'Index. A Padoüe 1729.

Cet Écrit est dedié à saint Philippe de Neri, ou plûtôt au Pape Benoît XIII. car l'Auteur dicte au Saint une harangue ou un compliment, qu'il le prie de faire au Souverain Pontife. La Préface est principalement employée à deviner & à prévenir les jugemens peu favorables des Lecteurs. Dans le corps de l'Ouvrage, après un Exorde assés court, l'Écrivain de Padoüe expose l'état de la dispute qu'ont entr'eux les Théologiens, qui sont Partisans de la grace efficace par elle-même. *Il est question*, dit-il, *de sçavoir le sentiment de saint Augustin touchant le secours de grace que reçut Adam, & en quoi il étoit différent du secours qui est accordé à l'homme après sa chûte*. Le P. Lorenzoni nous apprend que les uns mettent cet-

té différence en ce que ſelon ſaint Auguſtin la grace verſatile ſuffiſoit à l'homme innocent & aux Anges, pour perſéverer dans le bien, & ne ſuffit pas après le péché, lequel a rendu néceſſaire la grace efficace par elle-même ; au lieu que les autres attribuent à ſaint Auguſtin d'avoir enſeigné que la grace efficace par elle-même étoit néceſſaire dans les deux états. Enſuite le Théologien de Padoüe examine ſur quoi ſe fondent les Défenſeurs de la grace verſatile pour l'état d'innocence ; il veut dire les faux Thomiſtes qui excluent de cet état la prédetermination phyſique & la grace efficace par elle-même. Il trouve que leur principal appui eſt la doctrine, qu'ils croyent voir dans les ttois fameux Chapitres X. XI. XII. du Livre de la Correction & de la Grace. Le P. Lorenzoni entreprend de prouver qu'ils ſe trompent, & qu'ils entendent mal ces trois Chapitres.

Il avance d'abord que ſaint Auguſtin ſe propoſe une difficulté inſoluble au commencement du Chapitre

dixiéme. La voici : comment Adam a-t'il péché en ne perſévérant pas, puiſqu'il n'a pas eû le don de la perſévérance ? *Quid ipſe non perſeverando peccavit, qui perſeverantiam non accepit ?* A cela, ſi on en croit le P. Lorenzoni, le ſaint Docteur répond par une Confeſſion de Foi, qui a pour objet ce myſtére, que Dieu a voulu montrer d'une part dans la chûte des mauvais Anges, dans le péché d'Adam, & dans l'impénitence de tous les hommes, qui juſqu'à la fin du monde mourront en état de péché mortel, ce que pouvoit le libre arbitre deſtitué de la grace efficace par elle-même, & du don précieux de la perſévérance ; & qu'il a voulu montrer d'une autre part dans la fidelité des bons Anges, dans la pénitence d'Adam, & dans la ſainte mort de tous les hommes, qui juſqu'à la fin du monde quitteront cette vie avec la paix & l'amitié du Seigneur, ce que pouvoit la grace efficace par elle-même & le don précieux de la perſévérance ; en ſorte que tout ce que dit ici S. Auguſtin, & ce qu'il va dire

dans la ſuite, eſt commun aux Anges & aux hommes, auſſi bien qu'aux deux états du Genre-humain : tel eſt le ſens qu'il donne à ces paroles: *Quapropter ſaluberrimè confitemur, quod rectiſſimè credimus, Deum dominumque rerum omnium, qui creavit omnia bona valdè, & mala ex bonis exoritura eſſe præſcivit, & ſcivit magis ad ſuam omnipotentiſſimam bonitatem pertinere etiam de malis benefacere, quàm mala eſſe non ſinere : ſic ordinaſſe Angelorum & hominem vitam, ut in eâ priùs oſtenderet, quid eorum poſſet liberum arbitrium, deinde quid poſſet gratiæ ſuæ beneficium juſtitiæque judicium.* En un mot le P. Lorenzoni prétend que ſaint Auguſtin ne ſonge point à diſtinguer les graces propres des deux états, mais qu'il veut ſeulement diſtinguer la grace propre des prédeſtinés, & la grace propre des réprouvés, en quelque état qu'on les ſuppoſe; & voici la clef que le P. Lorenzoni a trouvée; Dieu a voulu montrer dans les Prédeſtinés ce que pouvoit le bienfait de ſa Grace; & dans les Réprouvés ce que pouvoit le libre arbi-

tre ; c'eſt un Myſtére qu'il faut croire humblement ; & à toutes les difficultés qu'on oppoſera, point d'autre réponſe que la Confeſſion de Foi qui eſt dictée par ſaint Auguſtin, *ſaluberrimè confitemur, &c.*

L'Auteur de la réfutation des Critiques de M. Bayle ſur ſaint Auguſtin objecte d'abord, que ſûrement dans les trois fameux Chapitres il ne s'agit ni de la grace verſatile, ni de la grace efficace par elle-même ; ni en un mot de la nature d'aucune grace actuelle. Il perſiſte à ſoûtenir que les ſecours *quo* & *ſine quo non*, ſont des graces habituelles, & que le premier eſt la grace de prédeſtination propre de nôtre état ; le ſecond, la grace de prédeſtination propre de l'état des Anges & d'Adam innocent. Il ſe flatte d'avoir démontré ce ſentiment, & pour lui ôter l'air de nouveauté, il cite quantité d'Auteurs qui l'ont tenu comme certain & évident : le P. Annat & le P. Didaque Ruiz, Jéſuites, le P. François Macedo Cordelier, le P. Thomaſſin de l'Oratoire, M. du Hamel de l'Académie Royale des Scien-

ces, le fameux Ruard Tapper, & enfin saint Thomas. En second lieu il refute les raisons que le P. Lorenzoni employe, pour appuyer son Commentaire, & pour prouver que saint Augustin n'a point eû intention de comparer ensemble les graces des deux états; mais seulement les graces propres des Prédestinés & des Réprouvés. La premiére raison du Théologien de Padouë est que si on n'admet point son interprétation, on sera obligé de convenir que saint Augustin fait venir les Anges comme par machine pour les joindre aux hommes dans sa Confession de Foi; puisque cette Confession de Foi est la réponse que fait saint Augustin à la question, qu'il s'est proposée, laquelle regarde le seul Adam & nullement les Anges. La seconde est que si saint Augustin avoit voulu distinguer deux sortes de secours propres des deux états de l'homme, il n'auroit point confondu les Anges avec tous les hommes en général; mais il auroit mis d'un côté les Anges avec l'homme innocent, & de l'autre côté les hommes tombés

dans le péché. La troisiéme raison est un argument *ad hominem* contre les Adversaires tant soit peu Bajanistes, que le P. Lorenzoni combat. Est-il supportable, dit-il, d'exclurre les bons Anges du bienfait de la Grace ? Enfin la quatriéme raison est qu'il est absurde d'exclurre les mauvais Anges du jugement de justice, dont il est fait mention à la fin du passage. La réfutation de ces quatre argumens ne peut être abregée sans être obscurcie : on nous permettra de l'omettre.

Le P. Lorenzoni avant que de faire usage de sa Clef, pour introduire les Lecteurs dans le sens des trois fameux Chapitres, avertit fort prudemment que la régle ne doit point s'ajuster à ce qui suit, & qu'au contraire ce qui suit, doit s'ajuster à la régle. Ce Préliminaire une fois posé, il n'y a rien qui puisse embarrasser le Théologien de Padoüe. Saint Augustin dit des Anges que les uns s'éloignérent de Dieu par le libre arbitre, & que les autres par le même libre arbitre tinrent fermes dans la vérité. Le Pére

Lorenzoni répond que par le mot de libre arbitre saint Augustin a entendu la vie, & que par conséquent la grace efficace par elle-même est sous-entenduë dans ces paro les : *Cæteri autem per ipsum liberum arbitrium in veritate steterunt.* Le saint Docteur ajoûte, que, si Adam avoit voulu, il seroit demeuré dans l'état d'integrité & d'innocence par le même libre arbitre, dont le bon usage avoit sauvé les saints Anges : le P. Lorenzoni n'ose repéter que par le mot de libre arbitre saint Augustin a entendu la vie ; mais il se contente de répondre qu'il s'en tient à sa régle, & il revient à son axiome, la régle ne doit point s'accommoder à ce qui suit ; mais ce qui suit, doit s'accommoder à la régle. Saint Augustin dit qu'Adam étoit fort, & il allégue cette force pour l'unique raison de la suffisance du secours de grace qu'Adam avoit reçû. Le P. Lorenzoni répond que saint Augustin en parlant du secours de grace qu'Adam a reçû, montre en quoi la grace qu'il auroit reçûë, & qui lui a été refusée pour persévèrer effecti-

vement, auroit été différente de la nôtre. Saint Augustin assûre, que si Adam eût perséveré, sa perséverance auroit été un mérite, & que les saints Anges reçûrent une récompense qui étoit dûë à leur perséverance. Les Adversaires du P. Lorenzoni lui objectent que ces termes *debitum* & *debita merces* désignent évidemment une grace versatile : ils se trompent, répond le P. Lorenzoni, ces termes signifient une grace efficace par elle-même, qui auroit été donnée à Adam ; supposé qu'il eût perséveré ; le saint Docteur veut seulement faire entendre la différence qu'il y a entre l'arbitre purement libre qu'avoit Adam ; & l'arbitre délivré par la grace de Jésus-Chrît, dont joüissent maintenant les Prédestinés.

Rien n'est plus importun au Pére Lorenzoni, que de rencontrer partout dans les trois fameux Chapitres l'affoiblissement du libre arbitre, & les tentations ausquelles les Saints sont exposés dans cette misérable vie, pour l'unique cause du besoin qu'ils ont du secours *quo*. Il n'oppose à ces en-

droits que l'Axiome dont nous avons parlé, & qui revient par intervalles, comme une eſpéce de refrein. On ſent au reſte un eſprit ferme & conſéquent, que la pieté & la droiture accompagnent. L'Auteur de la Réfutation des Critiques de M. Bayle, ſur ſaint Auguſtin, paroît ne s'être propoſé autre choſe en examinant la Clef du P. Lorenzoni, que de donner un Commentaire exact & qui ne laiſsât rien à déſirer, des trois fameux Chapitres, X. XI. & XII. du Livre de la Correction & de la Grace. Il n'y a point de difficultés qu'il n'applaniſſe, point d'obſcurités qu'il ne diſſipe.

ARTICLE XLI.

HYPOTHESES PRIMITIVES de la durée moyenne des années Solaires, & des mois & des années Lunaires. Par le P. I. M. M. D. L. C. D. J.

Suite de l'Article XXI. au mois de Mars.

VIII. PUiſque l'Equinoxe d'Automne, 4008 avant la naiſſance de JESUS-CHRÎT, eſt purement imaginaire ; il eſt évident que le premier homme n'a pu prendre pour époque & pour racine de ſes années ſolaires, que l'équinoxe de l'Automne ſuivant, & ci-deſſus indiqué à cinq heures du ſoir, 24 d'Octobre Julien, 4007 avant JESUS-CHRÎT. C'étoit un Jeudi ou le cinquiéme jour de la cinquante-uniéme Semaine depuis la Création du monde, & le vingt & ſeptiéme jour du douziéme & dernier mois lunaire de la premiére année du monde. C'étoit auſſi ſans doute l'heure de l'équinoxe ſenſible ou apparent, qui ne precédoit alors que de quelques heures le tems de l'équinoxe moyen.

Il s'enſuit de cette époque, ou pour mieux dire, de cette racine des équinoxes d'Automne, que les années lunaires ayant commencé d'un an plûtôt que les équinoxes d'Automne, & leurs années ſolaires ; celles-ci ne pouvoient pas de concert avec celles-

là, être d'abord diſtribuées par cycles de XIX ans : puiſque la premiére année ſolaire répondoit à la ſéconde année lunaire ; & que la dix-neuviéme année lunaire depuis la Création du monde, ne pouvoit par conſéquent répondre, qu'à la dix-huitiéme année ſolaire depuis le premier équinoxe d'Automne.

C'étoient donc deux différens cycles, qu'il eût fallu établir ; le lunaire de XIX ans, & le ſolaire de XVIII ans : ce qui eût cauſé de l'embarras dans le Calendrier primitif ; & de la confuſion dans la ſupputation des années du monde, à quoi les cycles ſolaires de XVIII ans n'euſſent pas été propres ; n'ayant commencé qu'à la ſeconde année du monde, ou douze mois lunaires après le premier jour de la Création. Le ſeul moyen d'éviter ce double inconvénient, étoit de rapporter l'un de ces cycles à l'autre, ou de les allier tous deux enſemble de telle ſorte, que la ſupputation des années du monde n'en pût ſouffrir ni alteration, ni ambiguité ; & que l'un & l'au-

tre cycle n'y perdît rien de sa propre durée.

Et comme la supputation des années du monde, & la proximité ou le peu d'éloignement qu'il y avoit entre la durée de XIX années lunaires & celle de XIX années solaires, obligeoient à donner la préference ou le premier rang aux cycles lunaires de XIX ans, & à former des cycles solaires de pareil nombre d'années : il ne restoit plus en faveur du cycle solaire de XVIII ans, qu'à reduire à ce nombre de XVIII les cycles lunisolaires de l'hypothése primitive. C'étoit l'unique moyen de ramener les cycles solaires de XVIII ans, aux cycles lunaires de XIX ans, dans l'intervalle de 342 ans, également composé de XVIII fois XIX années lunaires, & de XIX fois XVIII années solaires.

Enfin, puisque la dix-neuviéme année du monde étoit la derniére ou la dix-neuviéme du premier cycle lunaire, & en même tems la derniére ou la dix-huitiéme du premier cycle solaire; ces deux différens cycles ne

pouvoient ſe rencontrer pour la premiére fois, ou commencer leur cours tous deux enſemble, qu'à la vingtiéme année du monde; laquelle étoit tout à la fois la premiére année de l'un & de l'autre cycle. Ainſi la Période luniſolaire de 342 ans tant ſolaires que lunaires, ne pouvoit commencer qu'avec la vingtiéme année du monde, ni finir qu'avec l'an 361. C'étoit à la vérité le terme précis de XIX cycles lunaires de XIX ans depuis la création des aſtres; car XIX fois XIX ans, en font 361: mais comme les années ſolaires n'avoient commencé qu'un an après les lunaires, ou qu'on ne les pouvoit compter reguliérement en entier, que depuis l'équinoxe d'Automne de la ſeconde année du monde, la ſuſdite année lunaire 361 de la Création, n'étoit que la trois cens ſoixantiéme année ſolaire, depuis le premier équinoxe d'Automne. C'étoit en un mot, avec l'an 361 du monde que finiſſoient les XX premiers cycles ſolaires de XVIII ans: car XX fois XVIII. font au juſte 360.

IX. Ce nombre de 360 ans, étoit manifestement le plus commode & le plus propre à faire aboutir à des heures entiéres les années solaires; & à en déterminer la durée moyenne, avec autant de justesse que de facilité, de quelque nombre d'heures au de-là des jours entiers, que pût être cette belle Période. Car l'heure étant de 3600 secondes, il n'est point de nombre d'heures, qui ne soit exactement divisible par celui de 360 ans; & qui ne puisse être également reparti à chacune de ces années, par une ou plusieurs dixaines de secondes. D'où il s'ensuit, que dans cette hypothése, la durée moyenne de l'année solaire ne pouvoit aboutir qu'à quelques dixaines de secondes précisément accomplies; c'est-à-dire, à 10, à 20, à 30, à 40, à 50, ou à 60 secondes: puisqu'il n'y a que ces six terminaisons de l'année solaire, qui puissent dans l'intervalle ou dans le cours total de 360 ans, produire des heures entiéres & sans aucune fraction.

Ce n'est pas au reste sans raison, que je suppose ici que la Période pri-

mitive de 360 années ſolaires aboutiſſoit à des heures entiéres ; puiſque l'exacte liaiſon de cette Période, avec celle de 247 ans, qui lui a ſuccedé, obligeoit à commencer celle-ci immédiatement après la fin & le dernier inſtant de celle-là, ſans aucune interruption, & ſans aucune confuſion : c'eſt-à-dire, ſans laiſſer aucun intervalle vacant entre l'une & l'autre Période, & ſans faire en aucune ſorte empiéter l'une ſur l'autre : mais en paſſant de l'une à l'autre à l'inſtant précis du 360 & uniéme équinoxe, auquel aboutiſſoit la Période de 360 ans, & qui étoit à la tête de la premiére Période de 247 ans. Si donc la durée primitive de 360 ans, n'eût pas abouti à des heures entiéres, la tête de la Période de 247 ans, n'eût pas pu ſans irrégularité être fixée à des heures entiéres, ni d'abord par Adam ; ni enſuite par Moïſe & Aaron, quand par l'ordre de Dieu ils transférerent la tête des années luniſolaires de l'équinoxe d'Automne à celui du Printems. Et par conſéquent la régularité du paſſage d'une Période à

l'autre, exigeoit que la Période primitive & naturelle de 360 années solaires, aboutît au même terme d'heures entiéres, auquel commenceroit la Période artificielle de 247 ans. D'où il est arrivé, que dans la suite toutes les Périodes solaires de 247 ans, ont commencé par des heures entiéres; jusqu'à la Période Judaïque de l'an 839 depuis la Naissance de Jesus-Christ.

Pour ce qui est de la conséquence que j'ai tirée du principe que je viens d'établir: sçavoir, que la Période primitive de 360 années solaires aboutissant à des heures entiéres, il s'en ensuivoit, que la durée moyenne de l'année solaire de cette belle Période, aboutissoit nécessairement à quelque dixaine de secondes: c'est ce qui n'a pas besoin de preuve; puisqu'il est évident, qu'il ne faut pas moins de dix secondes, pour faire 60 minutes, c'est-à-dire, un heure entiére, en 360 ans. J'avertis seulement, qu'en bornant ici aux dixaines de secondes la terminaison primitive de l'année solaire, je ne prétens pas en exclure

par là les pures & ſimples minutes ; vû que chaque minute eſt composée de ſix dixaines de ſecondes. Ainſi ce principe ne peut ſervir à l'exacte détermination de l'année ſolaire dont il eſt ici queſtion, à moins qu'on n'en connoiſſe d'ailleurs la durée, à fort peu de ſecondes près. C'eſt à quoi nous allons voir, que la Période de XIII cycles de XIX ans, ou de 247 années ſolaires, eſt d'une merveilleuſe utilité.

X. Il eſt en effet manifeſte, que la Période artificielle de 247 ans, ne pouvoit pas prudemment, ni ſans contrevenir à la principale régle d'un Calendrier perpetuel, être réduite ou bornée à des heures entiéres, au préjudice du calcul primitif de l'année ſolaire ; à moins que la véritable & primitive durée de 247 ans, n'approchât de ſi près, ou ne s'éloignât de ſi peu des mêmes heures entiéres, qu'on pût ſans inconvenient & ſans erreur notable, en negliger le leger excès ou la courte différence ; pour ramener dans la ſuite à des heures entiéres toutes les époques de ces for-

tes de Périodes, qu'il fallût pour bonnes raiſons ſubſtituer à la Période primitive de 360 ans.

En un mot, dans l'intervalle de 247 ans, la différence de l'une à l'autre hypothéſe devoit être ſi legére, qu'on pût la négliger en faveur des heures entiéres, ſans alterer ſenſiblement la véritable & primitive durée de l'année ſolaire ; afin qu'à perpétuité on pût la reconnoître. Sans quoi il eût certainement mieux vallu, ne point introduire dans le Calendrier ſolaire les heures entiéres de la ſeconde hypothéſe, ou de la Période de 247 ans ; & s'en tenir à l'exacte & primitive durée de ce nombre d'années ſolaires ; eû égard ſur-tout, à la commodité du calcul primitif, borné qu'il étoit, comme nous l'avons vû, aux dixaines de ſecondes.

Or eſt-il, qu'afin que dans l'intervalle de 247 ans, la différence de l'une à l'autre hypothéſe ſolaire, fùt aſſés legére, pour être negligée en faveur des heures entiéres ; l'année de la ſeconde hypothéſe ou de la Période de 247 ans pouvoit à peine dif-

férer d'une seconde d'heure, d'avec l'année de l'hypothése primitive de 360 ans, parceque une seconde négligée sur la durée d'une année, produit quatre minutes & sept secondes de différence en 247 ans. Différence peut-être tolerable : mais qui certainement ne pourroit pas, dans cet intervalle, devenir plus grande du double ou du triple, & beaucoup moins être portée jusqu'au quadruple, sans altérer notablement & trop sensiblement la justesse d'un Calendrier perpetuel tel que celui-ci, dont la Période solaire de XIII cycles de XIX ans, n'est susceptible d'aucune équation, qu'au bout de plus de 6400 ans.

Donc, pour déterminer en toute assùrance & avec la derniére précision la durée primitive de l'année solaire, il ne reste plus qu'à faire attention, à quelle dixaine de secondes approche de plus près l'année de la Période solaire de 247 ans : car en conséquence des principes que nous venons d'établir, cette dixaine de secondes toute entiére & précisément accomplie, sera le dernier terme de l'année so-

laire de la Période primitive de 360 ans. Et comme dés l'Article ou le nombre II. de cette Dissertation, par des motifs de convenance, d'un fort grand poids en fait de Calendrier artificiel, nous avons donné à la Période solaire de 247 ans, 12887 semaines, 5 jours, & 20 heures précises d'étenduë ou de longueur de tems : & qu'en conséquence de cette hypothése, l'année solaire de cette Période artificielle, étoit de 52 semaines, 1 jour, 5 heures, 48 min. 49 sec. 33 tierces, & près de 17 quartes : il est de la derniére évidence, qu'il n'y a pas une demie seconde, mais seulement 26 tierces & un peu plus de 43 quartes, à ajoûter à cette durée, pour aboutir aux cinq dixaines de secondes pleines, qui terminoient l'année solaire de la Période naturelle de 360 ans.

De cette sorte la distance de l'une à l'autre hypothése, étoit presque imperceptible ; & le retour de l'hypothése inférieure à la supérieure se présentoit de lui-même ; puisqu'il se faisoit par le simple arrondissement

d'une ſimple ſeconde, déja plus qu'à moitié entamée : à quoi l'on ſe ſent toûjours porté, pour la commodité du calcul, quand cela ſe peut faire ſans inconvénient.

XI. La durée primitive de l'année ſolaire étant, comme on vient de le démontrer, de 52 ſemaines, 1 jour, 5 heur. 48 min. & 50 ſecondes préciſément accomplies.

Deux années primitives ſont de 104 ſemaines, 2 jours, 11 heur. 37 min. & 40 ſecondes.

Et trois années primitives ſont de 156 ſemaines, 3 jours, 17 heur. 26 min. & 30. ſecondes.

Par conſéquent, ſix années ſolaires de la grandeur primitive, ſont de 313 ſemaines, nullité de jours, 10 heur. 53 min. & nullité de ſecondes.

Et douze années primitives ſont de 626 ſemaines, nullité de jours, 21 heur. 46 min. & nullité de ſecondes.

Par conſéquent, dix-huit années de l'hypothéſe primitive, ſont de 939 ſemaines, 1 jour, 8 heur. 39

min. & nullité de secondes. C'est la vingtiéme partie de la Période solaire de 360 ans.

Enfin dix-neuf années solaires sont de 991 semaines, 2 jours, 14 heures, 27 minutes, & 50 secondes. C'est au juste la treiziéme partie de 247 ans, dont il nous reste à déterminer la durée primitive; pour reconnoître de combien précisément elle s'écarte des heures entiéres de la Période artificielle du même nombre d'années. Ce qui nous oblige à conduire jusques-là le calcul solaire de la Période naturelle, par cycles de XIX ans.

Deux cycles solaires de XIX années primitives, qui font 38 ans, sont donc de 1982 semaines, 5 jours, 4 heur. 55 min. & 40 secondes.

Trois cycles solaires, faisant 57 ans de l'hypothése primitive, sont de 2974 semaines, nullité de jours, 19 heur. 23 min. & 30 secondes.

Quatre cycles solaires, faisant 76 ans de la Période primitive, sont de 3965 semaines, 3 jours, 9 heur. 51 min. & 20 secondes.

Cinq cycles d'années ſolaires primitives, faiſant 95 ans, ſont de 4956 ſemaines, 6 jours, nullité d'heures, 19 minutes, & 10 ſecondes.

Six cycles ſolaires, faiſant 114 ans de l'hypothéſe primitive, ſont de 5948 ſemaines, 1 jour, 14 heur. 47 min. & nullité de ſecondes.

Sept cycles ſolaires d'années primitives, faiſant 133 ans, ſont de 6939 ſemaines, 4 jours, 5 heur. 14 min. & 50 ſecondes.

Huit cycles ſolaires, faiſant 152 ans de la Période primitive, ſont de 7930 ſemaines, 6 jours, 19 heur. 42 min. & 40 ſecondes.

Neuf cycles ſolaires d'années primitives, faiſant 171 ans, ſont de 8922 ſemaines, 2 jours, 10 heur. 10 min. & 30 ſecondes.

Dix cycles ſolaires d'années primitives, faiſant 190 ans, ſont de 9913 ſemaines, 5 jours, nullité d'heures, 38 min. & 20 ſecondes.

Onze cycles ſolaires, faiſant 209 ans de la Période primitive, ſont de 10905 ſemaines, nullité de jours,

15 heur. 6 min. & 10 ſecondes.

Douze cycles ſolaires d'années primitives, faiſant 228 ans, ſont de 11896 ſemaines, 3 jours, 5 heur. 34 min. & nullité de ſecondes.

Treize cycles enfin d'années ſolaires de l'hypothéſe primitive, faiſant 247 années de la Période de 360 ans, ſont de 12887 ſemaines, 5 jours, 20 heur. 1 min. & 50 ſecondes préciſément accomplies.

On voit ici, que l'exacte durée primitive de 247 années ſolaires, ne s'écartoit ou ne s'étendoit au de-là de vingt heures, que d'une ſeule minute & de cinquante ſecondes : & qu'ainſi c'eſt à juſte tître & ſans erreur notable ou de quelque conſéquence dommageable ; que pour la commodité du Calendrier ſolaire, & pour en ramener toutes les époques à des heures entiéres, la Période artificielle de XIII cycles de XIX ans ou de 247 années ſolaires, fut bornée à vingt heures préciſes ; quand elle fut ſubſtituée à la Période naturelle de 360 ans. Car la négligence d'une minute & de 50 ſecondes ſur 247 ans, cauſeroit à

peine une heure ou 60 minutes de défaut, dans l'intervalle de huit mille quatre-vingt trois années ſolaires, ou d'un peu plus de 425 cycles de XIX ans.

Il n'eſt point au reſte, d'habile Lecteur, qui ne s'apperçoive, que pour vérifier le ſuſdit excès, d'une minute & 50 ſecondes de l'hypothéſe primitive, au de-là des vingt heures de la Période artificielle de 247 ans; il n'y a qu'à diviſer ce leger excès par le nombre même de 247 ans : & que le quotient de cette diviſion exprimera l'exacte différence de l'une & de l'autre hypothéſe, quant à la ſimple durée de l'année ſolaire. J'en ai fait moi-même l'épreuve : & j'ai trouvé par cette voye, que cette différence n'eſt en effet que de 26 tierces, & d'un peu plus de 43 quartes, comme je l'ai d'abord découverte & aſſignée ci-deſſus.

J'ajoûte même ici, pour contenter les plus ſcrupuleux, qu'au de-là des 43 quartes, le ſurplus de la différence eſt préciſément de 14 cinquiémes, 19 ſixiémes, 55 ſeptiémes, 8 huitié-

mes & demie ; avec une ſeule deux cens quarante-ſeptiéme partie de huitiéme. Différence par conſéquent, qui ne permettant pas de réduire avec exactitude les années de la Période artificielle à aucune ſorte de calcul tant ſoit peu commode, obligeoit par conſéquent à les faire aboutir aux heures entiéres les plus approchantes, dans tout le cours des XIII cycles de XIX ans ; comme je l'ai déja dit, & de la maniére que j'ai expliqué en ſon lieu.

XII. Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'eſt qu'en ſuppoſant les années ſolaires plus longues d'une ou pluſieurs dixaines de ſecondes, que l'année primitive de 52 ſemaines, un jour, 5 heur. 48 min. & 50 ſecondes, la différence de 247 ans d'avec les heures entiéres eût été trop grande, ſoit par excès, ſoit par défaut, pour être négligée ſans inconvénient, en faveur de la Période artificielle de ce même nombre d'années ; c'eſt-à-dire, pour réduire aux heures entiéres les plus approchantes, ce nombre de 247 ans de la Période de

XIII cycles solaires de XIX ans. En voici la preuve.

Dix secondes surajoûtées à la durée primitive de l'année solaire, font manifestement 41 min. & 10 secondes d'augmentation en 247 ans. Et comme le même nombre d'années primitives, est d'une minute & 50 sec. au de-là de 20 heures ; 247 années plus grandes de 10 sec. eussent abouti à 43 minutes au delà des mêmes 20 heures : & il y eût eû 17 minutes d'erreur ou d'excès, à étendre cette durée jusqu'à l'heure la plus approchante, c'est-à-dire, jusqu'à 21 heures précisément accomplies ; pour porter jusques-là l'entiére durée de la Période solaire de 247 ans ; & en régler sur ce pied-là les équations horaires dans le cours des XIII cycles de XIX ans.

Rien n'eût été plus facile à faire, si cette grossiére erreur de 17 minutes l'eût permis. Car il n'y eût eû qu'à permuter l'ordre des équations, dont nous avons parlé dans la précédente partie de cette Dissertation ; en plaçant trois équations d'une heure dans chacun des sept cycles de nombre

impair ; & quatre équations pareilles dans chacun des six cycles de nombre pair : au lieu que la véritable & primitive hypothése des années solaires exige une disposition de ces sortes d'équations tout-à-fait contraire.

Supposant en second lieu l'entrée solaire de 20 secondes plus longue que dans l'hypothése primitive ; il est encore manifeste, que la différence de 247 ans d'avec les heures entiéres en eût été de beaucoup plus grande que ci-devant. Car 20 secondes surajoûtées à la durée primitive de l'année solaire, eussent produit en 247 ans, une heure, 22 min. & 20 secondes, au de-là des 20. heur. 1 min. & 50 secondes de l'hypothése véritable : & par conséquent 24 min. & 10 secondes, au de-là de 21 heures. Énorme excès, qu'il ne fût jamais venu en pensée de négliger, pour s'en tenir à 21 heures entiéres. Ainsi ni Adam le premier Auteur, ni Moïse le Conservateur de la Période artificielle de 247 ans, n'eussent réduit cette Période solaire à des heures entiéres, si la vraïe durée moyenne de

chaque année eût été, ou de 49 minutes, ou de 49 min. & de 10 sec. au de-là des 5 h. ordinaires, & communes à toutes sortes d'hypothéses.

Je dis en troisiéme lieu, qu'en supposant même, hors de toute apparence, l'année solaire de 30 secondes plus grande que l'année primitive, l'excès de 247 ans au de-là des heures entiéres eût encore été trop grand, pour être supprimé sans inconvénient. Car dans l'intervalle de 247 ans, 30 secondes de surplus eussent produit 2 heur. 3 min. & 30 sec. au de-là des 20 heur. 1 min. & 50 secondes de l'hypothése primitive : & par conséquent 5 min. & 20 sec. au de-là de 22 heures. Excès presque triple de l'excès primitif, qui n'est que d'une minute & de 50 secondes au de-là de 20 heures. Excès qui eût été de plus d'une heure en douze Périodes de 247 ans ; & de plus de deux heures avant la fin de la révolution lunisolaire, qui est l'unique terme des équations dans cette espéce de Calendrier, comme nous le verrons dans la suite. Excès enfin qui suppose l'année so-

laire d'une grandeur démeſurée, & contraire aux Tables & aux Obſervations des plus habiles Aſtronomes depuis un grand nombre d'années.

XIII. En examinant de la même maniére, de dix en dix ſecondes, les années ſolaires ſuppoſées plus courtes que les primitives : on découvre d'abord, que 247 ans de 40 ſecondes ſeulement au de-là de 48 minutes, aboutiroient à 19 heur. 21 min. & 40 ſecondes : & que 247 ans de 30 ſecondes ſeulement au de-là de 48 minutes, ſe termineroient à 18 heur. 39 min. & 30 ſecondes, dont la diſtance à 19 heures ſeroit de 20 min. & 30 ſecondes : & qu'ainſi dans ces deux hypothéſes la Période de 247 ans n'eût pas pû ſans erreur groſſiére être réduite à 19 heures préciſes. On ſeroit donc obligé pour aboutir de fort près à des heures entiéres, de ſuppoſer, contre toute vrai-ſemblance, 247 années ſolaires de 20 ſecondes ſeulement au de-là de 48 minutes, pour aboutir à 17 heures, 58 min. & 20 ſecondes : c'eſt-à-dire, à une minute & 40 ſecondes près de 18

heures. Différence à la vérité plus courte de dix secondes, que l'excès du même nombre d'années primitives au de-là de 20 heures. Mais différence, qui suppose la durée moyenne de l'année solaire si sensiblement trop courte, qu'elle est, comme j'ai déja dit, hors de toute vrai-semblance, & la plus contraire aux Tables & aux Observations des plus sçavans Astronomes, depuis près de deux cens ans. A quoi il faut ajoûter, que les 48 équations horaires de cette fausse hypothése, n'eussent pas pû être réparties avec uniformité aux treize cycles de la Période solaire de 247 ans: en quoi consiste le principal avantage de la réduction des années primitives à des heures entiéres.

XIV. Supposé donc, que les Périodes artificielles de XIII cycles de XIX ans, ou de 247 années solaires, aboutissoient à des heures entiéres; comme nous en avons un indice certain & manifeste dans le Calendrier des Juifs, dont l'équinoxe du Printems 839 de JESUS-CHRÎT, est placé à six heures précises du soir: il n'est

pas possible sans erreur grossiere, soit dans la durée de l'année solaire, soit dans les excès, ou dans les différences de chaque Période, par rapport aux heures entiéres; il n'est pas, dis-je, possible sans quelque imperfection notable ou sans quelque grossier défaut, de rapporter l'origine de ces sortes de Périodes, à toute autre hypothése solaire, qu'à celle que nous avons déja établie; & dont l'année est précisément de 365 jours, 5 heur. 48 min. & 50 secondes.

Telle est la plus ancienne & la plus parfaite de toutes les hypothéses solaires. C'est donc sur cette primitive hypothése qu'on doit juger de la justesse plus ou moins grande de toutes les autres. D'où il s'ensuit par une conséquence nécessaire; que l'hypothése solaire du Calendrier Grégorien, est d'une plus grande justesse en jours entiers; que l'hypothése de XIII cycles de XIX ans, ou de 247 années solaires, ne l'étoit en heures entiéres: car nous avons vû, que dans celle-ci, la durée moyenne de l'année solaire étoit plus courte de 26 tierces & 43

quartes, que dans l'hypothése primitive: au lieu que dans l'ypothése Grégorienne bien entenduë, & de 31 jours d'équation sur 4000 années juliennes, la durée moyenne de l'année solaire n'est que de 24 tierces au-delà des 50 secondes de l'hypothése primitive: comme je l'ai démontré dans mon Analyse Astronomique de l'hypothése solaire de M. de la Hire, aux Mémoires d'Avril 1731. Article XXXIV.

X V. Reste maintenant à déterminer avec la derniére exactitude, l'entiére durée de la Période primitive de 360 ans; & tels équinoxes d'Automne qu'on voudra, durant cet intervalle. C'est à quoi nous allons satisfaire en deux maniéres par le calcul des années primitives, tant par rapport au cycle hebdomadaire, ou à la révolution perpétuelle des sept jours de la semaine, suivant l'usage primitif & qui subsiste encore parmi les Juifs; que par rapport aux équations des années juliennes, suivant la commune méthode de nos Astronomes. J'appellerai à cette fin *excès hebdoma-*

daire, la quantité de tems ; dont les années solaires surpasseront les semaines entiéres : & je nommerai *équation julienne*, la quantité de tems, dont les années juliennes surpasseront les années solaires : n'entendant ici par années solaires, que celles de l'hypothése, ou de la durée primitive, que je viens d'établir : ni par années juliennes, que celles de l'ancien Calendrier civil, composé, sans exception, de quatre en quatre ans, de trois années ordinaires de 365 jours, & d'une année bissextile de 366 jours. Commençons.

Une année solaire toute entiére & précisément accomplie, a d'excès hebdomaire, 1 jour, 5 heur. 48 min. & 50 secondes : mais elle ne surpasse une année julienne ordinaire, que de 5 heur. 48 min. & 50 sec.

Deux années solaires exactement pleines, comme on doit l'entendre par-tout dans la suite, ont d'excès hebdomadaire, 2 jours, 11. heur. 37 min. & 40 secondes : mais elles ne surpassent deux années juliennes ordinaires, que de 11 h. 37 min. & 40 s.

Trois années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 3 jours, 17 heur. 26 minut. & 30 ſecondes : mais elles ne ſurpaſſent trois années juliennes ordinaires, que de 17 h. 26 m. & 30 ſ.

Quatre années ſolaires ont 4 jours, 23 heur. 15 min. & 20 ſecondes d'excès hebdomadaire, & l'équation julienne, ou l'excès de quatre années juliennes ſur pareil nombre d'années ſolaires, eſt de 44 min. & 40 ſec.

Huit années ſolaires ont 2 jours, 22 heur. 30 min. & 40 ſecondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne eſt de 1 heure, 29 min. & 20 ſec.

Douze années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, nullité de jours, 21 heur. 46 min. & nullité de ſecondes : & l'équation julienne eſt de 2 heur. 14 min. & nullité de ſecondes : & l'équation julienne eſt de 2 heur. 14 min. & nullité de ſecondes.

Seize années ſolaires ont 5 jours, 21 heur. 1 min. & 20 ſecondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne eſt de 2 heur. 58 min. & 40 ſ.

Vingt années ſolaires ont 3 jours, 20 heur. 16 min. & 40 ſecondes d'ex-

cès hebdomadaire : & l'équation de pareil nombre d'années juliennes, eſt de 3 heur. 43 min. & 20 ſecondes.

Quarante années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, nullité de jours, 16 heur. 33 min. & 20 ſecondes : & l'équation julienne, eſt de 7 heur. 26 min. & 40 ſecondes.

Soixante années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 4 jours, 12 heur. 50 min. & nullité de ſecondes : & l'équation du même nombre d'années juliennes, eſt de 11 heur. 10 min. & nullité de ſecondes.

Quatre-vingts années ſolaires ont 1 jour, 9 heur. 6 min. & 40 ſecondes, au de-là des ſemaines entiéres, ou d'excès hebdomadaire : & l'equation julienne eſt de 14 heur. 53 min. & 20 ſecondes.

Cent années ſolaires ont d'excès hebdomadaire, 5 jours, 5 heur. 23 min. & 20 ſecondes : & l'équation julienne eſt de 18 heur. 36 min. & 40 ſec.

Deux-cens années ſolaires ont 3 jours, 10 heur. 46 min. & 40 ſecon-

des d'excés hebdomadaire : & l'équation julienne est de 1 jour, 13 heur. 13 min. & 20 secondes.

Trois-cens années solaires ont d'excès hebdomadaire, 1 jour, 16 heur. 10 min. & nullité de secondes : & l'équation julienne est de 2 jours, 7 heur. 50. min. & nullité de secondes.

Trois-cens soixante années solaires ont donc d'excès hebdomadaire, 6 jours, 5 heur. nullité de minutes, & nullité de secondes; c'est-à-dire, six jours, & cinq heures précisément accomplies, au de-là des semaines entiéres. Et l'équation julienne ou la différence de ce nombre d'années solaires, d'avec le même nombre d'années juliennes, est pareillement de 2 jours, & 19 heures précisément accomplies. Ce sont donc deux jours & dix-neuf heures pleines, à retrancher de l'entiére durée de 360 années juliennes, qui sont au juste de 18784 semaines & 2 jours; pour déterminer l'exacte durée de 360 années solaires, qui sont par conséquent de 18783 semaines, 6 jours, & 5 heures précises.

Ainſi le premier équinoxe d'Automne ayant été ci-deſſus fixé au jeudi, cinq heures du ſoir, 24 d'Octobre julien, 4007 avant la naiſſance de Jesus-Chrît; il eſt manifeſte, que 360 après, c'eſt-à-dire, l'an 3647 avant J. C. l'équinoxe d'Automne étoit remonté du jeudi, 5 heures du ſoir, 24 d'Octobre, au mécredi, dix heures du ſoir, 21 d'Octobre du Calendrier julien. Ce fut l'équinoxe du premier mois de l'année du monde 362, la premiére du vingtiéme cycle lunaire de XIX ans, & la premiere année des Périodes luniſolaires d'Automne, de XIII cycles, ou de 247 ans, tant ſolaires que lunaires; comme nous le verrons dans la ſuite. Pourſuivons nôtre calcul: on en reconnoîtra de plus en plus la juſteſſe & l'utilité en chemin faiſant.

Quatre-cens années ſolaires ont 6 jours, 21 heur. 33 min. & 20 ſecondes d'excès hebdomadaire: & l'équation de ce nombre d'années juliennes eſt de 3 jours, 2 heur. 26 min. & 40 ſecondes. Ce qui fait voir, de combien ſe ſont trompés ceux qui ont cru

avec feu M. Caſſini dans ſa vieilleſſe, que 400 années juliennes ne s'écartoient préciſément que de trois jours entiers, de la véritable durée moyenne de pareil nombre d'années ſolaires. Ils ne faiſoient pas attention, qu'en réduiſant ainſi l'hypothéſe ſolaire du Calendrier Grégorien, à trois jours d'équation julienne en 400 ans, le Pape Gregoire XIII n'eût pas dû retrancher dix jours de l'ancien Calendrier, comme il le fit en 1582 ; mais neuf jours ſeulement : & ils ne s'appercevoient pas, que ce dixiéme jour, dont ils blâmoient le retranchement, donnoit à cette hypothéſe Gregorienne toute la juſteſſe poſſible, par le moyen de 31 jours d'équation en 4000 années juliennes, comme l'a fort bien entendu M. de la Hire, en adoptant cette même hypothéſe ; ainſi que je l'ai prouvé dans ma ſuſdite Analyſe de l'hypothéſe ſolaire de ce très-ſçavant, très-exact & très-laborieux Aſtronome. Le P. Riccioli lui en avoit, ce ſemble, frayé le chemin, en approchant à deux ſecondes près de nôtre véritable & primitive durée

de l'année solaire ; au Chap. I V. de son Astronomie réformée, pag. 16. n. 12.

Six-cens années solaires ont d'excès hebdomadaire, 3 jours, 8 heur. 20 min.& nullité de secondes : & l'équation julienne est de 4 jours, 15 heur. 40. min. & nullité de secondes.

Huit-cens années solaires ont 6 jours, 19 heur. 6 min. & 40 secondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne est de 6 jours, 4 heur. 53 min. & 20 secondes.

Douze-cens années solaires ont 6 jours, 16 heur. 40 min. & nullité de secondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne est de 9 jours, 7 heures, 20 min. & nullité de secondes.

Seize-cens années solaires ont d'excès hebdomadaire, 6 jours, 14 heur. 13 min. & 20 secondes : & l'équation julienne est de 12 jours, 9 heur. 46 min. & 40 secondes.

Deux mille années solaires ont 6 jours, 11 heur. 46 min. & 40 secondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne est de 15 jours, 12 heur.

13 minutes & 20 secondes.

Quatre mille années solaires ont d'excès hebdomadaire, 5 jours, 23 heur. 33 min. & 20 secondes : & l'équation julienne est de 31 jours, nullité d'heures, 26 min. & 40 secondes. Ainsi quatre mille années Gregoriennes, dont l'équation julienne n'est précisément que de 31 jours, ne sont trop grandes que de 26 min. & 40 secondes, au bout d'un si long intervalle de tems. Tant de justesse en jours entiers & par centaines d'années, dans une hypothése solaire artificielle, est d'une merveilleuse beauté ; & méritera jusqu'à la fin des siécles l'admiration de tous les Sçavans.

Six mille années solaires ont 5 jours, 11 heur. 20 min. & nullité de secondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne est de 46 jours, 12 heur. 40 min. & nullité de secondes.

Huit mille années solaires ont 4 jours, 23 heur. 6 min. & 40 secondes d'excès hebdomadaire : & l'équation julienne est de 62 jours, nullité

d'heures, 53 minut. & 20 secondes.

Enfin, huit mille six cens quarante années solaires, composées de 24 Périodes primitives de 360 ans, n'ont d'excès hebdomadaire, que 2 jours, nullité d'heures, nullité de minutes, & nullité de secondes; c'est-à-dire, deux jours seulement & précisément accomplis. Et l'équation du même nombre d'années juliennes, est aussi au juste de 67 jours, nullité d'heures, nullité de minutes, & nullité de secondes; c'est-à-dire, de soixante-sept jours entiers & précisément accomplis. Et pour faire évanoüir les deux jours d'excès hebdomadaire que nous venons d'assigner à ces 8640 années solaires; ou pour ramener les équinoxes, non-seulement à la même heure du jour, mais au même jour de la semaine; il faudroit sept revolutions de ce même nombre d'années; ou ce qui revient au même, 168 Périodes solaires de 360 ans, dont l'entiére & totale durée seroit de soixante mille-quatre-cens quatre-vingts ans: & l'équation de ce nombre d'années

juliennes, seroit de quatre cens soixante-neuf jours.

Nous remettons aux Mémoires suivans l'usage d'une bonne partie de ce détail, dans la recherche & la découverte, qu'il nous reste à faire, de la durée primitive des mois & des années lunaires.

ARTICLE XLII.

MUSÆ RHETORICES, &c. *C'est-à-dire, Recüeil de Poësies latines, travaillées & déclamées en Public par quelques jeunes Rhétoriciens du Collége de* LOÜIS *le Grand, sur les Sujets qui leur ont été proposés par le P. de la Sante* D. L. C. D. J. *A* Paris, *chés les fréres* Barbou, *ruë S. Jacques* 1732. *vol. in* 12. *pages* 288.

VOici un nouveau trait de ressemblance dans la comparaison si usée de la Peinture & de la Poësie. C'est que de part & d'autre les connoisseurs y sont quelquefois trompés, & ne distinguent pas toûjours la

main du Maître de celle du Diſciple.

Combien d'excellens Tableaux ſortis des Écôles de Raphaël & du Titien, où la différence du Pinceau paſſe encore pour imperceptible, entre ce qui appartient à ces Grands hommes même, & ce qui eſt l'Ouvrage des Éléves qu'ils formoient ? Si l'on s'en tenoit au tître de ce Recüeil, on liroit les Piéces qu'il renferme, comme les eſſais d'une jeuneſſe floriſſante ; qui par ſon application à des exercices de Littérature, prélude utilement à ce que des emplois plus ſérieux lui demanderont un jour de travail & de talens. Peu de perſonnes ſe piqueroient de pénétration, pour y démêler certaines tirades & certains tours d'une force ſupérieure, précieux fruit des conſeils & des corrections d'un guide habile, capable de tranſmettre à ceux qu'il conduit, ſa propre élévation & ſa propre fécondité. Car il y a des leçons, qui donnent réellement aux diſciples qui en ſont imbus une nouvelle ame & une nouvelle vie; comme il y en a qui ne ſont bonnes

qu'à instruire & à diriger. Ce puissant effet est le Soufle sacré, le véritable Apollon des Anciens. Ce qu'il a de particulier, un Maître, tel que le P. *de la Sante*, ne l'apprend point : il le communique, il l'inspire.

Avec la beauté du Vers & la vivacité des pensées, nos jeunes Auteurs offrent une variété, qui doit intéresser le goût du Public par toute sorte d'endroits : ce sont six livres d'une étenduë raisonnable, qui ont chacun leur objet. Veut-on de l'invention ? Le premier Livre, sous le nom d'*Origines Poëtiques*, présente des Piéces de pure fantaisie, de ces fictions sçavantes, qui tirent de leur simplicité les choses les plus communes : qui les transportent avec art du monde naturel dans la région des Métamorphoses ; & sans rien ôter d'essentiel à la vérité, ni à la nature, substituent agréablement aux causes ordinaires le jeu & l'intrigue d'une sage illusion.

Le second Livre pourroit aisément passer pour une lecture édifiante, & en procurer les avantages ; en même

tems qu'on y ressentiroit la douceur d'une lecture qui amuse, & qui divertit. Il est vrai que les Héros du Christianisme y prennent de l'antiquité Payenne la finesse & la grace de l'expression ; mais c'est pour l'appliquer à des sentimens, dont elle a été fort éloignée de connoître jamais la grandeur. On les rend & on les expose ici, quelque sublimes qu'ils soient, avec toute l'énergie qui leur convient, & avec toute l'éloquence, qui peut le plus naturellement aider à les insinuer dans les cœurs. L'un & l'autre Testament ; la vie, les maximes, l'intérieur des Saints en ont suggeré la matiére.

Le troisiéme Livre promet des éloges, & l'on y en trouve de parfaitement bien touchés. La morale cependant n'y a pas moins de part que le panégyrique. On seroit trompé, si l'on ne cherchoit que des loüanges dans les complimens qui furent adressés au Roi sur la cérémonie de son Sacre, & sur sa Majorité. C'étoit autant d'instructions respectueusement ménagées touchant les obligations

d'un grand Prince ; & ce qu'il convenoit alors de repréſenter à de jeunes Seigneurs, d'une naiſſance & d'un âge à mériter de plus près les bonnes graces de SA MAJESTÉ.

Le quatriéme Livre, & le cinquiéme contiennent pareillement des moralités très-utiles ; l'un par les exemples de terreur & de vertu que l'Hiſtoire y fournit ; l'autre par un petit nombre de récits, extraits judicieuſement de la Fable, & qui tendent au même but.

Le ſixiéme eſt un mêlange de Portraits, d'Apologues, d'Épigrammes, & de pareilles badineries ingénieuſes, où il entre d'ordinaire plus de ſaillie, que d'étude. Il faut de tout, quand il s'agit de former l'eſprit. Il eſt bon même, pour en aiguillonner ſouvent la peſanteur ou la pareſſe, de l'accoûtumer à ces traits vifs, & à ces rencontres délicates, qui nées ſur le champ ſaiſiſſent & ſurprennent. Il en coûtoit trop peu au P. *de la Sante* d'être lui-même en ce genre un heureux modéle, pour qu'il regrettât d'y donner en paſſant quelques momens.

Sa Poëſie *ſur la fonte & la fabrique du fer*, que les Editeurs ſe ſont cru en droit de joindre au reſte, eſt un Ouvrage de vieille date, imprimé aujourd'hui pour la ſixiéme fois. Poëte, Naturaliſte, artiſte tout enſemble dans cette Piéce, l'Auteur annonçoit de bonne heure ce qu'on devoit s'en promettre dans le choix d'études, qu'il a plus particuliérement embraſſé.

C'eſt aſſûrément une diſtinction glorieuſe aux Poëtes latins, & entre-autres à quelques-uns des Prédeceſſeurs du P. *de la Sante*, que M. *Titon du Tillet* leur ait auſſi donné place dans ſon magnifique deſſein du *Parnaſſe françois*. Les ſoixante jeunes Muſes, qui s'avancent courageuſement ſur les rangs, conçoivent bien que de leur côté ce ſeroit préſomption d'aſpirer à cet honneur, avant que d'avoir affermi leurs tîtres, en accumulant leurs couronnes. Mais ne pourroit-on pas au moins les repréſenter ſur la double colline en guiſe de Génies, qui répandus par eſſaims, & voltigeant de groupe en groupe,

ſe familiariſeroient peu à peu avec les Illuſtres du premier ordre, & s'occuperoient ſoigneuſement à en recüeillir les richeſſes. Elles portent, en partie, de ces noms connus parmi les Protecteurs des beaux Arts, qui ne permettroient pas au monde ſçavant de les y regarder comme étrangéres.

ARTICLE LXIII.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques.. ...... Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c.* A Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Meſnil, & Lottin. *In* 4° *Tome III.*

Voyés les Articles CIII. au mois de Decembre 1732. IX. XII. XX. & XXIV. aux quatre mois précédens.

LE troiſiéme Volume de cet Ouvrage s'eſt fait un peu attendre. Les Libraires n'ont pas voulu s'engager plus avant dans une ſi grande dépenſe, ſans être aſſûrés du ſuccès des

deux premiers Volumes : ce ſuccès a été tel qu'ils pouvoient le ſouhaitter, & ils nous promettent que les Volumes ſuivans ne tarderont pas beaucoup, parceque l'Auteur en a déja pluſieurs tout prêts à être mis ſous la preſſe ; on peut ajoûter que de pareilles entrepriſes, quand une Congrégation ſçavante en eſt chargée, ne courent aucun riſque de demeurer imparfaites.

Chapitre I. *Saint Cyprien, Docteur de l'Egliſe, Evêque de Carthage & Martyr.* Nôtre Auteur ſuit ici l'Édition d'Oxfort. Après avoir prouvé que ſaint Cyprien étoit né à Carthage, & détruit l'opinion de ceux qui ont avancé qu'il avoit été engagé dans le mariage, & celle de Prudence & de quelques autres, qui pour l'avoir confondu avec ſaint Cyprien Martyr en Orient, ont cru qu'il avoit été adonné à la Magie, il ajoûte qu'il fut le premier Evêque, qui ait donné ſon ſang pour JESUS-CHRÎT en Afrique ; mais le paſſage du Diacre ſaint Ponce, qu'il cite en preuve, ne parle que de Carthage.

Le *Livre à Donat*, que saint Augustin appelle une Lettre ſuivant l'uſage des Anciens, qui donnoient indifféremment le tître de Lettres & de Livres aux Ecrits de médiocre grandeur, eſt ſelon nôtre Auteur le premier fruit de la converſion de ſaint Cyprien, il y décrit les perils que l'on court dans le monde, & y reléve la grace que Dieu fait à une ame qu'il en retire pour l'appeller à ſon ſervice. On ne trouve rien dans *le Traité de la vanité des Idôles*, qui en puiſſe fixer l'époque. D. Ceillier trouve que les preuves qu'apporte l'Auteur pour montrer qu'il n'y a qu'un Dieu, pouvoient être mieux arrangées, & croit qu'il a été composé à la hâte : cependant ſaint Jerôme en admiroit la briéveté, la connoiſſance, que le Saint y fait paroître de toute l'Hiſtoire, & la beauté, ſoit des paroles, ſoit des penſées ; toutes marques d'un Ouvrage fait avec ſoin ; D. Ceillier répond à cela que ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'un Extrait de *Tertullien* & de *Minutius Felix*, & que ce qu'il y a de plus beau, eſt tiré preſque mot pour

mot des Ecrits de ces deux Péres; mais comment ſaint Jerôme n'avoit-il pas apperçû un défaut ſi marqué? Les trois Livres *des Témoignages à Quirin contre les Juifs*, ne ſont guére qu'un Recüeil d'extraits & de paſſages de l'Ecriture réduits ſous divers tîtres; & on ne voit pas pourquoi ils ſont intitulés *contre les Juifs*, ſi ce n'eſt parceque dans le premier Livre l'Auteur fait voir que les Juifs s'étant rendus indignes de la faveur de Dieu, les Chrétiens ont été mis à leur place.

La paix dont l'Egliſe joüit ſous l'Empire de Philippe, produiſit un grand relâchement dans les mœurs des Fidéles; on eſt ſur-tout étonné de voir juſqu'où le portérent les vierges Chrétiennes, la déſolation fut telle que ſaint Cyprien ſe crut obligé de prendre la plume pour y mettre un frein. Au moins D. Ceillier fait-il voir par des conjectures très-plauſibles que ce fut là l'occaſion du Traité *de la conduite des Vierges*. Saint Cyprien étoit Prêtre lorſqu'il y travailla, puiſqu'il dit qu'il étoit chargé de

veiller à la conduite des Vierges, quoiqu'il n'eût pas sur elle une pleine autorité. Le Traité *de l'unité de l'Eglise Catholique* ; (c'est le tître que porte cet Ouvrage dans les anciens Exemplaires & dans la cinquante-quatriéme Lettre de saint Cyprien ,) est cité par saint Fulgente sous celui de *la simplicité des Pasteurs*, & saint Augustin l'appelle une Lettre de l'*Unité*. On voit par l'Analyse que nôtre Auteur en a faite, qu'encore que le saint Docteur y ait particuliérement en vûë Novatien & Felicissime , il y fournit des armes pour combattre tous les Schismatiques. Il y remarque entre autres choses , qu'il n'est pas surprenant que des Confesseurs se soient trouvés engagés dans le Schisme, parceque la confession du Nom de Jesus-Christ ne met pas à couvert des embûches du Démon. Autrement, dit-il, les Confesseurs ne tomberoient ni dans l'adultére , ni dans les autres crimes , où nous en voyons avec douleur tomber quelques-uns. Le Traité de *ceux qui étoient tombés durant la persecution* , paroît avoir été composé

pour réprimer l'insolence de quelques-uns de ces lâches Chrétiens, qui vouloient être reconciliés à l'Eglise, sans avoir fait pénitence. On y apprend que les Martyrs ordonnoient en mourant cette reconciliation prématurée, mais que le saint Evêque ne croïoit pas leur devoir obéïr en cela, ne jugeant pas que les Martyrs obtinssent toûjours de Dieu l'indulgence, qu'ils promettoient, & persuadé que cette facilité, qu'on coloroit du spéeieux prétexte de compassion, étoit une véritable cruauté, & qu'une telle paix étoit pernicieuse à ceux, qui la donnoient, & infructueuse à ceux, qui la recevoient.

Il y a peu d'Ouvrages de saint Cyprien qui aient été plus loüés par les saints Péres, que son Traité de *l'Oraison Dominicale*, & la seule Analyse que nous en donne ici D. *Ceillier*, peut suffire pour justifier leurs éloges. Il est divisé en trois parties; dans la premiére, l'Auteur reléve l'excellence de l'Oraison Dominicale; dans la seconde il l'explique; & dans la troisiéme il traite des conditions de la

Priére, & donne des pratiques, qui peuvent en faciliter l'uſage, & en augmenter le mérite. Dans le Traité *de la Mortalité*, il n'eſt parlé que de la Peſte, ce qui ſert à en fixer la date, au plus tard en l'année 253. Le but que le Saint s'y propoſe, eſt de ſoûtenir & d'inſtruire les Fidéles, dont la Foi ſembloit ébranlée par ce fleau, ou qui par ignorance regrettoient de ne pas mourir Martyrs. *L'exhortation au Martyre* paroît avoir été écrite vers le même tems, c'eſt-à-dire, pendant la perſécution de Gallus. *Marianus Victor.* s'eſt trompé en attribuant à ſaint Hilaire cet Ouvrage, qui n'eſt, dit nôtre Auteur, qu'un Recüeil des paſſages de l'Ecriture diviſé en douze Chapitres, & diſpoſés de la maniére que le Livre des *Témoignages à Quirin.* Le Saint, dit D. Ceillier, ajoûte peu de choſes aux paroles du Texte ſacré ; mais il faut convenir que ce peu dit beaucoup, & fait de ces paſſages ramaſſés un tout bien ſuivi, & très propre à produire l'effet, que prétendoit l'Auteur. Le Traité *contre Demetrius* fut encore écrit ſous le Ré-

gne de Gallus vers l'an 252. puisque l'Auteur y parle de la mort de *Dece* arrivée en 251. comme d'un événement tout recent. D. Ceillier ne goûte pas le ſentiment de ceux, qui croient que *Demetrius*, dont il s'agit ici, étoit le Proconſul d'Afrique, le ſaint Docteur y parlant d'une maniére peu convenable à une perſonne de ce rang. Il juge plus vrai-ſemblable que c'étoit un Officier, ou Magiſtrat ſubalterne qui perſécutoit les Chrétiens avec beaucoup de cruauté, & leur faiſoit de grands reproches, auſquels le Saint répond avec force.

Nôtre Auteur n'eſt pas non plus du ſentiment de ceux, qui ont avancé que le Traité *de l'Aumône* a été composé à l'occaſion de l'irruption des Barbares d'Afrique en Numidie, dont il n'eſt fait aucune mention dans cet Écrit. Le Concile d'Ephéſe le cite ſous ce même tître, & celui de Calcedoine ſous celui de *Livre des Oeuvres de Piété & de l'Aumône*. Dans le vrai, il n'y eſt preſque parlé que des œuvres de miſéricorde. L'occaſion, qui fit entreprendre au ſaint Docteur

le Traité *de la Patience*, fut la chaleur des disputes, qui s'élevérent au sujet du Baptême des Hérétiques. Il craignit qu'elles n'arrêtassent la paix & l'union, qui doit être entre les Fidéles, & sur-tout entre les Evêques, & il voulut leur faire voir que la diversité des opinions ne doit point nuire à la charité : il y avance d'abord comme une chose certaine, que la patience des Philosophes étoit aussi fausse que leur sagesse, puisqu'ils ne connoissoient ni la Sagesse, ni la Patience de Dieu, & qu'ils n'étoient ni humbles, ni doux, qui sont les deux caractéres de la patience, & que cette vertu est propre aux seuls Chrétiens. Les guerres de Religion seroient bientôt terminées, si l'on suivoit cette maxime; que ceux du moins qui défendent la vérité, se souviennent toûjours qu'il ne convient pas de la défendre autrement, que c'est même le moyen le plus infaillible de mettre les Hérétiques dans leur tort, & de garantir bien des gens de la séduction, ou de les en guérir bientôt. Le Traité de la *jalousie & de l'envie* semble avoir été

écrit dans le même tems, & pour le même ſujet : l'Auteur obſerve que de tous les vices celui dont un Chrétien doit ſe garder davantage, eſt celui-ci, n'y en ayant point de plus imperceptible, ni qui nous faſſe plûtôt périr ſans que nous l'appercevions.

L'Article des Lettres de ſaint Cyprien occupe ici beaucoup de place, & nôtre Auteur l'a rendu fort intéreſſant, en le rendant hiſtorique, & en éclairciſſant par des Citations & des Notes tout ce qui pouvoit faire quelque difficulté. Il examine par exemple avec ſoin cet endroit où le Saint écrivant à ſon Clergé parle de la Confeſſion faite en cas de mort à un Diacre faute de Prêtre. M. Fleury a cru qu'il ne s'agiſſoit pas de la Confeſſion Sacramentelle ; d'autres Auteurs penſent au contraire, que les Diacres avoient réellement le pouvoir d'abſoudre en cas de néceſſité, non pas qu'ils euſſent le pouvoir des Clefs, comme les Prêtres, mais ſeulement l'uſage par commiſſion de l'Evêque. D. Ceillier appuye fort ſur cette derniére opinion, & rapporte aſſés au

long sur quoi elle est fondée. Il y en a effectivement de trois sortes, & aussquelles il n'est pas aisé de répondre d'une maniére, qui satisfasse. On peut les voir dans l'Auteur. La grande affaire de ceux qui étoient tombés pendant la persécution, fait la matiére de quantité de Lettres, qui ne sont pas toutes de saint Cyprien, dont plusieurs sont imprimées avec les siennes. Il y en a d'une grande beauté, sur-tout une du Clergé de Rome au saint Docteur, & qu'on croit être de *Novatien*. La soixante-neuviéme de ce Recüeil, adressée par saint Cyprien à Magnus, & écrite en 255. fut le commencement de la grande dispute, qui s'éleva alors dans l'Eglise au sujet du Baptême des Hérétiques schismatiques, sur laquelle nôtre Auteur a passé legérement dans la vie de saint Cyprien. Le saint Evêque s'y éléve fort contre le nom de *Clyniques*, qu'on donnoit à ceux qui avoient reçû le Baptême étant au lit, & demande si on l'a pris dans *Hippocrate* ou dans *Soranus*, & quant à ce qu'on ajoûtoit que plusieurs de ces *Clyniques*

étoient encore tourmentés du Demon après leur Baptême, il dit que c'eſt parcequ'ils en avoient violé l'innocence. D. Ceillier en parlant de la réponſe que le Pape Victor fit à l'article principal de cette Lettre, & qui regardoit la validité du Baptême des Hérétiques, dit que pluſieurs ont accuſé ce Pontife d'avoir donné dans l'extrémité oppoſée à celle, où étoit tombé ſaint Cyprien, & vouloit qu'on reçût tout Baptême conferé par les Hérétiques, quel qu'il fût, mais il réfute ce ſentiment. „ Ceux, dit-il, „ qui avancent que S. Etienne étoit „ dans l'erreur, ſe trouvent obligés „ de dire que toute l'Egliſe étoit alors „ partagée entre deux erreurs, ſans „ que perſonne y ſoûtint la vérité, en „ ſorte qu'on eſt en droit de leur de„ mander ſur quelle Tradition elle „ s'eſt fondée pour trouver le juſte „ milieu, qu'elle a embraſſé „.

Dans la fameuſe Lettre à *Jubaïen*, qui eſt la ſoixante & treiziéme, le ſaint Docteur répond à toutes les difficultés qu'on faiſoit contre ſon ſentiment, après quoi il s'en fait une à lui-mê-

me & se demande ce que deviendront ceux, qui ayant quitté les Hérétiques, n'ont pas été rebaptisés, & ont été reçûs dans l'Eglise? à quoi il répond que Dieu est assés puissant pour leur faire miséricorde. Cependant selon son principe ces Hérétiques convertis étoient dans le cas de ceux, qui n'ayant jamais été baptisés & croyant l'avoir été, n'auroient été Chrétiens qu'en apparence. En effet, saint Cyprien avertit dans la même Lettre qu'il ne rebaptise pas les Hérétiques, mais qu'il les baptise, puisqu'il n'y a qu'un seul Baptême, qui est celui de l'Eglise Catholique. C'est à la fin de cette Lettre que sont ces belles paroles tant admirées de saint Jerôme & de saint Augustin, & qui marquent bien le caractére de saint Cyprien.
» Voila, mon très-cher frére, ce que
» nous avons cru devoir répondre se-
» lon nôtre foiblesse, sans prétendre
» rien prescrire à personne, ni empê-
» cher que chaque Evêque ne fasse
» ce qu'il jugera à propos, puisqu'il
» est maître de ses actions : car au-
» tant que nous le pourrons, nous

n'aurons point de démêlé là-dessus,
„ avec nos Collégues les Evêques, avec
„ qui nous voulons toûjours vivre en
„ paix & en union, suivant le Com-
„ mandement de nôtre Seigneur Jesus-Christ, sur-tout puisque l'A-
„ pôtre dit : *si quelqu'un veut contester*
„ *là-dessus, nous n'avons rien à dire,*
„ *sinon que ce n'est pas là nôtre coûtu-*
„ *me, ni celle de l'Eglise de Dieu.* *
„ Nous conserverons inviolablement
„ par nôtre patience la charité de l'es-
„ prit, l'honneur de nôtre Collége,
„ le lien de la Foi & la concorde du
„ Sacerdoce „.

Nous ne nous arrêterons point à l'Article des Écrits de saint Cyprien que nous n'avons plus, & de ceux qu'on lui a faussement attribués : l'exposition que fait nôtre Auteur de la Doctrine de ce Pére, mérite plus d'attention. Il faut convenir que ce Grand-homme s'explique un peu durement en quelques endroits sur l'autorité du souverain Pontife, & Dom Ceillier observe fort bien que quand

* 1. Cor. II. 16.

saint Cyprien dit que chaque Evêque est libre de se comporter comme bon lui semble dans le gouvernement de son Eglise, sauf à rendre compte à Dieu de sa conduite ; saint Augustin avertit que cela ne se doit entendre, que pour les questions, qui ne sont point encore parfaitement éclaircies. On sçait d'ailleurs que le même saint Augustin a regardé comme une tache dans la vie de saint Cyprien, sa résistance au Pape Etienne ; mais les passages que nôtre Auteur cite de ce saint Docteur pour montrer qu'il désaprouvoit les Appels au premier Siége, ne prouvent pas qu'il les ait eu toûjours nuls, ni que le souverain Pontife ne puisse jamais reformer le jugement d'un Evêque, ou d'un Concile particulier. Ce que D. Ceillier ajoûte de la prétention de saint Cyprien au sujet des causes qui doivent être examinées & jugées où le crime a été commis, & où les coupables peuvent avoir des accusateurs & des témoins, cela ne doit pas non plus être pris dans un sens aussi général que nôtre Auteur semble l'indiquer. On sçait

d'ailleurs que la pratique de l'Egliſe a été contraire dans tous les ſiécles.

Le ſixiéme article de ce Chapitre contient le jugement qu'on a fait dans tous les tems de la Doctrine & des Ecrits de ſaint Cyprien, & nous inſtruit des différentes Editions de ſes Ouvrages. Tout cela eſt traité avec une exactitude & une préciſion, à laquelle il nous paroît qu'on ne peut rien ajoûter. M. Rigaut y eſt ſur-tout très bien relevé ſur tous les défauts de ſon Edition de ſaint Cyprien. Le dernier article regarde la vie du ſaint Docteur par le Diacre *ſaint Ponce*, & les Actes de ſon Martyre. S. Jerôme a trouvé l'Ouvrage de ſaint Ponce ſi excellent, que l'Auteur lui a paru mériter place parmi les Ecrivains Eccléſiaſtiques. Nous avons en françois les Actes du Martyre de ſaint Cyprien par MM. Lambert & de Maupertuy. La Traduction du premier eſt à la tête de celle qu'il a faite de tous les Ouvrages du ſaint Docteur, & celle du ſecond avec les Actes ſinceres recüeillis par D. Ruynart. Dom Ceillier ne balance point à préferer la vie de

saint Cyprien que D. *Prudent Maran*, a mise au commencement de l'Edition de M. *Baluse*, que ce même Auteur a achevée, à celle de D. *Gervaise* ancien Abbé de la Trappe. Si nôtre Auteur ne s'étoit pas borné à celle d'Oxfort, il auroit pû profiter de la Préface, qui est à la tête de celle-ci, pour éclaircir davantage les deux articles du Baptême des Hérétiques, & de ce qui regarde ceux qui étoient tombés pendant la persécution, sur-tout pour faire sentir que dans le premier, tout le mal venoit de ce que saint Cyprien & saint Firmilien ne se soûlevoient contre le Pape saint Etienne, que faute d'avoir bien pris sa pensée.

Les trois Chapitres suivans traitent de plusieurs Actes des Martyrs, qui sont tous regardés par D. Ceillier comme irréprochables.

Chapitre V. *Saint Denis, Evêque d'Alexandrie & Confesseur.* On sçait que ce Pére fût accusé à Rome d'avoir nié la *consubstantialité* du Verbe. D. Ceillier dévéloppe avec beaucoup de netteté ce qui avoit donné lieu à

cette accusation, dont le Saint se purgea si bien, que saint Athanase permettoit aux Arriens de se servir de ce qu'ils trouveroient de plus avantageux pour eux dans ses Ecrits. Il s'en faut bien que nous ayons en entier tous les Ouvrages de saint Denys ; mais les fragmens qui nous en restent, font voir qu'il a utilement servi l'Eglise dans l'affaire du Schisme de Novatien ; qu'il a toûjours tenu Origene dans sa Communion, & lui a donné de grands éloges après sa mort ; qu'il regardoit l'*Apocalypse* comme l'Ouvrage d'un homme inspiré de l'Esprit de Dieu ; mais qu'il ne le croyoit pas de l'Apôtre saint Jean ; qu'il a combattu avec force l'Hérésie des *Millenaires* dans les deux Livres *contre Nepos* intitulés *des Promesses*, & dont on croit que saint Jerôme parloit, lorsqu'il a dit que saint Denys avoit écrit contre saint Irenée un Ouvrage très-élégant, qu'il pensoit comme saint Etienne sur le Baptême des Hérétiques, quoique saint Jerôme ait cru le contraire ; mais qu'il vouloit qu'on traitât avec douceur & modération

une affaire de si grande importance, & qu'il pria saint Etienne de ne pas aisément séparer de sa Communion les Evêques, qui rebaptisoient les Hérétiques : enfin qu'il fut des premiers à donner avis au Pape saint Sixte de la naissance de l'Hérésie de *Sabellius*, contre laquelle il écrivit plusieurs Lettres.

Nous avons une Lettre Canonique du même Pére à l'Evêque *Basilide*, qui l'avoit consulté sur plusieurs points de discipline, & en particulier sur l'heure à laquelle on pouvoit rompre le jeûne Pascal. Cette Lettre, où le Saint se contente de dire qu'il blâme d'intemperance ceux qui rompent le jeûne lorsqu'ils voyent approcher minuit, qu'il loüe le courage de ceux, qui tiennent ferme jusqu'à la quatriéme veille ; mais qu'il n'inquiette pas ceux, qui se reposent selon leur besoin ; cette Lettre, dis-je, contient des particularités assés intéressantes sur la pratique du jeûne pendant ce saint tems. D'ailleurs rien n'est plus modeste, que la maniere, dont ce Grand-homme, si respectable par la

dignité de ſon Siége, par ſa double Confeſſion, par ſon âge, ſa vertu & ſa ſcience, y répond aux queſtions de Baſilide; mais cette modeſtie ne lui a rien fait perdre de ſon autorité. L'Egliſe d'Orient a toûjours compté cette Lettre entre ſes Canons, & c'eſt d'elle que parlent les Péres du Concile in *Trullo*, lorſqu'ils diſent qu'ils reçoivent les Canons de ſaint Denys d'Aléxandrie.

On ſçait encore que ce Pére a écrit pluſieurs Lettres contre *Paul de Samoſates*, & une entr'autres, que ſaint Jerôme avoit apparemment en vûë, lorſqu'il diſoit que ſaint Denys écrivit peu de jours avant ſa mort une Lettre inſigne & célébre contre cet Héréſiarque. Mais toutes ces Lettres ſe ſont perduës, & D. Ceillier ne croit pas que celles, dont Theodoret fait mention, ſoit la même, qu'on a imprimé ſous le nom de ſaint Denis dans la Bibliotéque des Péres, & dans le Recüeil des Conciles, & qui paroît avoir été inconnuë avant que *Turrien* la fit imprimer à Rome en 1608. „Le ſtile n'a rien, dit-il,

„ de la nobleſſe de celui de ſaint De-
„ nys ; il eſt bas, diffus & embarraſ-
„ ſé, les preuves en ſont foibles, les
„ applications de l'Ecriture peu heu-
„ reuſes ; l'Auteur paroît même n'a-
„ voir pas été au fait de la matiére
„ qu'il traite ; car il reproche à Paul
„ de Samoſates d'admettre en JESUS-
„ CHRÎT deux hypoſtaſes, deux per-
„ ſonnes „.

Chapitre IX. *Novatien Prêtre de Rome.* Les Sectateurs de ce Schiſmatique ont ptétendu qu'il étoit mort Martyr, & alleguoient pour le prouver l'autorité de ſaint Auguſtin ; mais ſaint Pacien les a défié de montrer dans les Ouvrages de ce Pére ce qu'ils en citoient. Le ſaint Docteur témoigne au contraire que les Novatiens n'étoient point compris dans les perſécutions qu'on excitoit contre l'Egliſe, & ſaint Euloge Evêque d'Aléxandrie a fait voir la fauſſeté des Actes de ce prétendu Martyre. Novatien a beaucoup écrit ; mais il ne nous reſte de lui qu'un Traité des viandes des Juifs, & un autre de la Trinité. Dans le premier il s'attache à montrer qu'il

n'y a point de viandes impures par elles-mêmes, & qu'à l'exception de celles, qui ont été offertes aux Idôles, on peut manger de toutes, sans s'arrêter aux vaines observations des Juifs & des Hêrétiques. Dans le second, qui est fort estimé, il refute très bien l'erreur de Sabellius. On y trouve néanmoins quelques endroits, qui quoique susceptibles d'un sens catholique, paroissent contraire à la Divinité du saint Esprit, & les Macédoniens de Constantinople s'en servoient pour autoriser leurs erreurs du nom de saint Cyprien, auquel ils attribuoient cet Ouvrage, en quoi ils ont été suivis de Ruffin & de plusieurs autres. Nous avons déja remarqué qu'on fait ordinairement honneur à Novatien d'une excellente Lettre du Clergé de Rome à saint Cyprien, & le saint Docteur marque formellement qu'il l'en croioit Auteur. Novatien, ajoûte D. Ceillier, écrivoit avec beaucoup d'agrément & de douceur, son discours est métodique & bien suivi, ses raisonnemens solides & soûtenus par des autorités de l'E-

criture, qu'il a citée ordinairement très à propos.

Chapitre X. Nôtre Auteur prétend qu'il n'y a aucune raiſon de mettre *ſaint Sixte Pape* & Martyr au nombre des Ecrivains Eccleſiaſtiques, puiſque tout le monde convient aujourd'hui que Rufin d'Aquilée s'eſt mépris en donnant ſous ſon nom certain Livre *des Sentences de Xyſte* ou *Sexte*, qu'il traduiſit en latin, & que le Pape *Gelaſe* a mis parmi les Apocryphes. On a auſſi ſuppoſé à ſaint Sixte deux Epîtres decretales, & deux Canons cités par Gracien que l'on examinera dans un autre endroit.

Malquion Prêtre d'Antioche, un des principaux Adverſaires de Sabellius, fut choiſi par les Péres du Concile d'Antioche pour ſoûtenir en leur nom la vérité contre cet Héréſiarque: il entra en conférence avec lui, le démaſqua, & le convainquit d'enſeigner que JESUS-CHRÎT étoit un pur homme. On avoit encore les Actes de cette conférence au tems de ſaint Jerôme, *Leon de Byſance* nous en a conſervé deux fragmens dans ſon troiſié-

me Livre contre *Neſtorius*, & *Pierre Diacre* un troiſiéme dans ſa Lettre à ſaint Fulgence & aux autres Evêques d'Afrique. Nous avons encore une partie de la Lettre Synodale, que Malquion écrivit au nom du Concile d'Antioche au Pape ſaint Denys, & à toute l'Egliſe Catholique.

Chapitre X I. *Saint Euſebe Confeſſeur.* Ce Saint étant Diacre de l'Egliſe d'Aléxandrie eut part à la Confeſſion de ſaint Denys ſon Evêque; il fut enſuite élevé ſur le Siége de *Laodicée*. *Poſſevin* raconte que ſous le Pontificat de Gregoire XI. on trouva en terre pluſieurs Ecrits arabes & ſyriaques, dont un, qui avoit pour tître *les Doctrines ſacrées*, portoit le nom d'*Euſebe d'Aléxandrie Evêque de Laodicée*; mais cet Ouvrage n'a pas été rendu public, & il n'en eſt fait mention dans aucun monument de l'antiquité. Auſſi ni Euſebe, ni ſaint Jerôme ne lui ont donné place parmi les Auteurs Eccléſiaſtiques.

On eſt mieux inſtruit des Ecrits de ſaint *Anatole* ſon Succeſſeur ſur le Siége de Laodicée. Euſebe & ſaint Jerô-

me ont donné de grands éloges à son éloquence & à son érudition en tout genre. On peut juger qu'ils étoient justes, dit nôtre Auteur, par le seul Ouvrage, qui nous reste de lui, c'est son Canon Pascal que le P. *Boucher* a fait imprimer à Anvers en 1634. Il est vrai qu'on le lui a contesté; mais D. Ceillier prétend que c'est à tort, & il en apporte de bonnes preuves.

Chap. XIII. *Saint Gregoire Thaumaturge Evêque de Neocesarée.* Le premier nom de ce Grand-homme étoit *Theodore*. Il fut un des Disciples d'Origene, dont il prononça publiquement l'éloge; on en voit ici l'Analyse. Elle est suivie de l'Histoire & de l'exposé du *Symbole de la Foi*, que le Saint reçut dans une vision peu de tems après avoir été ordonné Evêque. Dom Ceillier, après avoir établi que ce Symbole est véritablement de saint Gregoire, fait voir qu'il le faut distinguer de *l'Exposition de la Foy*, ou de la dispute, qu'eut le saint Evêque avec un Gentilhomme nommé *Elien*. Cette derniére Piéce n'est point venuë jusqu'à nous, & on ne la connoît

que par la défenſe qu'en prit ſaint Baſyle contre les Sabelliens, qui en abuſoient. Par conſéquent ce n'eſt pas le même Ouvrage, que *Gerard Voſſius* a fait imprimer parmi les Œuvres de ſaint Gregoire Thaumaturge, ni *les douze Chapitres*, ou *Anathematiſmes*, que l'on a joints au Symbole de la Foi, puiſque dans le premier les Arriens ſont formellement refutés, & les Apollinariſtes dans le ſecond. Saint Jerôme, Suidas, & Honorius d'Autun ont parlé de pluſieurs Lettres de nôtre Saint; mais il ne nous en reſte qu'une Canonique citée par le Concile *in Trullo*. D. Ceillier, après avoir rapporté à quelle occaſion cette Lettre fut écrite, nous en donne un Extrait fort étendu, & remarque que dans l'Edition de *Voſſius*, où elle eſt diſtribuée en onze Canons, le dernier de ces Canons a été ſelon toutes les apparences ajoûté après coup, pour expliquer ce qui eſt dit dans les précédens de divers degrés établis par l'Egliſe dans la pénitence. Le dernier Ouvrage, qui nous reſte de ce Pére, eſt ſa *Paraphraſe ſur l'Eccléſiaſte*. Le

Traité de l'Ame, & les *quatre Sermons* que *Vossius* y a ajoûté, ne sont pas dignes de saint Gregoire; & sont des marques certaines qu'ils sont plus recens.

Chapitre XVII. *Saint Victorin Evêque de Pettau & Martyr.* Il ne nous reste de ce Pére qu'un Commentaire *sur l'Apocalypse*, où saint Jerôme dit que l'erreur des *Millenaires* étoit enseignée; mais elle ne s'y trouve plus, & il y a apparence, dit nôtre Auteur, qu'elle en a été retranchée.

Pirrius, Prétre d'Aléxandrie, s'acquit une si grande réputation par ses discours au Peuple, qu'il fut nommé le *jeune Origene*. Tous ses Ouvrages se sont perdus; Photius qui les avoit vûs, dit que la Doctrine en étoit ortodoxe sur la Trinité touchant les Personnes du Pére & du Fils, quoi qu'il admît deux natûres & deux substances, parcequ'il paroît que par ces termes il entendoit deux Personnes; mais que la maniére dont il s'exprimoit sur le saint Esprit, étoit dangereuse, parcequ'il disoit que sa

gloire étoit inférieure à celle du Pére & du Fils. D. *Ceillier* croit pourtant avec M. *Dupin* qu'on peut l'excuser sur ce que, selon Photius même, son langage étoit plus conforme à celui des trois premiers siécles, qu'à celui du neuviéme, où l'on s'exprimoit sur les Mystéres avec plus d'exactitude.

Saint Athenogene, Martyr. Saint Basile cite une Hymne composée par ce saint Martyr, lorsqu'il étoit sur le point d'être consumé par le feu, & il le place parmi ceux, qui ont parlé d'une maniére ortodoxe de la Divinité du saint Esprit. Cette Hymne est perduë, & les Actes du Martyre de saint Athenogene, attribués à Metaphraste ne paroissent à nôtre Auteur avoir aucun air de vérité.

Les quatre Chapitres suivans traitent de plusieurs Actes de Martyres qu'on trouve parmi ceux, qui ont été recüeillis par D. *Ruinart*. Il n'y a que ceux de saint Boniface, qui ayent paru à D. *Ceillier* ou douteux, ou du moins alterés, quoique D. *Ruinart*, *Bollandus*, M. *Fleury* & M. *Bigot* les

aient reçûs & rapportés comme autentiques.

ARTICLE XLIV.

LE PARNASSE FRANÇOIS, dédié au Roi, par M. Titon du Tillet, *Commissaire Provincial des guerres, ci-devant Capitaine de Dragons, & Maître-d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, mére du Roi. A* Paris, *chés Jean-Baptiste* Coignard *fils,* 1732. *in folio, grand & petit papier, avec Estampes & Vignettes. pp.* 753.

VOici une seconde Edition du Parnasse François; mais beaucoup plus ample que celle qui parut en 1727. & dont nous rendîmes compte dans le cours de la même année. La nouvelle Edition mérite une attention plus particuliére, soit par les recherches nouvelles dont elle est remplie, soit par la maniére dont elle est executée, soit par le zéle infatigable de l'Auteur pour la gloire des Poëtes & des Musiciens. Il est si rare

de voir un Particulier porter la passion de la belle Litterature au point de devenir en quelque sorte le Mecéne des Gens de Lettres, qu'on ne sçauroit trop lui en marquer de reconnoissance. C'est le moindre tribut qu'on doive à un exemple de grandeur & de désinteressement, qui selon les apparences sera long-tems unique dans le monde. Aussi un homme des plus distingués dans la République des Lettres n'a-t'il pas fait difficulté d'écrire à l'Auteur au sujet des Estampes du Parnasse. „ L'idée, l'exécution, „ tout m'en a parû admirable ; & „ tous les excellens hommes que vous „ immortalisés dans le monument su„perbe dont l'image y est représen„tée, ont peut-être moins mérité „ l'immortalité par leurs Ouvrages, „ que vous ne la merités, Monsieur, „ par l'honneur que vous leur faites. „ Les Grands-hommes tout rares „ qu'ils sont, l'étant encore moins „ qu'il ne l'est de trouver des Person„nes qui sçachent leur rendre justi„ce, & qui veüillent se mettre en „ frais pour leur témoigner leur esti-

„ me. Vous pouvés donc vous aſſû-
„ rer, Monſieur, quoique vous n'y
„ aïés peut-être pas penſé, que vous
„ avés travaillé pour vôtre gloire au-
„ tant que pour la leur, & que ce
„ monument que vous avés élevé à
„ leur mérite, en ſera un éternel du
„ vôtre; puiſque ſelon la penſée de
„ Scaliger, *nunquam Poëſis aut Poë-*
„ *tarum amor in humilem animum ceci-*
„ *dit, ſed maxima plerumque ſequitur*
„ *ingenia eorumque perpetuus eſt ferè*
„ *comes* „. Ceci eſt de M. Rouſſeau. On ne peut rien ajoûter à un pareil éloge.

M. Titon fait connoître d'abord & dans pluſieurs endroits de ſon Ouvrage, qu'entre tous les Grands-hommes dans les Sciences & les beaux Arts qui ont paru ſous le Régne de LOÜIS le Grand, il a choiſi les Poëtes & les Muſiciens comme les premiers diſciples & les premiers favoris d'Apollon, pour former ſeuls ſon Parnaſſe, dans l'impoſſibilité de raſſembler en un Ouvrage de Sculpture en ronde boſſe, un trop grand nombre de figures. Cependant il

trouve un moyen ingénieux pour rappeller à l'esprit les noms de plusieurs personnes qui se sont distinguées dans les autres Sciences & les autres Arts que la Poësie & la Musique. Voici comme il s'y prend.

» La France, dit-il, doit consa-
» crer des Temples de victoire ou de
» gloire aux Héros & aux grands Ca-
» pitaines du Régne de Loüis XIV.
» Elle doit ériger des Pyramides &
» des Tombeaux aux fameux Minis-
» tres & aux sages Magistrats qui ont
» contribué à rendre ce siécle si flo-
» rissant ; elle doit construire des Bi-
» bliotéques, des Galeries, des Por-
» tiques pour y mettre les Portraits
» & les Statuës des Historiens, des
» Orateurs, des Philosophes, des Ma-
» thématiciens, & des autres Sçavans
» qui ont excellé en France. Mais si
» on demande sur le Parnasse fran-
» çois des Hommes illustres dans les
» Sciences de tout genre, n'en trou-
» ve-t'on pas plusieurs parmi nos
» Poëtes. Les de Thou, les Sainte-
» Marthe, les Pitou, les Pellisson,
» &c. ne sont-ils pas des Historiens

„ qui peuvent marcher de pair avec
„ les Mezerai, les Boſſuet, les Daniel,
„ &c. D'un autre côté les Corneilles,
„ les Racine, les Deſpréaux, les Flé-
„ chier, les la Ruë, &c. ne ſont-ils
„ pas des Orateurs, auſſi éloquens
„ que les le Maître, les Patru, les
„ Maſcarons, les Bourdaloüe, &c.
„ Enfin les Petit, les Rapin, les Ge-
„ neſt, &c. ne ſont-ils pas des Phi-
„ loſophes & des Phyſiciens, comme
„ les Deſcartes, les Arnaulds, les
„ Gaſſendi? D'ailleurs la Poëſie n'eſt-
„ elle pas capable de traiter de toutes
„ les Sciences & de tous les beaux
„ Arts. Perſonne ne l'ignore, & j'en
„ donnerai des preuves dans les Re-
„ marques ſur l'excellence de la Poë-
„ ſie qu'on trouvera à la fin de ce Vo-
„ lume. Qu'on aſſigne cependant, ſi
„ on le juge à propos, des Places ſur
„ le Parnaſſe françois à nos Hiſto-
„ riens, à nos Orateurs, à nos Philo-
„ ſophes, & à nos autres Sçavans
„ renommés. Quoiqu'ils n'aïent com-
„ poſé aucun Ouvrage poëtique, on
„ doit croire qu'ils y ſeront reçûs avec
„ plaiſir. On peut bien auſſi y admet-

„ tre nos fameux Peintres, les Pouſ-
„ ſins, les le Brun, les Mignard, les
„ Boulognes, les la Foſſe, les Jou-
„ venet, les Parotel, les de Troïe,
„ les Coypels, les Santerre, les Lar-
„ gilliere, les Rigault, les le Moi-
„ ne, &c. Et nos habiles Sculpteurs,
„ les Gougeon, les Pilou, les Puget,
„ les Girardon, les Anguier, les le
„ Gros, les Coyzevox, les Gouſtou,
„ & tant d'autres François qui ont
„ excellé dans deux Arts ſi amis de la
„ Poëſie & de la Muſique. Nos grands
„ Architectes peuvent auſſi y tenir
„ leur rang, les de Lorme, les le
„ Mercier, les de Broſſe, les Viga-
„ rani, les Manſard, les Levau, les
„ Buller, &c Tous ces hommes diſ-
„ tingués dans leur art, y exécute-
„ roient les Portraits, les ſujets d'Hiſ-
„ toire, les Statuës, & les autres
„ grands Ouvrages qu'Apollon leur
„ demanderoit pour l'ornement du
„ Parnaſſe, & ils le rendroient
„ par leur préſence encore plus bril-
„ lant ".

L'Auteur donne encore une car-
riére plus étenduë à ſon idée Poëti-

que en aſſignant un canton des plus rians du Parnaſſe pour les fameux Acteurs & les célébres Actrices des Théatres françois, & pour les joüeurs d'inſtrumens les plus diſtingués. Il rapporte les noms de pluſieurs en diſant que nos plus grands Auteurs pour le Dramatique ſeroient charmés de voir repréſenter leurs piéces ſur le Parnaſſe par de pareils Acteurs. Il voudroit enfin élever ce Parnaſſe dans quelque place ſpacieuſe de Paris ou des environs avec toute la grandeur & la magnificence poſſible: „ Voilà, continuë-t'il, de vaſtes imaginations, „ mais qu'il faut me paſſer comme „ venant de l'abondance du cœur, & „ de l'eſtime que je fais des Perſon- „ nes qui ſe diſtinguent dans leur „ Art, & que je voudrois voir dans „ les Places les plus brillantes. Quit- „ tons cependant ces imaginations „ Poëtiques, & revenons au réel, „ c'eſt-à-dire, au Parnaſſe françois „ tel que mes moyens m'ont permis „ de le faire exécuter „. On peut bien dire cependant avec le P. Vanière,

Ergo opus egregium, magni quod Principis eſſet,
Trivatis opibus Gallum formavit ahenâ
Effigie Pindum.

M. Titon diviſe ſon Ouvrage en trois Articles principaux. Le premier contient la deſcription ſous-diviſée de ſon monument. Le ſecond un Exttait de la vie des Poëtes & des Muſiciens du Parnaſſe françois, au nombre de plus de 259, avec un Catalogue de leurs Ouvrages. Le troiſiéme des Remarques générales & particuliéres ſur la Poëſie & la Muſique françoiſes, avec des Lettres à l'occaſion du Parnaſſe.

Le tout eſt précedé d'une Epître dédicatoire au Roi Loüis XV. où l'on voit un ſujet paſſionné pour la gloire Litteraire de la France, étaler toute la magnificence de cette gloire ſous Loüis XIV. aux yeux du Roi ſon arriére petit-fils. Un diſcours préliminaire expoſe d'abord en peu de mots les honneurs rendus dans tous

lés tems aux illustres Éerivains ; matiére d'un Ouvrage plus étendu que promet l'Auteur. Il répond ensuite à quelques objections qu'on lui a faites sur ce qu'il a admis au Parnasse certains Poëtes ou Musiciens qui ne sont pas du goût de tout le monde. „ Je „ le dirai, dit-il, & je le sens aussi „ bien que personne, qu'il seroit à „ souhaiter qu'il n'y eût que de ces „ génies sublimes, & que de ces „ Grands-hommes qui portent leur „ Art au suprême dégré, sur-tout „ dans la Poësie, dans la Musique, „ & dans la Peinture. Mais en vérité „ combien s'en trouve-t'il qui attei„ gnent dans ces beaux Arts le vrai „ point de perfection, & combien „ même ceux qui en ont approché de „ près ne sont-ils pas rares ! Passons „ donc quelque chose à des person„ nes d'esprit & de sçavoir, qui en „ cherchant ce point & ce but de „ perfection, ne s'en sont point abso„ lument éloignés.... Tel Poëte a „ composé dix mille Vers, qu'on „ n'admet sur le Parnasse que pour „ mille, même que pour cinq cens

„ Vers marqués au bon coin. De tous
„ les Poëtes que j'ai rassemblés sur nô-
„ tre Parnasse, chacun y peut paroî-
„ tre ; mais dans des degrés diffé-
„ rens „.

L'Auteur partage en effet les Poëtes ou Musiciens en trois ou quatre Classes qui se réduisent premiérement à la figure en pied. Secondement aux Médaillons (sans prétendre en faire une Classe inférieure.) Troisiémement aux noms gravés sur un premier, sur un second, & sur un troisiéme rouleau, dont le dernier est pour les amateurs. Il justifie son sentiment en disant qu'il n'ignore pas que la médiocrité est intolerable en fait de Vers & de Musique ; qu'il souscrit aux arrêts d'Horace & de Despreaux ; mais qu'il ne croit pas qu'on doive prendre à la lettre ces mêmes arrêts où il ne s'agit de condamner la médiocrité que dans le genre sublime de l'Epique, du Tragique, & de l'Ode ; qu'il est d'autres genres de Poësie moins élevée où l'on peut réüssir & mériter quelque rang sur le Parnasse ; qu'il y a sur ce mont

des Places au dessous du sommet, & diversifiées pour les différens goûts de Poësie. Il a insinué dans une autre occasion une chose qui semble prouver ce sentiment. Une bonne devise, dit-il après M. de Toureil, est une bonne fortune de l'esprit. Ne pourroit-on point dire la même chose d'une jolie Chanson, ou d'une Epigramme ingénieuse, heureux effets d'un moment passager ? Cotin, par exemple, a fait, on ne sçait comment, une Epigramme fort estimée. C'est peu de chose à la vérité; mais ce peu ou cette bonne fortune d'esprit ne vient guéres, ce semble, aux esprits des sots. D'où l'on pourroit dire, pour confirmer le sentiment de M. Titon, qu'une personne n'est pas toûjours deplacée dans les rangs inférieurs du Parnasse, pour n'avoir pas grimpé jusqu'au sommet. „ C'est la diversi-
„ té (continuë-t'il) qui rend la Mu-
„ sique si charmante & qui fait la
„ perfection des Opéras : les excel-
„ lens Concerts doivent être compo-
„ sés de differentes voix & de diffé-
„ rens instrumens ; il y faut des bas-

„ ſes & des hautes-contres, des tail-
„ les & des deſſus; il y faut un no-
„ ble recitatif & de grands airs; il y
„ faut des airs legers & détachés; il y
„ en faut à pluſieurs parties; il y faut
„ de grands Chœurs: le ſon éclatant
„ des trompettes, des hautbois & des
„ violons doit y briller; celui des flu-
„ tes, des muſettes & des chalumeaux
„ doit y donner auſſi de la grace &
„ de l'agrément „. Les raiſons que l'Auteur allégue dans tout le cours de ſon Ouvrage en faveur de ſon choix qu'il laiſſe libre aux autres, ſe réduiſent, comme on voit, à la bonté réelle de quelques Œuvres des Poëtes & des Muſiciens cenſurables par d'autres endroits, aux divers degrés qu'on doit ſuppoſer entre les beautés des Ouvrages d'eſprit, & enfin à la variété auſſi néceſſaire ſur le Parnaſſe que dans toute autre République.

Pour venir à la deſcription du monument, M. Titon entre dans un détail, qu'il ſeroit difficile de ſuivre, ſur le nombre, la grandeur, les attitudes & les caractéres des figures qui compoſent ſon groupe de bronze. Il

a voulu faire entendre par la composition de ce Parnaſſe, que trois belles qualités de l'eſprit étoient néceſſaires pour réüſſir dans la Poëſie & dans la Muſique. Premiérement, un génie vif & ſublime, ce que font entendre pluſieurs Génies aîlés avec une flamme voltigeante ſur la tête & des attitudes fort animées. Secondement, un bel ordre & une juſte harmonie, choſe figurée par un Génie qui vole vers Pegaſe à deſſein de lui mettre un frein, & par l'accord qu'on ſuppoſe dans la Lyre d'Apollon & que l'on voit dans les ſituations des figures. Troiſiémement, la force & la juſteſſe des penſées avec un ſtile naturel, élégant, & noble. Cela eſt déſigné par les Graces danſantes & réünies par des lacs de fleurs, de myrte & de laurier qu'elles tiennent. Il en réſulte que les huit Poëtes célébres & Lully, qui ſont les Muſes de ce Parnaſſe joints aux trois Dames qui repréſentent les Graces, & à tant d'autres Poëtes ou Muſiciens, dont on voit les Médaillons ou les Noms gravés, ont eû chacun en leur genre ces belles

qualités & ces heureux talens pour ſervir à leur tour de modéles dans la Poëſie & dans la Muſique.

Il eſt preſque inutile de repéter ici ce que tout le monde ſçait aujourd'hui ; que Corneille & Racine y tiennent lieu d'une double Melpoméne pour la Tragédie, que Moliére & Deſpreaux y préſident à la Comédie & à la Satyre ; que la Fontaine eſt la Muſe des Fables, Racan celle de l'Ode & des Bergeries, Segrais celle de l'Eclogue, de l'Épopée, & des Georgiques ; que Chapelle y fait un rôle à part pour les chants bacchiques, & les rimes redoublées ; qu'enfin Lulli en Muſe & Quinaut en Médaillon y montrent le ſpectacle de l'Opéra, tandis que la Seine ſous la figure de la Nymphe Caſtalie, répand ſes eaux d'une urne en caſcade, que Loüis le Grand en Apollon joüe de la lyre, & que les trois Graces, La Suze, Deshouliéres, & Scuderi, font une danſe charmante, au milieu des palmes, des lauriers, des myrtes, des fleurs, & de vingt-deux Génies que l'on voit répandus ſur

tout ce groupe terminé par Pegafe volant.

Dans la feconde partie de cette defcription l'Auteur développe l'arrangement des parties du Parnaffe & des figures qui le compofent, avec leurs attributs & leurs fymboles. C'eft là fur-tout qu'il détaille les différentes beautés de fon monument & les magnifiques idées qu'il auroit voulu infpirer pour éternifer par un mouvement public & plus étendu la gloire de Loüis XIV. & des Habitans du Parnaffe françois. Il s'étoit même promis d'en faire exécuter un autre pour les Héros & les Guerriers. On ne peut porter plus loin le zéle pour l'honneur de la Nation.

Nous n'infifterons point fur la troifiéme partie de cette defcription, quoique pleine de remarques curieufes comme les deux autres. On y fait voir en quoi le Parnaffe françois eft allégorique au Parnaffe de la Gréce, & en quoi il peut être d'une invention nouvelle. On voit à la tête l'*Apollon Palatin* repréfentant Loüis le Grand, dont l'Auteur fait le plus bel

éloge en marquant les Grands-hommes qu'il a formés pour l'Etat & pour la République des Lettres.

Le morceau qui ſuit, n'eſt pas le moins curieux. C'eſt l'Hiſtoire abregée de nos Poëtes ou Muſiciens rangés par ordre chronologique, à commencer par ceux que cite Marot, & enſuite par Thibault Comte de Champagne, jusqu'à Jean Loüis Marchand, Organiſte du Roi, mort en 1732. Ce Recüeil où l'on trouve pluſieurs Anecdotes ſingulières, outre le Catalogue des Ouvrages, mérite particuliérement d'être lû. Nous prendrons ici pour exemple une partie de l'Article qui regarde M. Boudier, Gentilhomme Normand, mort à Mante le 16. Novembre 1723. „ Boudier étoit vraiment Philoſophe, de „ cœur & d'eſprit. L'extrême goût „ qu'il avoit pour les belles Lettres le „ rempliſſoit entiérement. Il a pluſieurs fois refuſé des Places auſſi „ honorables qu'utiles, parcequ'elles „ l'auroient dérobé à l'étude qui faiſoit ſon unique paſſion, & qu'el„ les lui auroient ôté la liberté & le

„ loiſir de cultiver, & de mettre en
„ œuvre les belles & les grandes con-
„ noiſſances qu'il avoit acquiſes. Peu
„ jaloux de la gloire qui flatte ordi-
„ nairement les beaux eſprits, il avoit
„ toûjours reſiſté aux preſſantes ſolli-
„ citations qui lui ont été faites de
„ mettre ſes Ouvrages au jour, quoi-
„ que les ſuffrages des perſonnes qui
„ l'en preſſoient, fuſſent de ſûrs ga-
„ rands du ſuccès & de l'honneur
„ qu'il en eût reçû juſqu'aux derniè-
„ res années de ſa vie. M. Boucon un
„ de ſes amis particuliers les lui enle-
„ va contre ſon gré, & les a remis à
„ Simard Libraire, ruë ſaint Jacques
„ à Paris, qui compte en commen-
„ cer l'impreſſion par *l'Hiſtoire de la*
„ *République Romaine*, qu'il donnera
„ en huit Volumes in douze „.....
Outre cet Ouvrage M. Boudier a fait un *Traité ſur les Médailles*, un *Abregé de l'Hiſtoire de France*, une *Grammaire latine*, un Traité *de la Géographie ancienne pour l'intelligence de l'Hiſtoire.* Un *Dictionnaire Géographique*, des *Remarques ſur la difficulté de la Langue françoiſe*, une Traduction *des Centons*

de Proba Falconia, des Œuvres poëtiques qui consistent en *Odes*, *Sonnets*, *Epigrammes*, *Satyres*, *Quatrains*, *Traductions de Vers d'Horace*, *de Juvenal*, &c. *Paraphrase de l'Ecclésiaste de Salomon* en douze chants.

„ Il s'est principalement attaché à „ travailler sur l'antiquité, qu'il a „ approfondie au suprême degré ; & „ l'on peut avancer, sans crainte de „ trop dire, que personne n'a si sça„ vamment écrit sur les Médailles ou „ les Monnoyes Romaines, que lui ; il „ s'étoit acquis une telle réputation „ sur cette belle connoissance, qu'il „ étoit consulté des Sçavans en cette „ matiére de toutes les Provinces du „ Royaume : ce qui l'engageoit quel„ quefois à faire de sçavantes Disser„ tations, qui pouvoient seule faire „ juger de la profondeur de son éru„ dition..... Il est peu d'Auteurs la„ tins, grecs, espagnols & italiens „ qu'il ne possedât parfaitement.... „ Si l'on rassembloit tous les Ouvra„ ges de cet Auteur en tous genres, „ on croiroit également qu'il a vécu „ dans tous les siécles, & qu'il en a vé-

» cu plusieurs. Aussi est-il vrai que
» dés sa plus tendre jeunesse il en-
» troit tous les jours de sa vie dans
» son Cabinet à quatre heures du
» matin, où il travailloit sans relâche
» jusqu'à midi, & reprenoit souvent
» son travail après dîner ; qu'il a vé-
» cu quatre-vingt dix ans, que de-
» puis l'âge de dix ou onze ans il a
» continuellement travaillé, tant à
» étudier qu'à produire. Il fit encore
» quinze jours avant sa mort de peti-
» tes Piéces de Vers où l'on trouve
» autant de génie & de feu que dans
» ce qu'il produisoit en la vigueur de
» son âge.... Boudier avoit les senti-
» mens aussi élevés que le génie. Il
» étoit d'un caractére doux & aima-
» ble, d'un commerce charmant, &
» d'une conversation aussi agréable
» qu'instructive, s'accordant à toutes
» sortes d'esprits, descendant volon-
» tiers à ceux qui ne pouvoient mon-
» ter jusqu'à lui. Comme son génie
» s'étoit répandu sur toutes choses,
» quelque question qu'on lui propo-
» sât, sur quelque matiére que ce pût
» être, il satisfaisoit toûjours, & il

„ n'étoit rien dont il ne parlât perti-
„ nemment. M. le Duc d'Orléans,
„ Régent du Roïaume, ayant enten-
„ du parler d'un homme si rare vou-
„ lut le connoître. En effet il vint de
„ Mante par ordre de ce Prince, qui
„ fut charmé de sa conversation &
„ de quelques-unes de ses Poësies
„ qu'il lui recita. On peut dire avec
„ vérité & sans nulle prévention, que
„ Baudier a été un des plus beaux Gé-
„ nies que la France ait produits, &
„ qu'il mérite à juste titre un rang
„ distingué entre les Personnes qui se
„ sont renduës illustres dans les Let-
„ tres & les belles connoissances, &
„ sur-tout dans l'Histoire. Voici l'E-
„ pitaphe qu'il se fit lui-même.

Je suis Gentilhomme Normand
D'une ancienne & pauvre Noblesse,
Vivant de peu tranquillement
Dans une honorable paresse.
Sans cesse le Livre à la main,
J'étois plus sérieux que triste,
Moins François que Grec & Romain,
Antiquaire, Archimedailliste,
J'étois Poëte, Historien;
Et maintenant je ne suis rien.

Il est visible qu'il ne faut pas prendre ce dernier mot à la lettre & dans un sens qui feroit tort à la mémoire d'un homme si estimable. Il nous reste à dire quelque chose des Remarques sur la Poësie & sur la Musique. M. Titon les prend d'abord séparement; & remontant jusqu'à l'origine de l'un & de l'autre, il en fait une Histoire succinte, tirée des meilleurs Auteurs. Il prétend avec le P. Menestrier qu'il est naturel de croire que les Hébreux, les Grecs, & les Romains qui leur ont succedé, avoient leur Musique composée à différentes parties, telle que celle qui est en usage aujourd'hui. Il compare ensuite la Musique & la Poësie l'une avee l'autre, en montrant que ces deux goûts se réünissent comme naturellement, & sont portés à leur perfection dans les beaux Régnes. Puis il fait des observations plus particuliéres sur la Poësie & la Musique françoise, sans oublier nos spectacles. C'est aussi une Histoire abregée de ces beaux Arts, à sçavoir de leur origine, de leur progrès, & de leur perfection chés les

Francs I, ce qui fait un Recüeil précieux.

Ces Remarques sont suivies de quelques Lettres où il est parlé du Parnasse françois. La premiére est de M. Rousseau à Bruxelles du 5. Septembre 1726. nous l'avons citée. La seconde est de M. saint Hyacinthe connu par son bel esprit. Elle est datée de Londres le 31. Mars 1728. La troisiéme est une Epître en Vers latins du P. Vaniere qui étoit à Paris l'an 1732. à M. de Caulet Président à Mortier du Parlement de Toulouse. On trouve à la suite une imitation ou traduction de ce Poëme, partie en Prose, partie en Vers, par le Pére Brumoy.

Enfin M. Titon termine son Ouvrage par une liste d'environ 500. Poëtes ou Musiciens françois, que chacun peut placer sur le Parnasse selon son goût. Il a même laissé des places à remplir pour ceux que la mort souveraine arbitre du prix des Ouvrages en déclarera dignes. Il a cru pourtant, avec le Public, pouvoir faire une exception en faveur de MM. Fontenel-

le, Rousseau, Campra, Destouches, & du P. Vaniere, dont il a fait exécuter les Médaillons. Il compte même de donner les Médaillons des figures en pied, pour rendre complette cette suite. Les Curieux la trouveront chés le sieur Curé, Sculpteur & Cizeleur, à la descente du Quai Pelletier. C'est lui qui a fait les Médaillons. L'Estampe en grand a été gravée par Audran; & reduite en petit pour le Livre, par le sieur Tardieu. Le tout d'après M. Largilliere, Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Ce dernier a donné ses avis & ses soins pour la ressemblance, les attitudes, les habillemens & les drapperies des Personnages du monument, que le sieur Garnier a exécuté en bronze, tel qu'on le voit chés M. Titon du Tillet.

ARTICLE XLV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RELIGION. ECRITURE SAINTE.

DE LONDRES. Une *Letire au Doćteur Waterland* a eû ſa *Déſenſe* en Anglois ; & cette *Déſenſe* a eû ſa replique par l'Auteur de la *Réponſe* à cette Lettre. C'eſt une diſpute aſſés échauffée ſur ces points-ci : l'Hiſtoire de la Création du monde & de la chûte de l'homme, doit-elle être priſe à la Letrre, ou expliquée allégoriquement ? Les Juifs ont-ils reçu des Egyptiens la coûtume de circoncire leurs enfans ? L'Hiſtorien Joſeph attribuë-t'il à Moïſe une inſpiration Divine & ſurnaturelle, ou s'il ſe contente de le mettre au rang des Légiſlateurs, qui comme Minos attribuérent à la Divinité leurs Loix, pour les faire plus reſpecter. Le Docteur MIDLETON Bibliotéquaire du Collége de Cambridge, Auteur de la *Lettre au Doćteur Waterland*, tient

pour l'affirmative : ſon Adverſaire, qu'on croît être M. PEARCE Curé de ſaint Martin des Champs, lui reproche toutes ſortes d'infidélités.

DE LA HAYE. Examen du Pyrrhoniſme ancien & moderne : Ouvrage de M. CROUZAS de l'Académie Royale des Sciences ; Gouverneur de S. A. S. le Prince Frederic de Heſſe-Caſſel, dédié à M. le Comte DU LUC. Chés *Hondt. In folio* 1733. & à Paris chés pluſieurs Libraires.

DE LONDRES. M. SHERLOCK, Docteur, Evêque de Bangor, donnant une troiſiéme Edition de ſon Traité de l'uſage & du but des Prophéties, y a ajoûté une Diſſertation ſur l'entrée de JESUS-CHRÎT à Jeruſalem, monté ſur une âneſſe. Il montre dans JESUS-CHRÎT en cet événement les caractéres de Roi & de Libérateur. Il prétend que les perſonnes les plus diſtinguées n'alloient point à cheval, & que Dieu avoit défendu aux Juifs d'avoir à l'Armée des chevaux & des chariots.

DE DUISBOURG. M. *Pierre Frederic* HUSSON, Profeſſeur en Philoſo-

phie & en éloquence, fait une Version latine de la Traduction grecque des Septante, selon l'exemplaire Alexandrin; & sur l'Edition de *Crabe*.

DE PARIS. *Explication du Livre des Pseaumes.* On s'est attaché à y découvrir les Mystéres de JESUS-CHRÎT & les régles des mœurs recüeillies de l'Ecriture sainte. 4. Voll. *in* 12. chés *Babuty* 1733.

DE HALLE. M. *Jean Herman* JANUS, a fait imprimer un Traité, dans lequel il attribuë à LUTHER le renouvellement de l'étude de l'Ecriture sainte. *De B. Luthero studii biblici instauratore. In* 8°. En effet Luther a attaqué tant de Dogmes, que pour le réfuter totalement il a fallu employer une infinité de Textes de l'Ecriture sainte.

DE LONDRES. Ce sont MM. D'OYLY & COLSON, qui travaillent à la Traduction angloise du Dictionnaire de la Bible du R. P. Dom CALMET Bénédictin. Ils y joindront des Remarques. *In folio* 3. Voll.

M. *Leonard* TWELS, Vicaire de sainte Marie de Marlboroug, a don-

né, *A critical Examination*, &c. c'est-à-dire, un Examen critique d'un NOUVEAU Testament en Grec & en Anglois. Il en attaque le Texte, la Version, & les Notes. Le Texte lui paroît corrompu; la Version infidéle; les Notes hétérodoxes, sans parler d'autres défauts moins essentiels. Mais comme ces Antagonistes ne reconnoissent dans aucune autorité l'infaillibilité, pour déclarer quel Texte est autentique, & quel en est le sens véritable; c'est plûtôt entre-eux un exercice de critique & un combat d'esprit, qu'une affaire de Religion qui puisse être décidée. Ce qui donne un avantage réel à M. TWELLS, c'est le penchant que l'Editeur & Traducteur fait paroître pour l'Arrianisme & le Déïsme. Il a encore utilement employé une bonne partie de sa critique, à répéter ce qui a été dit de meilleur pour vérifier la canonicité, que son Adversaire refuse à certains Ecrits du Nouveau Testament. Tels sont l'Epître aux Hébreux, celle de saint Jacques, la seconde de saint Pierre, celle de saint Jude, le passa-

ge du cinquiéme Chapitre de la premiére Epître de ſaint Jean, lequel regarde les trois témoins celeſtes. Une Diſſertation hiſtorique & critique ſur l'Apocalypſe avoit paru ſans nom d'Auteur : M. TWELLS ſoûtient ici contre lui par une diſpute réglée la canonicité de ce Livre, & la juſtice de ſon atttibution à l'Apôtre ſaint Jean.

M. LEWIS Miniſtre de Mergare & Chapelain du Lord *Malton*, a fait imprimer une *Hiſtoire des Verſions Angloiſes de la Bible & du nouveau Teſtament*, dans laquelle il rend compte des Verſions manuſcrites & imprimées, faites d'après le Texte même, ou d'après les Verſions françoiſes; ſoit par les Catholiques ou par les Proteſtans. Son deſſein l'engage en des obſervations critiques, dont pluſieurs tombent ſur la Traduction dont on vient de parler, & qui a paru dés 1720. Cette Diſſertation de M. LEWIS precéde la Traduction, & juſqu'ici non encore imprimée, du nouveau Teſtament faite l'an 1379. ou 1380. par WICLEF ou plûtôt WI-

CLIF, (car il s'appelloit ainsi du nom de sa Patrie en la Province d'YORCK) & formée sur la Vulgate, non telle que les Papes l'ont publiée; mais telle qu'on la lisoit dans les Manuscrits dont le Traducteur s'est servi. A cette occasion M. LEWIS publie quelques circonstances de cet Ecrivain. Il naquit en 1324. & fut élevé dans le Collége de Merton à Oxford. Il se fit connoîrre en 1356. par son Traité du *dernier siécle* contre les Beneficiers, plus encore par un Écrit de 1360. contre les Religieux Mendians. En ce tems il fut fait Président du Collége de Balial & Curé de Sylingham; puis en 1365. Président du Collége de Cantorbery. Destitué de cette charge par une Bulle du Pape, il se retira à Oxford, où les leçons de Théologie qu'il fit, excitérent du bruit. En 1375. il fut fait Chanoine d'Aust dans l'Eglise Collégiale de Weslbury & Curé de Lutter-Wort. Enfin attaqué d'une paralysie qui dura deux ou trois ans, il mourut le 2. de Decembre en 1384.

DE GOTHA. M. MEYER a donné

une Edition du nouveau Teſtament grec, avec les obſervations critiques de M. le Profeſſeur STOCK.

SCIENCES, PHILOSOPHIE. POËSIE. ELOQUENCE.

DE PARIS. *Tuſculane de Ciceron ſur le mépris de la mort.* Cette Traduction eſt de M. l'Abbé D'OLIVET de l'Académie Françoiſe. Il y a joint les Remarques de M. le Préſident BOUHIER ſur le Texte de *Ciceron.* La Traduction du ſonge de *Scipion* eſt dans le même Volume 1732. *in* 12. chés *Gaudoüin*, Quai des Auguſtins.

Les Odes ſur les affaires du tems & autres Œuvres mêlées par M. le B. de V. F. chés *Montalant.* La France doit recevoir agréablement cet Ouvrage, comme la preuve de l'eſtime ſinguliére, qu'un Seigneur étranger diſtingué par ſes talens militaires, a pour la Nation & la Langue Françoiſe. L'hommage, qu'il rend aux vertus, à l'Héroïſme de LOUIS LE GRAND, & de tant d'Hommes illuſ-

tres qui ont partagé la gloire de son Régne, marque qu'il se connoît en vrai mérite. On peut dire, de cet illustre Auteur, ce que *Quintilien* a dit de *César* : s'il ne s'étoit appliqué qu'à la Poësie, il auroit égalé nos meilleurs Poetes. Les Critiques lui reprocheront trop de fécondité, & son amour aveugle pour toutes les productions d'une imagination abondante & facile; mais les Censeurs les moins favorables liront avec plaisir la description de la Hollande, quelques Odes, & presque tout le siécle de Loüis le Grand.

De Bologne. On imprime continuellement des Piéces de Poësie en l'honneur de Mademoiselle Bassi, déja Membre de l'Institut des Sciences, & depuis passée solemnellement Docteur au Collége des Philosophes, sur les Théses qu'elle a soûtenuës publiquement en latin. Au devant du Recüeil de ces Vers latins on a gravé le Portrait de la Demoiselle en fourrure, avec cette description autour du cadre : *Laura-Maria-Catharina* Bassi *Phil. Doct. Coll. Academ. Insti-*

tut. ſcientiar. Societ. Ætat. Ann. XX.

De Tréves. L'Election de S. A. E. Monſeigneur *François-George* de Schonborn fut celebrée par diverſes Piéces, dont les Auteurs ſe ſont ainſi indiqués : *Applaudebant quatuor ſparſa per Archi-Diœceſim Trevirenſem Societatis Jeſu domicilia.* Après une Eclogue & un Poëme de près de 800 Vers, on donne ſous le Tître : *Elucidatio hiſtorico-genealogica illuſtriſſimæ domûs Schonbornianæ*, une Hiſtoire abregée de tous les Seigneurs de cette illuſtre Maiſon. Ils ſont rangés ſous diverſes claſſes, ſelon l'état où ils ont paru, Eccléſiaſtique ou Militaire, &c. & il y a pour chacun un éloge en Vers. *In folio*, pp. 48.

De Cologne. S. A. E. Monſeigneur l'Archevêque ayant été élû Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, la cérémonie de ſon Inſtitution a été décrite exactement en Vers latins, ſous le nom du Collége D. L. C. D. J. & de toute la Province du Bas-Rhein. *In folio*, pp. 5.

On débite chés la Veuve *Metter-*

nich, Libraire de cette Ville, *Orationes ſexdecim panegyricæ in laudem magnæ Dei Matris; quas per feſta B.V. magno in variis Academiis plauſu ad Sodales Parthenos dixit R. P. Balthazar* ALFF *Societatis Jeſu Sacerdos: In* 12. pp. 134. Ces exhortations ſont ſolides, éloquentes, touchantes, & d'une bonne latinité.

DE RENNES. Le R. P. F. *Gregoire* DE ROSTRENEN donne au Public un Dictionnaire *François - Celtique*, ou, *François-Breton*. Outre qu'il eſt néceſſaire pour prêcher & catéchiſer en Bretagne, ſelon les différens dialectes des Dioeéſes, les curieux y trouveront beaucoup d'étymologies précieuſes, & les profondeurs de la langue Bretonne. *In* 4° 1732.

MÉDECINE.

DE PARIS. *Obſervations de Médecine ſur la maladie appellée Convulſion.* A Paris, chés Lambert ruë ſaint Jacques, à la Sageſſe, 1732. *in* 12. pp. 32.

La *Convulſion*, dit le Médecin, n'eſt autre choſe qu'un mouvement toni-

que dérangé. Ce mouvement tonique eſt une certaine tenſion des parties, qui fait que les liqueurs paſſent facilement par les pores, & pénétrent les vaiſſeaux les plus déliés. L'Auteur parcourt toutes les cauſes des Convulſions. Telles ſont premiérement les *odeurs* ; & à ce ſujet on décrit l'éternuement comme une forte Convulſion ; ſecondement les *particules inſenſibles d'un autre corps appliquées à nôtre machine*, comme quand certaines perſonnes entrant dans une chambre, où il y a un chat, une ſouris, du fromage, &c. perdent connoiſſance & paroiſſent comme folles, ſans avoir pourtant apperçu ces objets ; troiſiémement les *vers*, & particuliérement le *Solitaire*, ſur quoi la Diſſertation nous renvoie au *Traité* de M. *Andry* ſon Approbateur, *ſur la génération des vers dans le corps de l'homme* ; quatriémement certains *breuvages* ou des drogues miſes ſur le bout des lévres : cinquiémement l'*imagination* des perſonnes aiſées à émouvoir ; telle que celle d'un jeune homme de dix-ſept ans, qui ayant vû le Vendredi ſaint

à la ſainte Chapelle pluſieurs Epileptiques dans leurs contorſions, tomba ſur le champ du même mal : ſixiémement les *paſſions*, comme la peur, la colére, la triſteſſe, & celle qui donne lieu à l'Auteur de dire, que le nom d'*erotique* vient du mot grec *eros*, qui ſignifie amour. Il montre en finiſſant que l'*air* produit ſouvent des Convulſions par l'impreſſion qu'il fait ſur nos corps. Dés le commencement l'Auteur a écarté, au moins pour cette fois, ce que le tître fait d'abord chercher dans le Livre à cauſe de la conjoncture du tems préſent. „ Je ne „ parlerai point, dit-il, de tous ces „ mouvemens OUTRÉS & FEINTS „ auſquels le Vulgaire donne impro-„ prement le nom de CONVUL-„ SIONS. „ Mon deſſein n'eſt point, dit-il encore, de diſcourir des mouvemens extraordinaires que l'on a vû faire de tout tems aux IMPOSTEURS. Il laiſſe néanmoins entrevoir ſuffiſamment ce qu'il diroit, s'il vouloit s'expliquer ſur ces Convulſions de commande & d'apparat nouvellement imputées à miracle ; puiſqu'il renvoie

les Lecteurs au discours de M. Bayle, parlant dans les Nouvelles de la République des Lettres * de l'Histoire que l'on voit au long dans M. de
„ THOU, de cette fille de *Romorantin*
„ nommée *Marthe*, qui faisoit la pos-
„ sedée avec autant de grimaces & de
„ contorsions de corps, que les Poëtes
„ en attribuent à la Prêtresse de Del-
„ phe. Un grand nombre des plus cé-
„ lébres Médecins de Paris, atteste-
„ rent à MM. du Parlement, qu'il n'y
„ avoit rien que de naturel dans cette
„ prétenduë démoniaque. Il y en eut
„ même qui assurérent M. l'Evêque
„ de Paris, qu'il n'y avoit nulle opé-
„ ration diabolique dans tout le fra-
„ cas qu'elle faisoit; mais beaucoup
„ d'hypocrisie & peu de maladie „.
Nihil à spiritu; multa ficta, pauca à morbo esse. M. Bayle parle encore de certains Fanatiques d'Angleterre, que
„ l'on assure écumer, rouler les yeux,
„ trembler & faire mille autres postu-
„ res violentes, lorsqu'ils s'imagi-
„ nent, ou qu'ils veulent que l'on s'i-
„ magine que l'esprit de Dieu des-
„ cend sur eux „.

* Mars 1684.

Au jugement donc de M. BAYLE & des Médecins, toutes ces Convulſions n'ont rien d'aſſés ſurhumain, pour être imputées au Démon ; comment eſpére-t'on que les gens ſenſés les prendront pour des opérations toutes divines ? L'Auteur a peu gagné à vouloir épargner ceux qui érigent les Convulſions en miracles ; ils ſe ſont reconnus dans ces Convulſions *feintes* & dans le diſcours de *Bayle*. Et il nous apprend par une Lettre trop longue pour être ici inſerée, que dans leurs nouvelles Écclésiaſtiques du 6. Septembre 1732. ils le traitent d'Athée & de Spinoſiſte, eux qui s'y connoiſſent, parcequ'il a défini la Nature, *l'ordre* que le ſouverain Etre a *établi dans l'Univers*. Il auroit apparemment évité cette accuſatioon de leur part, s'il avoit effacé de ſa définition *cet Etre ſouverain*, & qu'il eût donné le reſte pour la définition de *Dieu* même.

TABLE DES ARTICLES.

Art. XXXVI. Rerum Italicarum Scriptores .... *Recüeil des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, &c.* p. 751

Art. XXXVII. *Essai sur les Erreurs populaires, &c.* p. 770

Art. XXXVIII. *Examen de quelques explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.* p. 784

Art. XXXIX. *Conjectures sur une gravûre antique, qu'on croit avoir servi d'amuléte, &c.* p. 820

Art. XL. *Réfutation des Critiques de M. Bayle sur saint Augustin, &c.* p. 823

Art. XLI. *Hypothéses primitives de la durée moyenne des années solaires, & des mois & des années lunaires, &c.* p. 833

Art. XLII. Musæ Rhetorices..... *Recüeil de Poësies latines travaillées & déclamées en Public par quelques jeunes Rhétoriciens du Collége de Loüis le Grand, &c.* p. 867

Art. XLIII. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 873

Art. XLIV. *Le Parnasse François, &c.* p. 901

Art. XLV. *Nouvelles Littéraires.* p. 924

D'ITALIE. *De Bologne.* p. 931

D'ALLEMAGNE. *De Tréves.* p. 932

De Cologne. ibid. *De Halle.* p. 926

De Gotha. p. 929 *De Duisbourg.* p. 925

D'ANGLETERRE. *De Londres* pp. 924. 925. 926

DE HOLLANDE. *De la Haye.* p. 925

DE FRANCE. *De Paris.* pp. 926. 930. 933

De Rennes. p. 933

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Juin 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12 v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1733.

ARTICLE XLVI.

LA RELIGION DEFENDUE, Poëme. 1733. *In* 8° pp. 46.

CET Ouvrage a été fort goûté à la Cour & à la Ville. On sent que l'Auteur anonyme est Poëte & bon Poëte, qu'il sçait parfaitement sa Religion, & (ce qui est encore plus loüable) que son zéle égale ses talens. Il ne pouvoit les emploïer plus à propos. L'objet qu'il a eû en vûë, est la réfutation d'une Piéce digne de

toutes ſortes d'exécrations par l'impieté qui s'y dévoile de ſang froid. On ne peut trop blâmer ceux qui l'ont attribuée à des Auteurs de réputation que nous en croïons incapables. Rien n'eſt plus temeraire & plus odieux que de pareils ſoupçons. L'incrédulité qui cherche à s'autoriſer, eſt ſeule intéreſſée à les fomenter. Ainſi l'Auteur anonyme, ſans y avoir aucun égard, n'en veut qu'à l'Ouvrage du *Lucrece nouveau*, quel qu'il ait été.

Il débute en faiſant voir que la Foi ne craint pas le flambeau de la raiſon ; mais que cette raiſon préſomptueuſe ne peut aller ſans riſque de s'égarer, au de-là des Faits. Elle peut juger de leur évidence ; tout le reſte eſt tenébreux pour elle.

Ces globes enflammés qui roulent ſur nos têtes,
Mon eſprit veut avec ardeur
Les mettre au rang de ſes conquêtes ;
Il n'apperçoit de ces grands corps
Que le mouvement, l'ordre & les divers rapports.
Mais leur harmonie admirable,
Le reſſort qui les meût, & leur germe fecond,
Sont un abîme impénétrable

Qui me surprend & me confond.
Si j'ose m'observer, & que suis-je moi-même!
Prodige merveilleux autant qu'il est commun!
Deux Etres distingués qui n'en composent qu'un,
Vivant & sublime Problême. &c.

Ces deux Exemples suffisent pour reprimer nôtre orgueilleuse curiosité, & pour nous faire voir que Dieu ne nous éclaire qu'autant qu'il le faut pour nos besoins; que ce que nous ignorons est inutile à connoître; que les objets de nos connoissances ont des côtés lumineux & des côtés obscurs; que nous devons faire usage de nôtre raison pour reconnoître les traits de la vérité dans les premiers, & pour regarder les autres comme des secrets que le Créateur s'est reservés; qu'enfin nos lumiéres se bornent toutes à des faits & à des conséquences.

L'Auteur entend par *faits*, non seulement les évenemens historiques, mais encore les idées, les sentimens, les existences. Je pense, je sens, j'existe, il y a une Rome, il y a eû un Alexandre, voila des faits. S'ensuit

qu'il entend de même par le terme général d'évidence, l'évidence soit métaphysique, soit morale, soit physique, suivant la nature des faits qui en sont l'objet.

Ces principes supposés, l'Auteur entre en matiére pour faire désavoüer à Uranie les blasphêmes de son Docteur, à sçavoir que le culte ancien & le nouveau sont l'Ouvrage de l'imposture & de l'erreur, maintenu par l'intérêt & la séduction. Blasphêmes aussi outrageans pour la raison, que pour la vérité du culte! en effet le peuple Juif se présente à moi (dit le Poëte) peuple dispersé, méprisé, détesté par-tout & par-tout épargné, sans Patrie fixe, & sans autre témoignage de ce qu'il fut & de ce qu'il est, qu'un Livre ancien, trésor précieux pour lui & reste unique de son ancienne grandeur. J'ouvre ce Livre, j'y trouve la naissance des Arts, l'enfance du monde, & (pour ainsi parler) son berceau. J'y vois l'homme créé innocent, & destiné pour la gloire; ensuite criminel & déchu de son heureux état. Je commence à me re-

connoître à ces traits, & à ſentir que ſans le ſecours de cette hiſtoire qui m'apprend le péché du prémier homme, avec ſa punition & celle de ſa poſterité, je ne pourrois percer la profondeur de mon état, ni concilier les contrarietés que j'éprouve.

Le ſentiment de ma grandeur
Avec celui de ma miſére.

Ce préjugé ne me ſuffit pas. J'examine le caractére de l'Auteur de la Geneſe. Je reconnois un Écrivain exact & ſûr dans ſa Chronologie, un Écrivain qui d'une ſource prochaine à une autre contiguë, me fait remonter juſqu'à la premiére, je veux dire, au premier homme, principe unique de ſa tradition. Car Moyſe eut Amram pour pére, Levi pour biſaïeul, & pour aïeux continués, Iſac, Sem, & Mathuſalem qui avoit vû Adam. Quel Hiſtorien peut ſe fonder ſur un pareil enchaînement de tradition, ſans expoſer ſon impoſture à la critique de tout un Peuple qui pourroit le démentir. L'impoſture peut-elle être ſi exacte? Je reconnois dans

ce même Moïse un Prophéte & un Ministre dépositaire en quelque sorte de la Puissance divine pour captiver la Foi des Hébreux par les prodiges les plus signalés. Ceux qui se passent en Egypte sont sur-tout marqués au coin de la Divinité suprême. Vainement le Démon & les Magiciens s'efforcent de les obscurcir en tâchant de les imiter. Leur Art est confondu par le Dieu de Moïse & des Israëlites. Les Egyptiens toûjours frappés & long-tems obstinés conviennent enfin de la supériorité de ce Dieu. Pour dernier prodige, la mer s'ouvre, forme un double mur, laisse un passage assûré au Peuple élû, & engloutit l'armée infidéle avec son Roi. Pourquoi citer encore les miracles de la Manne dans le Desert, des eaux tirées d'un rocher aride, des foudres du Mont-Sinaï, des Tables de la Loi, & tant d'autres accompagnés de la punition des Rebelles au culte & à la foi? Le peuple témoin de ces merveilles n'est-il pas chargé d'en perpétuer la mémoire & de les annoncer de jour en jour, d'an-

née en année, & d'âge en âge à sa postérité.

Ecrits aussi-tôt qu'arrivés
Les a-t'on regardés alors comme des Fables ?

Non sans doute : puisqu'au contraire les monumens publiquement érigés pour en conserver la mémoire, la suite des Ecrits sacrés qui les retrace, & les cérémonies de la Loi qui les renouvellent en quelque maniére, les remettent à chaque instant sous les yeux des Hébreux postérieurs, pour rendre tout un Peuple dans toutes ses générations, témoin solidaire & perpétuel de la vérité, & preuve toûjours subsistante de ces faits. Parmi tant de générations en est-il une seule, est-il un seul homme, qui à la lecture publique & ordonnée de cette Histoire aux jours solemnels, en ait osé contredire la sincérité? Aussi après de telles précautions comment auroit-on pû l'altérer même en la traduisant en diverses langues, & en la répandant en differens païs ? Les péres la gravoient dans le cœur de leurs enfans, & la Loi contemporaine aux

merveilles ſur qui elle étoit fondée, en conſervoit le dépôt inaltérable.

En vain le ſchiſme & la diſcorde
Ont partagé la Nation :
*Le Texte de Moïſe à Sebaſte * s'accorde*
Avec le même Ecrit qu'on révére à Sion.

C'eſt peu. Quel intérêt ont les Juifs à conſerver avec tant de fidélité, à travers tant de dangers, & juſques dans l'eſclavage, un Livre qui les rend encore plus odieux.

Quels excès y ſont peints ! dans leurs premiers aïeux
Si la vertu n'eſt pas exempte de foibleſſe,
La conduite des fils plus énorme à mes yeux
N'a preſque rien qui ne me bleſſe.
Je lis en fremiſſant leur incrédulité,
Leurs murmures, leur défiance,
Pour un Dieu bienfaiſant l'ingrate indifférence
Qui les porte à l'impieté,
Leurs fureurs ſuperſtitieuſes,
Leurs idolâtres changemens,
De leurs plus ſages Rois les erreurs vicieuſes,
Leurs crimes & leurs châtimens.
Si Moïſe impoſteur conſacre des chiméres,
Par quelle étrange vanité
S'accuſe-t'il d'un meurtre, & d'avoir réſiſté
Lorſque Dieu l'envoïoit au ſecours de ſes freres ?

* (*Samarie*)

Pourquoi tout un Peuple orgueilleux
Préfere-t'il même à la vie
Un tissu de faits merveilleux
Qui le couvre d'ignominie ?
C'est que ces faits sont arrivés, &c.

Les promesses vérifiées par des effets & suivies de promesses encore plus grandes, ont été & sont encore pour les Juifs un motif bien puissant pour les intéresser à conserver ce dépôt. Autre motif. Ils y voïent leur Histoire tant pour le passé que pour l'avenir.

Quelle autre Nation nous produit un ouvrage
Qui sçache à la fois réünir
Du passé la parfaite image
Et le tableau de l'avenir ?

Cet avenir prédit arrive successivement sous leurs yeux & sous les nôtres. Sur quoi le Poëte se récrie. Quoi, je croirai l'Histoire profane sur des événemens qu'elle m'atteste, & mon caprice rejettera des écrits qui les annoncent d'avance ! l'exemple d'Alexandre annoncé suffit.

Mais puisque nous sommes arrivés

à la preuve de la vérité des Ecritures, tirée de celle des Prophéties effectuées, en voici une à laquelle l'incrédulité ne peut ſe refuſer ſans renoncer au ſens droit & à la raiſon. Cette Prophétie réünit les deux cultes & les deux Teſtamens, l'ancien & le nouveau. C'eſt celle qui annonce le Meſſie par la bouche d'un grand nombre de Prophétes, que la diverſité des tems ou l'intérêt préſent ſur des choſes futures n'ont pû faire concourir à nous tromper. On nous promet une alliance du Ciel avec la terre, une paix univerſelle, la deſtruction de la puiſſance infernale, un Liberateur en un mot ſeul capable de fléchir Dieu, & un Liberateur Dieu lui-même. On nous le peint comme tel avec les plus brillantes couleurs.

J'y vois même le tems, le lieu,
La Tribu, la famille, où le CHRIST devoit naître,
Son miniſtére, ſes vertus,
Le fondement inébranlable
De ſon régne à jamais durable.
Tous les Trônes du monde à ſes pieds abbatus,
La Nature par lui contrainte

A changer de cours à ſa voix ;
Cette jalouſe rage au cœur des Grands empreinte
Qui l'accable enfin de ſon poids ;
La ſuite & la ſervile crainte
Des Diſciples dont il fit choix,
De l'un d'entr'eux la perfidie,
Et le prix de ce crime affreux,
Les complots du menſonge armé contre ſa vie,
Les outrages ſanglans & les barbares jeux
Sur ſon Maître exercés par une race impie,
L'horreur du jugement qui le livre à la mort,
Ses vêtemens jettés au ſort.
Hé quoi, tout eſt prédit ! un ſupplice terrible
Avec des brigands le confond,
Son corps dans le tombeau repoſe incorruptible,
Et ſoudain l'abîme profond
Fléchit devant le CHRIST & céde la victoire.
Triomphant de la mort & vainqueur des Enfers
Il trouve enfin les Cieux ouverts
Et reprend l'éclat de ſa gloire.

En bonne foi eſt-ce là une Prophétie, ou une Hiſtoire anticipée de JESUS-CHRÎT ? L'Hiſtoire de ſa vie n'en eſt-elle pas une copie fidéle, & les Prophétes n'ont-ils pas été les premiers Evangeliſtes ? Sans ce JESUS-

CHRÎT, que feroit-ce que ces prédictions qu'un tiſſu inexplicable de contrarietés? Cet Homme-Dieu en paroiſſant tel qu'il a paru dans le monde, pouvoit ſeul nous en donner le dénouëment. Auſſi le Miniſtre d'Ethiopie le reconnoît-il dans Iſaïe, dont il ne pouvoit comprendre le ſens avant que d'avoir connu JESUS-CHRÎT ; combien d'autres l'ont reconnu après lui aux mêmes caractéres ! Mais les Juifs (dira-t'on) parmi leſquels il eſt né & il a rempli toutes ces prédictions, l'ont pourtant méconnu. Frivole objection. Cette incrédulité même des Juifs, je la trouve prédite, & j'en vois la cauſe dans leur ambition & leur attachement à l'éclat des biens temporels. Ils veulent un Liberateur riche, puiſſant, magnifique, avec un Régne temporel, & ce préjugé auſſi capable de les aveugler que les paſſions qui aveuglent les incrédules de nos jours, font rejetter un Meſſie vil & foible en apparence, l'Eternel & le Tout-puiſſant en effet, avec un Royaume & des biens purement ſpirituels. Les Prophéties ſont

claires ; l'intérêt seul y répand des nüages pour eux ; & qui ne sçait que l'interêt fait souvent rejetter les vérités les plus démontrées, fût-ce géometriquement.

Ensuite de ces raisonnemens le Poëte étale toute la grandeur des miracles de JESUS-CHRÎT, des Apôtres qui en ont été les témoins, & de leurs Successeurs, le Martyre des uns & des autres ; les progrès subits & étonnans de la Religion, & sa Propagation miraculeuse dans toutes les Contrées du monde.

Sainte Religion tout se rend à vos charmes,
Est-il contre l'impie un plus fort argument
Que l'Univers à Dieu soumis si promptement
Par la parole seule & sans l'effort des armes !

Le renversement de la Synagogue, la cessation des Sacrifices, la destruction du Temple, les vains efforts des Juifs pour le conserver ou le rebâtir, les prodiges qui interrompent leurs travaux, leur dispersion dans le monde pour être la preuve incontestable du CHRIST qu'ils ont fait mourir, les peines de leur deïcide, & l'affermis-

ſement de l'Egliſe qui demeure inébranlable durant ces événemens, & qui fait des fidéles de ſes perſécuteurs, achévent la démonſtration d'un ſyſtême, que l'impoſture humaine n'auroit pû imaginer ni faire croire, où rien ne ſe dément, où tout eſt lié, où tout ſe ſoûtient, où tout s'accorde avec tant de juſteſſe, qu'on ne peut même l'attaquer par parties, ſans tomber dans des extravagances viſibles.

Qu'oppoſe en effet l'impie ? des doutes affectés. Les Apôtres ont peut-être été duppes ou impoſteurs. Quoi ! pouvoient-ils être trompés en rapportant des faits dont toute une Nation avoit été témoin, des faits non démentis ; c'eſt peu, des faits atteſtés par des Juifs & des Païens, tout concourt à vérifier les monumens de la Religion.

Ses plus grands ennemis ont dépoſé pour elle.

D'un autre côté quel étrange intérêt auroient eû à nous tromper, (c'eſt-à-dire, à nous rendre plus juſtes & plus vertueux en combattant nos plus

cheres passions) des hommes qui n'avoient pour appui qu'un homme mort dans les derniers supplices, & pour prix de leurs travaux, que l'exil, l'ignominie, les tourmens & la mort. Dira-t'on que les Evangiles sont supposés? Mais quelle preuve de supposition? Les Manuscrits mêmes des Auteurs n'ont-ils pas été long-tems conservés par les Chrétiens contemporains & postérieurs? pour prevénir l'altération n'auroient-ils pas comparé ces Écrits avec les supposés? Ces Écrits fidellement transmis de main en main jusqu'à nous, ne nous assûrent-ils pas de leur origine?

Lorsque d'un Livre saint je connois l'origine
Tout le reste est certain pour moi,
Mêmes Faits & même Doctrine
Y sont proposés à ma Foi,
Et leur parfait accord malgré la différence
Du style, du tems, & des lieux,
M'y fait connoître l'influence
De l'Esprit qui seconde & la terre & les Cieux.
Fille des passions que Dieu permet dans l'homme
Toi dont l'audace & les complots
Ont toûjours de l'Eglise attaqué le repos,
Faut-il ici que je te nomme,
Detestable Herésie! oûi tu nous serviras
A triompher du Pyrrhonisme.

Juin 1733.

L'Aurore du Christianisme
T'a vû naître, & sans cesse observer tous ses pas.
Parle, quel intérêt t'oblige
D'approuver nos Textes sacrés ?
C'est de la vérité la force qui l'exige :
Tu les tiens, comme nous, des Auteurs inspirés.
Aussi dans les Ecrits faits par les Hérétiques
Je les trouve par-tout cités
Comme dans ceux des Catholiques.
Je les vois, comme vrais, d'âge en âge adoptés
Par nos plus cruels Adversaires,
Qui les ont mal interpretés,
Nous avons tous les tems avec tous les Sectaires
Pour témoins non suspects de leur fidélité ;
Et l'Histoire prophane a moins de caractéres
Pour fonder son autorité.

On doit nous sçavoir gré de ces fréquentes citations. On ne fait qu'affoiblir un Poëme en le reduisant à la sécheresse d'une Dissertation abrégée. Nous voudrions pouvoir citer de même, sans passer les bornes, la description juste & magnifique de la Religion chrétienne. La Foi fixe la notion obscurcie (même par les Juifs) de l'immortalité de l'Ame. C'est elle seule qui nous montre certainement, qu'il n'y a que Dieu qui puisse remplir nos desirs. Par elle seule l'ordre est

rétabli, & la chair ſoumiſe à l'eſprit, comme l'eſprit à Dieu. Seule elle ſerre les nœuds d'une véritable ſociété, proſcrit la vengeance & l'orgueil; unit les Sujets aux Souvérains & regle leurs devoirs mutuels, conſole dans l'affliction, ſoûtient dans la proſperité, & rend enfin la mort moins terrible, & même deſirable. Née avec le premier homme, la Religion s'eſt accruë ſous Moïſe, & portée au comble de la perfection par JESUS-CHRÎT. Son Egliſe dépoſitaire de ce Tréſor nous l'a conſervé & le conſervera toûjours, malgré des enfans rebelles & d'aveugles perſecuteurs.

L'Egliſe ne fait point de perte irréparable:
Sur la pierre fondée elle eſt inébranlable.
Son Culte eſt le ſeul dont le cours
Embraſſe le premier & le dernier des jours.
Des Tyrans ennemis il a dompté a rage :
Le tems qui détruit tout n'a reſpecté que lui,
Dieu s'eſt donc hautement déclaré ſon appui,
Et nôtre Culte eſt ſon Ouvrage.

Que répondre à cet enchaînement de faits qui produit la plus grande évidence morale en faveur de la Religion ? Que l'évidence morale ne ſuf-

fit pas ? Mais l'eſprit en peut-il avoir d'autre quand il s'agit de faits ? a-t'on d'autre regle d'agir & de juger ſur les biens, la vie, & l'honneur ? Les Myſtéres ſont impénétrables, d'accord, mais ils ne ſont pas du reſſort de la raiſon ; & la Religion qui les propoſe à croire comme impénétrables, eſt démontrée à la raiſon ; certains que Dieu a parlé, de quel droit refuſons-nous l'obéiſſance dûë par la création au Créateur ? L'obſcurité même des Myſtérés ſupérieurs à nos recherches eſt une preuve nouvelle de leur Divinité. Il faut être Dieu pour les comprendre. Or que fait le nouveau Lucrece ? il renverſe l'ordre preſcrit par la raiſon. Au lieu de croire aux Myſtéres par la certitude des faits, par l'obſcurité & l'apparente contradiction des Myſtéres, c'eſt le contrepied de la raiſon. Hé comment encore s'y prend-t'il ? il nous peint un Dieu farouche qui ſe fait un plaiſir cruel de punir l'erreur du pére ſur les enfans, & qui les fait coupables pour les rendre malheureux. La raiſon frémit à ce blaſphême. Elle nous mon-

tre dans les Ecritures un Dieu plein de bonté qui crée l'homme à ſon image ; & qui le comble de ſes dons ſurnaturels, mais qui veut un hommage libre.

Un cœur droit par contrainte ou par néceſſité
N'eût fait qu'avilir ſon Ouvrage,
L'homme pour être ſon image
Devoit agir en liberté.

Eſt-il rien de plus juſte ? l'homme même n'a-t'il pas la délicateſſe de vouloir des hommages libres ? n'a-t'il pas l'idée & l'amour de la Juſtice quand elle ne va point contre ſes intérêts ? Or la Juſtice vouloit que les enfans d'un pére criminel fuſſent dépoüillés des biens dont il avoit été juſtement dépoüillé. Nous avons enfin un ſentiment intérieur qui nous avertit que cela eſt ainſi ; & la lumiére de la Foi qui nous montre l'excès de la Bonté divine dans le reméde : & quel reméde ! un Dieu CHRIST. L'eſpoir de ce CHRIST, des rayons de ſa grace, & la Loi naturelle gravée dans tous les cœurs, ont long-tems ſervi à l'homme & ſuffi pour marcher dans

les ſentiers de la Juſtice. On le pouvoit. Dieu le déclare à Caïn ; mais la fragilité humaine l'emporte. Les fils d'un pére rebelle ſe revoltérent eux-mêmes contre le Tout-puiſſant. Il les punit par le déluge. Mais le fait-il ſans annoncer ſes châtimens ? Noé les en menace durant un ſiécle. Les coupables ferment l'oreille & le cœur. Dieu les punit; mais il le fait en pére. Le châtiment améne le répentir, & combien d'ames garanties par de ſalutaires regrets que Dieu avoit ménagés & prévûs ! mais Dieu, dit-on, ſe répentit d'avoir fait l'homme. Quoi, cette expreſſion figurée nous choqueroit ? & qui peut s'y méprendre. Dieu avoit ſans doute prévû le péché & ſes progrès, & il en avoit préparé le reméde par ſon amour. Peut-on lire l'Ecriture & prendre à la lettre ſon répentir ! L'Eſprit Saint parle à des hommes, & il parle le langage des hommes, langage entendu de l'ignorant & du ſçavant, ſans préjudice de la Majeſté divine.

Si de ſon propre Ouvrage il s'étoit répenti,

Arrêtant auſſitôt ſa volonté feconde,
Sans autre châtiment il ſe vengeoit du monde,
Et l'homme étoit anéanti.
Mais ſur tous les pecheurs ſon bras appeſanti
Epargne la nature humaine,
Es pour en reparer la ruine prochaine,
Du peril par ſes ſoins le juſte eſt garanti.

. . . .

Dieu n'a donc pas auſſi tiré de la pouſſiére,
Comme le dit l'impie en ſes Vers ſéduiſans,
Une autre race de Titans
Plus coupable que la premiére.

Dieu conſerve dans le juſte la poſtérité du premier pére. Cette poſtérité, il eſt vrai, ſe laiſſe encore entraîner par ſon panchant vicieux.

Bientôt l'homme en qui reſte encore
Un foible ſouvenir de la Divinité,
Ne voit rien de puiſſant, rien dans l'activité,
Qu'il ne redoute & qu'il n'adore.
Les Aſtres, le Soleil, & l'Aube du matin,
Le Feu, les Elemens, & les Paſſions mêmes
Partagent à leur tour ſes hommages ſuprêmes,
Qu'il oſe rendre enſuite aux œuvres de ſa main.
Le monde eſt un Temple d'Idoles,
Son Auteur ſeul eſt negligé, &c.

Cependant dans ce déſordre, Abraham perſévére à honorer ſon Dieu.

Le Seigneur éprouve ſa Foi & le récompenſe en le faiſant le pére d'un Peuple de croïans, & du Liberateur promis. Que font à la Sageſſe de la Providence les fréquentes infidélités de ce Peuple choiſi, & le mépris des autres Nations auquel il les livre en punition de leurs forfaits. Ses deſſeins ſont impénétrables & fort au deſſus de nôtre fauſſe prudence.

Il y paroît bien par la naiſſance de l'Homme-Dieu dans la foibleſſe & la pauvreté chés un Peuple vil & mépriſable. Sa Divinité perce tous ces voiles pour le juſte, que dis-je? pour l'incrédule même. Les Bergers & les Sages de l'Orient accompliſſent les Prophéties à ſa naiſſance; Herode même les accomplit & lui rend hommage par ſa cruauté. Jesus-Chrît les accomplit lui-même par ſa Vie, ſa Mort, & ſa Reſurrection. L'Ecriture eſt dévoilée, tout eſt accompli. Quoi (dit-on) falloit-il qu'un Dieu naquît & mourût? n'avoit-il pas des moïens de nous ſauver plus dignes de lui? ne pouvoit-il pas les emploïer?

Juin 1733.

Sans doute que Dieu peut tout faire :
Mais dans ce qu'il a fait nous devons l'adorer.
Ce ne seroit plus un mystére
Si nous pouvions le penétrer.

. . . .

Loin de nous ces faux argumens
Que pare l'ironie au défaut du bon sens
Pour travestir nos saints Mystéres.
L'imposteur dit en vain, qu'aïant noïé les péres,
Dieu veut mourir pour les enfans.

Et quels enfans ? ceux des noïés ? il n'en restoit aucun. Nous sçavons de plus que le Sacrifice immense de JESUS-CHRÎT étend son effet à tous les tems.

Oüi, le Sang d'un Dieu mort pour nous
Fut sans doute assés noble & d'un prix assés rare
Pour suffire au salut de tous.
Nul n'en est excepté : malheur à qui s'égare !
Il périt par sa faute, & les secours Divins
Ne manquerent jamais aux coupables humains.

Oüi, les *Nations hyperborées* & les autres Infidéles par le secours des graces générales peuvent observer les devoirs de la loi naturelle, & parvenir à la connoissance d'un bien qui ne leur est refusé qu'à cause de leurs crimes vo-

lontaires. A l'égard des enfans qui meurent sans être regénérés, adorons les jugemens dignes du Vengeur & du crime, & par conséquent mêlés de clémence, de sévérité & d'équité. Pour nous Peuple choisi & prévenu des graces les plus abondantes, songeons que nous serons punis plus sévérement si nous sommes criminels, que par nos propres forces nous pouvons nous perdre & jamais nous sauver: qu'aussi nous pouvons nous sauver par la grace qui commence & la coopération qui suit, qu'enfin dans l'autre monde Dieu ne punit que nos propres fautes & ne couronne que ses dons. Du reste,

Que l'homme soit docile ou désobéïssant,
Le Créateur sur lui n'en a pas moins d'empire;
Et plaçant, comme il veut, le charme qui l'attire,
Il laisse l'homme libre, & reste Tout-puissant.

C'est à ces traits (conclut l'Auteur) qu'il faut reconnoître le Dieu des Chrétiens, & non aux fausses couleurs du Poëte impie. La raison est

comme forcée par l'évidence morale de tout ce qu'on vient d'expoſer à admettre les uns, & à déſavoüer l'impieté des autres.

ARTICLE XLVII.

EXAMEN DE QUELQUES Explications de la Prophétie de Daniel ſur le Meſſie par les LXX. Semaines.

Suite des Articles XXVII. & XXXVIII. aux deux mois précédens.

Troiſiéme Explication.

ON a déja obſervé dans cet Écrit que toute la difficulté qu'on a à expliquer la Prophétie que nous examinons, conſiſte à trouver les Semaines, ou les années qu'elle indique, depuis le tems qu'elle a été faite juſqu'à JESUS-CHRÎT, à l'égard duquel elle eſt évidemment accomplie pour les faits qu'elle prédit. Il a été tué par ſon Peuple qui l'a renoncé, il a été le Saint des Saints, ou le ſeul

parfaitement Saint entre tous les hommes, il a reçu l'Onction divine, ſoit lorſqu'il a été formé dans le ſein de la Vierge Marie ſa très-pure Mére, par l'union qui s'eſt faite alors en lui de la Nature divine avec l'humaine, dans la perſonne du Verbe, ſoit encore quand le ſaint Eſprit deſcendit viſiblement ſur lui, & que Dieu ſon Pére fit entendre du haut du Ciel la voix qui le déclaroit ſon Fils bien-aimé, l'objet de ſes complaiſances : ſa mort a été ſuivie de l'affreuſe déſolation du Temple & de la Ville de Jeruſalem : l'Hoſtie & les Sacrifices y ont ceſſé alors, & y manquent entiérement depuis plus de dix-ſept ſiécles : cette déſolation par ſes excès pleins d'horreur, & par le crime abominable dont elle a été la punition, eſt juſtement appellée abomination. Sa durée déja ſi longue fait juger avec raiſon qu'elle continuera juſqu'à la conſommation & à la fin des tems : la Loi ancienne eſt abolie depuis un ſi grand nombre de ſiécles, la nouvelle a toûjours ſubſiſté depuis, & elle a établi la vraye juſtice, &c.

Voila les faits prédits, & de ce côté-là la Prophétie n'a rien que l'événement n'ait éclairci : on la voit toute accomplie dans la personne de J.C.& on ne voit rien de semblable à l'égard d'aucun autre. Il ne reste donc de difficulté que dans le compte des années qu'elle indique par le nom de Semaines. On a déja observé dans le même endroit de cet Écrit, que ce compte ne se trouve point dans l'Ecriture;car elle ne marque point le nombre des années depuis la fin de la captivité des Juifs, jusqu'au régne des Grecs dans Antioche, ni depuis la fin des guerres des Machabées jusqu'au régne d'Herode en Judée, sous lequel J.C. est né.Il faut chercher ce nombre dans les Histoires prophanes, ceux qui l'y ont cherché avec le plus de soin, y ont rencontré tant d'incertitude, qu'ils n'ont pû se fixer que par des conjectures. De-là vient la diversité des Chronologies qu'ils ont dressées.

Celles qui passent pour les plus exactes,mettent beaucoup plus de cinq cens ans, entre le tems où la Prophé-

tie a été faite, & la mort de JESUS-CHRÎT, & les 70. Semaines prédites par l'Ange ne font que quatre cens quatre-vingt-dix ans, en les prenant pour des Semaines d'années. Comment donc les accorder avec ces Chronologies? On eſpére qu'en examinant tous les termes de cette Prophétie, on fera venir les Semaines à un point où elles ne ſeront éloignées de ces Chronologies, que d'un nombre d'années aſſés médiocre, pour faire rejetter toute la différence ſur l'incertitude de ces mêmes Chronologies, & ſur le peu d'éclairciſſement qu'on trouve en matiére des tems, dans les Hiſtoires prophanes. Il ſemble qu'on ne propoſe rien là qui ne doive être approuvé & reçu par tout homme ſenſé, qui veut s'inſtruire plûtôt que de contredire. Voici comme on exécute ce projet.

Premiérement on fixe le commencement des Semaines à la premiére année du retour des Juifs en Judée & à Jeruſalem, après leur ſortie de Babylone: c'eſt la ſeconde année du régne de Cyrus dans cette Ville, &

la fin des 70. ans de la captivité. On détermine ce point, parcequ'il est plus naturel de penser que c'est celui que l'Ange a marqué à Daniel. En effet ce Prophéte dit au Chap. 9. ℣. 2. *Ego Daniel intellexi in Libris numerum annorum de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam Prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem septuaginta anni. Et posui faciem meam, & Dominum Deum meum rogare & deprecari in jejunio, sacco & cinere.* Moi Daniel j'ai compris dans les Livres le nombre des années dont le Seigneur a parlé au Prophéte Jeremie, afin que lés soixante-dix ans de la désolation de Jerusalem fussent accomplis. Et je me suis présenté devant le Seigneur mon Dieu pour le prier & le conjurer dans le jeûne, le sac & la cendre. N'est-il pas évident que la priére si fervente de Daniel étoit pour demander à Dieu qu'il eût la bonté d'exécuter ce qu'il avoit fait dire par Jeremie touchant la fin de la captivité de son Peuple.

Daniel ajoûte ℣. 21. que tandis qu'il prioit encore, l'Ange Gabriël lui

apparut, & lui déclara que ses vœux étoient exaucés, & que son Peuple sortiroit de captivité aussitôt que les 70. ans marqués par Jeremie seroient finis. Ces mots du ℣. 23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo*, dés le commencement de vos priéres la parole a été dite. Ces mots font comprendre que Dieu avoit exaucé les vœux de Daniel dés le commencement de sa priére, & avoit resolu de livrer son Peuple au tems qu'il avoit fait prédire. Autrement l'Ange n'auroit point parlé à Daniel du commencement de sa priére. Ensuite l'Ange instruit le Prophéte de ce qui devoit arriver à son Peuple après sa délivrance, comme on le voit dans le reste du ℣. 23. & au commencement du ℣. 24. de la Prophétie. N'est-il donc pas très naturel de penser que les Semaines qu'il marque pour les événemens qu'il prédit, ont commencé immédiatement après que les 70. ans de la captivité ont été fini.

Ils ne le furent qu'à la premiére année du retour des Juifs en Judée, qui a été la seconde année du régne de

Cyrus dans Babylone. Ce Prince donna bien ſon Edit pour la liberté des Juifs, dés la premiére année de ſon régne en Babylone, ainſi qu'il eſt dit dans le Liv. II. des Paralipoménes, Chap. XXXVI. ℣. 22. & dans le I. d'Eſdras, Chap. I. ℣. 1. Mais il n'eſt pas probable que cet Edit ait été porté beaucoup avant la fin de cette premiére année de Cyrus, & il n'a guéres pû être exécuté avant la ſeconde année. Ne falloit-il pas du tems aux Juifs pour ſe préparer à leur Voyage de Babylone en Judée, & ont-ils pû aiſément y arriver avant la ſeconde année du régne de leur Liberateur. Ce n'eſt donc pas ſans une aſſés grande probabilité que l'on fixe le commencement des Semaines à la premiére année de leur retour, & à la ſeconde du régne de Cyrus. De cette ſorte tous les ſens qu'on donne & qu'on peut donner à ces mots du ℣. 25. de la Prophétie, *Ab exitu ſermonis*, depuis la parole dite, tous ces ſens ſe réüniſſent; car ce retour eſt tout à la fois l'accompliſſement de la revélation faite à Jeremie, de la con-

firmation que l'Ange en donna à Daniel, & l'exécution de l'Edit de Cyrus.

Opposera-t'on que cet Edit de Cyrus n'a été que pour le rétablissement du Temple & nullement pour celui de la Ville même, & que l'Ange donne pour époque l'Edit qu'il a permis, & qui n'a été porté que la deuxiéme année du régne d'Artaxercès. On a déja dissipé ce phantôme de difficulté dans cet Ecrit en observant que le Pére Petau lui-même convient, que l'Edit de Cyrus permettoit aux Juifs de rebâtir Jerusalem, de même que le Temple. Pour l'avoüer comme lui, il ne faut que lire cet Edit sans prévention. Le voici tel qu'il est rapporté dans les endroits des Paralipoménes, & d'Esdras qu'on a cités ci-devant.

Hæc dicit Cyrus Rex Persarum : omnia regna terræ dedit mihi Dominus Deus Cœli, & ipse præcepit mihi, ut ædificarem ei domum in Jerusalem quæ est in Judæa. Paralipoménes. Cyrus Roi des Perses dit ceci : le Seigneur Dieu du Ciel m'a donné tous les Ro-

yaumes de la terre, & il m'a lui-même commandé de lui bâtir une Maiſon, ou un Temple à Jéruſalem qui eſt en Judée. *Quis eſt in vobis de univerſo Populo ejus? Sit Deus illius cum ipſo. Aſcendat in Jeruſalem quæ eſt in Judæa, & ædificet domum Domini Dei Iſraël?* dans Eſdras. Quiconque d'entre vous eſt de tout ſon Peuple, que ſon Dieu ſoit avec lui. Qu'il monte à Jeruſalem qui eſt en Judée, & qu'il bâtiſſe la maiſon du Seigneur Dieu d'Iſraël. Peut-on penſer ſérieuſement que Cyrus vouloit que les Juifs retournaſſent dans une Ville qu'il ſçavoit être brûlée, & qu'ils y bâtiſſent un Temple, ſans leur permettre de la rétablir elle-même?

Deuxiémement, que le commencement des Semaines ſoit donc fixé à la premiére année du retour des Juifs à Jeruſalem par l'autorité de Cyrus: c'eſt là le point le plus important pour l'intelligence de la Prophétie; voici comme on continuë l'explication, ℣. 24. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ ſunt*; ſoixante-dix Semaines ſont abregées. On ne traduit pas

les ſoixante-dix Semaines, &c. Cela feroit penſer que l'Ange auroit parlé des Semaines déja connuës à Daniel, & prédites par quelque autre Prophéte, ce qui n'eſt point. L'Ange annonce pour la premiére fois ce nombre de Semaines. Il dit qu'elles ſont abregées, la ſuite montre que cela ſignifie ſeulement qu'elles ſont diviſées, puiſque l'Ange les diviſe en effet, & non pas que le nombre en ſoit diminué : puis qu'effectivement l'Ange ne le diminuë point, marquant 7. puis 62. puis 1. ce qui fait 70. Ce nombre total eſt bien abregé en lui-même par ce partage ; mais il demeure entier dans ſes parties ſéparées, comme on a déja remarqué.

Quelques-uns ont prétendu qu'on ne doit point reconnoître de myſtére dans ce partage, & que c'eſt ſeulement une façon de parler hébraïque. Ils en apportent un exemple tiré de la Prophétie d'Ezéchiel, Chap. XLV. ℣. 12. Sans examiner cet exemple, il n'y a qu'à conſiderer le Texte de la Prophétie, pour comprendre que l'Ange a fait la diviſion des Semaines

pour marquer l'intervalle des tems qui seroit entre chacun des événemens qu'il prédit. Par exemple, il dit, ℣.25. *Usque ad Christum ducem hebdomades septem & hebdomades sexaginta duæ*, jusqu'au CHRIST Chef il y aura sept Semaines & soixante-deux Semaines. N'est-ce pas là une événement assigné à un des termes de la division, sçavoir au bout de soixante-neuf Semaines ? On dira bientôt pourquoi ce nombre est divisé en deux parties 7. & 62.

Le P. Petau & ceux qui suivent son explication, entendent ces mots. *Usque ad Christum ducem*, jusqu'au CHRIST Chef, ils les entendent de la mort de J. C. ou du moins de la Mission qu'il reçut sensiblement de son Pére, lorsqu'il fut baptisé par saint Jean, ou bien dans sa Transfiguration sur le Thabor. Il paroît plus naturel de les entendre de sa Naissance, qui a été assés éclatante par la vocation des Bergers, & des Mages, pour être prédite en particulier dans la Prophétie. En effet à la premiére lecture de ces mots : il y aura soixante-neuf Se-

maines jufqu'au CHRIST Chef, ne conçoit-on pas d'abord que ces Semaines feront jufqu'au tems de ce CHRIST, jufqu'à ce qu'il commence d'être au monde. Ces mots même *Usque ad Chriftum ducem* n'ont-ils pas du rapport avec ceux-ci : *exiet dux*, par lefquels on a déja obfervé que les Docteurs de la Loi reconnurent le lieu où le Meffie naîtroit. Eft-il beaucoup hors de vrai-femblance de penfer que l'Ange faifoit allufion à la Prophétie que ces Docteurs citérent, afin que Daniel à qui elle n'étoit pas inconnuë, comprît le tems auquel le Meffie devoit naître ?

Troifiémement, la divifion des 7. Semaines d'avec les 62. marque très-naturellement le tems auquel Jerufalem & le Temple feroient entiérement rétablis : car l'Ange après avoir defigné foixante-neuf Semaines jufqu'au tems du Meffie, paroît reprendre les fept Semaines en particulier, en ajoûtant tout de fuite, ℣. 25. *Rurfum ædificabitur platea, & muri in anguftia temporum*, les ruës & les murailles feront faites de nouveau dans

la difficulté des tems, ou dans des tems difficiles. Il est d'autant plus vrai que l'Ange reprend ainsi les sept Semaines, pour leur attribuër cet évenément ; qu'il reprend ensuite, ℣. 26. les 62. Semaines pour marquer le tems de la mort du Messie. *Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus*, & après soixante-deux Semaines le CHRIST sera mis à mort.

Ces mots *dans la difficulté des tems* n'annonçoient-ils pas ce qu'on lit au Liv. I. d'Esdras, Chap. IV. ℣. 4. &c. que les ennemis des Juifs & les Officiers des Rois de Babylone firent pour les empêcher de continuer à rebâtir la Ville & le Temple : & ce qu'on lit encore au Liv. II. d'Esdras, Chap. IV. ℣. 17. que les Juifs en rebâtissant les murs de Jerusalem étoient obligés de tenir l'épée d'une main pour se défendre de leurs ennemis, tandis qu'ils travailloient de l'autre main. Ces contradictions prédites par ce mot dans des tems difficiles, ne justifient-elles pas ce qu'on dit que l'Ange a assigné les sept premiéres Semaines pour ces tems fâcheux, mal-

gré leſquels les ruës & les murailles de Jeruſalem ſeroient rétablies.

Ces ſept Semaines font quarante-neuf ans. Or il eſt dit au Liv. II. d'Eſdras, Chap. XIII. ℣. 6. que Nehemie à la trente-deuxiéme année du régne d'Artaxercès retourna vers ce Prince après avoir achevé de fermer de murs Jeruſalem. Cette trente-deuxiéme année de ce régne n'a pû être éloignée du régne de Cyrus d'un intervalle beaucoup plus grand que celui de 49. ans ; puis qu'au Liv. I. d'Eſdras, Chap. IV. ℣. 6. il eſt parlé du régne d'Aſſuérus avant celui d'Artaxercès. On lit encore dans l'Evangile de ſaint Jean, Chap. II ℣. 20. que les Juifs diſoient à JESUS-CHRÎT: *on a été quarante-ſix ans à bâtir ce Temple, & vous en trois jours vous le rebâtirés*. Cela montre du moins que la Tradition parmi les Juifs étoit qu'on avoit mis ce nombre d'années à rebâtir le Temple.

Ce qui eſt dit au Liv. I. d'Eſdras, Chap. VI. ℣. 14. & 15. n'eſt point oppoſé à cette Tradition, quoiqu'on y liſe que la Maiſon de Dieu fut ache-

vée à la ſixiéme année de Darius, c'eſt-à-dire beaucoup moins de quarante ans après Cyrus. On ne peut pas inferer de-là que la Ville ait été faite en ce tems-là, ni même le Temple; car la Maiſon du Seigneur étoit toute différente de la Ville, & le Temple outre l'Edifice particulier, qui avoit ce nom, en contenoit pluſieurs autres, ainſi qu'il eſt dit au Chap. XL. &c. de la Prophétie d'Ezéchiel. Or c'eſt de tous ces autres Edifices qui compoſoient le Temple avec la Maiſon du Seigneur, que les Juifs diſoient qu'on avoit été quarante-ſix ans à les conſtruire. Donc il eſt très-probable, & c'eſt même ce qui eſt de plus naturel à penſer, que l'Ange a diſtingué les ſept Semaines des 62. pour marquer qu'elles ſeroient employées à rétablir la Ville de Jeruſalem & ſon Temple. Peut-on dire que ces ſept Semaines, c'eſt-à-dire quarante-neuf ans, ayent été un eſpace de tems trop grand pour ce rétabliſſement?

Quatriémement, un troiſiéme événement eſt prédit par ces paroles du ℣. 26. de la Prophétie: *Et poſt heb-*

domadas sexaginta duas occidetur Christus, le Christ sera mis à mort après soixante-deux Semaines. Il semble d'abord que cela a dû arriver immédiatement après la soixante-deuxiéme Semaine. Toutesfois en faisant beaucoup d'attention à la maniére dont l'Ange sépare les 62. Semaines de celle qu'il nomme seule, on peut sans témerité penser qu'il a voulu indiquer qu'il y auroit de l'intervalle entre cette Semaine unique, & les 62., qu'elles ne se suivroient point immédiatement, que cet intervalle est le tems de la Vie du Messie, & que sa mort n'a point dû arriver précisément aussitôt que les 62. Semaines auroient été passées. Si l'Ange avoit voulu exprimer le contraire, n'auroit-il pas plûtôt dit ; & à la soixante-troisiéme Semaine le Christ sera tué.

Aussi le P. Petau, & ceux qui le suivent, ne font-ils point de difficulté de renvoyer la mort du Messie au milieu de la Semaine unique, quoique l'Ange n'annonce pour le milieu de cette Semaine unique, que la cessation

des Hosties & des Sacrifices, comme on le voit au ℣.27.de la Prophétie.Ils séparent ainsi de trois ans & demi, qui font le milieu d'une Semaine, la mort du Messie d'avec les 62. Semaines. On ne contredit point leur pensée sur cela, parcequ'il est certain que J. C. a prêché dans la Judée pendant trois ans & demi avant sa mort.

Mais on conclut de leur explication que le mot *après* dans l'endroit en question, ne doit point être pris en rigueur, pour immédiatement après; & qu il signifie seulement que ce qui est prédit, ne se fera point dans le cours des 62. Semaines, & qu'elles seront toutes passées avant que cela arrive. Si l'Ange avoit dit 62. Semaines & une, comme il a dit auparavant sept Semaines & 62. on ne devroit point séparer la Semaine unique d'avec les 62. précédentes, comme on ne doit point séparer les 7. des 62. Mais l'Ange dit que le CHRIST sera tué après soixante-deux Semaines. Ce mot *après* marque-t'il absolument une suite immédiate, comme le fait la conjonction *&* à l'égard des

7. & 62. Semaines? La vérité du mot *après* ne demeure-t'elle pas entiére, dans le ſyſtême du P. Petau, quoiqu'il ſépare de trois ans & demi la mort de J. C. d'avec les 62. Semaines? La même vérité ne ſubſiſtera-t'elle pas auſſi, quoiqu'on éloigne de ces 62. Semaines la mort de J.C. par un plus grand intervalle?

Tout ce qu'importe ſur cela, c'eſt que le nombre des années que l'on donne à cet intervalle, convienne effectivement à J.C. Qu'eſt-ce qui peut mieux lui convenir ſur ce ſujet que le tems de ſa Vie? L'Ange ayant déterminé celui de ſa Naiſſance, ſelon ce qu'on a dit ci-deſſus, & aſſignant ici le tems de ſa mort, n'eſt-il pas naturel de penſer qu'il a ſuppoſé entre ces deux termes le nombre des années de ſa Vie? Cette explication peut paroître un peu forcée. Elle l'eſt certainement bien moins que celles qui font commencer les Semaines long-tems après la Prophétie, comme le fait le P. Petau, ou long-tems avant la Prophétie, comme le fait le P. Hardoüin.

On ne force ici aucun des termes, on en pénétre ſeulement la profondeur, telle qu'il s'en rencontre ordinairement dans ces ſortes d'Oracles, leſquels le plus ſouvent ne ſont entiérement éclaircis que par leur accompliſſement. Or l'accompliſſement de celui-ci fait voir la raiſon pourquoi l'Ange a ſéparé une Semaine de toutes les autres; car il eſt certain que J. C. depuis ſa Naiſſance qui a été aſſés remarquable, ainſi qu'on l'a déja obſervé, a demeuré caché en Egypte, ou à Nazareth, pendant trente ans. L'obſcurité où il s'eſt tenu pendant tout ce tems, eſt vrai-ſemblablement la raiſon pourquoi l'Ange ſaute, pour ainſi dire, à la Semaine de ſa Mort, en la ſéparant du point auquel il marque ſa Naiſſance.

Cinquiémement, ſuivant toute cette explication, voici quel eſt l'arrangement & la ſupputation des années prédites par la Prophétie. Depuis la premiére année du retour des Juifs en Judée, y compris cette année elle-même toute entiére, comptés quarante-neuf ans juſqu'à l'entier réta-

bliſſement du Temple, des places publiques, des ruës & des murailles de Jeruſalem, ce ſont les ſept premiéres Semaines accomplies. Comptés de-là les 62. Semaines qui font quatre-cens trente-quatre ans juſqu'à la Naiſſance de J. C. ajoûtés à ces deux nombres trente-trois ans & ſix mois de ſa Vie, vous trouverés cinq cens ſeize ans ſix mois, depuis le retour des Juifs juſqu'à la mort du Sauveur : ajoûtés encore les trois ans ſix mois qui reſtent de la Semaine unique, vous trouverés cinq cens vingt-ans.

C'eſt pendant ces derniers trois ans & demi que J, C. comme il eſt dit au ℣. 27. de la Prophétie, a confirmé l'alliance avec pluſieurs par la deſcente du ſaint Eſprit ſur les Apôtres, & par leur prédication, qui cinquante jours ſeulement après ſa mort perſuada la vérité de ſa Reſurrection & de ſa Divinité à trois mille Juifs, & enſuite à un très-grand nombre d'autres de cette Nation & de tous les Peuples de la terre. L'Hoſtie manqua alors avec le Sacrifice, comme il eſt encore dit au même Verſet. Car les

Sacrifices & les cérémonies de l'ancienne Loi perdirent deſſors toute leur vertu, & ceſſérent en effet aſſés peu d'années enſuite. Elles n'ont point été rétablies depuis plus de dix-ſept ſiécles, & de ſaintes qu'elles étoient auparavant, elles ſont devenuës ſuperſtitieuſes & criminelles.

Quant à ce qui eſt ajoûté dans le même Verſet. *Et erit in Templo abominatio deſolationis : & uſque ad conſummationem & finem perſeverabit deſolatio.* L'abomination de la déſolation ſera dans le Temple, & la déſolation continuera juſqu'à la conſommation & à la fin des ſiécles. Il ſuffit pour la vérité de la prédiction que ce terrible événement ait commencé dans les trois ans & demi qui reſtent de la Semaine unique. On conçoit aiſément qu'il n'a pas dû s'accomplir entiérement dans un ſi court eſpace de tems. Or il eſt certain qu'il a commencé auſſitôt après la Mort & la Reſurrection de J. C. N'y auroit-il que la violence avec laquelle les Juifs opiniâtres perſécutérent deſlors ceux de leurs fréres qui crurent

en lui, violence qui se changea bientôt dans une cruelle division entre eux, puis dans une révolte ouverte contre les Romains.

Ceux-ci exécutérent alors ce qui avoit été prédit au ℣. 26. de la Prophétie. *Et civitatem & Sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo*, un Peuple avec un Chef qui viendra, détruira la Ville & le Sanctuaire. N'est-ce pas ce que les Romains ont fait sous la conduite de Tite leur Chef, & leur Général. *Et finis ejus vastitas, & post finem belli statuta desolatio*, la ruine entiére en sera la fin, de la Ville & du Sanctuaire, & après la guerre finie la désolation resoluë arrivera. N'est-elle pas arrivée quand Tite eut pris Jerusalem ? son armée saccagea tout le païs des Juifs, les fit périr par le fer & par le feu, chargea de chaînes ceux de ce Peuple qui échappérent au carnage, ou les dissipa, & les obligea d'être vagabonds par toute la terre, comme ils le sont encore à présent.

Tout cela s'est fait en quarante ans depuis la mort de J. C. Cet af-

freux événement eſt appellé *abomination de déſolation*, ſoit pour l'horreur qu'il cauſa & que cauſe encore la ſeule deſcription qui en eſt faite dans l'Hiſtoire, ſoit pour les excès & les crimes juſques-là inoüis dont il fut accompagné; mais ſur-tout pour le crime abominable dont il a été la punition, ſçavoir la mort de J. C. vrai Fils de Dieu, ainſi qu'on l'a déja remarqué. L'Ange avoit annoncé les commencemens de cette déſolation pour la fin de la Semaine unique qu'il a marquée, & il en prédit la durée en diſant qu'elle *continuera juſqu'à la conſommation & à la fin.* Les dix-ſept ſiécles, & plus qu'elle dure, montrent, ainſi qu'on l'a déja obſervé, qu'elle n'àura point d'autre terme que la fin des ſiécles, & du monde. Hélas elle finira moins alors, qu'elle ne ſe changera pour les Juifs endurcis dans une déſolation encore plus terrible, ſçavoir les ſupplices éternels. Voila l'explication de tous les Articles de la Prophétie de Daniel, qu'on a cru devoir propoſer.

Voyons ce qu'on peut y trouver de difficultés.

La plus grande & même l'unique qu'il semble qu'on puisse lui opposer, est qu'elle différe trop des Chronologies, dans le nombre des années qu'elle met entre le retour des Juifs, & la Naissance ou la Mort de J. C. Par exemple, le P. Hardoüin dans sa Chronologie sur l'ancien Testament, Edition de Paris, p. 133. place à l'an deux cens vingt-trois de la fondation de Rome, la seconde année de Cyrus dans Babylone, à laquelle cette explication fixe le commencement des Semaines, & la premiére année du retour des Juifs. Le même Pére met la Naissance de Jesus-Chrît à l'an sept cens cinquante-deux de la même fondation. La différence entre ces deux nombres est de cinq cens vingt-neuf ans. Ajoûtés à ce nombre les trente-trois années de la Vie de J. C. que cette explication veut qu'on y joigne, vous trouverés cinq cens soixante-deux ans depuis le retour des Juifs jusqu'à la Mort de J. C. Or

l'explication proposée n'a outre ces deux termes que cinq cens seize ans & demi ; n'est-ce pas un mécompte qui doit la faire rejetter ?

De même le P. Petau Liv. XIII. sur la Doctrine des tems, p. 360. fixe le retour des Juifs à l'an du monde trois mille quatre cens quarante-sept, & deux cens dix-sept la fondation de Rome. Ce Pére p. 666. place la Mort de J. C. à l'an du monde quatre mille quatorze, & de la fondation de Rome sept cens quatre-vingt quatre. La différence des années du monde est de cinq cens soixante-sept ans. La différence des années de la fondation de Rome est la même.

Elle se trouve encore dans le compte que ce P. fait par les Olympiades, car entre la quatriéme année de la soixantiéme Olympiade, où il met la seconde année de Cyrus, & la troisiéme année de la deux cens deuxiéme Olympiade, où il place la Mort de J. C. il y a 567. ans. *

* Il n'y a que quatre ans d'une Olympiade à l'autre : il faut ôter un an de la derniére, reste 567.

La Chronologie du P. Sallien eſt à peu près ſemblable pour l'intervalle entre la ſeconde année de Cyrus, & la Mort de J. C. quoiqu'elle différe de celle du P. Petau, dans le nombre des années du monde, ayant trois mille cinq cens dix-huit pour la ſeconde année de Cyrus, & quatre mille quatre-vingt-ſix pour la Mort de J. C. Elle différe encore de celle du P. Petau dans le nombre des Olympiades, mettant la ſeconde année de Cyrus à la premiére année de la ſoixante-uniéme Olympiade, & la mort de J. C. à la quatriéme année de la cent quatre-vingt quatorziéme Olympiade. Mais ces Péres s'accordent ſur les années de la fondation de Rome.

La diverſité qui eſt entre-eux ne fait rien à la queſtion préſente, puiſqu'ils conviennent aſſés ſur l'intervalle entre la ſeconde année de Cyrus, ou le retour des Juifs, & la Mort de J. C. L'explication propoſée qui entre ces deux termes n'a que cinq cens ſeize ans, eſt donc très-éloignée de ces Chronologies, leſquelles entre ces

deux mêmes points ont cinq cens ſoixante & ſept ans, ſelon le P. Petau, ou cinq cens ſoixante-huit ſelon le P. Sallien, ou du moins cinq cens ſoixante-deux ans, ſelon le P. Hardoüin. Ces Chronologies paſſent pourtant pour les plus exactes. L'explication propoſée a donc un mécompte de cinquante-un ans ſelon le P. Petau, de cinquante-deux ans ſelon le P. Sallien, ou du moins de quarante-ſix ans ſelon le P. Hardoüin. Peut-on la recevoir avec un pareil mécompte ? Il faut tâcher de répondre à cette difficulté.

La diverſité qui eſt entre les Chronologies qu'on oppoſe, peut d'abord prouver leur incertitude. Outre cela il y a environ douze ans à ôter du nombre des années qu'elles mettent entre le retour des Juifs, & la Mort de J. C. car elles font commencer les 70. années de la captivité environ douze ans plûtôt qu'il ne faut, & par conſéquent elles en retardent la fin du même eſpace de tems; les 70. ans devant être complets. Elles retardent de même d'autant la ſeconde

année de Cyrus dans Babylone, puisque à la premiére année de son régne en cette Ville, il donna son Edit pour la liberté des Juifs. Voici la preuve de ce qu'on avance ici.

Les Chronologies en question font commencer les 70. ans de la captivité au tems auquel Jechonias ou Joakim fut mené captif à Babylone, & il paroît qu'il ne faut les compter que depuis la destruction du Temple & de la Ville de Jerusalem, c'est-à-dire douze ans plus tard que ne le font ces Chronologies, & par conséquent il faut reculer d'autant la fin de la captivité. En effet depuis la détention de Jechonias, son Successeur Sedecias a régné onze ans, comme il est dit au Liv. IV. des Rois, Chap. XXIV. ℣. 18. ajoûtés l'année où la Ville fut prise, & détruite, cela fera douze ans, qu'on peut déduire des quarante-six ans que le P. Hardoüin met de plus que l'explication proposée pour l'intervalle entre la fin de la captivité, & la mort de J. C. Il restera trente-quatre ans; & de même des cinquante-un an du Pére Petau, il restera

trente-neuf ans De même encore des cinquante-deux ans du Pére Sallien, il restera quarante ans.

Cette déduction est fondée sur la maniére dont Daniel parle Chap. IX. ℣. 2. *Ego Daniel intellexi in Libris numerum annorum de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam Prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem Septuaginta anni*, moi Daniel j'ai reconnu dans le Livre le nombre des années dont le Seigneur a parlé au Prophéte Jeremie, afin que les soixante-dix ans de la désolation de Jerusalem fussent accomplis. Or peut-on dire que cette Ville a été désolée pendant les onze ans que Sedecias y régna après Jechonias ? Elle avoit encore son Temple, ses Sacrifices, ses Magistrats, & son Roi, qui se crut même assés puissant pour se révolter contre Nabuchodonosor, qui lui avoit généreusement laissé la Couronne. C'est ce qu'on voit au Liv. IV. des Rois, Chap. XXIV. ℣. 20. & c'est ce qui attira sur Sedecias, sur sa Ville Capitale, sur tout son Païs, & sur tout son Peuple, la ruine & la

désolation entiére que Jeremie lui avoit souvent prédite, & qu'il a depuis décrite dans ses Lamentations.

Il est vrai que Jeremie, Chapitre XXIX. ℣. 10. en écrivant aux Juifs captifs à Babylone, qui y avoient été menés avec Jechonias, leur dit que la captivité durera 70. ans. C'est ce qui a donné aux Auteurs des Chronologies citées, le sujet de compter ces 70. ans, depuis que ces captifs avoient été conduits à Babylone, plûtôt que depuis la désolation de Jerusalem. Mais n'est-il pas évident que Daniel a mieux entendu qu'eux le sens de Jeremie? C'est pourtant Daniel qui déclare qu'il a découvert que selon la parole du Seigneur dite à Jeremie, la désolation de Jerusalem ne finiroit qu'après que septante ans seroient accomplis. Donc c'est de cette désolation qu'il faut compter les 70. ans, & non pas de plus haut.

Il est vrai encore que la Lettre de Jeremie fut portée aux captifs de Babylone pendant le régne de Sedecias, ainsi qu'on le voit au même Chap. XXIX. ℣. 1. & 3. Suit-il de-là que

le Prophéte n'y parle que de la durée de la captivité de ceux à qui il écrivoit ? Daniel s'eſt-il trompé en l'expliquant de la déſòlation de Jeruſalem ? Veut-on même dire qu'il y eut alors une véritable captivité de la Nation ou une véritable *tranſmigration*, c'eſt le ſeul terme dont Jeremie ſe ſert dans l'endroit cité ci-devant ? La Nation étoit toûjours floriſſante dans ſon propre Païs ; les 70. ans de ſa captivité, ou tranſmigration, ne doivent donc être comptés que depuis qu'elle a été toute entiére enlevée de ſon Païs, & reduite en ſervitude.

Que cela ſoit ainſi, dira-t'on ; les trente-ſix, trente-neuf, ou quarante ans de mécompte que l'on reconnoît, ne ſuffiſent-ils pas pour rejetter l'explication où il ſe trouve ? Ce ſeroit certainement beaucoup plus qu'il ne faudroit, ſi les Chronologies qui font voir ce mécompte, étoient d'ailleurs bien certaines. Mais leurs Auteurs eux-mêmes conviennent qu'il eſt très-difficile de déterminer le tems du régne de chacun des Rois de Perſe & de Syrie, ſur lequel leurs Chronolo-

gies ſont établies. On le voit aſſés par la diverſité des opinions ſur cela. Scaliger a prétendu corriger ceux qui l'ont précedé : le P. Petau a voulu corriger Scaliger. Le P. Hardoüin a pris une autre route. Le ſeul embarras que les deux derniers ont eû à concilier les Chronologies prophanes avec les 70. Semaines de Daniel, leur a fait choiſir les deux explications qu'on a examinées.

Il s'agit de juger entre-elles, & la troiſiéme explication, eſt de voir lequel vaut mieux ou de préférer celle-ci avec ſon mécompte par rapport aux Chronologies dreſſées ſur les Hiſtoires prophanes : ou ſuivre les autres explications, malgré la violence qu'elles paroiſſent faire à la Prophétie, en ſuppoſant qu'elle annonce un tems qui a commencé environ quatre-vingts ans après elle, comme on a montré que le fait l'explication du P. Petau, ou ſoixante quinze ans avant elle, ainſi qu'on a auſſi fait voir que le fait l'explication du Pére Hardoüin.

Vaut-il mieux croire avec ces Au-

teurs que l'Ange a annoncé à Daniel des Semaines qui avoient un commencement si éloigné, ou avant, ou après le tems où il lui parloit, que de rejetter le mécompte en question sur le peu de certitude des Chronologies tirées des Histoires prophanes; incertitude qui vient de l'obscurité de ces Histoires sur le tems des faits qui y sont rapportés.

Quatriéme Explication.

Si on veut absolument que les 70 Semaines s'accordent avec les Chronologies prophanes, il n'y a qu'à fixer le commencement des Semaines à la quarantiéme année après le retour des Juifs de la captivité, puisque selon la derniére explication, c'est le plus grand éloignement qu'elle ait de ces Chronologies.

On pourroit fonder cette Epoque sur ce que Daniel Chapitre IX. ℣. 2. dit qu'en lisant les Livres, il a compris le nombre des années dont le Seigneur avoit parlé à Jeremie, afin que la désolation de Jerusalem cessât. Or

il eſt certain que depuis le retour des Juifs, cette Ville fût bien encore quarante années dans une eſpéce de déſolation, par la difficulté des tems, ſçavoir l'oppoſition des ennemis des Juifs, & des Officiers des Rois de Babylone, qui les empêchoient de rebâtir leur Temple, leurs murailles & leurs maiſons, comme on le voit dans les endroits des Livres d'Eſdras qu'on a déja cités.

En ſuppoſant cette Epoque, voici le ſens que l'on doit donner au diſcours de l'Ange à Daniel. Vos vœux ſont exaucés touchant la déſolation de Jeruſalem qui vous afflige : cette déſolation ceſſera, on rétablira le Temple & la Ville malgré la difficulté des tems : & parceque vous êtes un homme de deſirs, je ſuis venu vous inſtruire de ce qui arrivera enſuite à vôtre Peuple, & à vôtre ſainte Cité, immédiatement après qu'elle aura été aſſés bien rebâtie, & repeuplée, pour ne plus être dans la déſolation. Comptés donc depuis ce tems là ſoixante-dix Semaines, qui ſeront diviſées, &c. L'explication précédente demeurera

la même pour le reste de la Prophétie.

Deux choses s'opposent à cette Epoque ; premiérement on ajoûte quarante ans aux soixante-dix ans que Daniel, Chap. IX. ℣. 2. dit devoir être tout le tems de la désolation de Jerusalem. Secondement la division des sept Semaines d'avec les 62. ne sera point expliquée. On pourroit répondre premiérement, quoique la plus grande désolation de Jerusalem par la captivité, & l'exil de tous ses Habitans, n'ait dû être que de 70. ans, l'Ange néanmoins fit comprendre à Daniel que toute la désolation de cette Ville ne cesseroit entiérement que quarante ans après le retour de la captivité, parcequ'on auroit beaucoup de difficulté à la rétablir. En effet l'Ange, ℣. 25. de la Prophétie, parle de cette difficulté.

Secondement, quant à la distinction des sept Semaines d'avec les 62. bien qu'on ne puisse maintenant en donner la raison, il y en a pourtant une que l'Ange aura fait connoître à Daniel. On pourroit conjecturer qu'il

lui marquoit le tems où commenceroit la puissance des Grecs, selon la vision qu'il lui avoit auparavant expliquée, & qui est rapportée au Ch. 8. de Daniel, ℣. 21. En effet les 49. ans qui sont les sept Semaines, ajoûtés aux 40. ans qu'on suppose depuis le retour des Juifs, font quatre-vingt-neuf ans, qui approchent fort du tems où Philippe de Macédoine, Pére d'Aléxandre le Grand, commença à établir son Régne, que son fils a depuis si fort étendu.

Voila à peu près comme l'on pouvoit lever les deux principales difficultés, qui se rencontrent dans l'explication qui fixeroit le commencement des septante Semaines, à la quarantiéme année du retour des Juifs en leur Païs, afin de concilier ces Semaines avec les Chronologies prophanes: toutesfois il semble qu'on doit peu s'assujettir à ces Chronologies, puisqu'elles sont très-incertaines. Celle qui est prouvée par l'accomplissement d'une Prophétie aussi importante que celle dont il s'agit ici, paroît incomparablement préférable

à toutes les autres. Le plus que l'on puisse raisonnablement demander, est que l'explication de cette Prophétie, ne s'éloigne pas des Chronologies ordinaires d'un nombre d'années qui soit hors de vrai-semblance. Or est-il hors de vrai-semblance que les Chronologies de plus de cinq cens ans dressées par de seules conjectures, sur les Histoires prophanes, se mécomptent d'environ quarante ans au plus. Au contraire n'est-il pas impossible que l'Ange se soit trompé dans le nombre des années qu'il a indiquées par celui des Semaines, qu'il a annoncées.

Il seroit très-avantageux que les explications de cette Prophétie faites par les anciens Auteurs ecclésiastiques, fussent telles qu'on n'eût pas besoin d'en chercher d'autre. Celles que saint Jeremie rapporte dans son Commentaire sur le Chap. IX. de Daniel, convainquent de l'incertitude des Chronologies : il est surprenant combien ces explications en sont éloignées, & combien elles différent entre-elles. La seule lecture de l'en-

droit cité de ſaint Jerôme le fait voir, ſans qu'il ſoit néceſſaire de le montrer ici plus en détail, & plus au long. On va propoſer encore une autre explication qui n'aura aucune des précédentes difficultés, ſi on juge qu'elle doive être reçûë toute hardie qu'elle peut paroître.

Cinquiéme Explication.

Afin d'éviter tout l'embarras que cauſe la ſupputation des tems marqués dans la Prophétie, ne pourroit-on pas dire que l'Ange a mis un nombre certain de Semaines pour un incertain, ou aſſigné un tems déterminé pour un indéterminé ; & qu'en diviſant les Semaines, il a ſeulement voulu faire comprendre la diſtance qu'il y auroit entre chacun des événemens qu'il prédit, c'eſt-à-dire, qu'ils ſeroient auſſi éloignés les uns des autres que 7. eſt éloigné de 1. par 62. qu'il met entre ces deux nombres ?

Suivant cette idée, il ne s'agira plus de trouver un compte précis

d'années entre ces événemens. On le fera tel qu'il ſera plus conforme aux meilleures Chronologies, & aux Epoques indiquées dans l'Ecriture.

Les grandes difficultés que l'on a vûës dans les autres explications pour la ſupputation des années, ſemblent des raiſons aſſés fortes pour ne s'y point aſſujettir, comme ſaint Jerôme dit que ſaint Clement d'Aléxandrie ne s'eſt pas cru obligé de s'y aſtraindre. Prenant donc les 70. Semaines pour un tems indéterminé, & ſeulement proportionnel, on n'aura plus d'embarras du côté de la Chronologie, telle qu'on peut la dreſſer ſur les faſtes des Conſuls Romains, ſur les Olympiades, ſur les Eclipſes, & ſur les Epoques indiquées dans l'Ecriture ſainte.

On n'aura qu'à commencer le compte à la quinziéme année de l'Empire de Tybere, à laquelle ſaint Luc, Chap. III. ℣. 1. dit que ſaint Jean parut le long du Jourdain : c'eſt là une Epoque ſûre, & remonter enſuite par les Faſtes conſulaires, par les Olympiades, & les autres Epoques,

juſqu'au retour des Juifs en Judée, ou la ſeconde année du régne de Cyrus dans Babylone, en comprenant les trente années que le même Evangeliſte, Chap. III. ℣. 23. dit que JESUS-CHRÎT avoit à peu près lorſqu'il reçut le Baptême de ſaint Jean, & en reſervant les trois années de ſa Prédication ; par ce moyen on découvrira le nombre des années que l'Ange a marquées, ſans les avoir abſolument déterminées.

Comment peut-on dire qu'il ne les a pas abſolument déterminées, puiſqu'il annonce poſitivement ſeptante Semaines, & qu'il les diviſe en ſept, puis ſoixante-deux, puis une. On ne nie point cette eſpéce de détermination, on dit ſeulement qu'elle n'aſſigne qu'une proportion de tems, & non pas un nombre précis d'années.

L'Ange, à l'occaſion du nombre précis d'années que Daniel avoit dans l'eſprit lorſqu'il parla à ce Prophéte, ſçavoir les ſeptante ans de la captivité, ſe ſert du même nombre de Semaines, uniquement pour lui faire

comprendre que le tems qu'il lui annonçoit, seroit à proportion, comme les années sont aux simples Semaines, c'est-à-dire, qu'il seroit beaucoup plus long que les septante ans de captivité ; & il divise les Semaines uniquement aussi pour indiquer la distance très-inégale qu'il y auroit entre les événemens qu'il alloit prédire.

Nous avons un exemple de nombre déterminé pour un nombre indéterminé, dans la réponse que J. C. fit à saint Pierre, qui lui demandoit si ce n'étoit pas assés qu'il pardonnât jusqu'à sept fois à son frére qui l'auroit offensé. Le Sauveur en saint Matthieu, Chap. XVIII. Verset 22. lui répondit : *Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies.* Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois. Il est évident que ce dernier nombre déterminé, est pour un indéterminé, & signifie très-souvent, ou même toûjours, comme les saints Péres l'expliquent. Cet exemple paroît avoir un rapport très-juste avec la Prophétie

que l'on explique ; quoiqu'il ſoit en matiére différente. En effet ſoixante-dix fois ſept fois eſt le même nombre que celui des 70. Semaines : & J. C. ſemble n'avoir pris un nombre déterminé qu'à l'occaſion de celui que ſaint Pierre lui propoſoit, comme on vient de dire que l'Ange l'a fait à l'occaſion du nombre que Daniel avoit dans l'eſprit.

Cette derniére explication eſt certainement la moins chargée de difficultés, elle peut paroître hardie ; mais les grands embarras qui ſe trouvent dans les autres, obligent en quelque ſorte à la prendre pour la ſeule véritable. Elle n'a du moins rien de contraire à la Religion ; elle détruit plûtôt tout ce que les Juifs & les autres ennemis du Chriſtianiſme peuvent oppoſer, & ont juſques ici oppoſé du mécompte des années dans l'accompliſſement de la Prophétie. Il n'y a qu'à leur répondre. L'Ange n'a point déterminé un nombre précis d'années, il n'a marqué qu'une proportion de tems : l'accompliſſement évident des événemens qu'il a prédits,

détermine assés le nombre des années, puisque par l'Evangile & par les autres Histoires les plus seures, on peut connoître le tems précis auquel ces événemens sont arrivés. Ce nombre déterminé pour un indéterminé, est même un caractére propre d'un Oracle & d'une Prophétie qui ne s'éclaircit bien ordinairement que par son accomplissement.

Quelqu'un souhaitteroit peut-être que l'on ajoûtât ici une supputation des années suivant le systême de cette derniére explication. Pour faire & prouver solidement cette supputation que l'on feroit, il faudroit un écrit incomparablement plus long que celui-ci. D'ailleurs avant d'entreprendre ce travail, il seroit à propos d'avoir décidé sur la validité de cette explication. On n'a garde de rien décider sur elle, ni sur les autres. On aime mieux imiter S. Jerôme, qui, comme on l'a déja dit, après avoir rapporté les différentes explications que l'on avoit faites jusqu'à lui, de cette Prophétie de Daniel, déclare qu'il permet à chacun de ses Lecteurs de s'ar-

rêter à celle qui lui paroîtra plus conforme à la vérité.

ARTICLE XLVIII.

STATO MILITARE DELL' Imperio Ottommanno, &c. *L'Etat militaire de l'Empire Ottoman, ses progrès & sa décadence. Par M. le Comte* de Marsigli, *de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de Montpellier, de la Société Royale de Londres; & Fondateur de l'Institut de Boulogne. Ouvrage enrichi de Planches, en Taille-douce. Premiére & seconde Partie. A* la Haye, *chés Pierre* Gosse *& Jean* Neaulme, *Pierre* de Hondt; *Adrien* Moetjens, *A* Amsterdam, *chés Herm.* Uytwerf, *Franç.* Changuion. 1732. *In folio. Textes Italien & François, imprimés en deux colonnes, pp.* 335.

L'Illustre Auteur avoit été élevé dés son enfance dans ces effrayantes idées de la puissance militaire des Turcs, qu'en donnent les Histoires. Plus capable de réflexion, il se défia

 de

de ses lectures, malgré l'uniformité des sentimens, & il en conçut le généreux dessein de s'instruire & juger par lui-même. Ce fut le motif du Voyage qu'il entreprit à l'âge de vingt ans, & des recherches qu'il fit à Constantinople, où il suivit le Senateur *Ciurani*, Baile de la République de Venise à la Porte. Dans son projet, il avoit tout à craindre d'une Nation aussi soupçonneuse. Comme il n'épargnoit cependant ni soins, ni dépenses ; ses bonnes maniéres & ses liberalités dissipérent les ombrages ; il fut même assés heureux pour avoir bientôt en sa disposition, quoiqu'à grands frais, ce qu'on appelle le *Canon-Namè*, ou le Recüeil de tout ce qui concerne la Milice turque, avec l'état des revenus de l'Empire. Mais quelque avantage qu'il en tirât, il y trouvoit beaucoup de réglemens, & peu de pratique. Avide des connoissances qui le missent au fait de la qualité des Troupes, du détail des Exercices militaires ; il profita de la guerre que le Grand-Visir *Kara-Mustapha* alloit porter en Hongrie. Il

quitta Constantinople, & vint se mettre au service de l'Empereur *Leopold*. Peut-être qu'une disgrace n'arriva jamais plus à propos que la sienne, pour le conduire à son but. Il fut fait esclave par les Tartares, dés la premiére Campagne, & vendu à *Achmet*, Bacha de *Temisvvar*, puis à d'autres Maîtres, sous lesquels il ne manqua ni d'occasions de satisfaire son inclination, sur-tout au Siége de Vienne, ni de facilités pour suivre & examiner toutes choses à loisir. Ayant recouvré sa liberté, il reprit ses emplois dans l'Armée impériale, & il les conserva jusqu'à la Paix de *Carlovvitz*, à laquelle même il servit utilement l'Empereur par les lumiéres qu'il avoit acquises; & qui après la la Paix le firent établir Commissaire général pour le réglement des limites.

Cette diversité de situations, bonnes & mauvaises, par rapport aux Turcs, lui a fourni de quoi s'expliquer sçavamment, & sûrement, dans une matiére, que l'on pent dire qu'il a étudiée, & approfondie toute sa

vie. Des deux parties de l'Ouvrage, la premiére a pour objet principal le *Canon-Namè* ; & la ſeconde les Opérations militaires, où l'Auteur a eû part, comme témoin, ou comme ennemi. Sur ſon expoſé, & ſur les remarques, qui lui ſont particuliéres, il en faut bien rabattre de ce qu'on penſe communément des forces Ottomanes. Il ſe flatte de montrer avec évidence qu'elles ſont la foibleſſe même ; *Quanto ſien deboli e fiacche* : & il n'omet rien pour en perſuader les Cours de l'Europe, à qui il importe le plus d'eſtimer au juſte, ce que c'eſt qu'une affaire à démêler avec les Turcs par la voye des armes.

Le ſeul nom de Turc eſt depuis long-tems une expreſſion très-équivoque. Loin d'entendre ſous ce nom une Nation deſcenduë des Tartares-Turcomans, qui l'ont établie ; on ne doit plus ſe repréſenter qu'une confuſion de Siriaques, d'Armeniens, de Grecs, d'Illyriens, de Polonois, de Ruſſiens, de Colches, de Juifs, d'Allemans ; & autres Européens &

Asiatiques, transplantés & incorporés avec les véritables Turcs, dont le sang coule à peine dans quelques petites veines de ce formidable Colosse.

Le terrain qu'ils occupent, à tître de Souverains, paroît immense : mais leur domination n'en est pas plus solide. A considerer les différentes circonstances, où se trouvent ces Provinces, on reconnoîtra que la sujettion des unes revient à une indépendance réelle ; que la stérilité des autres les rend inutiles à l'Empire ; qu'il y en a qui lui sont à charge par les dépenses qu'elles exigent pour la conservation des Habitans, ou pour la sûreté du commerce, & qu'il y en a très-peu qui ne contribuent pas à l'épuiser, ou du moins à l'énerver, plûtôt qu'à le soûtenir, & à l'affermir. L'Auteur en produit les preuves, qui seront sensibles à quiconque portera quelques coups d'œil sur la Carte ; & remplit par là avec avantage les quatre premiers Chapitres de ses Observations préliminaires. Les deux suivans ne sont encore qu'une

courte digreſſion , mais ſage & curieuſe , ſur le gouvernement des Turcs , pris en général , ſur leurs loix , ſur les diverſes langues , & les diverſes Religions , qui ſont en Turquie. L'Article même des Religions n'eſt pas ſi peu lié avec l'Etat militaire, qu'on le pourroit préſumer : puiſque dans le beſoin de lever par-tout des ſoldats,il n'eſt pas indifférent aux Turcs , pour la vivacité , non plus que pour le ſuccès du ſervice , qui ils ont à commander : des Chrétiens ou des Muſulmans.

Il eſt traité au Chapitre V I. de l'autorité du Sultan, du Viſir , & des Bachas ; & au V I I. du naturel des Turcs. Tout annonce au dehors la grandeur prétenduë , & la félicité apparente du Sultan. On n'oſe le regarder en face ; on baiſe la terre devant lui ; on court à bride abatuë pour éviter ſa rencontre : on lui prodigue les révérences , les priéres & les acclamations. Aſſujetti malgré cela à ſa propre garde , qui eſt la Milice *Capiculy* , il en dépend pour ſa liberté & pour ſes jours ; non par l'ef-

ſet d'une émeute, ou d'une violence paſſagére ; mais en vertu des Loix, & par le pouvoir qu'elles donnent à ce Corps, principalement s'il a l'adreſſe de s'unir à l'*Ulama*, qui eſt le Corps des Juges. Il en eſt de même à proportion de tous les Grands de l'Etat. Le Viſir doit ordinairement beaucoup plus à ſon habileté, qu'à ſa charge. Point de Bacha, que ſon Divan, ou les Anciens de ſon département ne tiennent en eſclavage. Leurs dignités & leurs vies ſont toûjours en danger ſur une ſimple Requête. Voila au vrai, à quoi ſe réduit le Deſpotiſme ſi décrié de l'Empire Ottoman. C'eſt toucher de bien près à la pure Démocratie.

Pour le naturel qui caractériſe la Nation ; après quelques particularités ſur la nourriture, qui eſt ordinairement de ris, de froment mondé, de légumes, de miel, de fruits, d'épiceries, mais nourriture legére, & reguliérement diviſée en quatre repas ; l'Auteur nous dépeint les Turcs indolens, mous, oiſifs, ſur-tout les Aſiatiques, n'agiſſant que par néceſſité, ſi éloignés de la moindre fati-

gue, qu'on s'étonnoit que le Grand Visir *Kiuperly* se promenât quelques heures dans une cour, pour réver à ses affaires. La Chasse est presque aussi rare parmi eux que la promenade. Montent-ils à cheval ? ils se rasseoient le plûtôt qu'ils peuvent. S'ils sont obligés de marcher à pied, comme dans l'Infanterie, ils ne manquent pas non plus de faire alte, dés qu'ils sont à portée de se reposer. Ils ont, lorsqu'ils sont jeunes, quelques exercices, tels que la lutte & le dard, qui peuvent leur donner de l'agilité & de la dexterité ; mais ils ne s'y appliquent que par forme de jeu, & reviennent bien vîte à leurs coussins qu'ils disposent en quantité de la maniére la plus propre à entretenir leur paresse. Sans leur sobrieté, les travaux de la guerre ne leur seroient pas supportables.

Croiroit-on avec cela, qu'ils aiment l'étude, & qu'ils s'en occupent ? L'Auteur sur ce point se récrie contre nos préjugés. Il parle de Constantinople & des autres grandes Villes, comme étant remplies de personnes

instruites dans le Mahometisme ; qui sçavent au moins les trois langues, le Turc, le Persan & l'Arabe : esprits cultivés en plus d'un genre de littérature ; Poëtes délicats ; Historiens polis ; mais d'une exactitude scrupuleuse, & par là un peu ennuyeux ; Dialecticiens subtils ; Moralistes profonds, Géométres, Astronomes, Géographes, & par dessus tout grands Alchymistes ; ce qu'il a été en état de prouver par un Catalogue de plus de quatre-vingt six mille Écrivains du dernier siécle, recüeillis dans sa Bibliotéque de Bologne, & dont il a fourni copie pour celle du Vatican. Si les Turcs n'impriment pas : ce n'est pas, dit-il, qu'il ne leur soit libre de le faire : leur motif est de ne pas empêcher une multitude innombrable de Copistes de gagner leur vie. On en comptoit quatre-vingt dix mille pendant son séjour à Constantinople. Il observe que l'on n'a plus qu'en traductions Arabes, faites du tems de Mahomet, quantité de Textes grecs concernant la Religion, dont les Originaux ont été brûlés : mais

qu'il y faut du choix à cauſe de l'infidelité des Traducteurs, qui en ont rapporté une grande partie aux préceptes de l'Alcoran. Cela ſignifie, qu'on aura beau vanter ces Manuſcrits : il ſera difficile, que l'on en ſoit aſſés ſûr, pour en recüeillir jamais rien de déciſif. Une autre ſorte d'étude, qui apparemment ne nous ſurprendra pas moins; c'eſt que nul Gouvernement au monde n'eſt plus appliqué, ni plus ponctuel que le Gouvernement turc, pour conſerver des Regiſtres exacts, en tout ce qui regarde les Traités avec les Puiſſances étrangéres, le Domaine, le Cérémonial, l'expédition des ordres, celle des Arrêts, & des Officiers en ſervice, & ſpécialement les Finances.

Au reſte, bien en prend à la délicateſſe de nos Sçavans, que les Turcs ne s'aviſent pas de concourir avec nous pour l'érudition. Ils ſe moquent de tous les autres Peuples, & n'en voyent point ſur la Terre qui ne doivent plier devant eux. Comment tenir contre un tel orgüeil, dans le tranquille & modeſte Empire des beaux

Arts ? Ces ſentimens ſur-tout les poſſédent, dés qu'ils ont le moindre avantage. Une diſgrace au contraire, une humiliation, s'ils ne peuvent la déſavoüer, les conſterne & les abbat. Mais ils l'ont bientôt oubliée à la premiére lueur d'une fortune favorable; ils s'enflent & s'enyvrent alors avec plus de hauteur & d'arrogance qu'auparavant. C'eſt autre choſe entre Particuliers, ſi le mal eſt long, ou irrémédiable : ils trouvent dans les décrets du Ciel, & dans leurs mauvais deſtin, de quoi ſe conſoler de tout.

Leur avidité pour l'argent, qui eſt extrême & univerſelle, a deux principes, le luxe, & l'avarice. On peut cependant compter ſur leur bonne foi dans le commerce, où ils ſçavent ſe contenter d'un profit médiocre. Hors de-là ils ſont naturellement diſſimulés, artificieux, fourbes, menteurs; & c'eſt ſur ce pié là qu'il faut négocier & agir avec leurs gens de Cour. Malheureux les Miniſtres des Princes chrétiens, conclut M. le Comte de Marſigli, s'ils ne ſont ſoûtenus par

de bonnes Armées, ou ſi la Porte n'a de puiſſantes raiſons de les ménager.

Aucun Lecteur, quelque ennemi qu'il ſoit des écarts, ne doit trouver mauvais cette ſuite d'éclairciſſemens, qui ſelon l'Auteur, reculent moins le deſſein capital du Livre, qu'ils n'en facilitent l'intelligence, & qu'ils n'y diſpoſent. Ainſi les monnoyes, les poids, les meſures, les marchandiſes, lui ont parû autant d'articles intéreſſans, qu'il lui étoit indiſpenſable de bien développer. Il le fait avec netteté juſqu'au Chapitre XI. qui eſt encore plus capable de piquer la curioſité par la diſcuſſion où il entre ſur les revenus de l'Empire. Il les diviſe en ſix Comptoirs principaux, & chacun de ces Comptoirs en ſix autres, qui leur ſont ſubordonnés. Le premier grand Comptoir eſt celui qu'on appelle ſimplement *le Comptoir du Tréſor*; comprenant les Capitations, les Impôts, & ſemblables redevances. On en perçoit par année 14731. bourſes, 11229. aſpres, à prendre la bourſe pour cinq cens riſ-

dales, qui font cinq cens écus, monnoye de France; & l'aspre évalué au compte de 120. aspres pour une risdale. Le second grand Comptoir est appellé *le Comptoir pour le séjour du Sultan à Andrinople*. Il se remplit du produit des Tailles & des impositions locales, & rapporte 2139½ bourses. On nomme le troisiéme, *le Comptoir du Sultan*, parcequ'il est établi pour fournir à ses plaisirs, qui sont un vrai goufre. Il a pour son district le tribut du Caire, & quelquefois celui de Raguse, de la Transylvanie, de la Valachie & de la Moldavie, avec le casuel des confiscations & des dépoüilles. Mais les 4963½. bourses, qui en reviennent de certain, ne suffisent pas toûjours à sa destination, & le premier grand Comptoir y supplée. Le quatriéme, dit, *le Comptoir de la Meque* donne 821. bourses, 10074. aspres. Le cinquiéme n'a point ici de nom, si ce n'est que les 8137½. bourses, 14000. aspres qu'on en retire, sont appellés *les revenus du Païs conquis*. Ils se perçoivent sur les rôles

des *Bachalas.* C'eſt nôtre Auteur même, qui met le ſixiéme au rang des Comptoirs, dont il a en effet les utilités & les charges. Les Turcs l'en diſtinguent, ſur ce qu'au lieu d'eſpéces ſonnantes, les tributs de certaines Provinces y ſont payés en denrées, comme chanvre, bois, fer, étain, drogues, baume, limon, à l'uſage de l'Arſénal & du Serrail. On peut juger du détail par quelques-unes des choſes qu'on y envoye : de *Cogiſar* proche de *Burſe*, 2000. boiſſeaux de ſel, & 780. chariots de neige de l'*Olympe*; de *Burſe* même & de *Tekir-Daghe* 199000. poules : d'*Oſmangik* 88. tonneaux de truites fraiches; de *Gallipoli* 3000. melons d'eau, &c.

Le Chapitre XII. renverſe les objets. De la recette des deniers l'Auteur paſſe à la dépenſe, & montre, calcul fait, que le total des ſommes, diſtribuées par ordre de la Porte, eſt de 15428. bourſes, ou 6661513. riſdales, 69. aſpres.

Enfin il arrive à ce qui conſtituë eſſentiellement l'Etat militaire de l'Empire Turc : les Finances en ſont

le nerf ; & l'un ne peut marcher ſans l'autre. Après les diviſions communes d'Infanterie & de Cavalerie ; d'Infanterie de terre & d'Infanterie de mer, on diviſe l'Infanterie de terre en Milice *Capiculy*, & Milice *Seratculy*, & chacune des deux en cinq Corps, plus ou moins nombreux ; la premiére en *Janiſſaires*, *Agemoglans*, *Topeys*, *Gebegys*, *Sakkas* ; & la ſeconde en *Azzaps*, *Iſarelys*, *Seymenys*, *Lagungys*, *Muſellins* : mais ſi l'on excepte les Janiſſaires, tous ces noms diſent bien peu.

L'Infanterie *Capiculy* eſt celle, qui originairement ne devoit point quitter le Sultan, & étoit toute entiére à ſa ſolde. Elle perdit ce privilége ſous Solyman, qui dans une Campagne de Hongrie permit au Grand-Viſir *Sinon-Bacha* d'en prendre avec lui une partie ; & cela fut continué ſous ſes Succeſſeurs. Quoique les Janiſſaires n'en ſoient qu'un Corps particulier, c'eſt à eux cependant que les quatre autres ſe rapportent : car les *Agemoglans* ne ſont que les Eléves des Janiſſaires, & ont pour cela une éduca-

tion fort dure ; les *Topeys* composent les Compagnies employées au service du canon ; les *Gebegys* ont la charge des armes pour les polir & les distribuer ; & les *Sakkas* n'en exercent pas de plus importante que celle de simples porteurs d'eau. Par où l'on voit que tout utiles qu'ils soient à l'armée, les uns & les autres, on ne doit point y confondre des ouvriers & des valets avec des soldats ; & qu'il y a plus de faste que de réalité dans ces distinctions.

Le nombre prodigieux d'enfans, qui avoient été enlevés de la Thrace & de la Macedoine, dans les excursions, que les *Bachas Zala*, *Saim*, & *Auranos* y firent sous *Amurath* I. est ce qui occasionna l'institution des Janissaires, que d'autres rapportent à Orcan. Ils en sont redevables à un fameux Hypocrite de ce tems-là, nommé *Agis-Bictas*, lequel étant consulté par *Amurath* sur le sort de ces enfans, ordonna d'abord qu'on les contraignît de massacrer eux-mêmes plusieurs Chrétiens, afin d'essayer leur cruauté, & de leur en inspirer

contre tous ceux de la même Religion ; puis dans le dessein qu'il avoit conçû d'en faire le fondement de l'Infanterie Turque, il s'en constitua le Pére & le Legislateur, avec l'approbation du Sultan. Un extérieur farouche ; un régime austére ; beaucoup d'obéissance à leurs Chefs ; beaucoup d'union entre-eux, furent les principaux points de leur discipline. On y mit une clause capitale, que personne ne fût reçû dans leur Corps, s'il n'étoit de la race des *Versamés*, ou Peuples tributaires ; & qu'il n'eût été éprouvé dans celui des *Agemoglans*.

L'état de l'année 1680. sous *Mahomet* IV. comptoit 54222. Janissaires divisés en 196. *Odas*, Chambres, ou Compagnies ; 101. de ceux qu'on appélle *Jajabeys* ; 61. des *Balukis* ; & 34. des *Seymenys* ; ce sont les trois noms qui les distinguent : & ceux qui les portent, ont aussi des différences rélatives de Charges & de Priviléges. Par une autre distinction entre ces trois sortes de Janissaires, mais considerés tous ensemble, il y a encore les *Corigys* qui sont une élite de 930.

hommes, ayant la garde des trois Résidences impériales ; Constantinople, Andrinople, & Burse : les *Oturakis*, dont les Officiers tout dispensés qu'ils sont du service actuel, n'en perçoivent pas moins la paye ordinaire ; & les *Fodlakorans*, ou *Mangepain*, qui sont regardés comme orphelins, & n'ont qu'une très-petite paye. Pour les *Odas*, chacune de ces 196. Compagnies est distinguée simplement par son numero ; & 12. seulement par des noms particuliers qui ont rapport à leurs Officiers, ou à leus Emplois. Les Janissaires portent ordinairement pour armes le sabre & le mousquet à mêche ; & quelques-uns un poignard, & un pistolet. Ils n'en ont point d'autres à Constantinople & dans les Garnisons, que les deux derniéres, & une baguette blanche à la main. Nous ne pouvons nous étendre ni sur leurs Officiers, leur Divan, leur Justice, leurs Priéres, leurs Habits, ni sur les quatre Corps inférieurs.

Si nous passons moins rapidement sur la Milice *Seratculy* ; ce n'est pour-

tant qu'en nous bornant aux notions, qu'on ne doit pas abſolument ignorer. Cette ſeconde branche de l'Infanterie Ottomane n'eſt point établie par le Gouvernement, comme la premiére. Elle dépend totalement des Chefs de Province ; n'a de paye qu'au tems de ſervice ; elle n'en a que ſur l'argent du Païs ; & ne ſert, que pour ſoûtenir les Janiſſaires & les remplacer. Le nombre de ſes *Azzaps*, qui en ſont le Corps le plus conſiderable, n'eſt pas réglé. Les *Iſarelys* y répondent au rang des *Topeys* ; & ils en font les fonctions dans l'Artillerie. Les *Seymenys*, qu'il faut bien diſtinguer des 34. Odas de même nom, parmi les Janiſſaires, ne ſont au contraire que le rebut de l'Armée turque, pitoyables ramas de Payſans, qui n'y cherchent que l'exemption du tribut annuel. Les *Lagungys* ſont des Mineurs ; & les *Muſellins* des Chrétiens tributaires, commandés pour préceder l'avant-garde d'un jour, & pour faire ſur les chemins l'emploi de Pionniers & de Charpentiers. On trouvera ces particularités expoſées

plus au long depuis le Chap. XIII. jusqu'au XXXVIII.

Mais le goût de la Nation, Scithe d'origine, est beaucoup plus pour les troupes de Cavalerie ; que l'on voit par cette raison dans une possession constante des principaux honneurs. Elles sont reparties pour première division en Cavalerie *Capiculy*, *Topracli*, *Seratculy*, & de *Tribut*. La Cavalerie *Capiculy*, plus connuë parmi nous sous le nom des *Spahis*, est un Corps payé réguliérement au Trésor de Constantinople, commis pour veiller à la sûreté du Souvérain, ou en Campagne, toûjours réservé pour les actions d'éclat. Il faisoit 15148. hommes quand l'Auteur écrivoit. La distinction que l'on y met entre les *Ulufaleys*, & les *Chiaoux*, en renferme quelques autres, aisées à confondre. Les *Ulufaleys*, ou anciens *Spahis*, sont encore de deux sortes. Il y a les *Spahis* de l'*aîle droite*, quoique ce ne soit pas le poste qu'ils occupent ; & les *Spahis* de l'*aîle gauche*. Ceux-ci composent ce qu'on appelle *Bugiurks*, *Jedighys*, *Jedrys*, & *Gebegys*, par-

tagés de nouveau en deux autres aîles, d'où viennent les *Kurbas* de la droite, & les *Kurbas* de la gauche. La premiére *aîle gauche*, qui porte l'étendard jaune, est aussi ancienne que la Monarchie même, & formoit le seul Corps, qui combattît sous *Osman* son Fondateur. *Mahomet* II. pour en reconnoître les services, & pour avancer les enfans des soldats, y créa l'*aîle droite*, qui porte l'étendard rouge, & qui a aussi ses *secondes aîles*, avec leurs *Kurbas*, qu'on dit être ce qu'il y a de meilleur dans le Corps.

Les *Chiaoux* méconnoissent toutes ces différences. Gens de Cour & Gens de guerre tout ensemble, ils sont à la main du Sultan, du Visir, & des Généraux d'armée, pour en porter les ordres, ou pour escorter les Courriers, qu'ils en chargent. Il ne tient pas à eux qu'enflés de ces commissions, les seules presque où on les employe, ils ne se fassent respecter en *Agas*, ou grands Officiers. Les Cours de Vienne & de Varsovie ont quelquefois ressenti leur arrogance.

Ce qu'on appelle la Cavalerie *Topracly*, eſt proprement ce qui ſe léve de troupes à cheval, entretenuës par les *Beglerbegs*, & autres Officiers des Païs ſujets, ſur le revenu des terres, qui ſont diſtribuées, ou engagées à cet effet. Cela oblige l'Auteur à expliquer la nature de ces partages, en remontant aux diviſions les plus conſiderables de Royaumes, de Provinces, de grands & de petits départemens; qui ſont, comme on ſçait, les *Baylerbas*, pour les *Beglerbergs*, ou Vicerois; les *Bachalas* pour les *Bachas*, ou Gouverneurs; & les *Beylas* pour les *Begs*, dits auſſi *Beglets*, & diſtingués en *Zaims* & *Timariots*, ſelon qu'ils ont un grand, ou un petit département dans leur dépendance. Le nombre de Cavaliers que chacun de ces Officiers doit armer, eſt réglé; & la quotepart des dixmes qui leur revient pour les payer, eſt fixée avec la derniére exactitude; mais plus ou moins haut ſelon les beſoins, qui varient; & qui par conſéquent ne permettent pas d'en rien dire de précis; 5000. aſpres fourniſſent reguliére-

ment à l'entretien d'un homme. Ainsi un *Timariot* qui a 15000. aspres est chargé de donner trois hommes, lui compté; s'il n'en a que 14500. il ne donnera que deux hommes, & s'il n'en a que 5000. il peut marcher seul. Entre les troupes de la Cavalerie *Topracly*, il y en a aussi plusieurs à la solde du Sultan.

Celle qui est nommée *Seratculy*, divisée en trois Corps, les *Giungiulys*, les *Beslys*, & les *Delys*, a pour emploi la garde des Frontiéres; les *Giungiulys* dans les Places; les *Beslys* en forme d'Escadrons volans; & les *Delys* en Corps de réserve, qui ne reçoit de paye que pendant la guerre. On les a vûs montrer de la bravoure en Hongrie. Leur payement est pris, partie en argent des Doüanes, Péages, Pêches, autres impôts de la Province où ils servent; partie en étofes.

La Cavalerie de *Tribut* offre des troupes nombreuses; mais la plûpart de très-mauvaise volonté pour les Turcs, & en qui ceux-ci ont très-peu de confiance. Ils ne doivent pas espérer mieux des quatre Provinces tri-

butaires, dont elles ſont tirées : tandis que la Porte y traitera les Peuples & les Souvérains en eſclaves : la Crimée, la Moldavie, la Valachie & la Tranſylvanie. Les Tartares même de la Crimée, quoique Mahometans, ont conçû une averſion extrême pour la domination Ottomane : & quant aux Moldaves, Valaques, & Tranſylvains, Chrétiens de croyance : quelques Turcs ont dit à l'Auteur, qu'ils ne les admettoient que pour groſſir leurs armées, ou pour les tenir hors de chés eux, crainte de révolte, pendant une expédition étrangére. Les levées Tartares différent de celles des autres Tributaires ; en ce que la Porte fait remettre au Kam une ſomme proportionnée au nombre de gens qu'elle lui demande. Ce nombre n'a point excedé 30000. en un tems où la Tartarie étoit très peuplée. Il paroît que les autres Provinces arment à leurs frais.

Il ſuit de tout le travail que s'eſt donné M. le Comte de Marſigli pour connoître au juſte l'état de la Milice turque, qu'il n'a trouvé d'abſolu-

ment certain, que ce qui concerne la Milice *Capiculys*, Infanterie & Cavalerie. Ses supputations là-dessus sont d'un Calculateur habile & exercé. Elles y mettent le total de l'un & l'autre Corps, sur le pié de 74148. hommes : & le tetal de la dépense pour leur paye annuelle, à la somme de 2575160. risdales, 8756. aspres.

Ce profond génie a néanmoins tenté d'approcher le plus qu'il est possible d'une vérité exacte sur la Milice *Topracly*. C'est le fruit d'une étude opiniâtre, que nous procurent dix-sept belles Tables, où en répandant sur le *Canon-Namè* un ordre & une netteté qu'il n'a pas, M. le Comte de *Marsigli* examine & déduit la quantité des revenus perçus, & celle des soldats entretenus dans chaque *Bachalât*. Europe, Asie, & Afrique, il les parcourt tous selon leur double espèce des *Kas* & des *Salienè*. Dans le *Bachalat* de Natolie, par exemple, où il compte 1. *Bacha*; 61. *Beglets*; 793. *Zaims*; & 7674. *Timariots*; il prouve que sur un revenu de 29352.

 risdales

rîſdales pour le *Bacha* & les *Beglets* ; de 272582. pour les *Zaims* ; de 319739. pour les *Timariots* ; ce ſont en tout 621673. riſdales, qui doivent entretenir 17868. ſoldats. Delà il recüeille avec vrai-ſemblance, que les vingt-quatre *Bachalas* intérieurs étant réünis, produiſent un total de 3893925. riſdales ; & de 126292. ſoldats. Que ſi l'on y joint les levées des quatre Provinces tributaires ; n'exigeât-on de la Crimée que 12000. ſoldats, 4000. de la Moldavie : autant de la Valachie ; & 8000. de la Tranſilvanie ; la Cavalerie *Topracly* & de *Tribut* compoſera 154292. mille hommes : multitude énorme dans la ſpéculation ; mais la réalité n'y répond guéres aux apparences. Il y faut ſuppoſer neceſſairement une infinité d'irrégularités & de *non-valeurs* ; & entre autres un mélange ridicule de domeſtiques en armes, ou de volontaires, toûjours prêts à s'éclipſer, qui rempliſſent & cauſent alternativement bien des vuides.

C'eſt encore pis pour la Milice *Se-*

ratculy, qui ne ſemble propre qu'à enrichir les Bachas, ſi l'on en excepte quelques Gens d'élite. L'illuſtre Auteur a même déſeſperé d'en pouvoir faire le dénombrement.

A l'égard de l'état maritime, il ajoûte peu au *Canon-Namè*, qui eſt ſon guide. Il y a deux diſtinctions principales à faire pour les Bâtimens; la premiére entre les Bâtimens à rames & à voiles, & les Bâtimens à voiles ſeules; la ſeconde entre ceux qui ſont entretenus par le Tréſor public; ceux que fourniſſent les *Bachalas*, *Beglas*, *Ziamets*, & *Timats* ſitués ſur les Côtes & dans les Iſles; & ceux que fourniſſent les Princes ou Peuples Tributaires, qui ont la même ſituation. Les Bâtimens à rames & à voiles, que l'on conſerve ordinairement dans l'Arſénal de *Galata*, conſiſtent en Frégates de 10. & 17. bancs: Brigantins de 18. & 19. Galliotes de 19. & 24. Galéres-*Zacales* & Galéres-*Beglets* de 25. Galeaſſes ou *Maones* de 26. *Orta-Bâtardes* ou démi-Bâtardes de 27. & Bâtardes, toutes ſemblables à celles des Venitiens, de 32. Les Bâtimens

à voiles seules sont les Gallions, envoyés la plûpart de Barbarie par les Algériens & autres Tributaires. Nous passerons un détail diffus, mais instructif sur toutes les sortes de matériaux employés à la construction, ou à l'ornement d'un Vaisseau turc; sur les fanaux, les pavillons, l'artillerie.

Il y a dans l'Arsenal 1364. *Azzaps*, répartis en 350. Compagnies de 6. ou 7. hommes chacune, qui montent la garde, & n'en vaquent pas moins aux plus bas offices; les *Azzaps* servent aussi sur les Bâtimens, comme membres de l'Infanterie, avec les *Levents*, & les *Mensugats*. La Chiourme est toute de Chrétiens. On estime qu'une Galére-*Zacale*, avec le Capitaine, le Comite, & le Pilote, doit avoir deux Contremaîtres, 20. Matelots, 6. Ouvriers, 100. Soldats, & 196. Forçats: & que la construction en revient à 1344. risdales. En tems de paix, l'armement entier comprend 40. Galéres-*Zacales*, 20. Beglets, & 6. Galéasses; sur quoi l'Auteur pose ses principes pour en suppu-

ter toutes les dépenſes avec ſa ſubtilité ordinaire : mais trop aſſervi au *Canon-Namè* il ne nous paroît ni auſſi plein, ni auſſi circonſtantié ſur la Marine, qu'il nous a parû ſur les Troupes de terre; où il fait beaucoup plus d'uſage de ſes connoiſſances perſonnelles. Lui-même cependant regrette de n'avoir rempli ſes vûës ni de part ni d'autre; tous les Ecrivains de ſon merite ont de la peine à ſe contenter; & c'eſt, dit-il, pour ſuppléer aux défauts de cette premiére Partie, qu'il y en a joint une ſeconde. Dans celle-ci, en effet, il laiſſe les Regiſtres & les Memoires publics pour ce qu'ils valent; c'eſt-à-dire pour des témoignages de l'inſtitution primitive, & des monumens de la gloire paſſée; il ne conſidére plus que l'état préſent, & ce qu'il a ſouffert de diminutions au dedans & au dehors. Nous en ferons la matiére d'un nouvel Extrait. L'Edition de l'Ouvrage a par la beauté de l'impreſſion, & des gravûres, tout ce qu'un Editeur intelligent, attentif & généreux, y peut mettre du ſien, pour en avancer le débit. La

Carte de l'Empire Ottoman, placée à la tête, a été dressée par *Aubekir Effendi*, Géographe turc, suivant les divisions des *Beylerbas*, *Bachalas*, & *Beylas*. M. le Comte de Marsigli, qui en a dirigé une partie, la juge fort exacte pour l'Europe; mais il soupçonne que l'Asie n'y est pas exemte de fautes.

ARTICLE XLIX.

LE REPOS DE CYRUS, ou l'Histoire de sa vie, depuis sa seiziéme jusqu'à sa quarantiéme année. Trois Tomes ne faisant qu'un petit Vol. 8°. de 380. pages. A Paris, *chés* Briasson 1732.

De tous les Héros de l'antiquité, il y en a peu qui ayent été aussi célébrés que Cyrus. Les Auteurs modernes à l'envi des anciens se sont empressés d'en faire l'éloge, & de nous le représenter comme un des plus grands Princes qui ayent jamais été. Ce n'est pourtant pas, à beaucoup près, celui dont l'Histoire soit la plus

connuë ; mais c'eſt cette obſcurité même qui a donné occaſion de le rendre ſi célébre. On ſçait que Cyrus a été un grand Roi, & on ignore preſque toutes les circonſtances de ſa vie ; voila préciſément un ſujet tel qu'il en faut à un Écrivain ingénieux, pour donner l'eſſor à ſon imagination & travailler de génie. C'eſt un quadre à remplir, un ſiſtême à faire, un deſſein de tableau à inventer & à peindre. Une Hiſtoire plus connuë gêneroit l'Écrivain : un nom moins fameux donneroit moins de vraiſemblance aux fictions. C'eſt là ce qui nous a procuré la Cyropedie de Xenophon, les Voyages de Cyrus par M. de Ramſai, & aujourd'hui le repos de Cyrus par M. l'Abbé P***. Ce que tous ces Auteurs prétendent, c'eſt de peindre l'image d'un grand Prince ; & comme c'eſt un portrait qu'on peut repréſenter ſous différens jours, il n'eſt pas étonnant qu'après que M. de R... nous a peint Cyrus voyageant, M. l'Abbé P*** nous le repréſente en repos. „ La liberté, „ dit ce dernier, étoit égale entre

„ nous „ pour le choix du tableau. Il est vrai qu'on pourroit douter si ce titre de *Repos* convient à l'Histoire d'un Héros, & l'Auteur en a senti l'objection ; mais il y répond. „ Ce „ repos, dit-il, n'est point léthar- „ gique : il est rempli d'actions con- „ venables à l'épopée. C'est la Vie „ d'un Roi qui gouverne ses Sujets „ sans en chercher de nouveaux „..... On sera étonné, ajoûte-t-il, „ de ne „ pas voir les Dieux joüer les pre- „ miers rôles dans un Ouvrage de „ fiction ; j'ai cru qu'ils nuiroient à „ mon dessein, qui est de décrire les „ effets de la simple nature ; & j'ai „ sacrifié tous les embellissemens que „ je pouvois en tirer, à l'avantage de „ peindre un Héros que le secours des „ Dieux ne rendît point inimitable. „ Je risque sans doute beaucoup ; on „ aime trop le merveilleux pour me „ sçavoir quelque gré de l'avoir évité, „ & je ne serai pas le premier à qui „ on préférera, parceque je ne serai „ qu'utile, un Auteur qui n'est qu'a- „ musant. Je me console dans la pen- „ sée qu'un goût si mal fondé ne sçau-

„ roit durer toûjours. On ſe laſſera „ de voir tantôt des hommes qui ſont „ des Dieux, & des Dieux qui ſont „ à peine des hommes ; tantôt un mê„ lange monſtrueux des uns & des au„ tres ; & toûjours ou la vertu impra„ ticable à force d'être parfaite, ou „ le vice inévitable à force d'être ſé„ duiſant „.

Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans cet Ouvrage, de ces fictions qui ne préſentent à l'eſprit des Lecteurs que du prodige & du merveilleux. Ce ſont au contraire tous événemens ſimples & ordinaires, tels qu'ils peuvent arriver à tout autre Prince qu'à Cyrus ; mais dont tout autre que lui ne ſe démêleroit pas avec tant de ſageſſe & de conduite. Les actions ſont même ſi ſemblables à ce que l'on voit ordinairement dans les Cours des Princes, que l'Auteur ſoupçonne qu'on trouvera quelque rapport entre ſon Hiſtoire & celle de nôtre tems. Quelques autres auront auſſi lieu de ſoupçonner que ce rapport n'eſt pas purement fortuit, & que l'Auteur a eû ſur cela des vûës

particuliéres ; mais comme il ne nous les apprend pas, nous n'entreprendrons pas de déviner ; & nous laissons au Public à courir le hazard de ne pas se rencontrer dans les applications avec les vûës secrettes de l'Auteur. Voici tout le partage & en général toute la suite de l'Ouvrage.

Dans la premiére partie Astiages Roi des Médes, Ayeul maternel de Cyrus, fait venir ce jeune Prince à sa Cour pour l'élever. La Cour du Roi des Médes étoit livrée au luxe, à la mollesse & à la galanterie : situation délicate que l'Auteur choisit exprès pour avoir occasion de peindre des mœurs trop fréquentes parmi nous, pour faire sentir les dangers que la jeunesse court dans un séjour si corrompu, & pour donner aux jeunes gens d'utiles leçons par la sage morale d'Araspe Gouverneur de Cyrus, & par les exemples mêmes de ce Prince. Les premiers Personnages, qui remplissent ce Tableau, sont quatre Dames de caractére différent, & qui ne se ressemblent que dans un seul point par où elles différent de

toutes les honnêtes femmes. Il n'est que trop vrai qu'il se rencontre des femmes de cette espéce, quoiqu'elles soient plus rares qu'on ne veut se persuader ; mais si le caractére de galanterie outrée, qu'on leur donne, ne passe pas les bornes de la vraisemblance, ne passe-t'il pas celles de la bienséance ; & convient-il d'exposer sur la Scéne des monstres qui font honte à la Nature humaine ? Peut-être exagérons nous la chose, parcequ'en ce genre ce qui paroît monstre aux yeux des uns, ne l'est pas toûjours aux yeux des autres ; mais nous aurons de la peine à nous persuader que les Portraits, qu'on nous donne dans cette premiére partie, ne méritent point quelque adoucissement. Nous rendrons pourtant justice à l'Auteur : si dans ces différens Portraits il paroît oublier la gravité de son état, il y revient bientôt, & il répare le scandale par des réflexions sages, & puisées dans les principes de la raison, & le sein de la vertu. Ce qui plaît dans la morale d'Araspe, c'est qu'elle n'a rien de cette austérité sauvage qui rebute,

& qu'elle n'eſt point, pour ainſi dire, hériſſée d'invectives. Elle eſt douce, inſinuante, & par-là même elle eſt perſuaſive. Araſpe eſt un homme poli, qui s'appercevant bien qu'un Sermon ſeroit mal reçû des Dames qu'il veut convertir, enveloppe ſa morale ſous les agrémens d'une Hiſtoire ou d'une Fable, & trouve ainſi le moyen de leur faire un vérirable Sermon ſans qu'elles puiſſent s'en offenſer. Il y a en cela une double adreſſe de l'Auteur; car en même tems que ſuivant le précepte d'Horace, il déguiſe ſa morale ſous une envéloppe agréable, il enchaſſe heureuſement dans ſon Hiſtoire un épiſode intéreſſant. Ce n'eſt pas la ſeule fois qu'il met cet art en pratique; car les épiſodes ne ſont guéres moins de la moitié du Livre. Il y en a un qui ſurprendra peut-être les Lecteurs, parcequ'il eſt interrompu, ſans qu'on en apprenne la ſuite; mais peut-être auſſi eſt-ce encore un effet de l'art, parceque cette Hiſtoire eſt conduite au point qu'on ne peut plus rien ajoûter, ſans riſquer quelque régle de bienſéance. En

un mot, toute cette premiére partie étoit extrêmement délicate à manier, & l'Auteur s'en eſt tiré comme il a pû. Le contraſte de l'amour véritable de Cyrus pour Caſſandane, & de l'amour faux & paſſionné qui régnoit à la Cour des Médes, eſt ménagé avec art, & peut être une leçon utile pour ceux qui ont beſoin de leçons en ce genre; mais malheureuſement ceux qui en ont le plus de beſoin, ſont ceux qui en profitent le moins.

La ſeconde partie eſt employée à repréſenter Cyrus occupé à la Cour du Roi ſon pére, du ſoin de faire fleurir les beaux Arts; c'eſt-à-dire, qu'on y fait faire à Cyrus tout ce qui ſe fait en Europe, & ſur-tout en France, d'où l'Auteur a tiré tous ſes Portraits & emprunté tous ſes Tableaux, pour les prêter au régne de Cyrus. Ainſi on retrouve à Hecatompyle nos Académies, nôtre Théatre, nôtre Opéra, & des Portraits ſi reſſemblans à nos Auteurs, qu'on eſt étonné de trouver ſous le régne de Cyrus un Corneille en paralléle avec un Racine, un Moliere, un la Fontaine, un

Deſpreaux, un Lully avec ſon Quinaut, un la Motte Houdart, & juſqu'au Poëme de la Ligue. Quelques Critiques ne manqueront pas d'objecter encore à l'Auteur, que dans le détail qu'il fait de l'état des Sciences ſous le régne de Cyrus, il s'eſt trop éloigné de la vrai-ſemblance. Cyrus a été un grand Prince, & ſur ce fondement on n'avancera rien de contraire à la vrai-ſemblance, lorſqu'on ſuppoſera qu'il a fait fleurir les Arts & les Sciences, & qu'on les a portées ſous ſon Régne à une grande perfection; car rien n'eſt en effet plus digne d'un grand Roi que le ſoin de perfectionner les Arts & les Sciences; & pour peu qu'un grand Roi favoriſe les Lettres, le ſuccès de ſes ſoins eſt toûjours certain, & paſſe même pour l'ordinaire ſes eſperances. Tout cela eſt dans les régles de la compoſition d'un Roman; mais parceque Cyrus a favoriſé les Lettres, ſuppoſer qu'il s'eſt trouvé dans ſa Capitale un Poëte tragique & un Poëte comique ſi reſſemblans à *Racine* & à *Moliere*, que ce ſera *Racine* & *Moliere* même,

c'eſt une fiction qui ſemble paſſer les bornes de la vrai-ſemblance ; & on eſt tenté de demander, ſi ſous le régne de Cyrus il n'y avoit pas auſſi un *Caſſini*, ſpeculant les Satellites de Jupiter, & un *Paſcal* meſurant le poids de l'atmoſphére avec les tubes de *Toricelle.* C'eſt ſuppoſer le régne de Cyrus à Paris, ou ſuppoſer Paris dans la Perſe ; mais l'Auteur a peut-être eû ſes raiſons d'en uſer ainſi : il a préferé au mérite d'une fiction plus vraiſemblable, l'avantage de plaire par des Portraits intéreſſans. C'eſt ainſi que de grands Peintres ont pris quelquefois plaiſir à faire dans des Tableaux d'hiſtoire ancienne, des Portraits d'hommes vivans, & que l'on voit à Rome toute la Cour du Pape Leon X. dans un Tableau de Raphaël, qui repréſente le Roi Attila & le Pape ſaint Leon. M. l'Abbé P*** a eû ſoin d'égayer auſſi ce détail de Littérature par un petit épiſode amoureux ; mais ces matiéres ne ſont ni de nôtre compétence, ni de nôtre goût ; & il convenoit au caractére de l'Auteur d'en paroître moins inſtruit,

Dans la troiſiéme partie, Cyrus eſt un ſage Monarque, un homme d'Etat, grand Politique, grand Juſticier, plein de ſageſſe & de bonté. Beroſtar étoit un Miniſtre d'une vertu & d'une fidélité à l'épreuve. Ses ennemis ou ſes rivaux trouvent le moyen de le perdre ſous le régne de Cambyſe par le plus noir complot. Après vingt-ans de priſon Cyrus découvre l'innocence du priſonnier, le rétablit dans ſon Emploi, punit ſes Accuſateurs,& donne un grand exemple de juſtice, tandis que Beroſtar en donne un d'une générosité héroïque. Andros eſt un Miniſtre vicieux & inſolent, qui abuſe de la facilité de Cambyſe : il trouve ſous le régne de Cyrus la juſte punition de ſes crimes. La Perſe ignoroit les avantages du commerce, Cyrus les leur fait goûter : elle ignoroit pareillement l'utilité & la néceſſité des Hôpitaux, il en fait établir. Les Medes révoltés contre Cyaxare, offrent à Cyrus leur Couronne : loin de l'accepter il aide Cyaxare à dompter ſes Sujets rébelles, & il l'affermit ſur le Trône, Tous

les Peuples de l'Aſie menacent de prendre les armes les uns contre les autres : Cyrus ſeul demeure tranquille au milieu de ces grands mouvemens, & par-là devient l'arbitre de tous les autres Etats. Caſſandane femme de Cyrus eſt en danger de mourir : elle fait à ſon fils une belle leçon, mais les Priéres des Peuples l'arrachent des bras de la mort. Le rétabliſſement de la ſanté de Caſſandane donne à Cyrus la liberté de parcourir les Provinces de ſes États, pour connoître par lui-même les beſoins de ſes Sujets & les ſoulager. Il eſt, pour ainſi dire, accompagné dans cette marche de la juſtice, de la ſageſſe & de la bonté. Il fait éclater par-tout une prudence admirable, il répand par-tout ſes bienfaits. Il rencontre un vieux Solitaire qui lui raconte ſes avantures ; mais on ne ſçait trop que penſer du caractére que l'Auteur fait de ce Solitaire ; car en même tems qu'il lui donne beaucoup de ſentimens naturels d'équité, d'humanité, & de vertu, avec beaucoup d'eſprit, il lui attribuë des fautes

énormes contre ces ſentimens là même, ſans qu'elles paroiſſent ſuivies d'aucun repentir. Il mêle auſſi à cette Hiſtoire quelques traits ſur les Prêtres, qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs ſupprimaſſent toûjours, pour ne point donner occaſion aux libertins & aux impies de faire des applications auſſi fauſſes que malignes & ſcandaleuſes. Enfin Cyrus eſt ſi charmé du récit que le vieux Solitaire lui fait de ſes avantures, qu'il ne le quitte que dans la réſolution de le venir voir tous les ans ; & c'eſt où finit l'Hiſtoire du repos de Cyrus.

ARTICLE L.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques...... Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c. A* Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Meſnil, & Lottin. *In* 4°. *Tome III.*

Voyés les Articles CIII. au mois de Decembre 1732. IX. XII. XX. XXXIV. & XLIII. aux mois précédens.

CHapitre XXVI. *Des Actes des Martyrs dans la persécution de Diocletien.* Nôtre Auteur après un narré succint des causes & des effets de la persécution de Diocletien, nous donne d'abord un précis de ce qu'Eusebe a écrit des Martyrs, qui souffrirent alors en Palestine : il repasse ensuite les Actes de plusieurs autres Martyrs, qui ne lui paroissent souffrir aucune difficulté ; mais au quatriéme Article il examine ceux de sainte Agnés, & prétend qu'ils ne doivent avoir aucune autorité, parcequ'en beaucoup d'endroits ils se trouvent contraires à ce que les anciens Péres nous racontent du Martyre de cette Sainte si célébre. Il ajoûte, que ces prétendus Actes sont attribués à un nommé Ambroise, qui n'est pas le saint Evêque de Milan, & que Bollandus fondé sur certains Manuscrits, qui ne méritent aucune créance, & qui renferment même de la contra-

diction, met le Martyre de ſainte Agnés ſous Valérien & Gallien ; mais comme cette contradiction conſiſte en ce que le Juge Alpaſe, qui condamna la Sainte, eſt qualifié Vicaire de Rome, & que les Vicaires n'ont commencé que ſous Diocletien, ne pourroit-on pas dire que ces Actes ayant été écrits, ou même copiés ſous Diocletien, le terme de Vicaire de Rome a échapé à l'Auteur où au Copiſte ? Les Actes de ſaint Cyr & de ſa mére ſainte Julitte ne paroiſſent pas originaux à Dom Ceillier ; il ne les rejette pourtant pas, comme il fait ceux de ſaint Theodore Martyr à Amaſée, dont il nous donne l'Hiſtoire tirée de ſaint Gregoire de Nyſſe. Le dix-neuviéme Article traite du Martyre de ſainte Domnine d'Antioche, & de ſes deux filles ſainte Berenice & ſainte Proſdoce, qui ſe jetterent dans la riviére pour ſauver leur honneur, & dont il y a bien de l'apparence, dit nôtre Auteur, que ſaint Auguſtin vouloit parler, lors qu'en citant l'exemple de quelques ſaintes femmes, qui n'avoient point trouvé

d'autres moyens de ſe ſouſtraire à la brutalité des perſécuteurs, il paroît perſuadé que l'Egliſe ne leur a rendu les honneurs des Martyrs, que par l'inſpiration du ſaint Eſprit: d'autant plus qu'un pareil genre de mort, qui ſelon les regles ordinaires eſt criminel, a pû être legitime dans ces Saintes, ſi elles ont été pouſſées à cette action par l'Eſprit de Dieu, comme nous le devons croire de Samſon.

Chapitre XXVII. *Des Conciles tenus dans les trois premiers ſiécles de l'Egliſe.* D. Ceillier commence par obſerver que dans les choſes de la Foi les Evêques aſſemblés en Conciles parlent, non comme Auteurs particuliers, mais comme témoins & dépoſitaires de la Tradition de leurs Egliſes, & qu'en toute autre matiére ils paroiſſent comme Juges & comme Legiſlateurs, ayant en main l'autorité de l'Egliſe, pour connoître des abus & les réprimer, pour éteindre les Schiſmes, & pour preſcrire les régles du gouvernement Eccléſiaſtique dans chaque Diocéſe. Les PP. de Nicée, ajoûte-t'il, ne firent point de

Decret touchant la consubstantialité du Verbe ; ils se contentérent d'assûrer que telle étoit la Foi de l'Eglise : *De Fide verò nequaquam dixere, Decretum est, sed sic credit Ecclesia Catholica*, dit saint Athanase. Mais ils en firent un contre les Quartodecimans, & ordonnérent que toutes les Eglises feroient la solemnité des Pâques en un même jour, pour garder l'uniformité de la discipline.

Nôtre Auteur parlant ensuite de l'autorité des Conciles avance une Proposition, qui pourroit paroître infirmer l'autorité de l'Eglise dispersée. „ On ne doit affirmer, dit-il, avec „ sûreté, que ce qui est appuyé par le „ consentement de l'Eglise universel„ le, que ce qui est défini dans un „ Concile général, dont les Decrets „ sont avec justice regardés comme „ des paroles sorties de la bouche de „ Dieu „, & quant à cette objection qui se présente naturellement, comment donc ont été détruites tant d'Hérésies qui se sont élevées pendant les deux premiers siécles ? (Il pouvoit dire les trois premiers, puisque le pre-

mier Concile général, ne fut assemblé que dans le quatriéme) il resout la difficulté en disant que la plûpart de ces Hérésies étoient si grossiéres, qu'elles ne trouvérent que peu, ou point de Sectateurs, & que dans un tems, où la tradition étoit si récente, il étoit aisé à chaque Evêque de renverser les erreurs, qui troubloient son Diocése : mais quand cette réponse seroit aussi solide, qu'elle l'est peu, on sçait par de trop fâcheuses expériences que la conviction seule ne réduit pas toûjours les Hérétiques, & ne met pas suffisamment les Peuples à l'abri de la séduction. D'ailleurs on pourroit demander à D. Ceillier quel Concile avoit condamné les Pelagiens, lorsque les PP. d'Ephése déclarérent à leurs Evêques que leur cause étoit une affaire finie, sur laquelle on ne pouvoit pas revenir ?

Au sujet du Concile des Apôtres, que nôtre Auteur marque en l'année 50. ou 51. de JESUS-CHRÎT ; il fait observer que la défense faite aux Gentils par ce Concile de manger des viandes immolées aux Idôles, peut

s'entendre en deux maniéres, la premiére de n'en point manger dans l'endroit même, où elles étoient offertes ; parce que ç'auroit été participer aux ſacrifices faits aux Demons ; la ſeconde, de n'en point manger dans les repas ordinaires, lorſqu'il y avoit danger que l'on ne fût aux foibles une occaſion de ſcandale. Elles ne furent donc point défenduës abſolument, comme mauvaiſes par elles-mêmes, ainſi que le fût la fornication, parceque la plûpart des Gentils la comptoient pour rien, & que les Loix civiles ne défendoient que l'adultére. Quant à ce qui regarde le ſang & la chair des animaux étouffés, la défenſe d'en manger venoit de plus haut que de la Loi de Moïſe ; puiſqu'elle avoit été faite à Noé au ſortir de l'Arche. Ainſi, abſolument parlant, cela n'étoit point particulier aux Juifs, & les Apôtres voulurent apparemment la remettre en vigueur pour toutes les Nations, afin de les réünir par une obſervance commune, & d'une pratique aiſée. Origene apporte une autre raiſon de ce précepte,

qui étoit encore, scrupuleusement observé de son tems, à sçavoir que l'on croyoit que les Demons se repaissoient du sang des victimes.

D. Ceillier traite ensuite des Conciles faussement attribués aux Apôtres & à leurs disciples, & en particulier de celui d'Antioche ; puis de ceux que le Synodique prétend avoir été tenus dans les premiers siécles. Dans le second Article il examine les Conciles assemblés contre les Montanistes, & il y fait en abregé l'Histoire de ces Hérétiques. Les Conciles touchant la Pâques, sont la matiére du troisiéme Article, & les Usages différens des Églises à ce sujet y sont exposés avec beaucoup de netteté & de précision. En parlant de celui de Rome il reléve le Bibliotéquaire Anastase, qui dans sa Vie des Papes avance que le Pape Victor y fit venir Theophile Evêque d'Aléxandrie, ce qui est, dit-il, une faute visible contre la Chronologie, n'y ayant eû aucun Evêque de ce nom dans cette Ville, que plus de deux cens ans après. L'affaire du Baptême des Hérétiques

 donna

donna auſſi occaſion à pluſieurs Conciles, dont nôtre Auteur rapporte les principaux Actes dans le quatriéme Article. Il fait voir dans le cinquiéme que le Synodique s'eſt trompé groſſiérement en diſant, que ce fut Origene, qui convoqua le Concile tenu en Arabie l'an 243. au ſujet de Berylle Evêque de Baſtres, & qu'il préſida à un autre Concile aſſemblé dans la même Province en 246. Dans le ſixiéme Article il nous apprend au ſujet du Concile indiqué à Antioche en 252. que Fabius Evêque de cette Ville panchoit un peu pour Novatien, & que pluſieurs perſonnes travailloient à établir dans la même Ville, le parti de ce Schiſmatique : que ſaint Corneille Pape, & ſaint Denis d'Alexandrie écrivirent inutilement à Fabius pour le détourner de la Doctrine & du parti de Novatien, & que ce fut pour prévenir la diviſion, qui auroit pû ſe communiquer d' Antioche dans tout l'Orient, que le Concile fut indiqué ; mais que Fabius étant mort, ſur ces entrefaites, il y a bien de l'apparence que le Concile ne ſe tint

point, ou fut differé : ſur quoi il accuſe encore le Synodique d'avoir avancé ſans preuve qu'il y eut un Concile à Antioche ſous Demetrien Succeſſeur immédiat de Fabius.

Dans le ſeptiéme Article nôtre Auteur rejette pareillement un prétendu Concile, que le même Synodique fait tenir à Rome en 263. contre Sabellius, & dont Euſebe, ni ſaint Athanaſe ne diſent rien, quoiqu'ils euſſent occaſion d'en parler, en faiſant mention des lettres de ſaint Denis d'Alexandrie contre cet Héréſiarque. Il traite enſuite des Conciles d'Antioche contre Paul de Samoſates, & nous met fort au fait de ce qui concerne ce Novateur. On ſçait que celui de ces Conciles, qui fut aſſemblée en 269. rejetta le terme de conſnbſtantiel, mais uniquement à cauſe de l'abus, qu'en faiſoit Paul de Samoſates, qui ſelon ſaint Hilaire nioit la diſtinction des perſonnes en Dieu, & ſelon d'autres, entendoit le terme de conſubſtantiel en ce ſens, que la Nature divine eſt comme coupée en deux parties, dont l'une eſt

le Pére, & l'autre, le Fils; d'où il s'en ſuivroit qu'il y a une ſubſtance antérieure au Pére & au Fils. Ces deux ſens furent également rejettés, & les PP. du Concile ordonnérent qu'au lieu de dire que le Fils eſt conſubſtantiel au Pére, on diroit qu'il eſt d'une ſubſtance ſemblable. De cette déciſion, nôtre Auteur conclut la ſuppoſition de l'Expoſition de Foi du même Concile contre Paul de Samoſates, rapportée parmi les Actes du Concile d'Ephéſe, où la conſubſtantialité du Fils lui paroît trop clairement établie pour l'attribuër à ceux-là même, qui venoient de proſcrire le terme de conſubſtantiel.

Chapitre XXVIII. *Des Canons Apoſtoliques.* Dom Ceillier prouve d'abord que les 85. Canons, que nous avons ſous le nom des Apôtres, ne ſont point d'eux. Il fait voir enſuite qu'ils ont été recüeillis par différens Evêques ou Conciles du ſecond & du troiſiéme ſiécle, & que la Collection, telle que nous l'avons, à quelques Additions près, qui ont été faites dans la ſuite, eſt du commen-

cement du quatriéme ſiécle au plus tard. Ses preuves ſont appuyées de citations, qui forment une véritable démonſtration. Le Miniſtre Daillé a néanmoins prétendu que ces Canons étoient l'Ouvrage d'un Hérétique du cinquiéme ſiécle, mais il n'appuye guére ſon ſentiment que ſur des argumens negatifs, qui ne ſont pas difficiles à renverſer. Il eſt vrai que l'on trouve le Livre du Canon des Apôtres parmi ceux, que le Pape Gelaſe a traité d'apocryphes, mais outre que cette cenſure peut ne tomber que ſur le faux tître du Livre, pluſieurs anciens Manuſcrits du Decret de Gelaſe n'en font point de mention, & Hincmar dit poſitivement qu'il n'y étoit point. Enfin nôtre Auteur fait voir que ces Canons ont été en grande autorité dans l'Egliſe grecque & dans l'Egliſe latine; mais dans celle-ci, il n'étoit guére queſtion que des cinquante premiers, les ſeuls que Denys le Petit a inſerés dans la Traduction des Canons de l'Egliſe univerſelle.

Chapitre XXIX. *Les Conſtitutions*

Apostoliques ont, dit nôtre Auteur, des marques encore plus visibles de supposition, que les Canons. L'imposture s'y découvre à chaque page, & à mesure qu'on y fait parler les Apôtres, on fournit de nouvelles preuves, qu'ils n'en sont point les Auteurs. Dom Ceillier fait voir ensuite que celles, que nous avons aujourd'hui, ne sont pas les mêmes, dont a parlé saint Epiphane, qu'il recevoit comme orthodoxes, & qui étoient encore différentes du Livre intitulé la Doctrine des Apôtres; qu'Eusebe & saint Athanase ont connu. Pour ce qui est de celles, dont il s'agit ici, D. Ceillier fait voir qu'elles portent à tort le nom de saint Clement Pape, qu'elles ont été composées de divers Écrits attribués aux Apôtres, & que leur Auteur est un Écrivain du cinquiéme siécle, qui a transcrit une bonne partie de celles, dont parle saint Epiphane, en y changeant néanmoins beaucoup de choses pour les accommoder à la discipline de son tems. Souvent même il se contente d'y donner un tour nouveau, ce

que D. Ceillier rend sensible par la comparaison qu'il fait de plusieurs endroits de ces deux Recüeils.

Chapitre X X X. *Des Conciles du quatriéme siécle.* D. Ceillier place à la tête de tous, le Concile d'Elvire Ville d'Andalousie, aujourd'hui ruinée, & il remarque que c'est le premier, qui ait été tenu en Espagne. L'Histoire du Concile de Soissons tenu en 853. dit que les Legats du saint Siége se trouvérent au Concile d'Elvire, mais comme il n'étoit pas alors d'usage que les Legats du saint Siége se trouvassent aux Conciles Provinciaux ou Nationnaux, on voudroit pour assûrer un fait de cette importance, avoir l'autorité d'un Écrivain moins éloigné du quatriéme siécle. Le Concile d'Elvire a fait un grand nombre de Canons dont on voit ici une très-ample Analyse. Celui d'Alexandrie, où Melece fut déposé, fut tenu selon quelques-uns en 306. mais nôtre Auteur croit qu'ils se trompent, & que ce fut au plus tard en 300. Ce que cet Article contient de plus intéressant, est l'Histoire du Schisme de Melece.

Le suivant traite du Concile de Sinuesse & de la chûte du Pape Marcellin, que nôtre Auteur prétend être également supposés. Les preuves de la supposition de la chûte de Marcellin sont premiérement le silence d'Eusebe, & celui de Theodoret ; ce dernier dit au contraire, que Marcellin parut avec éclat pendant la persécution. Secondement, que Petilien Evêque Donatiste, qui paroît l'Auteur de cette Fable, formoit la même accusation contre les Papes Melchiade, Marcel & Sylvestre, sans autre preuve, que certains Actes, où il n'est point parlé de Marcellin. Troisiémement, l'autorité de saint Augustin qui ne répondit à Petilien, qu'en niant le Fait, & en disant qu'il croyoit innocent Marcellin & les autres Papes. Quatriémement, la fausseté manifeste de la date du jugement qu'on prétend avoir été porté contre Marcellin. Pour ce qui est des Actes du prétendu Concile de Sinuesse, bien loin de donner du poids à l'opinion que nôtre Auteur combat, ils lui fournissent au contraire de nou-

velles armes ; jamais, dit-il, Fable ne fut plus mal aſſortie. Tout cet endroit mérite d'être lû. Le Concile de Cirthe en Numidie, le Conciliabule de Carthage contre Cecilien, le Concile de Rome ſur le même ſujet, le célébre Concile d'Arles touchant les Donatiſtes, dont les Actes que ſaint Auguſtin a nommés, ſe ſont perdus ; mais dont nous avons les Canons, deſquels on trouvera ici tout le précis, celui d'Ancyre en Galatie, celui de Néoceſarée & les faux Conciles de Rome en 315. occupent le reſte de ce Chapitre, & le Lecteur y trouvera de quoi ſe ſatisfaire ſur tous ces Articles, du côté de l'érudition & de la critique.

ARTICLE LI.

HISTOIRE DE DANNEMARC avant & depuis l'établiſſement de la Monarchie. Par M. Des-Roches Ecuyer, &c. Nouvelle Edition revûë & corrigée ſur l'Edition de Hollande, avec la ſuite de la même Hiſtoire juſqu'en 1732. In 12. neuf Juin 1733.

Voll. A Paris, *chés les Fréres* Barbou, *ruë saint Jacques.*

Voyés l'Article XXVIII. au mois d'Avril.

NOus n'entreprendrons pas de charger ici nos Memoires de l'Histoire fabuleuse du Dannemarc, & des Régnes de plus de cinquante Rois, que l'imagination des Ecrivains Danois, riche & féconde en agréables chiméres, a seule enfantés; c'est d'après ces Écrivains du Nord que M. Des-Roches aussi fidéle à la Fable qu'à l'Histoire, s'est donné la peine de recüeillir les Faits les plus mémorables de ces Régnes chimériques, & tous les noms des prétendus Successeurs de Dan, qui est reconnu pour Fondateur de cette Monarchie, à laquelle il donna son nom de Danie ou de Dannemarc, & qu'on fait régner en l'an 1038. avant la naissance de JESUS-CHRÎT. Pour nous, persuadés que l'Histoire des Rois payens de Dannemarc n'est nullement fondée dans le vrai ni dans au-

cuns monumens autentiques, & que tout y est feint jusqu'aux noms, à la naissance, à la succession, & à l'étenduë du Domaine de ces Souvérains imaginaires, nous nous en tiendrons aux Rois chrétiens dont l'Histoire est assés universellement reconnuë pour vraie par les meilleurs Auteurs, & nous renfermerons toute la durée de cette Monarchie entre deux grandes Epoques; l'une est l'établissement du Christianisme sous Harald, surnommé Klack, premier Roi Chrétien, qui vivoit en l'an 826. de Jesus-Chrît; & l'autre est l'introduction du Luthéranisme dans ce Royaume, où il s'établit sur les ruines de l'ancienne Religion l'an 1517. sous le Régne tumultueux de Christian II. le plus méchant de ses Rois, & surnommé le Neron du Nord. Harald V. surnommé Klach, & le 54^e^ Roi de Dannemarc, suivant l'ancienne Chronologie des Danois, ne régna jamais paisiblement dans ses Etats; il en fut même chassé après la perte d'une grande bataille que lui livra Regner, surnommé Lodbroch,

qui après avoir été ſon Competiteur à la Couronne, fut toûjours depuis un dangereux rival pour lui. Harald exilé du Dannemarc ſe retira auprès de l'Empereur Loüis le Débonnaire & lui demanda du ſecours pour ſe rétablir ; il n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il ſouhaittoit ; l'intérêt de l'Empereur étoit d'entretenir des troubles dans ce Royaume, afin que les Danois ayant aſſés d'occupation chés eux, n'euſſent pas occaſion d'inquiéter les Terres de l'Empire ; cependant Harald, quoi qu'appuïé des troupes Imperiales, ne fit que de vains efforts & quelques tentatives inutiles pour rentrer dans ſes Etats ; il revint trouver l'Empereur à Paderborn, pour y implorer de nouveau ſa protection. Ce fut alors que Loüis le Débonnaire prît occaſion de ces mauvais ſuccès pour l'exhorter à ſe faire Chrétien, parceque les troupes qu'il lui donnoit, étant chrétiennes, en ſeroient, diſoit-il, plus animées à le bien ſervir.

On ne dit pas ſi le Roi Harald balança long-tems à faire cette démarche. Tout ce qu'on ſçait, c'eſt qu'en

l'année huit cens vingt-six, ce Prince se trouva à Ingelheim où l'Empereur tenoit alors son Parlement, qu'il demanda à être Chrétien; qu'il fut baptisé avec la Reine son Epouse, son frére Eric & un grand nombre de Danois dans l'Eglise de saint Alban de Mayence; que l'Empereur fut le Parrain du Roi,& l'Impératrice Marraine de la Reine. Harald après son Batême se disposa à profiter des bonnes dispositions de l'Empereur à son égard, & Loüis ne voulant pas le renvoïer avec les seuls secours militaires qu'il lui destinoit, le fit accompagner par deux saints Religieux tirés de l'Abbaïe appellée la nouvelle Corbie; l'un se nommoit Anscher, ou Anscaire, & l'autre Aubert, tous deux pleins de zéle & animés d'un desir ardent de tout souffrir pour la gloire de Dieu. L'Empereur leur recommanda sur-tout en partant d'avoir grand soin d'affermir dans la Foi Harald & les siens, de peur qu'ils ne retournassent à leurs anciennes erreurs, & de travailler à en convertir d'autres; ils descendirent ainsi le

Rhin jusqu'à la Mer, & ayant passé la Frise, ils arrivérent sur les Frontiéres de Dannemarc.

La conjoncture se trouva des plus favorables. Il y avoit une guerre Civile dans le Royaume. Harald se joignit à un des partis contre l'autre, & comme on en vint aux mains immédiatement après, il remporta un si grand avantage sur le parti contraire, qu'il obligea deux des Princes qu'il avoit battus, à sortir du Dannemarc; ensuite il traita avec ceux qu'il avoit secourus & partagea avec eux le Royaume.

Un Roi chrétien dans le Dannemarc, ne manqua pas d'y favoriser la Prédication de l'Evangile. Anscher & Aubert trouvant les Peuples plus dociles qu'ils n'avoient esperé, instruisirent & convertirent plusieurs Infidéles qu'ils baptisérent. Mais les murmures des Prêtres payens, qui voïoient que les Temples de leurs faux Dieux devenoient deserts, aïant excité une sédition contre le Roi Harald, ses Troupes quoique

jointes aux François, furent attaquées auprès de l'Eyder dans le tems qu'elles y pensoient le moins & taillées en piéces. De sorte qu'après cette déroute Harald ne voyant plus de moyen de rentrer dans ses Etats, se retira en Frise, dans son Comté de Riustri, que l'Empereur lui avoit donné. Anscher fut envoyé en Suede pour y prêcher la Religion chrétienne, où il l'établit solidement par sa prédication & par les grands exemples de vertu qu'il y donna. Il fut depuis premier Evèque de Hambourg & reconnu pour Saint. „ Ainsi c'est aux François, suivant la remarque judicieuse d'un Historien moderne, * que „ les Royaumes du Nord sont redevables des prémices de leur Foi, „ heureux, dit-il, s'ils l'avoient conservée telle qu'ils l'ont reçûë, & si „ le Fanatisme d'un Moine Allemand, „ ne leur avoit pas fait perdre dans „ ces derniers siécles, l'avantage que „ le zéle d'un Moine françois leur „ avoit procuré „.

* Le P. Longueval dans l'Histoire Ecclésiastique de France.

Quant au Roi Harald, depuis sa retraite dans la Frise, il semble que les Historiens Danois l'aïent entiérement oublié pour ne plus parler que des fameux exploits de Regner, dont ils font un Héros à leur façon, c'est-à-dire, un des plus redoutables Pyrates qui courût alors les Mers. La briéveté d'un Extrait ne nous permet pas de raconter en détail les terribles expéditions qu'ils lui font faire dans ses fréquentes descentes en Allemagne, en Angleterre où il subjugue des Royaumes, en Espagne, en France; enfin jusques dans l'Archipel, & sur les côtes de l'Hellespont: dans tout cela il y a bien du merveilleux, mais qui tient un peu de la Fable. Quoiqu'il en soit, c'est de ce Regner ou Regnier, que nos Historiens * racontent que vers l'an 845. il fit une descente en Normandie, ravagea cette Province, surprit Roüen & Paris, réduisit le Monarque françois, Charles le Chauve, à faire avec lui un Traité honteux, par lequel il s'obligeoit de

* Le P, Daniel.

lui payer la somme de sept mille livres pesant, d'argent. „ Regner étant „ de retour en Dannemarc fit exposer „ aux yeux du Roi *Eric* tous les tré- „ sors qu'il avoit apportés de France, „ lui raconta en particulier le pillage „ de Paris..... & dit en raillant qu'il „ avoit trouvé en ce Païs plus de résis- „ tance dans les morts que dans les „ vivans ; que tous avoient fui ; & „ qu'un seul Vieillard mort, avoit „ fait sentir la pesanteur de son bras „ à quelques-uns de ses gens qui „ avoient pillé sa maison. Il parloit de „ saint Germain, & de l'Eglise de ce „ Saint, où quelques-uns de ceux qui „ y étoient entrés pour la piller, fu- „ rent, à ce qu'on prétend, punis de „ mort subite.

„ Au moment, ajoûte un * de nos „ Historiens, que Regnier faisoit cet- „ te raillerie, il tomba par terre & „ commença à crier tout tremblant, „ qu'il voyoit saint Germain qui l'as- „ sommoit à coups de bâton. Dans „ l'instant son corps s'enfla d'une ma- „ niére surprenante, & peu de jours

* Le P. Daniel.

„ après il expira parmi les plus hor-
„ ribles tourmens „. Le même Hiſtorien cependant a cru devoir avertir qu'il ne prétendoit pas garantir universellement ces Faits racontés par les anciens Auteurs françois ; mais Aimoin, dit-il, Moine de ſaint Germain, plus ancien que l'Auteur de même nom, dont nous avons une Hiſtoire de France, proteſte qu'il avoit appris ce Fait d'un Seigneur nommé Kobbon, Ambaſſadeur du Roi de Germanie auprès du Roi de Dannemarc, que ce Seigneur étoit préſent lorſque la choſe arriva, & que le Général Danois lui avoit promis à lui-même, que s'il réchapoit de la maladie dont il étoit frappé, il ſe feroit Chrétien.

Cependant d'autres Hiſtoriens racontent la mort de Regner tout autrement : ils prétendent que ce Prince étant paſſé en Irlande avec une nombreuſe Flotte, pour venger la mort d'un grand nombre de ſes Compatriotes que Hella Roi de ce Païs avoit fait maſſacrer inhumainement, il perdit une grande bataille dans laquelle

il fut fait prisonnier & jetté dans un cachot, où l'on avoit renfermé plusieurs serpens dont il fut dévoré. A en juger par ses derniéres paroles, ce nouveau Hercule Danois finit ses jours avec la même constance qu'il avoit témoignée durant toute sa vie : car on dit qu'il expira en s'écriant. *Si les Trüies sçavoient le supplice auquel est exposé le Veuvat, elles romproient leurs étables & accourroient pour mettre fin à ses tourmens.* Il parloit sans doute de ses femmes ou de ses concubines, qui lui furent toûjours fort attachées.

Après la mort de Regner Lodbroch qu'on fixe environ l'an 850. Son fils Siward III. du nom, surnommé l'œil de serpent, monta sur le Trône de Dannemarc, du consentement de ses fréres & de tout le peuple. Si nous en croïons le nouvel Historien, lorsqu'on considére le bon ordre que ce nouveau Roi établit dans son Royaume, il ne lui manquoit que de connoître & d'adorer le vrai Dieu, pour être un Prince parfait & pour faire un Peuple véritablement heureux ;

mais le moment où la Providence devoit consommer ce grand Ouvrage, n'étoit pas encore venu. Ce ne fut que sous le Régne suivant, qu'elle opéra & affermit pour toûjours la conversion d'une Nation qui devint dans la suite par sa piété & par sa constance à conserver le dépôt de la Foi durant une longue suite de siécles, l'une des plus belles conquêtes de l'Eglise chrétienne.

Nous allons donc voir d'abord tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le Dannemarc, depuis l'établissement du Christianisme sous le Roi Eric I. jusqu'au régne du Roi Canut VI.

Siward en mourant n'avoit laissé qu'un fils en trop bas âge, pour se soûtenir lui-même, contre les efforts d'un ennemi puissant qui vint lui disputer le Trône. C'étoit Eric, frére, fils ou cousin du Roi Harald, & qui voyant la foiblesse de l'âge du fils de Siward, se présenta à la tête d'un Corps d'armée, & intimida si fort les Danois qu'ils le reconnurent pour leur Roi. Eric se voïant tranquille

poſſeſſeur du Trône, s'appliqua à la Piraterie à l'exemple de ſes Prédéceſſeurs, & imita pareillement leur haine pour le nom Chrétien. Le commencement de ſon Régne fut une cruelle perſécution; mais la fin en eſt ſi belle, qu'on ne croit pas devoir s'arrêter long-tems ſur de ſi triſtes préliminaires. Quelque averſion que ce Prince témoignât donc pour les Chrétiens, Anſcher déja connu dans le Royaume pour avoir prêché l'Evangile, trouva moyen d'avoir accès auprès de lui. Il gagna ſon amitié par ſes préſens & par toutes ſortes de ſervices, & obtint enfin la permiſſion de recommencer à exercer ſon miniſtére chés les Danois. Mais Anſcher profitant de ſa faveur oſa propoſer au Roi lui-même de ſe convertir. L'homme de Dieu ſçut ſi bien lui remettre devant les yeux le ridicule des Cérémonies payennes, & au contraire, la ſolidité des principes de la Loi chrétienne, qu'il en convint. L'aveu ne fut pas infructueux. Deſlors Eric publia une Ordonnance ſolemnelle, par laquelle il permettoit à ſes Sujets d'embraſſer

la Foi de Jesus-Chrît, & de servir le Maître souvérain de l'Univers. Il consentit qu'Anscher fît rétablir l'Eglise de Sleswig qui avoit été détruite, & qu'il y mît un Prêtre.

Plusieurs Infidéles se convertirent alors : la plûpart des Seigneurs Danois, à l'exemple du Roi, renoncérent au culte des faux Dieux, le Peuple docile aux instructions accouroit en foule pour s'enrôler dans la Milice de Jesus-Chrît. Plusieurs malades rebutés de sacrifier à leurs Idôles pour recouvrer leur santé, faisoient vœu d'embrasser l'Evangile, se faisoient baptiser & guérissoient; en un mot tous ces nouveaux Convertis, joints aux anciens, formérent dans cette partie du Dannemarc nommée la Jutie, qui étoit la seule, selon l'Annaliste Torsæus, où commandoit Eric, formérent, dit-on, un Peuple de Chrétiens qui surpassérent bientôt en nombre les Payens.

Cependant quelque progrès que fît la Religion dans cette Contrée, on reconnoît que la plûpart des Danois, & des autres Peuples du Nord

demeuroient encore dans les ténébres ; toûjours leurs pirateries & leurs brigandages continuoient ſur le même pié. Ils armoient continuellement & alloient faire des deſcentes, ſoit en Angleterre, ſoit en France, où une multitude de gens de la même Nation s'étoit habituée : ils y étoient à la vérité ſouvent battus, mais les nouveaux renforts qui leur venoient de tems en tems, réparoient bientôt leurs pertes. Une de ces armées entr'autres, s'étoit établie vers l'an 858. au Royaume d'Eſtangle en Angleterre, où ſaint Emond qui y régnoit, fut martyriſé par les Danois idolâtres. On marque ſous le Régne ſuivant, c'eſt-à-dire, ſous Eric II. ſurnommé l'Enfant, la fondation de l'Egliſe de Rypen, dont Anſcher donna la conduite à un nommé Rimbert, qui lui ſuccéda dans l'Evêché de Hambourg.

Anſcher vécut encore quelques années après cela, pendant leſquelles il continua ſans relâche ſes travaux Evangeliques dans le Nord, & enfin

il alla recevoir dans le Ciel la récompense d'une vie aussi sainte que laborieuse. La mort de cet Apôtre du Nord est placée sous le Régne de ce même Roi Eric II. Mais ni M. Des-Roches, ni les autres Auteurs qui l'ont précedé, n'en marquent point l'année.

En l'an 863. sous le même Régne, une Flotte de Danois après avoir pillé & ravagé les Côtes d'Italie, fit voile en France, où Hadding autrement Hasting, l'un de leurs plus fameux Capitaines, fit alliance avec le Roi Charles le Chauve, qui lui céda la Ville de Chartres avec tout son territoire pour s'y établir. Hasting vivoit encore, lorsque Rollon ce Chef des Normands si célébre dans nôtre Histoire sous le Régne de Charles le Simple, fit descente en France pour la premiére fois environ l'an 873. lorsque Canut I. régnoit en Dannemarc.

Rollon, selon le caractére qu'en fait nôtre Historien, étoit un Prince Danois, d'un courage intrépide & capable de conduire un grand dessein. Le peu de succès qu'il avoit eû dans

une guerre contre le Roi Canut son Souvérain, de qui il vouloit rendre ses terres indépendantes, lui donna la pensée d'aller chercher fortune ailleurs; il arma une Flotte, & aborda en Angleterre, où les Anglois ne voulant pas le souffrir, vinrent l'attaquer. Après divers combats d'un succès douteux, il fit alliance avec le Roi Alfrede, dans le dessein d'en obtenir des vivres & des munitions, & de fortifier son armée pendant l'Hyver par les recruës nombreuses que ses bonnes maniéres, & l'idée avantageuse qu'on avoit conçûë de sa valeur, attiroient sous ses Etendarts. Au commencement du Printems il fit voile en France, il y entra par la Seine, & mit pié à terre dans la Neustrie, païs agréable & fertile, mais alors inculte & desert, par les différens ravages que les Nations du Nord y avoient faits depuis tant d'années. Roüen dont les Habitans se voïoient sans munitions & sans esperance d'en avoir, allérent au devant de lui pour lui demander quartier & offrir de le recevoir: Rollon entra dans Roüen,

en fit relever les murailles & y mit une forte garniſon. De Roüen il fut aſſiéger Bayeux & Evreux qu'il prit toutes deux, il remporta quelques avantages ſur l'Armée françoiſe qu'il trouva ſur ſa route, ſurprit ou força quelques autres Villes ; ce qui lui donna la facilité de ſe trouver au Siége de Paris qu'avoit formé une autre Armée de Normands. Cependant il quitta ce Siége, pour aller ſecourir Alfrede Roi d'Angleterre ſon Allié, il y demeura quelque tems, & après avoir rétabli Alfrede ſur le Trône, il repaſſa en France avec une armée ſi puiſſante, qu'il la partagea en trois Corps, & entra dans ce Royaume par autant d'endroits différens, par la Seine, par la Loire & par la Garonne.

Ces trois armées coururent une grande partie de la France, pillant & ſaccageant tout ce qu'elles rencontroient, dans le deſſein de forcer les François à leur faire des conditions favorables.

En effet le bruit de ces exécutions militaires, dit le P. Daniel dans ſon

Histoire de France sur le régne de Charles le Simple, & les plaintes des
„ Peuples forcérent le Roi à faire un
„ accommodement avec le Général
„ Normand; dont on lui envoya fai-
„ re des propositions. La premiére
„ étoit, qu'on lui céderoit cette par-
„ tie de la Neustrie, qui étoit au
„ Nord de la Seine, à prendre de-
„ puis la riviére d'Andelle, à trois
„ lieuës au-dessus de Roüen, & de-
„ puis la riviére d'Epte, qui passe par
„ Gournai, Gisors, & saint Clair.
„ C'est cette partie du Vexin, qu'on
„ appelle aujourd'hui le Vexin Nor-
„ mand, & de plus le Païs d'au-delà
„ de la Seine, qui étoit d'une bien
„ plus grande étenduë: car il com-
„ prenoit tout ce qui est renfermé
„ entre le Maine, la Bretagne, &
„ l'Ocean. Une autre proposition
„ qu'on fit à Rollon, c'étoit qu'il se
„ feroit Chrétien, & qu'il épouseroit
„ ensuite la Princesse Gisele sœur du
„ Roi.

„ Sur cela Rollon répondit, qu'il
„ acceptoit les offres du Roi; il fit
„ son hommage, se fit baptiser &

„ épouſa la Princeſſe „. Nous finirons cet Extrait par l'établiſſement fixe & durable d'un Prince Danois dans l'une des plus belles Provinces du Royaume ; événement mémorable qui n'appartient pas moins à l'Hiſtoire de Dannemarc qu'à celle de France.

ARTICLE LII.

METHODE COURTE & facile pour bien lire & prononcer l'Hébreu.

CE que l'on propoſe ici, ne ſera plus un paradoxe ; mais l'effet du deſir que l'on a conçu de travailler à perfectionner l'étude de la Langue hébraïque, à l'exemple de tant d'illuſtres Sçavans qui ſe ſont donnés beaucoup de peines à la cultiver, pour pouvoir parvenir, à aquerir par ſon moyen une plus grande intelligence des ſaintes Ecritures ; les méthodes pour la lire, que l'on a données, ſont mêlées de prononciations étrangéres, qui l'ont défigurée ; & ſous pretexte que ce n'eſt plus qu'une

Langue morte, on a négligé de puiſer dans la ſource, ſa véritable prononciation; cette ſource ne ſe peut trouver que dans les Langues orientales: or parmi celles-ci, il y en a encore de vivantes, qui n'ont jamais été alterées ni corrompuës, par aucune autre Langue que ce ſoit, & qui ont toûjours conſervé leur ancienne prononciation, qui ſans contredit eſt ſemblable à l'hébraïque. C'eſt donc dans ces Langues, qu'il faut retrouver la prononciation de l'Hébreu, ſans s'amuſer, comme on a fait, juſques aujourd'hui à diſputer, ſi les Maſſorétes ont bien ou mal ponctué.

Quelques récents veulent qu'on liſe l'Hébreu ſans points: outre que l'une & l'autre de ces régles, celle-ci & celle de ſuivre les Maſſorétes, a ſes défauts, nous oſons dire, que quand même elles n'en auroient aucun, certainement jamais par leur moyen, on ne prononceroit bien l'Hébreu: parcequ'en effet ces méthodes ſont toutes contraires à la prononciation originale de cette Langue. Ne ſçait-on pas que les Juifs à leur retour de

Babylone avoient déja oublié presque la moitié de leur Langue ? peut-on après cela s'assûrer que dans les derniers tems & à la destruction de leur République, ils la parlassent mieux, & qu'ils fussent rapprochés de sa pureté ; eux qui alors ne pouvoient plus parler que la Langue siriaque, devenuë leur langue vulgaire ? Cela étant n'a-t'on pas lieu de douter de la ponctuation des Massorétes, inventée dans le cinquiéme ou dans le sixiéme siécle, & augmentée dans la suite, comme il paroît par la Misne & le Thalmud ? Il y a donc beaucoup d'apparence que les Massorétes, & ceux qui les ont suivis, ont ignoré l'ancienne & véritable prononciation de leur Langue. De l'aveu même des Rabbins, leurs anciens en ignoroient beaucoup de mots, & ne sçavoient pas même la signification de beaucoup d'autres. Cette discussion ne nous est d'aucune utilité pour nous éclaircir de la véritable prononciation hébraïque. Pour la Grammaire non ponctuée de M. *Masclef*, elle forme un nouveau langage & si inconnu, qu'au-

cun des Orientaux ne pourroit jamais la comprendre ; au lieu qu'ils comprendroient tous, quelques mots avec la ponctuation des Massoréres. On sçait bien qu'on peut lire plusieurs mots dans l'Hébreu sans points ; mais on sçait aussi, qu'il y a plusieurs autres mots qui s'ils n'étoient pas ponctués, n'auroient qu'une signification incertaine & variable, parceque l'on ignoreroit la maniére de bien prononcer les lettres de l'Alphabet, & de les lire. L'Auteur de la Grammaire non ponctuée n'a point méconnu cette vérité ; mais quoi qu'il sçût qu'il y a dans l'Hébreu plusieurs mots, qui ont une double signification, il a négligé de donner des régles pour les distinguer : au lieu que par la façon des Massorétes on les distingue tous. Or prétendre lire l'Hébreu, & donner aux lettres de l'Alphabet leurs sons, sans sçavoir leur véritable prononciation, ni celle des mots, ce seroit se former une Langue babilonique, à laquelle nul homme de quelque Nation que ce puisse être, ne pourra rien comprendre ? En effet, si on ôte

la prononciation du ח, & du ע, à cette Langue, & à toutes les autres Langues orientales, comme le prétend M. *Masclef*; elles n'auront plus ni l'agrément, ni les sens & significations qu'elles possédent depuis tant de siécles; s'il falloit donc opter entre la méthode de M. *Masclef*, & celle des Massorétes, nous dirons sans hésiter que celle des Massorétes est la plus sûre; mais il faut s'y aider de la prononciation Arabe. Quelques uns prétendent que la Langue Arabe est dérivée de l'hébraïque; nous ne sommes pas de ce sentiment; mais nous ne laisserons pas de trouver en elle tous les secours pour bien lire & bien prononcer l'Hébreu, presque aussi bien, que dans son origine; & cela sans peine & très-facilement.

On ne peut disconvenir que la Langue arabique ne soit une langue vivante & très ancienne, la plus belle, & la plus riche de toutes les Langues orientales, puis qu'on remarque dans toutes ces autres Langues quantité de mots & d'expressions arabes; & que l'on ne découvre dans l'Arabe

aucun mot, aucune expreſſion empruntée d'ailleurs ; c'eſt que le Païs où on la parle, n'a jamais été dominé par aucune Nation étrangére, au lieu que les autres ont changé de Maîtres. Quoique l'Arabe au reſte ſoit plus difficile de prononcer que l'Hébreu, on le parle néanmoins avec une délicateſſe infinie & une extrême facilité dans l'Aſie & l'Afrique, juſques à Maroc, & même dans les Indes orientales, où la Religion mahometane s'eſt étenduë. Pourquoi donc ne veut-on pas, qu'on puiſſe parler & prononcer avec facilité l'Hébreu, qui n'a pas tant de gutturales que l'Arabe? L'Alphabet hébreu, & celui de toutes les autres Langues orientales, eſt compris dans l'Alphabet arabe ; & toutes les conſones & voyelles des Langues orientales, ſe prononcent de même que dans l'Arabe : l'Arabe peut donc ſervir de régle & de méthode pour les autres Langues & communiquer ſa facilité à l'Hébreu. Certes l'Arabe a ſix gutturales, l'Hébreu n'en a que quatre, ainſi que le Chaldéen, le Samaritain & le Syriaque : par conſéquent l'Hébreu, le

Chaldéen, le Samaritain & le Siriaque, sont plus aisés à prononcer que l'Arabe & que l'Ethiopien qui a autant de consones gutturales que l'Arabe, les quatre gutturales de l'Hébreu & des trois Langues qui le suivent, sont l'*alef*, le *hé*, le *het* & le *Zaain*; les six de l'Arabe sont l'*alif*, le *ha*, le *haà*, le *Chàà*, la *Zààin*, & un autre Zààin encore plus guttural; mais pour parler plus naturellement, en faveur de ceux qui veulent bien apprendre ces Langues; premiérement le *hè* dans toutes ces Langues, n'est qu'une simple aspiration; mais le *het*, doit être prononcé par une forte aspiration gutturale, particuliérement quand il est au commencement du mot, ainsi que les Allemands font; quand ils prononcent, *haar, her, hirt, hosen, husten*; de même au milieu, il faut dire *behaste*, *geheren*, représentant un *ahan*; & pour se bien accoûtumer à la prononciation de cet *Ahan*, (expression Normande, qui veut dire *douleur*), au lieu de dire *Ahan* tout d'un coup, il faut commencer par dire *ah*, d'un ton plaintif

& en traînant la voix, comme quand on ſent une vive douleur ; enſuite lui ajoûter le *an*, qui ſera *ah-an*. Ayant aquis cette prononciation de l'*ahan*, on n'aura plus de difficulté à prononcer le *het* des Hébreux ; & le *hàà* des Arabes, des Allemands & autres Nations ; car en retranchant du *ahan* le premier *a*, on dira naturellement *han*, de même *hen*, *hin*, *hon*, *houn*, & en retranchant encore l'*n* qui eſt à la fin de *ahan*, on dira facilement *ha*, *he*, *hi*, *ho*, *hon*, qui eſt la prononciation véritable du *het* en toutes ces Langues. Il eſt de conſéquence de s'accoûtumer à ſçavoir prononcer, & diſtinguer le *he* du *het*, ſans cela, on confondra toûjours un mot avec un autre.

Pour le *Zààin* que les Grammairiens de la Langue hébraïque, liſent *ain*, ils ſont tous tombés dans l'erreur, en le marquant pour Voyelle *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, comme ſi c'étoit un *aleph* ; ils ont ſeulement ajoûté, qu'il eſt plus guttural qu'aleph, ſans en diſtinguer la prononciation, & par ce moyen, ils ont accoûtumé ceux

qui apprennent l'Hébreu, à croire qu'effectivement cette consone, est une voyelle : ils ont même franchi le pas, ils l'ont prononcé comme l'*aleph*. Le mécompte est considérable, & il y a une très-grande différence entre l'*aleph* & le *Zàäin* : le premier est consone & voyelle, & l'autre est toûjours consone gutturale & jamais voyelle. Par cette méprise on change tous les mots où le *Zàäin* se trouve. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on dit, pour se mettre à couvert, que les Juifs même, ignorent sa prononciation ; nous n'en doutons nullement, & nous sommes plus que persuadés de cette vérité, particuliérement au regard de la plus grande partie des Juifs qui sont en Europe, & en partie de ceux qui sont dans le Levant, & qui ne parlent entr'eux que l'Espagnol. Mais il n'en est pas de même de ceux qui sont en Arabie ; ainsi leur ignorance ne doit point autoriser la nôtre ; ce qui est le pis en ceci, c'est que par-là, on a donné une pensée à ceux qui ont appris ou qui apprennent l'Hébreu, que le *Zàäin* est très-

difficile à prononcer ? & cependant cela n'eſt pas vrai, puis qu'on peut trouver aiſément un moyen équivalant à ſa prononciation, pour l'avantage de ceux qui diſent qu'ils ne ſçavent pas bien le prononcer, quoiqu'il ſoit très-facile ; & même nous ſommes perſuadés qu'en très peu de tems ils le prononceront parfaitement bien, s'ils veulent tant ſoit peu y faire attention, parceque ce qu'il y a de plus eſſentiel pour la lecture & la prononciation des Langues orientales, ne dépend que de ſçavoir bien prononcer les lettres de l'Alphábet Arabe, auquel tous les autres Alphabets ſont conformes, particuliérement pour ce qui eſt du *het* & du *zààim* ; ſans cela c'eſt en vain qu'on ſe flatte de ſçavoir lire & prononcer l'Hébreu, ni les autres Langues orientales, parcequ'elles ne ſe parlent & ne ſe liſent que ſelon la prononciation arabique, & non autrement ; & c'eſt par là que ces Langues ſont aiſées à lire, & à prononcer avec autant & plus de facilité, qu'on en a de prononcer quelques Langues d'Europe, dont les mots

s'écrivent d'une maniére & se prononcent d'une autre. Pour parvenir à cette prononciation, au lieu de dire *ain*, comme on a fait jusques à présent, il faut qu'on s'accoûtume dorénavant peu à peu à dire *zààin*, en le traînant dans la gorge, & pour cela en serrant les joües, & appuyant particuliérement sur les deux *à*, & prononcer le *z*, en adoucissant la voix. De même dans les différentes prononciations, qu'il faudra faire du *zààin*, selon qu'il sera accompagné de voyelles, comme par exemple, si c'est d'un *pathah*, il faudra dire & prononcer *zàà* & non pas *zua*, si c'est d'un *hirec*, il faudra dire, *zui* & non pas *gi*; & si c'est d'un *Surec*, on dira *zoü* en traînant, & non pas *zu*, observant toûjours d'adoucir le *z* par une prononciation moyenne & gutturale. Il doit être prononcé de même dans toutes les autres Langues orientales, où le *zààin* se trouve.

S'il nous étoit permis de représenter la prononciation du *zááin*, comme nous l'avons fait du *het*, peut-être qu'on le comprendroit encore mieux.

voici une comparaison qui choque d'abord ; mais elle pourra être de quelque utilité ; un homme qui vomit, quel son de voix lui remarque-t'on ? ce qu'on entend est le son du *Zàà*, *zàuou*, comme venant du plus profond de la poitrine, sans prononcer le *z*, & voila comme il faut prononcer le *zààin* ; telle est sa véritable prononciation. Sans elle nul Oriental ne pourra comprendre aucun mot proferé par ceux qui liront de l'Hébreu, ou des Livres d'une autre Langue : car pour qu'ils entendent une Langue, il faut qu'elle soit prononcée selon la prononciation des Arabes. Au contraire, si l'on prononce le *het* & le *zààin*, & les autres lettres de l'Alphabet, précisément comme les Arabes, un chacun comprendra aisément, une grande partie de l'Hébreu, à cause de sa ressemblance, avec leur Langue naturelle.

S'il se rencontre quelques Lecteurs qui croient que nôtre méthode de prononcer le *het* & le *Zààim*, n'est pas assés claire, il faut avoir recours à des entretiens avec ceux qui sçavent

bien parler l'Arabe. On trouvera dans Paris un assés grand nombre de personnes qui la parlent naturellement. Ils pourroient en cela rendre service aux curieux en Langue hébraïque : & par ce moyen, la bonne prononciation se perpetueroit au moins dans les Écoles. En effet ces prononciations s'apprennent mieux par l'oreille qu'autrement ; parceque nous n'avons point de caractéres propres, qui puissent nous les exprimer. Cette prononciation du *het* & du *zààin*, étant une fois bien aquise, on prononcera ensuite facilement toutes les autres consones ; car à proprement parler, il n'y a que ces deux-là dans l'Hébreu qui sont gutturales, & quatre dans l'Arabe & l'Ethiopien.

Pour ce qui est de l'*alif* ou l'*aleph*, qui n'est qu'une même chose, & l'*ouau*, nous ne les mettons point dans le rang des gutturales, à cause de la facilité qu'on a de les prononcer. Cela étant une fois établi, la Langue arabique nous fera connoître, quelles sont les Voyelles dont elle se sert, qui sont le *fatah* (qui est le même

que le *pathah* des Hébreux) le *Keſſera*, & le *damma*, c'eſt-à-dire, l'*a*, l'*i*, & l'*ou* ; l'*a* ſe prononce tant ſoit peu modifié, comme l'*æ* diphtongue ; mais non pas tout-à-fait. L'i, comme *ya*, *yi*, *you*. Quant à l'*ou*, il ne faut pas le prononcer comme dans ces mots *pu*, *pur*, mais comme dans *pour*, *cour*, *tour*, &c. en ſorte que l'*o* y domine. Voila le nombre des Voyelles de l'Arabe ; l'Hébreu les doit auſſi avoir. Pour éclaircir encore mieux l'uſage qu'on fait de ces Voyelles, il eſt bon de ſçavoir ici en paſſant, que ce ſont les Turcs qui ont inventé la maniére de s'en ſervir, afin de pouvoir lire avec plus de facilité l'Alcoran qui eſt écrit en Arabe, & qu'il ne leur eſt pas permis de traduire en aucune autre Langue, ſous peine de la vie ; ils le liſent & ils le prononcent comme les Arabes mêmes, en marquant par des petits traits les voyelles dont ils ſe ſervent pour prononcer les conſones ; & par ce moyen ils liſent & prononcent l'Arabe parfaitement bien.

Si on avoit fait la même choſe pour

la Langue hébraïque, certainement on l'auroit toûjours lûë comme dans son origine : mais on l'a tant augmentée de voyelles & de prononciations imaginaires, & par ce moyen on l'a tellement défigurée, que personne ne sçait plus lire l'Hébreu, ni le prononcer. On a donc besoin de recourir à la Langue arabique, pour bien apprendre à lire l'Hébreu ; à l'exemple de ceux qui commencent à lire l'Arabe, avec les Voyelles notées, inventées par les Turcs ; mais qui dans la suite abandonnent ces Voyelles ; pour se conformer à tous les Arabes, qui lisent toutes leurs écritures sans ce secours ; ne se servant que de *l'alif*, du *ya* & du *ouàu*, qui sont leurs trois seules voyelles ordinaires, comprises dans tous les Alphabets orientaux. Si la Langue arabique, qui est la plus riche de toutes les Langues orientales, s'exprime si énergiquement avec trois voyelles, pourquoi ne veut-on pas que l'Hébreu, & les autres Langues orientales qui ne sont pas si riches, puisse plus facilement encore s'énoncer avec

les trois mêmes Voyelles arabes ? c'est sur quoi il ne paroît pas qu'il y ait lieu de douter. Si on nous objecte que l'on ne sçait si la Langue arabique a toûjours été bornée à ces trois voyelles, on répondra premiérement que dans son alphabet on n'apperçoit point ni *e*, ni *o*, pour lui servir de Voyelles, & que le *he*, le *het*, & le *zààin*, ne sont que de pures consones. Secondement, que quoique cette Langue soit fort étenduë en Asie, en Afrique & aux Indes Orientales, & parlée par tant de différentes Nations, dont quelques-unes l'ont alterée dans la prononciation, elle est néanmoins uniforme par tout dans ses trois Voyelles, & dans le *he*, le *het*, & le *zààin*. La corruption n'a attaqué que quelques-unes de ses doubles consones; mais elle est imperceptible, & en certains lieux particuliers bien si éloignés du gros de la Nation, que sa contagion n'a pû se communiquer au centre, ni apporter aucun préjudice à la Langue même. Il s'ensuit donc que ces trois voyelles sont nées avec elle, puis qu'elle s'é-

crit & se parle par leur moyen avec autant de perfection.

L'*e*, & l'*o*, ne doivent donc pas entrer dans la prononciation de l'Hébreu, du Chaldéen, & du Samaritain, puisque nous ne voyons pas qu'on s'en serve dans la Langue arabe, & voila pourquoi on doit être plus que convaincu, que ce sont les Massorétes qui les ont introduits, les ayant empruntés du Siriaque, qui étoit leur Langue vulgaire. Les Siriaques eux-mêmes les ont empruntés des Grecs, qui ont dominé long-tems chés eux, de-là les Juifs se sont fait un usage pour leur Langue hébraïque.

A l'égard du *holen* des Hébreux, & l'*odom* des Siriaques qui est l'*o*; du *zere*, & l'*eshaio* de l'une & l'autre Langue, qui est l'*e*; ils entrent dans la prononciation du Siriaque des derniers tems, qui est fort différent de l'ancien; mais ils n'ont jamais été introduits dans la Langue arabe, qui a toûjours conservé sa pureté de langage. Ainsi en retranchant le *holen* & le *zere* des Massorétes; & leur substituant le *fatah* & le *damma* Arabe, on

trouvera le *zere* dans le *fatah*, qui eſt l'*a*, & le *holen* dans le *damma* qui eſt l'*ou*. Par ce moyen on aura plus de facilité à lire l'Hébreu, le Chaldéen & le Samaritain, parceque la prononciation de l'*e*, ſe trouvera dans le *pathah* hébreu, qui eſt l'*a*, & l'*o* dans l'*ou*, qui eſt l'*ouau* de toutes ces Langues, & non pas *vau* comme on le prononce.

Le *bet* dans l'Arabe ſe prononce *bat*, & lorſqu'il eſt accompagné des Voyelles *a*, *i*, *ou*, il faut prononcer, *ba*, *bi*, *bou*, & de même toutes les autres conſones de l'Alphabet; car en toutes ces langues l'*e*, & l'*o*, ne doivent point entrer dans la prononciation. C'eſt une faute aux Grammairiens de les avoir introduites dans l'alphabet arabe; & c'eſt encore un plus grand défaut de prononcer le *bat*, par *va*, *vi*, *vou*, ſelon quelques-uns, comme s'il étoit un *v* conſone. Cette maniére de prononcer le *bet*, ne ſe trouve pas parmi les Orientaux; & nous n'avons pas de peine à nous déterminer à croire que le changement qu'on a fait du *bet* en *v* con-

ſone, ne ſoit venu des Partiſans de la Langue grecque, où pluſieurs prononcent le *bet* en *vita*, & qu'inſenſiblement on l'ait fait paſſer dans la Langue hébraïque pour régle. Il paroît que les Allemans ont bonne part à ce changement, & les Anglois auſſi; puiſqu'ils prétendent que quand le *bet* manque de *dagés*, il ne vaut qu'un *v* conſone. En effet les Allemans prononcent dans leur Langue tous les v conſones en f, & ils prononcent de même dans l'Hébreu tous les bets qui n'ont point de dagés; uſage faux & contraire à toutes les prononciations de ces Langues. Par ce moyen ils donnent un air allemand à l'Hébreu, & en rendent ſa lecture & ſa prononciation encore plus difficiles: ils ſont donc dans l'erreur les uns & les autres, en voulant prononcer le bet en v. conſone, ou en f, parce que toutes les conſones & voyelles de ces Langues, ſe prononcent ſelon le ſon qu'elles ont dans leur Alphabet, & non pas autrement.

Le *gimel* ſe doit auſſi prononcer comme il ſonne, ſçavoir *gia*, *gi*, *giou*,

comme le prononcent les Arabes, & non pas *gua*, *gui*, *gou*, comme dans le Syriaque & dans l'Allemand.

Pour le *hé*, la plus grande partie de ceux qui liſent l'Hébreu, ne le prononcent point à la fin du mot, cependant ſa prononciation eſt néceſſaire ; mais elle doit être très-douce, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus : il doit comme ſe perdre, étant pourtant prononcé : ce n'eſt qu'une ſimple aſpiration nullement gutturale tant au commencement du mot, qu'au milieu & à la fin : par exemple, dans *haron*, le *ha* ſe doit prononcer en traînant, comme s'il y avoit en ſa place deux à, & dire *Aaron* : c'eſt ainſi qu'il ſe prononce dans l'Arabe.

Le *ouau* eſt voyelle & conſone, comme les deux autres voyelles. Il ne faut jamais le prononcer en *vau*, ni *va*, *vi*, *vou*, parceque cette prononciation n'eſt point parmi les Orientaux ; mais c'eſt *ouà*, *oui*, *où*, qu'il faut dire ; & voila ſa véritable prononciation.

Le *Phé* eſt toûjours fé par tout où il ſe trouve en toutes les Langues

orientales, & on ne le prononce jamais en *p*, quoique dans les Grammaires hébraïques il ſoit ainſi marqué. S. Jerôme l'a toûjours lû, pour f, comme Filipe, Fariſien, Faraon, &c. & dans l'Arabe de même, tout ſe lit par f, & aucun mot par p, en aucun lieu de l'Ecriture ſainte, ni ailleurs.

Le *chin* ou *ſſin*, ſe doit prononcer *ſchin*, comme chés les Allemans, & il doit toûjours ſonner de même, parce qu'il n'eſt jamais ſ, en toutes ces langues. Elles ont toutes ſans cela leurs *ſ.* L'Hébreu a le *ſamech*, comme le Chaldéen & le Samaritain. L'Arabe au lieu d'une ſ, en a deux; ſçavoir le *ſin* & le *ſat*; le Siriaque a le *samchat*; l'Ethiopien en a auſſi deux, le *ſaut* & le *ſat*; toutes ces Langues ont auſſi leur *ſchin*; mais elles ne l'ont jamais confondu l'un avec l'autre, comme ont fait nos Grammairiens.

Pour ce qui eſt des autres conſones, elles doivent toutes ſe prononcer comme elles ſonnent dans l'Alphabet arabe; & c'eſt là leur véritable prononciation. Nous ſçavons que pluſieurs Sçavans en la Langue hébraï-

que ont pris un parti pour se passer d'apprendre à la prononcer. Ils disent qu'ils se contentent de la parler des yeux, & de l'écrire pour se faire entendre, & qu'ils ne se mettent pas en peine de la bonne maniére de lire & d'articuler, parceque, disent-ils, c'est une Langue morte. Mais ils ne disent pas de même du Latin & du Grec, qui sont aussi des Langues mortes. Ne pourroit-on pas leur dire, qu'ils n'ont étudié que la Langue des muets, lesquels sçavent aussi bien qu'eux lire des yeux, & se faire entendre par écrit, faute de pouvoir parler? On laisse aux Sçavans à juger si cette excuse est valable ou non? & si on pardonneroit ce discours à aucun de tous ceux, qui voudroient se mêler de parler une Langue de quelque Nation que ce puisse être, à ce prix là? particulierement quand on a tous les moyens de la bien apprendre. Cependant à Rome on parle Hébreu tous les jours avec les Juifs de la Synagogue, & particuliérement tous les Samedis, pour les instruire de la Religion.

Il ne nous reſte plus, pour nous mieux éclaircir, que d'examiner les voyelles dont nous avons parlé ci-deſſus, ſçavoir en premier lieu du *Pathah*, & du *Kames*. Ces deux prononciations doivent être jointes enſemble ; & on doit dire *a* en reſſerrant un peu les joües, ainſi que les Arabes, car c'éſt ainſi qu'ils prononcent leur *fatah*.

Pour le *ſegol* & le *zeré*, on ne doit point s'en ſervir, par ce qu'ils ſont compris ainſi que nous l'avons dit, dans le *pathah & le Kames*.

Le *hirec* qui eſt l'i, eſt auſſi le *keſſera* des Arabes, & leur ſeconde voyelle ; il ſe doit prononcer *ia*, *ii*, *iou*, comme nous l'avons déja dit ; parcequ'il ne ſe prononce pas autrement en toutes ces Langues, qui ne connoiſſent point, *je*, *ji*, *jou*, comme nous faiſons : c'eſt au *gimel* qu'eſt reſervée cette prononciation ; & elle n'eſt point donné à l'*yod* : par exemple, יהוה qui eſt un Nom de Dieu, comment a-t'on pû le lire *Jehova* ? ſi l'on faiſoit ſonner au moins le *hé* ſuivant la régle que nous avons

donnée ci-dessus, ou comme les Allemands leur h, parcequ'il représente le *het* des Hébreux, alors on s'approcheroit tant soit peu de sa véritable prononciation : mais, de plus, au lieu de dire, *jé*, ils diroient *ïa*; car la premiére lettre de ce mot יהוה, est un *ïod*, & non pas un *jé*; la deuxiéme est un *hé*, & on le prononce par un *o*; la troisiéme est un *ouau*, & on en fait un *va*; la derniére qui est aussi un *hé*, on ne la prononce point du tout. Si on vouloit s'accoûtumer de prononcer ces lettres, comme on les prononce dans leurs Langues, on liroit la premiére Lettre *ïa*, parceque les *o* doivent absolument être retranchés, comme nous l'avons dit. Comme la seconde est un *hé*, qui doit se lier avec le *ïa*, on diroit *ïah*, en faisant sonner le *hé* doucement; le *ouau* qui vient après, doit aussi se lier avec le *he* qui le suit, & dire *ouah*. Joignés les deux parties ensemble en faisant entendre legérement les deux *hé*, vous prononcerés parfaitement bien *ïahouah*, *ah*, & non pas *jehova* comme on dit, & qui ne signifie rien

du tout. On voit qu'à moins que l'on ne s'applique à bien lire les lettres de l'Alphabet ou à les prononcer exactement, ce qui n'est point si difficile ; c'est en vain que les Sçavans hébraïsans & les curieux des Langues orientales, s'adonnent à la lecture de l'heptaglotte, ou de la polyglotte ; ils le feroient à pure perte. Pour revenir, il ne faut pas aussi se servir du *holen*, parcequ'il est dans le *Surec* qui est l'*ouau* de toutes ces Langues orientales.

Le *kibutz* est inutile ; mais pour ce qui est du *scheva*, qui est le *giesma* des Arabes ; il sert à faire connoître, à l'une & l'autre Langue, les consones & voyelles qui doivent être liées ensemble ; si le *scheva* se trouve au commencement du mot, ou au milieu, on doit terminer la consone ou voyelle par un *à* bref, en glissant dessus en la prononçant ; & non pas par un *e* ; mais par tout ailleurs on peut suivre l'ancienne méthode des Massorétes, & la joindre avec celle des Arabes que nous donnons ici, à cause de leur mutuelle conformité. Le *da-*

ges dans l'Hébreu, n'eſt utile qu'au milieu du mot, parcequ'il ſert à doubler la lettre qu'il marque : ce qui eſt le *teſdid* des Arabes, duquel ils ſe ſervent auſſi pour la même fin.

Nous pouvons ſans prévention aſſûrer que ſi l'on veut obſerver exactement ces petites remarques, tirées de l'Arabe, on apprendra fort bien, & en très-peu de tems, la prononciation hébraïque. On peut auſſi, ſi on le veut pour plus grande ſatisfaction, apprendre à lire l'Arabe : ce moyen eſt d'autant plus facile, que l'Arabe eſt une Langue vivante, de ſorte qu'on ne manqueroit d'aucun ſecours néceſſaire pour le bien parler ; par ce moyen on parviendroit à prononcer parfaitement bien l'Hébreu. On a déja remarqué que l'Hébreu n'ayant point tant de gutturales que l'Arabe, il ſera plus aiſé à apprendre & plus facile à prononcer, qu'on ne ſe l'eſt imaginé juſques aujourd'hui ; non ſeulement dés que l'on ſçait bien prononcer l'Arabe, on ſçait auſſi lire & prononcer l'Hébreu. On a encore le même avantage par rapport à

toutes les autres Langues. Ce qui donne à l'Arabe cette prérogative, c'eſt que cette Langue s'eſt toûjours conſervée dans toute ſa pureté, & ſans ſe mêler jamais avec aucune autre. C'eſt donc elle que les Sçavans en la Langue hébraïque devroient cultiver, pour s'aſſûrer de la véritable prononciation de l'Hébreu.

Pour preuve que la méthode que nous donnons ici, de prononcer l'Hébreu par le moyen de l'Arabe, eſt la plus naturelle, nous n'avons qu'à comparer enſemble les trois méthodes de lire l'Hébreu. Suivant la ponctuation des Maſſorétes, on lit, par exemple, le premier Verſet de la Geneſe : *Berechit baorae Elohim eth haſchaomaim oue eth haoretz.* Voici comme l'Auteur de la Grammaire, non ponctuée, lit le même Verſet : *Beraſſith bera aloim ath eſſimim ouath earets.* Liſons à préſent ce premier Verſet ſuivant la prononciation Arabe, que nous avons donnée : *Biraſchit bara Alahim at haſchamaim ou at haarts.*

On voit par ces trois différentes prononciations du Texte hébreu, la

différence qu'il y a de l'un à l'autre. Or certainement les plus défectueuſes doivent être rejettées, & il faut tout examiner à la rigueur ; pour cet effet on remarquera dans la ponctuation des Maſſorétes, pluſieurs fautes ; comme premiérement, d'avoir introduit deux voyelles de ſurplus, & qui ne doivent point avoir accès en cette Langue, l'*e*, & l'*o*. Secondement, de confondre ſouvent l'a, avec l'e ; & l'*ou*, avec l'*o*. Troiſiémement, de n'avoir aucune régle pour prononcer le *he*, le *het & le zaàin* ; tous ces défauts ſont eſſentiels, & méritent qu'on y faſſe attention ; il eſt vrai que les Grammairiens prétendent que le *hé* ne ſe doit pas prononcer toûjours ; ce qu'ils ne diſent pas du *het* : ils ſe trompent ſur le *hé*. Ils ſe trompent auſſi ſur le *zaàin*, qu'ils diſent ne valoir que *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, ce qui eſt contraire aux régles des Langues orientales. Sans ces défauts leur prononciation auroit eté ſemblable à celle des Arabes. Or ſi les Maſſorétes par leur ponctuation ont changé la prononciation de la Langue hébraïque, M.

Masclef en voulant les corriger, tombè dans de plus grandes fautes qu'ils n'ont fait : puisqu'il anéantit tous les *hé*, les *hets* & le *zàaìn*, par-tout où ils se trouvent ; & qu'il change les deux premiers en *e*, qui ne doit jamais être prononcé dans ces Langues : il change encore le *zàaìn* en voyelle, & par ce renversement il change les mots du tout au tout ; car le *zàain* est proprement le z dur de toutes les Langues orientales, & il n'est jamais *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, comme on l'a voulu faire croire ; changeant des consones en des voyelles imaginaires, jusques au nombre de six ; ce qui est changer non seulement la prononciation de toutes ces Langues, mais aussi le sens des mots, & déguiser entiérement la Langue hébraïque, & toutes les autres Langues orientales, sous le beau prétexte de rendre le Texte hébreu plus aisé à lire, & de s'approcher de la pureté de sa véritable prononciation, plus que les Massorétes ; M. *Masclef* s'en éloigne au contraire, & se rend inintelligible. Peut-il se vanter après cela comme il fait, &

dire qu'il a trouvé le véritable moyen de lire l'Hébreu, par la ſeule prononciation des lettres de l'Alphabet; qu'on liſe plûtôt & que l'on prononce le Texte hébreu, par le moyen que nous donnons des conſones & voyelles Arabes, & ſelon l'uſage de toutes les Langues de l'Orient; alors on retrouvera la véritable prononciation de la Langue ſainte, & on recouvrera la vraie ſignification de bien des mots communs à cette Langue & à celle des autres Peuples Orientaux. La méthode des Arabes eſt donc la meilleure, or ils n'admettent ni *e*, ni *o*, ils prononcent toûjours le *he*, le *het*, & le *zààin*; ce que les autres méthodes ne font point. Il s'enſuit de tout ceci qu'il n'y a aucune prononciation plus naturelle pour l'Hébreu que celle que nous venons d'établir; il faut donc la préferer & bannir toutes les autres comme inutiles.

ARTICLE LIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RELIGION. ECRITURE SAINTE.

DE LONDRES. *A Dissertation, or inquiry, &c.* Dissertation ou recherche sur l'autorité Canonique de l'Evangile selon saint Matthieu, & les raisons pour lesquelles il a été anciennement rejetté par les Hérétiques. On donne ces raisons à réfuter à l'Auteur d'une troisiéme Lettre Pastorale, adressée à son Peuple de Londres & de Westminster, pour la défense du Canon du nouveau Testament ; & on essaye de lui montrer, par cet exemple, qu'il n'a pas assés approfondi son sujet.

On a opposé deux Ecrits à cette Dissèrtation ou *Recherche*. L'un est une lettre à une Dame: *A Letter to a Lady, &c.* où l'on montre les déguisemens & les faussetés de la Dissertation, en justifiant la troisiéme Lettre pastorale de l'Evêque de Londres, &

en soûtenant la Canonicité de l'Evangile de saint Matthieu. Ce troisiéme point est aussi l'objet du second Ecrit *Vindication*.... Défense de l'Evangile de saint Matthieu, contre un Traité publié depuis peu sous le Titre de Dissertation ou *Recherche*, &c. Cette réfutation est de M. TWELS, Vicaire de sainte Marie.

DE LEMGOW. M. MEYER fait présent au Public d'un Traité de M. LEIGH sur saint Matthieu ; & continuera de donner sur tout le nouveau Testament de pareils Commentaires du même Auteur.

DE IENE. M. ZURLINDEN a fait *Commentatio de Jejuniis & sacris Religionis cærimoniis*, en Dissertation sur la fin du Chap. V. de saint Luc.

DE HAMBOURG. Feu M. *Jean-Adolphe* HOFFMANN, avoit composé une explication de l'Epître aux Romains, qui a été trouvée dans ses papiers.

DE LEIPSIG. *Jean-Georges* WEBER, Chapelain Conseiller Ecclésiastique, & Sur-Intendant Général à la Cour du Duc de Saxe Weimar, a donné

une Dissertation intitulée ; *Doctrina tutior de descensu Christi ad Inferos.*

De Londres. *A Paraphrase...* Paraphrase & Notes sur la seconde Epître de saint Paul, aux Thessaloniciens, selon la méthode de M. Locke. Cet Ouvrage a été suivi d'un autre pareil, tant sur l'Epître à *Philemon*, que sur la premiére aux Thessaloniciens. On donne ici deux Dissertations : l'une touchant le Royaume de Dieu, 2. *Thessal. I.* 5. l'autre ; touchant l'homme du péché. 2. *Thess. II.* 3. *In* 4°.

De Iene. Il y a une nouvelle Edition du Commentaire de Hennekenius sur l'Epître aux Ephésiens, avec les Observations de M. Reinhard.

De Leipsig. M. *Sigismond Frideric* Dresig, qui a donné une Dissertation des *Latinismes* du nouveau Testament, en prépare une de *Novi fœderis græci verbis mediis.*

M. Wolle a donné une brochure sur l'éloignement, que Jesus-Chrît & les Apôtres ont témoigné des Tribunaux des Gentils. *Matt.* 5. 39. & 1. *Cor.* VI. 4.

HISTOIRE. ANTIQUITÉS.

DE LA HAYE. *Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent*. Le premier Tome qui paroît depuis peu de cette Traduction de l'Anglois, contient l'histoire universelle jusqu'à Abraham, l'histoire d'Egypte, & l'histoire des anciens Peuples de Chanaan, 1732. In 4° chés *Hondt*, *Gosse*, *Neaulme*, &c. L'*Introduction* à cet Ouvrage parut en 1731. On y discutoit les opinions de tous les Philosophes, de toutes les Nations, sur l'origine & la création du monde.

DE LONDRES. M. *D.* DURAND, Ministre de saint Martin & Membre de la Société Royale, a donné la septiéme partie de sa *continuation de l'Histoire du seiziéme siécle*, qu'il commença en 1725. Comme M. PERIZONIUS, qu'il a suivi dans les six premiers Volumes, l'abandonne en 1559. il s'attache à M. DE THOU, dont il dit que l'Histoire étoit trop négligée depuis long-tems : au lieu

qu'outre une magnifique Edition qui s'en fait en Angleterre, on travaille à trois Traductions, une en Anglois & les deux autres en François; dont l'une se fait en Hollande, & l'autre en France. La vie de M. DE THOU est ici extraite de ses propres Mémoires jusqu'en 1601. & continuée par les soins de M. DURAND jusqu'à la mort de ce Président en 1617.

DE STRASBOURG. *Annales Arsacidarum*, &c. Cette nouvelle Edition est faite par M. SCHOEPFLIN sur un Exemplaire corrigé de la main de l'Auteur, qui est M. l'Abbé *du Four de Longuerue.* In 4° 1732. chés *Dulssecker* pére.

DE PARIS. *Les Mémoires de la Cour d'Espagne* depuis l'année 1679. jusqu'en 1701. représentent les Ministéres de Dom *Juan*, & du Duc de *Medina-Cœli.* Chés *Josse* 1733. *in* 12.

DE VERONE. Une Societé commencera, dans moins de dix-huit mois, de faire imprimer la plus ample Collection que l'on puisse former présentement d'Inscriptions grecques

ou latines. Toutes celles qui ont paru ; toutes celles que M. le Marquis Maffei, Auteur de ce nouveau Recüeil a découvertes par des recherches assiduës pendant vingt-ans, ou qu'il assemblera dans les Voyages qu'il entreprend à ce dessein en diverses Provinces ; toutes celles que les Sçavans voudront de plus lui communiquer en bonne forme, par M. François Muselli, Chanoine & Archiprêtre de nôtre Eglise Cathédrale, seront rangées dans l'étenduë de sept Volumes in folio, en différentes classes, selon leurs espéces particuliéres ; & il y aura à la fin de chaque Volume une Table tellement disposée, qu'elle aidera à trouver facilement l'Inscription demandée. On mettra avec le grec la Traduction latine, & après le Texte gravé en caractéres antiques, la même Inscription écrite en caractéres modernes & plus lisibles : on restituera les Inscriptions alterées ; on expliquera celles qui paroîtront plus difficiles à entendre & plus obscures ; on rejettera les Manuscrits faux ; & l'on se tient si assûré du bon choix

des monumens, de la correction, & de la beauté de l'Edition, que l'on ne demande point d'avances aux Souscripteurs; qu'ils envoyent seulement leurs noms, & s'engagent à achetter si la Societé des Editeurs remplit ces conditions, & que le prix leur paroisse convenable. Le compte que M. le Marquis MAFFEI veut rendre des retranchemens qu'il aura fait de quelques Inscriptions, l'engagent à donner le Traité *Ars Critica lapidaria*, qui se trouvera dans ce Recüeil.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Description des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE BRETON D. L. C. D. J.

Gossampin. Mahot à coton. Cette espéce de Mahot croît fort grand, bien moins branchu que l'autre; son écorce est plus épaisse, que celle du premier. Ses feüilles sont incomparablement plus grandes, tirent sur la figure de celles de la mauve: leur couleur est verte par le dessus, & blanchâtre par le dessous, moussuës, ou

cotonnées des deux côtés ; les nervûres ſont groſſes, ſenſibles, duvetées, & accompagnées de filamens ondés.

Son fruit eſt extraordinaire ; il a la forme d'une colonne de huit à neuf pouces de longueur, ſur trois à quatre de circonférence, ou de groſſeur : cette ſilique eſt ornée de dix canelures égales, formées par cinq lobes ſemblables, découpées de la même maniére. L'écorce en eſt lanugineuſe, mouſſuë, ou cotonnée, d'abord elle eſt verte, enſuite elle rouſſit, enfin elle brunit lorſqu'elle eſt tout-à-fait mûre ; cette gouſſe eſt pleine de laine, ou coton fin, de couleur griſâtre, lequel enveloppe de petites ſemences ovales, dont la ſuperficie eſt unie, d'un blanc cendré ; ſa fleur eſt belle, large comme la main, de cinq à ſix pouces de longueur ; c'eſt une eſpéce de calice formé par une membrane ferme, épaiſſe, teinte en dehors de couleur rouſſâtre, lanugineuſe : ſa baſe eſt contournée en gobelet, ſon couronnement eſt découpé en cinq parties égales, dont les extrémi-

tés sont soûtenuës par autant de pointes sensibles en dehors ; du fond de ce calice s'élévent cinq fleurons lesquels sont d'abord très-blancs, mais ensuite ils jaunissent, chacun étant épanoüi, se recoquille & semble former les bords de ce calice. Le centre est occupé par un pistil, ou colonne, de la grosseur du petit doigt, surmonté d'un chapiteau tourné en volute, qui est façonné & couvert d'une poussiére dorée.

Goyavier. *Coyabou.* Le Goyavier est un arbre fruitier très-commun, & qui croît sans culture dans toutes les Isles de l'Amerique. Il y en a du moins de trois espéces : la premiére est remarquable par la grosseur de son fruit : la seconde porte un fruit dont la chair est fort rouge : la derniére se distingue par sa chair, partie blanche, partie jaune : ce sont des différentes sortes de pommiers.

D'ordinaire ces arbres-là se partagent dés la souche en plusieurs grosses branches, leur écorce est mince, unie & peu tenace, le bois est dur, liant & roussâtre. Les feüilles ont la figure

ovale, oblongue, sont fermes, séches, styptiques, à grosses nervûres costales ridées. La fleur est en rose blanche, toute simple, d'une odeur douce, & agréable. Le calice produit la pomme que j'ai décrite ci-dessus, laquelle est couronnée, d'un beau jaune orangé, molasse, odoriferante, divisée en dedans comme en quatre parties, toute parsemée de graines irréguliéres, osseuses, ou pierreuses: on fait du suc de ces fruits une gelée d'un goût admirable qui vaut le cotignac pour guérir de la dyssenterie. On fait de l'écorce des racines, des tendres bourgeons, & des fruits à demi meurs, une ptisane excellente pour ceux qui ont le flux de ventre ou la diarrée.

TABLE

DES AUTEURS

Pour les mois d'Avril, Mai, & Juin 1733.

LE P. Alff * 933
M l'*Abbé* Banier. 649
M. *le Préſident* Bouhier. 930
Le P. le Breton. * 747. 1117
M. *Thomas* Brown. 779
Le P. Caſtel. * 659
Le P. Catrou. * 672
M. *le Marquis* de Caumont. 820
Le P. *Dom* Ceillier. 717. 873. 1047
Ciceron. 930
M. Colſon. 926
M. Crouzas. 925
M. Dreſig. 1113
M. D. Durand. 1114. 1115
M. Hoffmann. 1112
M. Horrebovv. 741
M. Huſſon. 925
M. Janus. 926
M. Leigh. 1112
M. Levvis. 928
M. l'*Abbé* de Longueruë. 1115
M. *le Marquis* Maffei. 1116. 1117
Le P. Mahoudeau. * 833
M. *le Comte* de Marſigli. 1006

M. de Maupertuis. 703
Le P. Merlin. * 823
M. Meyer. 929. 1112
M. Midleton. 924
M. Muratori. 751
M. Muſelli. 1116
M. l'Abbé d'Olivet. 930
Ovide. 649
M. d'Oyli. 926
M. Pearce. 925
M. Perizonius. 1114
M, l'*Abbé* Pernety. 1035
Le P. Pezenas. * 737
M. Reinhard. 1113
M. Des-Roches. 615. 1062
Le P. de Roſtrenen. 933
Le P. Roüillé. * 672
Le P. de la Sante. * 867
M. Schoepflin. 1115
M. Sherlock. 925
MM de la SOCIÉTÉ PALATINE *de Milan*. 751
M. Stock. 930
M. de Thou. 1114. 1115
M. Titon du Tillet. 901
M. Twells. 926. 1112
M. Weber. 1112
M. Wolle. 1113
M. Zurlinden. 1112

TABLE
DES MATIERES,

Pour les mois d'Avril, Mai, & Juin 1733.

A

AMuléte. Explication d'une pierre antique qu'on croit avoir servi d'amuléte ou de préservatif contre les rats. 820

Années solaires, *Années* & *Mois* lunaires. Hypothéses primitives de leur durée moyenne. 834. à 867

Attraction. Qu'elle n'est pas une cause physique, ni un principe d'action. 706

S. Augustin. Examen de la Dissertation du P. *Lorenzoni*, sur le véritable sens des trois fameux Chapitres X. XI. XII. du Livre de la Correction & de la Grace. 823. à 833

B

M. *Boudier*. Abregé de sa vie, Catalogue de ses Ouvrages, son Epitaphe. *916*. à *920*

C

Jules César. Ses exploits & ses actions. *684*. à *696*. Sa mort & les divers mouvemens qu'elle causa dans Rome. *697*. à 701

Convulsion. Définition de cette maladie. 933. Ses causes. 934

S. *Cyprien*. Exposition de ses Ouvrages. 875. à 888

D.

Daniel. Examen critique de quelques explications de la Prophétie de ce Prophéte, sur le Messie, par les LXX. Semaines. 578. 784. 963

Dannemarc. Origine de ce Royaume. 615. Est-il électif ou héréditaire? 619. Son étenduë, sa division. 620. Portrait de la Nation Danoise. 621. *& suiv.* Eloge de ses Loix. 625. Les différens Ordres ou Etats du Royaume. 627. Etablissement de la Religion Chrétienne. 1064. *& suiv.*

S. *Denis* d'Alexandrie. Idée de ses Ouvrages. 890

E.

Eclipse de Lune du premier Décembre 1732. observée à Marseille. 737

H

Hébreu. Méthode courte & facile de le lire par le moyen des voyelles de l'Arabe. 1081. *& suiv.*

N

Novatien. Qu'il n'est point mort Martyr. 893. Traités qui nous restent de lui. *Ibid. & suiv.*

O

Origene. Exposition de ses Ouvrages. 720. à 736

P

Pesanteur. Eclaircissemens donnés par le P. Castel. 659

Plantes. Description des principales plantes de l'Amérique. 747. 1117

S

Sultan. Son autorité, marques du respect qu'on a pour sa personne. 1011

T

Terre. Quelle est sa figure sphérique, ou spheroïde, ou ellipsoïde? 704

Turcs. Leur caractére 1012. Qu'ils aiment l'étude & qu'ils s'en occupent. 1013. Revenus de cet Empire. 1017. En quoi consiste son Etat Militaire. 1020. à 1034

TABLE
DES ARTICLES.

Art. XLVI. LA *Religion défenduë.* Poëme. p. 939

Art. XLVII. *Examen de quelques explications de la Prophétie de Daniel sur le Messie par les LXX. Semaines.* p. 963

Art. XLVIII. Stato Militare..... *L'Etat Militaire de l'Empire Ottoman, &c.* p. 1006

Art. XLIX. *Le Repos de Cyrus, &c.* p. 1035

Art. L. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 1047

Art. LI. *Histoire de Dannemarc, &c.* p. 1062

Art. LII. *Méthode courte & facile pour bien lire & prononcer l'Hébreu.* 1081

Art. LIII. *Nouvelles Littéraires.* p. 1111

D'ITALIE. *De Verone.* p. 1115

D'ALLEMAGNE. *De Hambourg.* p. 1112

De Leipsig. pp. 1112. 1113

De Iene. pp. *ibid.*

De Lemgovv. p. 1112

D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 1111. 1113. 1114

DE HOLLANDE. *De la Haye.* p. 1114

DE FRANCE. *De Paris.* pp. 1115. 1117

De Strasbourg. p. 1115

FIN DES TABLES.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4080